Le Monde

CINQUANTE-DEUXIÈME ANNÉE – Nº 15908 – 7 F – MERCREDI 20 MARS 1996 FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

Les entreprises étrangères plus rentables que les firmes françaises

LES GROUPES FRANÇAIS n'en finissent pas de payer la crise immobilière et leurs acquisitions trop coûteuses de la fin des années 80. Ils sont beaucoup moins rentables que leurs concurrents étrangers. Depuis 1990, les profits des entreprises françaises cotées en Bourse se sont effondrés de 36 %, loin derrière leurs homologues occidentaux, Italie mise à part.

En cinq ans, les bénéfices des entreprises américaines, dont l'économie est en plein boom, se sont envolés de 75 % et ceux des britanniques de 52 %. Les firmes allemandes, en dépit d'une passe difficile en 1993, ont vu leur rentabilité progresser de 7 %. Faute de profits suffisants, les Français ne peuvent pas procéder à des acquisitions à l'heure où les concentrations se multiplient. Jusque-là moyennes, les entreprises françaises deviennent trop petites.

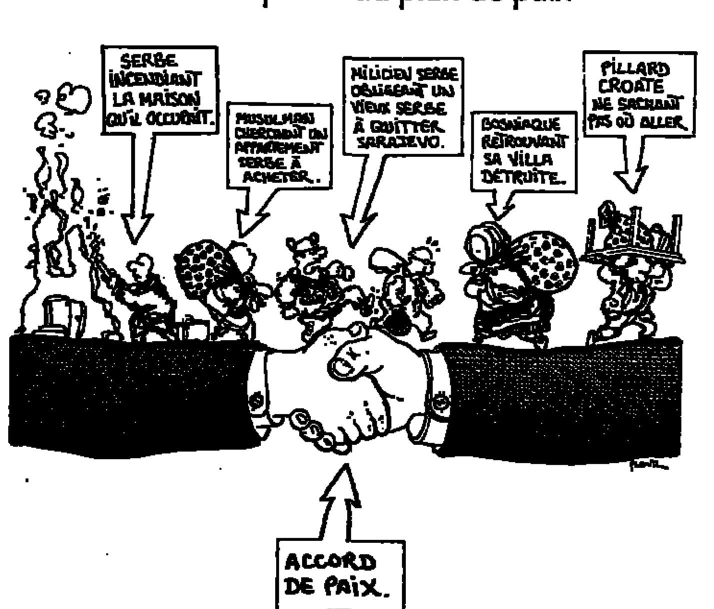
Lire page 18

Sarajevo achève sa réunification dans le désenchantement

La Bosnie entre dans la deuxième phase du plan de paix

LA CAPITALE bosniaque, Sarajevo, a achevé, mardi matin 19 mars, sa réunification : Grbavica, le dernier des quartiers encore aux mains des Serbes de Bosnie, est passé sous le contrôle du gouvernement central. Cette étape, qui marque la fin d'un siège de quatre ans, s'est comme les autres déroulée dans un climat de violences et de destructions : miliciens serbes et voyous venus de Bosnie ont pillé et incendié des maisons pour faire fuir la population locale. La restauration de Sarajevo sous souveraineté bosniaque s'est ainsi accomplie dans un contexte augurant mal d'une possible coexistence intercommunautaire en Bosnie-Herzégovine.

Elle intervient au moment de l'entrée en vigueur – mardi – de la deuxième phase du plan de paix qu'Américains et Européens ont évoquée lundi à Genève avec les dirigeants bosniaque, croate et serbe. Convoquée à l'initiative du secrétaire d'Etat américain, cette dernière réunion a, selon Warren Christopher, permis *« quelques progrès »*. Il a été décidé de rouvrir le trafic aérien entre Belgrade et Sarajevo et de transférer au Tribunal pénal international de La Haye un Croate et deux Serbes soupçonnés de crimes de guerre.



Lire p. 2, notre enquête p. 13 et notre rubrique télévision p. 29

Offensive parlementaire contre la grande distribution

L'Assemblée va légiférer sur la concurrence

LES GRANDES SURFACES s'apprêtent à traverser de très riches mais très périlleuses heures parlementaires. Le projet de loi sur *« la loyauté et l'équilibre des relations commerciales »* doit en effet être soumis mercredi 20 et jeudi 21 mars à l'Assemblée nationale, au moment même où le Sénat examinera des dispositions prolongeant le gel des grandes surfaces, dans le cadre du projet de loi portant diverses dispositions d'ordre économique et financier (DDOEF). Par ailleurs, le Parlement devrait bientôt examiner un texte réformant en profondeur la loi Royer sur l'urbanisme commercial, tandis que Jean-Pierre Raffarin, ministre des PME, n'hésite pas à contester en justice l'autorisation d'implantation d'un hypermarché à Tours.

Beaucoup plus contraignantes pour la grande distribution, ces mesures consituent la pierre de touche d'une politique gouvernementale axée sur la défense des petits patrons, industriels ou commerçants. Fort de l'appui du président de la République, une majorité de parlementaires s'apprête à durcir les textes. A la veille de l'examen de ces projets de loi, la grande distribution a découvert qu'elle ne disposait plus de relais auprès de la représentation nationale et que le climat ambiant lui était résolument hostile.

Si la Confédération générale des petites et moyennes entreprises (CGPME) se dit favorable aux mesures du gouvernement, les organisations agricoles et une kyrielle d'autres professions – les concessionnaires automobiles et les pompistes, notamment – souhaiteraient être protégées davantage. Lors de l'examen en commission du projet de loi sur la loyauté commerciale, plusieurs amendements ont été adoptés en leur faveur, certains rétablissant même des mécanismes de prix minimaux. Aussi le gouvernement s'inquiète-t-il désormais de possibles dérives vers un *« commerce administré »*. Devant le risque d'être débordé sur ce terrain par ses propres troupes, il s'apprêterait à recadrer le débat.

Lire page 6

Un milieu de terrain tous azimuts



CLAUDE MAKÉLÉLÉ

FOOTBALLEUR aussi utile sur le terrain que discret dans la vie, Claude Makélélé n'aura d'autre possibilité que de se mettre en vedette, mercredi 20 mars, s'il veut que le FC Nantes se qualifie pour les demi-finales de la Ligue des champions. Les Nantais s'avanceront en effet sur la pelouse du Spartak Moscou avec un effectif dégarni : Japhet N'Doram, le meneur de jeu, est blessé, Reynald Pedros et Laurent Guyot sont suspendus. Claude Makélélé devra se multiplier au milieu du terrain, à la fois comme premier défenseur et comme lanceur du jeu, pour que son club puisse préserver l'avantage de deux buts acquis lors du match aller.

Mardi 19 mars, les Girondins de Bordeaux devaient se lancer dans une entreprise beaucoup plus difficile : remonter les deux buts cédés sur le terrain du Milan AC en quarts de finale de la Coupe de l'UEFA. Enfin, jeudi 21 mars, le Paris SG jouera une partie de sa saison au Parc des Princes, en Coupe des vainqueurs de coupe, face aux Italiens de Parme. Vaincus (1-0) à l'aller, les Parisiens doivent réussir un match parfait s'ils veulent conserver leurs chances de gagner une première Coupe d'Europe.

Lire page 21

Le parrain de New York est-il simple d'esprit ?

WASHINGTON
de notre correspondant

Sa silhouette un peu voûtée est bien connue à Greenwich Village. Il n'est pas rare de le voir déambuler vêtu d'un pyjama, d'une robe de chambre négligée et de pantoufles, parlant à Dieu ou à lui-même. En le reconnaissant, ses voisins se poussent du coude et laissent passer Vicente Gigante, parrain déchu de la plus puissante des cinq « familles » new-yorkaises, les Genovese. Depuis sa mise en accusation, en mai 1990, il doit limiter ses allées et venues à un rayon de dix « blocs » autour de son domicile. Pendant ce temps, devant un tribunal de Brooklyn, une foule d'experts, d'agents du FBI et de témoins continuent d'apporter des éléments contradictoires sur sa personnalité.

Le juge Eugene Nickerson écoute les uns et les autres, sans parvenir à se forger une opinion : Vicente Gigante, alias « The Chin » (le menton), un surnom qui remonte à son passé de boxeur, est-il ce schizophrène de soixante-neuf ans qu'un procès pourrait tuer, vu ses antécédents cardiaques ? C'est ce que prétend son avocat, Barry Slotnick, qui exhibe de nombreuses expertises médicales. En quelques années, le QI du parrain serait passé de 101 à 70... Mais la thèse de ses accusateurs est tout aussi convaincante : selon eux, « The Chin » est le plus grand mystificateur de tous les temps, un acteur consommé qui depuis des années feint d'être simple d'esprit et mène en bateau juges, flics, journalistes, mafieux de son propre clan et « familles » rivales.

Si le juge décidait que la santé mentale de Vicente Gigante peut supporter un procès, l'intéressé risque gros : il lui est reproché d'avoir commandité le meurtre d'au moins une dizaine de caïds de la mafia, en particulier celui de John Gotti, le parrain de la « famille » Gambino, sans parler de son rôle dans divers rackets. Le procureur dispose d'un redoutable témoin à charge : Salvatore Gravano, qui fut longtemps le « capo » de John Gotti, récupéré voilà dix mois par les agents fédéraux dans le cadre du programme de protection des témoins. Depuis, « Sammy the Bull » vide son sac contre les chefs de la pieuvre new-yorkaise.

Il a de bonnes raisons pour cela. Ayant plaidé coupable pour sa participation dans... dix-sept meurtres, il a été condamné à cinq ans de prison. Lorsqu'il parle du « Chin », il brosse le portrait d'un homme inflexible, qui imposait sa loi aux chefs des autres « familles », les Gambino, Columbo, Bonnano, Lucchese et Marcello, sur les sujets d'intérêt commun : assassinats d'informateurs de la police, partage de « territoires », corruption d'hommes politiques, etc. Grâce à lui, la justice dispose dorénavant d'un véritable historien de la Cosa Nostra. La vérité concernant Vicente Gigante pourrait bien se situer entre les deux thèses : à force de tromper son monde, le respecté parrain des Genovese serait vraiment devenu simplet.

C'est au juge d'en décider. Dans les affaires de mafia, la justice prend son temps. Lorsqu'elle est prête, elle passe à l'offensive. Elle l'a montré récemment : le 13 mars, Jack Tocco, considéré par Janet Reno, ministre de la justice, comme *« l'un des plus anciens et des plus puissants parrains en activité dans le pays »*, a été arrêté, avec quinze autres complices. Grâce à ce coup de filet, le FBI pourrait enfin connaître la vérité sur le meurtre, jamais élucidé, en 1975, de Jimmy Hoffa, l'ancien patron du syndicat des *teamsters* (camionneurs).

Laurent Zecchini

L'impossible mariage franc-mark

DEPUIS plusieurs mois, la rumeur d'une fusion imminente du deutschemark et du franc français circule à intervalles réguliers sur les places financières internationales. Au palmarès des informations sulfureuses dont raffolent les opérateurs, elle a remplacé celle, très en vogue tout au long de l'année 1995, qui voulait que le gouvernement d'Alain Juppé annonce une dévaluation de la monnaie française face à la devise allemande. Mais le président de la République ayant, à la fin du mois d'octobre, solennellement réaffirmé son attachement à la politique du franc fort, il a bien fallu que les investisseurs se rendent à l'évidence.

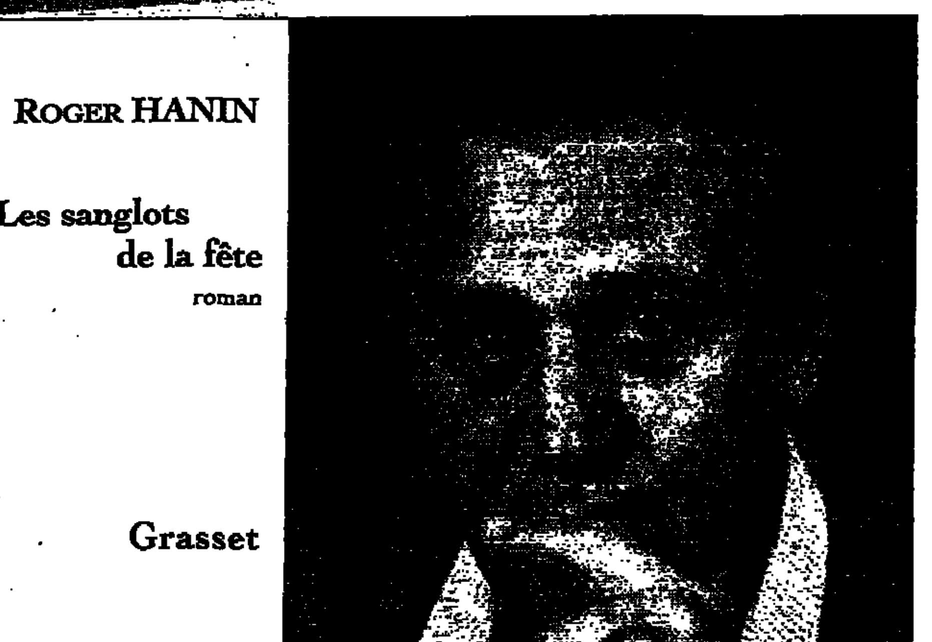
Ils ont abandonné l'idée d'une sortie du franc du système monétaire européen (SME) et se sont rabattus, sans égard pour la cohérence de leurs intuitions, sur un scénario rigoureusement opposé : celui d'une union monétaire précoce entre la France et l'Allemagne. Il n'est plus aujourd'hui de rencontre entre Jacques Chirac et le chancelier allemand Helmut Kohl qui ne donne lieu, dans les quelques jours qui précèdent, à un affolement général sur les places financières.

Les multiples prises de position, en France, favorables à un rapprochement monétaire entre Paris et Bonn, nourrissent la rumeur. Les milieux industriels et agricoles ont dit tout le bien qu'ils pensaient d'une telle formule. Dans la classe politique française, l'idée reçoit un écho très favorable, même dans les rangs des adversaires du traité de Maastricht.

Cet enthousiasme se comprend sans peine. La France retirerait un bénéfice immense et immédiat d'une fixation définitive de la parité du franc et du deutschemark. Du jour au lendemain, ses taux d'intérêt seraient ramenés au niveau allemand. Aujourd'hui, les investisseurs exigent, pour détenir des titres français, une prime sur les rendements afin de compenser le risque de dépréciation du franc.

Pierre-Antoine Delhommais

Lire la suite page 15 et nos informations page 3



M. Emmanuelli en cassation

Henri Emmanuelli, ancien trésorier du Parti socialiste, a décidé de se pourvoir en cassation après sa condamnation à dix-huit mois d'emprisonnement et deux ans de privation de ses droits civiques dans l'affaire Urba. p. 30 et notre éditorial page 15

Blocage à France Télécom

Les principaux syndicats de l'exploitant du téléphonique public ne veulent pas aller négocier les conditions d'un changement de statut. p. 30

« L'Internationale » façon ABB

Le PDG de la société helvético-suédoise accorde un entretien au *Monde* dans lequel il analyse le modèle d'entreprise mondiale du groupe ABB. p. 16

Le « trois étoiles » de Bruges

Jean-Pierre Quélin consacre sa chronique au travail de Geert van Hecke, dernier promu du Michelin dans son édition Benelux. p. 23

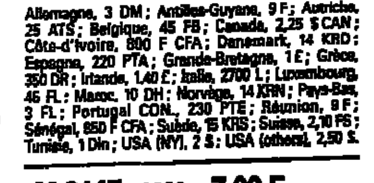
Du jazz en banlieue

Depuis 1984, Banlieues bleues, sous-titré « Jazz en Seine-Saint-Denis », est devenu l'un des temps forts de la saison musicale. Du 20 mars au 18 avril. p. 25

La mort de René Clément

Le cinéma français perd son « maître artisan », le réalisateur de *Jeux interdits*, *La Bataille du rail...* p. 26

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 800 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 220 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 350 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2700 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 230 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 850 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1 Din ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.



M 0147 - 0320 - 7,00 F

EX-YOUGOSLAVIE La réunion des dirigeants bosniaque, croate et serbe, convoquée lundi 18 mars à Genève par le secrétaire d'Etat américain, Warren Christopher, a décidé que la force multinationale de l'OTAN – l'IFOR – intensifierait ses patrouilles dans les anciens quartiers serbes de Sarajevo passés sous le contrôle des autorités bosniaques. ● LES OCCIDENTAUX du « groupe de contact » ont, d'autre part, menacé de priver de toute aide les secteurs qui refuseront de faire fonctionner les structures fédérales. Ils ont obtenu la promesse des présidents serbe et croate que des militaires soupçonnés de crimes de guerre par le Tribunal de La Haye lui seraient déférés avant la fin du mois. ● A SARAJEVO, la réunification de la ville, effective mardi 19 mars, a été marquée par de multiples incendies et pillages, alors que sa démilitarisation fait toujours l'objet de négociations.

La Bosnie entre dans la deuxième phase du plan de paix

Alors que la restitution aux Bosniaques, mardi 19 mars, du quartier serbe de Grbavica a mis fin à la division de Sarajevo, les Occidentaux accentuent leurs pressions sur les ex-belligérants pour les contraindre à appliquer le volet civil des accords de Dayton

GENÈVE
de notre envoyée spéciale

Chaque réunion sur la Bosnie se termine désormais par un accord. Celle que le secrétaire d'Etat américain, Warren Christopher, a convoquée, lundi 18 mars à Genève, s'est conclue par la réaffirmation solennelle des engagements pris à Dayton et par l'annonce d'une série de mesures concrètes pour remédier aux difficultés qui surgissent dans l'application du plan de paix, comme s'était achevée, un mois plus tôt, une semblable réunion convoquée par Richard Holbrooke à Rome.

Cependant, outre les proclamations de bonnes intentions, très sujettes à caution, des principaux intéressés – Serbes, Croates et Musulmans –, la réunion de Genève a apporté aussi quelques éléments nouveaux du côté des Occidentaux. Elle a conclu, en particulier, que l'IFOR, qui était représentée à Genève par l'amiral Smith, intensifierait ses patrouilles dans les quartiers serbes de Sarajevo soumis ces dernières semaines au banditisme serbe puis bosniaque.

Cette mission de police n'entrait pas jusque-là dans les attributions de l'IFOR. Le Suédois Carl Bildt, chargé de coordonner les aspects civils du plan de paix, et donc le transfert des quartiers serbes de Sarajevo sous autorité bosniaque, n'a pas trouvé de justification convaincante pour expliquer à la presse pourquoi cette décision intervenait aussi tard. Quant aux dirigeants américains, Warren Christopher, et le secrétaire d'Etat adjoint John Kornblum, ils ont souhaité que les mesures annoncées à Genève restaurent suffisamment de confiance pour que les Serbes, qui peuvent légitimement prétendre vivre à Sarajevo et qui ont fui sous l'intimidation, reviennent s'y installer. Le document produit à Genève prévoit que les appartements désertés par ces gens seront maintenus vacants pendant six mois.

DES OBJECTIFS RÉAFFIRMÉS

L'objectif, central dans l'accord de Dayton, de voir Sarajevo réunifiée comme capitale multiethnique de l'Etat bosniaque, a donc été réaffirmé à Genève. Celui de donner une réalité à la Fédération croato-musulmane l'a été également. Cette Fédération, qui est en principe, avec la République serbe de Bosnie, l'une des deux entités constitutives de l'Etat bosniaque, n'existe pour l'instant que sur le papier. Le président croate, Franjo Tudjman, qui a barre sur les Croates de Bosnie, et le vice-président bosniaque, Éjup Ganic, qui représentait à Genève le gouvernement de Sarajevo, ont réitéré les engagements pris le mois dernier à Rome et qui sont restés depuis quasiment lettre morte : mise en œuvre de l'accord sur la réunification de la ville croate bosniaque de Mostar, mise en place des autorités municipales et cantonales, libre circulation des personnes, droit au retour des réfugiés qui ont fui les combats croato-musulmans en 1992, etc.



TANCHO

Là encore, l'élément nouveau vient plutôt des Occidentaux qui, pour la première fois, brandissent la menace de priver de toute aide financière les secteurs qui refuseront de faire fonctionner les structures bicommunautaires ou fédérales. Les trois parties se sont de nouveau engagées à réunir les conditions pour que des élections libres puissent se tenir en septembre 1996, en promettant, notamment, le libre accès aux médias de tous les partis dûment enregistrés en Bosnie.

Enfin, Warren Christopher a obtenu des présidents serbe, Slobodan Milosevic, et croate, Franjo Tudjman, la promesse que des militaires soupçonnés de crimes de guerre par le tribunal de La Haye lui seraient déférés avant la fin du mois. Zagreb affirmait depuis des semaines ne pouvoir livrer le général Blaskic avant qu'ait été effectuée la modification de la législation sur l'extradition, qui s'éternise au Parlement croate.

Du côté serbe, le problème porte sur deux officiers qui ont eu le tort de se repentir, devant la presse étrangère, des exactions qu'ils ont commises à Srebrenica et qui sont depuis détenus à Belgrade pour crimes de guerre. C'est dire qu'on est encore loin de la comparution de MM. Radovan Karadzic et Ratko Mladic – les chefs bosno-serbes – devant le tribunal international, bien que Warren Christopher, selon l'un de ses adjoints, l'ait réclamée à Genève à Slobodan Milosevic.

C. T.

Vers l'échéance « J + 120 »

Lancé le 20 décembre 1995, le processus de paix en Bosnie atteint le 20 mars l'échéance de « J + 90 », marquée par le transfert complet de souveraineté, dans plusieurs zones du pays, entre la Fédération croato-musulmane et la Republika Srpska (RS) des Serbes de Bosnie. A partir de cette date, la mission de la force multinationale (IFOR) change de nature. Après avoir été la seule force à en assurer la sécurité, l'IFOR doit maintenant se borner à surveiller la zone de séparation entre les deux entités composant la Bosnie-Herzégovine. La Fédération et la RS doivent se mettre d'accord sur le tracé exact de cette démarcation, 430 points restant encore en litige. Avant le 20 avril, « J + 120 », les troupes des ex-belligérants devront être dans leurs casernes ou démobilisées. Après le 11 juin, l'embargo sur les armes lourdes, datant de 1991, sera levé, et les ex-belligérants pourront en importer, en respectant des plafonds négociés ou imposés. – *(AFP)*

La réunification de Sarajevo s'est achevée dans un climat tendu

SARAJEVO
de notre correspondant

La réunification de Sarajevo s'est terminée dans la pagaille et la fumée noire des incendies, marquant toutefois la fin d'une étape cruciale du processus de paix. La restitution aux Bosniaques du quartier de Grbavica, qui a eu lieu mardi 19 mars à l'aube, met fin à quatre années de présence de l'armée serbe autour de la capitale de Bosnie-Herzégovine. L'IFOR – force multinationale de l'OTAN – se félicite des résultats obtenus en trois mois, même si la paix demeure très fragile, et si l'application globale des accords de Dayton est loin d'être réalisée.

A Grbavica, les « voyous » et les policiers serbes de Pale, associés dans leur volonté de forcer les gens à partir, ont semé la terreur ces derniers jours, malgré le renforcement des patrouilles de l'IFOR. L'arrestation spectaculaire d'une dizaine de pillards et d'incendiaires par les forces internationales n'a pas permis de prévenir un nouvel exode de la population. Seuls de rares vieillards sont demeurés dans leurs appartements, luttant contre les incendies avec de pauvres bassines.

A Sarajevo donc, et ailleurs, la carte de partage du pays dessinée à Dayton devient effective. Les échanges de territoires devraient être achevés entre les deux entités, la Fédération croato-musulmane et la République serbe, qui contrôlent respectivement 51 % et 49 % de la Bosnie-Herzégovine. Les troupes de l'OTAN sont déployées le long de la ligne de front, ainsi que sur les itinéraires stratégiques. Selon un porte-parole de l'IFOR, 80 % des routes bosniaques ont été rouvertes à la circulation, et les autres devraient l'être dès le mois prochain. De chaque côté du front, une zone de 2 kilomètres a été entièrement démilitarisée, et une zone de 10 kilomètres doit être débarrassée des armes lourdes, chars, canons et mortiers.

A Sarajevo, ces conditions n'ont pas encore été remplies par l'armée bosniaque, malgré les rappels à l'ordre de l'IFOR. Pour les défenseurs de Sarajevo, obtempérer signifie abandonner leur ville, car l'ensemble des quartiers se trouvent dans cette « zone de séparation ». Il faut donc déserter la principale base militaire, la caserne Tito, et surtout le quartier général de l'armée. L'état-major, la police militaire et les services de renseignement se trouvent géographiquement au cœur du secteur interdit. Les Bosniaques, qui désirent conserver ces centres vitaux à Sarajevo, ont prié l'OTAN de leur accorder une dérogation spéciale concernant ces unités non combattantes. Refusée. « *Aucune exception à cette exigence n'a été accordée et aucune ne le sera* », a indiqué un porte-parole de l'IFOR.

L'OTAN n'a pas exclu l'emploi de la force s'il fallait obliger le commandement bosniaque à quitter Sarajevo, mais un expert occidental estime que d'autres moyens de pression vont porter leurs fruits, notamment le chantage à l'aide économique. « *Les Américains tiennent les Bosniaques*, résume-t-il. *Sans leur feu vert, pas un dollar n'arrivera à Sarajevo. Et n'oublions pas les promesses américaines de renforcer l'armée bosniaque. Pour recevoir des armes, elle doit d'abord se conformer aux accords signés sans sourciller.* »

Le volet militaire de l'accord de Dayton devrait donc être clos, et l'IFOR en retire une réelle crédibilité. Mis à part des incidents isolés, n'impliquant que des hommes munis d'armes légères, le cessez-le-feu a été parfaitement respecté. Les centaines de « check-points » qui couvraient le territoire bosniaque ont été démantelés, même si certains barrages policiers conservent une rigueur quasi militaire. La démobilisation a commencé, et les jeunes gens retournent à la vie civile. L'immense majorité des prisonniers de guerre a été échangée, même si 217 hommes demeurent officiellement en prison, et que des milliers d'autres sont toujours portés disparus. Ces trois premiers mois du mandat de l'OTAN en Bosnie – fixé à un an – se sont déroulés à une cadence accélérée, sous la pression américaine, le président Clinton ayant promis au peuple américain que les GI seraient de retour à l'automne prochain.

> Le succès incontestable de l'OTAN ne doit pas masquer la réalité : les ingrédients existent toujours pour une reprise de la guerre

Lors de la passation de pouvoir entre la Forpronu et l'IFOR, le 20 décembre 1995, nul ne semblait croire que le calendrier serait respecté. Pourtant, il le fut sans faux pas majeur, hormis une brève interruption des relations entre l'IFOR et les Serbes de Bosnie, au mois de février, après l'arrestation de deux officiers serbes par la police bosniaque. Les deux officiers ont été transférés à La Haye, où l'un, le général Djukic, a été inculpé par le Tribunal pénal international (TPI) pour « crimes de guerre ».

Désormais, les civils devraient jouer un rôle accru en Bosnie-Herzégovine, les soldats de l'OTAN assurant un climat de sécurité relative. Sous la houlette du haut représentant civil de la communauté internationale, le Suédois Carl Bildt, différentes organisations vont s'atteler aux tâches qui les attendent, notamment l'organisation d'élections démocratiques et le retour des réfugiés dans leurs foyers. D'ores et déjà, M. Bildt a réclamé le soutien de l'IFOR, mais l'OTAN est réticente à l'idée d'un élargissement de sa mission.

Les principaux obstacles qui attendent les équipes internationales sont les fossés demeurant entre les trois entités ethniques qui composent le pays. Non seulement la Fédération croato-musulmane et la République serbe ne s'entendent sur aucun sujet, mais la Fédération est elle-même minée par des divergences profondes entre Croates et Bosniaques. Ainsi, la ville de Mostar est toujours divisée, les institutions fédérales sont en panne, et aucune armée conjointe n'a été formée depuis les accords de Washington en mars 1994.

Dans ce climat encore tendu, la communauté internationale paraît hésiter à verser les fonds promis pour la reconstruction du pays et la relance de l'économie. Pourtant, la paix ne sera durable que quand les réfugiés auront pu reconstruire leurs maisons, et quand les anciens combattants auront retrouvé un emploi.

Côté bosniaque, on commence à croire sincèrement que la stabilité va s'installer. Les Sarajéviens, qui déplorent le partage *de facto* d'un pays qu'ils désiraient unifié, sont soulagés par la levée du siège de la capitale. Ils espèrent que la réunification de la ville permettra de sauvegarder son caractère multi-ethnique, notamment grâce au retour des exilés, qu'ils soient musulmans, serbes ou croates. Le départ des 50 000 Serbes qui vivaient autour de la capitale ne les inquiète pas, puisqu'ils étaient majoritairement des campagnards, déjà déplacés en 1992, ou des extrémistes venus assiéger la ville. Ils aimeraient que les 150 000 réfugiés musulmans puissent également partir, et retrouver leurs terres en Bosnie orientale.

Côté serbe et croate, dans les « républiques » autoproclamées, l'atmosphère est différente. L'objectif demeure d'entériner la division de la Bosnie-Herzégovine, puis de se confédérer avec la Serbie et la Croatie. Sur le terrain, l'armée républicaine bosniaque ne contrôle qu'environ 35 % du territoire, ce qui ne permet pas au gouvernement de Sarajevo d'être indépendant de ses voisins. La Bosnie loyaliste demeure une enclave, encerclée par Serbes et Croates, sans accès à la mer ni à aucun pays ami. Le succès incontestable de l'OTAN ne doit pas masquer la réalité : les ingrédients existent toujours pour une reprise de la guerre. Les premiers pas vers la paix viennent tout juste d'être esquissés.

Rémy Ourdan

LE RENDEZ-VOUS MANQUÉ

Les Européens ne sont allés qu'à reculons à la réunion de Genève sur la Bosnie, dans laquelle ils voyaient une manifestation d'autoritarisme américain : elle avait été assez cavalièrement convoquée au dernier moment par Warren Christopher, le secrétaire d'Etat, et elle semblait couper l'herbe sous le pied à une autre rencontre sur la Bosnie prévue de longue date pour le 23 mars à Moscou. En campagne électorale, l'administration américaine se livre actuellement à un véritable activisme sur tous les fronts de l'actualité internationale. Elle était désireuse, en l'occurrence, de démontrer que c'est bien elle qui dirige l'intervention en Bosnie.

Mais qui la dirigerait sinon elle, et fallait-il pour autant juger superflue cette énième rencontre sur la Bosnie ? Certes, certains des engagements pris lundi 18 mars par les dirigeants serbes, croates et musulmans l'ont été, une fois encore, en toute mauvaise foi et ne seront pas tenus. Tel sera sans doute le cas pour la promesse faite d'encourager les Serbes de Sarajevo à venir se réinstaller dans la ville qu'ils ont fuie. C'est à Genève pourtant qu'a été prise la seule mesure qui aurait été susceptible d'accompagner efficacement le transfert des quartiers serbes de Sarajevo sous autorité bosniaque, à savoir la décision d'y intensifier la présence de l'IFOR. Elle arrive beaucoup trop tard et c'est cela qu'il faut regretter. Le rendez-vous du 19 mars – celui de la restauration de Sarajevo comme symbole de la coexistence des différentes communautés de Bosnie – a été manqué, et la faute en incombe en partie à la mauvaise gestion du problème par les Occidentaux.

Le pari de Dayton, qui est de faire revivre ensemble Serbes, Croates et Musulmans après quatre années de guerre, n'a une toute petite chance d'être gagné que moyennant des efforts constants de la part des puissances qui parrainent le plan de paix. Chaque réunion permet à ces puissances de faire pression sur les ex-belligérants et de grignoter un peu de terrain sur les extrémismes de tous bords. Quels qu'en soient les motifs, l'activisme vaut mieux à cet égard que l'attentisme.

Claire Tréan

Les négociations entre la droite et les régionalistes conditionnent l'avenir du paysage politique espagnol

José Maria Aznar aura du mal à obtenir l'investiture du Parlement

Deux semaines après leurs courte victoire aux élections du 3 mars, les dirigeants du Parti populaire (PP, droite) ont engagé des pourparlers avec les nationalistes basques et catalans afin de constituer une majorité. Ces négociations s'annoncent difficiles et rien ne permet de dire que José Maria Aznar, président du PP, obtiendra, début avril, l'investiture du Parlement afin de pouvoir constituer un gouvernement.

MADRID
de notre correspondant

José Maria Aznar et Jordi Pujol, président de Catalogne, homme-clef par lequel passe toutes les formules de stabilité gouvernementale, se sont rencontrés pour la première fois dimanche 17 mars. Un entretien de quatre heures au cours duquel M. Aznar a remis à son interlocuteur un document de base où figurent les propositions de pourparlers. Du côté catalan, on ne semble pas enclin à précipiter les choses. « Pour établir un pacte, il faut un climat adéquat et du temps, ce dont nous ne disposons pas », a assuré, la semaine dernière, Jordi Pujol dans un entretien au quotidien en langue catalane *Avui*. Pour lui, ce *« climat de confiance mutuelle (...) ne peut s'obtenir en quinze jours, ni un mois, ni deux »*. A plusieurs reprises, le président de la Generalitat (gouvernement de Catalogne) n'a pas écarté la possibilité de nouvelles élections dans le courant de l'été, même s'il n'y est pas favorable, pas plus qu'aucune des principales formations politiques.

Actuellement, on ne peut même pas parler de divergences puisque les conversations en sont encore à leurs prémices, mais seulement de tentatives pour surmonter la méfiance existant entre les nationalistes et le PP, fruit des attaques répétées de la droite au cours de la précédente législature. Joaquim Molins, porte-parole de CIU (Convergence et Union, le parti de M. Pujol), a carrément fait remarquer la semaine dernière que, jusqu'à présent, *« José Maria Aznar ne* [nous] *a pas démontré qu'il avait la carrure d'une personne capable de diriger un projet susceptible de donner des solutions aux problèmes »*.

COMPROMIS

Pourtant, les analystes et l'examen des programmes de CIU et du PP attestent qu'il y a plus de points de convergence que de divergence entre les deux partis, notamment sur le terrain économique et politique. Le PP est par ailleurs disposé à faire des concessions et à abandonner une partie non négligeable de son programme afin de trouver des solutions de compromis. Tout dépend en réalité des promesses qui seront faites et des exigences qui seront formulées par les Catalans et les Basques, surtout dans le domaine délicat de l'extension du statut d'autonomie de ces deux régions. Certains transferts de compétences ne devraient pas poser de graves problèmes, mais la marge de manœuvre est souvent plus étroite pour ce qui concerne des dossiers plus sensibles comme la revendication des Basques de gérer directement l'INEM (ANPE) ou la Sécurité sociale, ce qui implique le démantèlement d'organismes nationaux. Au-delà des frictions passées et des ressentissements accumulés entre les partisans *du centralisme hispanique et* les tenants de la reconnaissance des différences régionales, ce qui va se jouer dans les semaines à venir est tout simplement le fondement du modèle institutionnel qui régira l'Espagne dans un proche avenir. Cela implique nécessairement du temps et de la prudence de part et d'autre car le tournant est important. Le principal enseignement des élections après celles de juin 1993 – qui avaient donné une majorité relative aux socialistes – est que désormais aucun parti n'est en mesure de gouverner seul et que la survie du gouvernement dépend foncièrement de l'appoint fourni par les nationalistes, notamment les Catalans.

Ceux-ci, après avoir revendiqué pendant longtemps leur voix au chapitre, détiennent *de facto* la possibilité de voir leurs revendications satisfaites, mais cette opportunité a aussi pour corollaire l'immense responsabilité d'assurer la viabilité de l'Etat et la stabilité du pouvoir. Comme l'a fait remarquer à juste titre José Borrell, ministre des transports et des travaux publics, Jordi Pujol porte la responsabilité des élections anticipées, en ayant refusé de continuer à appuyer Felipe Gonzalez. C'est donc aujourd'hui à lui de l'assumer en favorisant l'établissement d'une majorité solide. Comme s'il avait été pris à son propre jeu.

Après trois années de tensions politiques et d'une intense crispation, le pays a cependant retrouvé une certaine sérénité. Le PP triomphant *a dû revenir à plus de modestie* et au sens des réalités à la suite de sa demi-victoire. Le PSOE (Parti socialiste ouvrier espagnol), rassuré par sa défaite honorable, joue avec délectation la carte de l'alternance responsable. Toute la classe politique, consciente de l'enjeu, fait des efforts de modération comme *« si le peuple, par son mandat du 3 mars, avait donné une leçon aux politiques »*, selon la formule de Santiago Carrillo, l'ancien dirigeant du Parti communiste.

L'Espagne apprend l'art du consensus, du dialogue, de la pondération puisqu'il semble bien que le cycle des majorités absolues soit terminé. En dehors du départ prochain des socialistes, au pouvoir depuis plus de treize ans, c'est bien une ère nouvelle qui s'ouvre et celle-ci ne peut passer que par le respect des idées des autres. Après tout, une fois comptabilisés les suffrages des Espagnols résidant à l'étranger, la différence des voix entre le PP et le PSOE n'est plus que de 290 412 bulletins, soit 0,97 %.

Michel Bôle-Richard

La France pourrait remplir les critères de Maastricht en 1997

M. Balladur plaide pour l'union monétaire en 1999

MALGRÉ LES GRÈVES du mois de décembre 1995 et la morosité de la conjoncture, les déficits publics de la France, qui ont atteint 5 % du PIB en 1995, devraient être ramenés à 3,4 % en 1997, selon une étude de la Deutsche Bank datée du 13 mars. *« Certes, ce niveau est supérieur à la limite de 3 % prévue par le traité de Maastricht. Mais en raison de la marge d'interprétation prévue la France devrait néanmoins remplir le critère du déficit »*, écrivent les économistes de la première banque allemande. Ainsi, la France devrait être prête à temps pour passer à la monnaie unique selon les échéances prévues. L'ensemble des autres critères du traité (dette publique, inflation, niveau des taux d'intérêt, stabilité du taux de change) seront respectés sans difficultés.

Les économistes de la Deutsche Bank, qui estiment que la croissance française atteindra 1,3 % en 1996, s'attendent à une légère reprise en milieu d'année, même si la consommation et les exportations risquent d'être décevantes. Ce début de reprise, en ajoutant ses effets aux économies budgétaires déjà engagées, devrait faciliter le rééquilibrage des finances publiques à l'horizon de 1997. Pour 1997, la Deutsche Bank prévoit une croissance de 2,4 %, favorisée par les investissements et les exportations.

En raison de la faiblesse de la conjoncture, les économistes de la Deutsche Bank n'excluent pas, pour 1996, un léger dérapage budgétaire. Officiellement, le déficit de l'Etat pour 1996 devrait atteindre 287,5 milliards de francs cette année, sur la base d'une prévision de croissance de + 2,8 %. *« Il y a un risque non négligeable de voir ce déficit dépassé »*, selon la banque allemande, qui pense *que les mesures récentes de sou*tien à la conjoncture prises par Paris devraient contribuer à porter le déficit à 300 milliards de francs à la fin de l'année (4,4 % du produit intérieur brut).

Le passage de la France à la monnaie unique dépendra donc très clairement des objectifs définis dans le budget 1997. Or, remarquent les économistes de la Deutsche Bank, *« les économies qui s'imposent devraient être plus difficiles à faire accepter dans le contexte des élections législatives qui doivent avoir lieu au printemps de 1998 »*, avant d'ajouter : *« Les plus grands points d'interrogation, dans nos pronostics, résident dans nos prévisions de croissance et dans l'hypothèse de nouvelles tensions sociales. »*

« PRIORITAIRE »

D'autre part, à Bruxelles, où il a rencontré, lundi 18 mars, Jean-Luc Dehaene, le premier ministre belge, et Jacques Santer, le président de la Commission européenne, Edouard Balladur a vigoureusement plaidé pour que l'entrée dans l'union monétaire se fasse bien en 1999.

Le respect de cette date a pour l'ancien premier ministre *« un caractère prioritaire »*. Selon lui, c'est un événement du même ordre d'importance que la mise en place du Marché commun en 1957 et manquer ce rendez-vous prévu par le traité pourrait avoir des conséquences graves, y compris la remise en cause du projet de monnaie unique.

La décision à prendre, début 1998, lorsqu'il faudra établir la liste des pays prêts à accéder à la monnaie unique, sera une décision politique. Pour y figurer, il faudra certes que des progrès significatifs aient été accomplis en matière de convergence, sans qu'il soit pour autant indispensable que les seuils fixés par le traité soient encore parfaitement atteints.

M. Balladur a insisté sur l'importance qu'il y aurait à obtenir alors des Etats-Unis qu'ils mettent fin à la sous-évaluation du dollar. Cette normalisation, actuellement refusée par Washington, *« conditionnera la réussite durable de l'union monétaire euopéenne »*. *M. Balladur est convaincu que le* sort du projet d'union monétaire dominera la conférence intergouvernementale (CIG) qui s'ouvrira le 29 mars à Turin. *« Les institutions de l'Union ne seront pas les mêmes selon qu'on arrivera ou qu'on n'arrivera pas à la monnaie unique à la date prévue. Il serait imprudent de vouloir conclure la conférence sans savoir où l'on en est sur l'union monétaire. »*

La campagne électorale italienne débute dans la confusion

Une nouvelle affaire embarrasse le parti de M. Berlusconi

ROME
de notre correspondante

Le lancement, lundi 18 mars, de la campagne pour les élections législatives du 21 avril est presque passé au second plan tant l'Italie est accaparée par un nouveau mélodrame politico-mondain. Pourtant, les Italiens ne s'étonnent plus de rien, après quatre ans d'enquête Mani pulite (Mains propres) sur la corruption généralisée. Tout a commencé avec l'arrestation pour « corruption », la semaine dernière, du chef des juges pour les enquêtes préliminaires de Rome, Renato Squillante (*Le Monde* du 14 mars). *Avec un zèle qui n'est pas* étranger à une certaine rivalité entre magistrats, les juges anticorruption de Milan ont « coïncé » *leur collègue de Rome, envoyant* ce dernier dans la prison de l'« Opera » à Milan.

A partir de là débute le mélo*drame*, car le *témoin* principal de l'accusation n'est autre qu'une belle antiquaire milanaise, Stefania Ariosto, ancienne compagne déçue de Vittorio Dotti, avocat de Fininvest, le groupe de Silvio Berlusconi. Lequel Vittorio Dotti était, jusqu'à samedi, également chef du groupe parlementaire de Forza Italia, le parti fondé par M. Berlusconi en 1994.

ACCUSATIONS

Déchaînée, *Stefania* Ariosto explique aux enquêteurs que le juge Squillante aurait touché des pots-de-vin colossaux à la fin des années 80, pour *« arranger »* les affaires de grosses sociétés, dont Fininvest. Cette dernière aurait notamment eu besoin d'un coup *de pouce, au moment de sa grande* bataille pour contrôler la maison d'édition Mondadori. Et la dame d'accuser l'autre avocat de Fininvest, Cesare Previti, l'ex-ministre de la défense de Silvio Berlusconi. C'est lui, dit-elle, qui servait d'intermédiaire pour les pots-de-vin.

Embarras de Vittorio Dotti ; agacement de Cesare Previti, qui porte plainte pour diffamation ; mauvaise humeur surtout de Silvio Berlusconi, déjà passablement irrité d'être, ces jours-ci, l'objet d'une enquête préliminaire à Palerme, pour « concours externe d'association mafieuse ». Et tous ces remous, uniquement à travers *les* « fuites » à la presse, car la justice, elle, se tait depuis l'arrestation du juge romain. Exaspéré, Silvio Ber*lusconi somme M. Dotti, l'ancien* avocat de la Fininvest, de faire taire son amie ou du moins de démentir ses propos. Vittorio Dotti refuse. *Il apprendra, samedi, qu'il a* été radié des listes électorales de Forza Italia.

Qu'importe, dimanche il passait sans remords à l'ennemi, ralliant, en « indépendant », l'« Olivier », la grande coalition de centre-gauche. Ce qui en dit long sur l'engagement politique des uns et des autres. Et *les adversaires de Silvio* Berlusconi, qui ont aussi failli recruter dans leurs rangs Stefania Ariosto, sont ravis de l'aubaine en *cette période où chaque voix* compte. Cet imbroglio embarrassant a duré quelques heures, après quoi la candidature de M. Dotti a *finalement été refusée par les diri*geants de l'« Olivier ».

Marie-Claude Decamps

Les discussions sur l'interdiction des essais nucléaires progressent

GENÈVE
de notre correspondante

A l'issue d'un petit déjeuner, lundi 18 mars, avec les représentants des puissances nucléaires (Chine, France, Grande-Bretagne, Russie), Warren Christopher a estimé que les divergences apparues lors des travaux de la conférence sur le CTBT (traité d'interdiction complète d'essais nucléaires) ont de fortes chances d'être aplanies. Le secrétaire d'Etat américain a insisté sur la nécessité de conclure positivement pour le 30 juin les travaux sur le CTBT. Il a aussi semblé soucieux de ne pas pousser dans leurs retranchements les représentants de la Chine et de la Russie, dont les réticences ont freiné les négociations, et qui refusent toujours « l'option zéro » (interdiction de toutes les explosions nucléaires), préconisée notamment par la France. L'ambassadeur français à la conférence du désarmement, Joëlle Bourgois, a ainsi rappelé l'engagement de Paris à signer le CTBT dans les délais prévus. Mardi, Boutros Boutros-Ghali devait lancer un vibrant appel pour la conclusion du traité lors d'une séance exceptionnelle de la conférence du désarmement : *« Pour la première fois depuis l'avènement de l'ère nucléaire,* devait déclarer le secrétaire général de l'ONU, *un débat peut véritablement s'engager. (...)La communauté internationale reconnaît aujourd'hui clairement que le désarmement nucléaire et la non-prolifération des armes nucléaires sont dans l'intérêt des Etats, qu'ils soient ou non dotés de telles armes. »*

Isabelle Vichniac

■ **L'Agence internationale de l'énergie atomique** de Vienne a indiqué, lundi 18 mars, qu'elle n'était pas en mesure d'accréditer la thèse du Pentagone, pour qui la Russie aurait procédé récemment à un essai nucléaire clandestin de très faible puissance (*Le Monde* du 9 mars). A Genève, le ministre russe des affaires étrangères a estimé que cette rumeur *« ne correspond pas à la réalité »*. Cependant, le secrétariat d'Etat américain a demandé des éclaircissements à Moscou. – (*Reuter*).

Les conditions de vie des Mexicains ne cessent de se dégrader

La crise financière a entraîné une chute de 40 % du pouvoir d'achat des bas salaires

Cent cinquante mille personnes ont défilé, lundi 18 mars, dans les rues de Mexico, pour protester contre la privatisation de la pétrochimie mexicaine, mais surtout pour réclamer des emplois et des hausses de salaire. En effet, la crise finanière ouverte à la fin de 1994 dans le pays a provoqué la fermeture de 15 000 entreprises, la perte de 800 000 emplois et une baisse de 40 % du pouvoir d'achat du salaire minimal.

MEXICO
de notre correspondant

Il y a deux semaines, le ministre mexicain des finances, Guillermo Ortiz, dans un accès de réalisme, reconnaissait que la production chuterait encore de 3 % au premier trimestre et que la reprise économique n'aurait pas lieu avant le mois de mai. Il était encore plus optimiste que les chefs d'entreprise, qui tentent désespérément de réorienter leur production vers l'exportation pour compenser la chute brutale de la consommation interne.

« Nous sommes entrés dans une phase de récupération graduelle, mais les gens ont l'impression que ce n'est pas le cas », a précisé le ministre. Depuis la dévaluation brutale de la fin 1994, les prévisions gouvernementales ont en effet perdu toute crédibilité auprès des Mexicains. Le produit intérieur brut (PIB), qui devait augmenter de 4 % selon le budget initial de 1995 a finalement chuté de 6,9 %, la plus forte baisse depuis 1932. L'inflation, qui devait être ramenée à 4 %, a bondi à 52 %. Et, pour cette année, les experts du secteur privé estiment que l'inflation atteindra 30 % au lieu des 20,5 % annoncés et que la croissance sera largement inférieure à 3 %.

De fait, les Mexicains vivent un étrange paradoxe. La communauté internationale, qui a apporté une aide financière massive à leur pays, ne manque pas une occasion de les féliciter pour leurs efforts, mais leurs conditions de vie ne cessent de se dégrader et ils ne croient guère à une amélioration à court terme. Avec plus de 800 000 emplois perdus en 1995, alors qu'arrivaient 900 000 nouveaux venus sur le marché du travail, quelque 1,7 million de personnes de plus ont été condamnées à survivre dans une économie informelle de plus en plus saturée. Les travailleurs payés au salaire minimal ont perdu 40 % de leur pouvoir d'achat et la consommation des ménages s'est écroulée, provoquant la fermeture de plus de 15 000 entreprises.

> La baisse du coût de la main-d'œuvre et surtout la brutale dépréciation du peso ont eu des effets positifs sur la balance commerciale

Aujourd'hui, le Mexique détient désormais deux records en Amérique latine : il a devancé le Brésil pour le montant de la dette extérieure, qui a bondi à 158 milliards de dollars, et les salariés mexicains sont passés à la queue du peloton par leur niveau de revenu. Depuis 1987, selon une étude de l'Université nationale autonome de Mexico, le pouvoir d'achat des smicards a baissé de 63,1 %. La hausse de 10 % du salaire minimum prévue en avril ne permettra pas de freiner cet appauvrissement, ni de relancer la consommation.

La baisse du coût de la main-d'œuvre et surtout la brutale dépréciation du peso mexicain, qui a perdu plus de 50 % de sa valeur depuis décembre 1994, ont eu en revanche des effets positifs sur la balance commerciale, en décourageant les importations et en favorisant les exportations. Après un déficit de 18,4 milliards de dollars en 1994, on a enregistré l'an dernier un excédent de 7,3 milliards. Cela a ramené le déficit des comptes courants à 654 millions, au lieu des 29,4 milliards de 1994, qui avaient contribué à la crise financière et révélé les faiblesses structurelles de l'économie mexicaine.

Certaines industries doivent leur survie aux exportations. C'est notamment le cas de la sidérurgie et de l'automobile, qui ont pu compenser la chute des ventes sur le marché interieur (– 70 % pour les voitures) par une augmentation substantielle à l'étranger, essentiellement aux Etats-Unis. Auparavant déficitaire dans ses échanges avec les Etats-Unis, qui absorbent 83 % de ses exportations, le Mexique a connu en 1995 un excédent de près de 15,4 milliards de dollars, qui a compensé largement le déficit traditionnel avec l'Europe et le Japon.

Après un bond de 31 % en 1995, les exportations devraient croître encore de 20 % cette année, selon la Banque nationale pour le commerce extérieur, Bancomext, qui déplore cependant le nombre très restreint d'entreprises capables de développer leurs ventes à l'étranger. Cinq cent cinquante firmes, pour la plupart filiales de multinationales, assurent en effet 80 % des exportations, concentrées sur trois secteurs : automobile, appareils électriques et machines. Le reste est couvert par 3 500 PME qui ont besoin de l'aide financière de l'Etat pour s'aventurer hors des frontières.

C'est pourquoi la sous-traitance (les *maquiladoras*) reste la principale responsable de l'excédent commercial (5,1 milliards de dollars sur 7,3 milliards) et le seul secteur à avoir augmenté ses investissements et sa main-d'œuvre en 1995. Les autres branches industrielles ont cependant connu l'an dernier, une croissance de leurs exportations proportionnellement plus forte (47,1 % contre 19,2 %). Les nouveaux exportateurs, favorisés pour l'instant par le taux de change, sauront-ils consolider cet avantage au-delà de la crise en modernisant leurs entreprises et en payant des salaires décents à leurs employés pour éviter la dégradation du climat social ? La voie est étroite, dans la mesure où les responsables de la politique économique ont décidé d'accorder la priorité à la lutte contre l'inflation en laissant les taux d'intérêt s'envoler vers la barre des 50 %, quitte à rendre le crédit prohibitif et donc retarder la reprise économique.

Bertrand de la Grange

Cent cinquante mille manifestants à Mexico

Au moins 150 000 personnes ont manifesté, lundi 18 mars, dans les rues de Mexico pour protester contre la politique sociale du gouvernement et la privatisation de la pétrochimie. C'est la plus importante journée de protestation qu'a connue la capitale mexicaine depuis un an. Les manifestants réclamaient notamment des emplois, des hausses de salaire et des prêts pour le logement.

La manifestation initiale, qui a fourni le gros des troupes, était organisée par l'opposition de centre-gauche. Elle protestait contre la privatisation d'une grande partie de la pétrochimie du groupe d'Etat Pemex, à l'occasion du 58e anniversaire de la nationalisation du pétrole, en 1938, par le président Lazaro Cardenas. Selon l'opposition, la vente de la pétrochimie, annoncée au début de l'année par le gouvernement mais attendue depuis 1992, serait le prélude à une privatisation de toutes les activités du groupe, y compris l'extraction et le raffinage du brut.

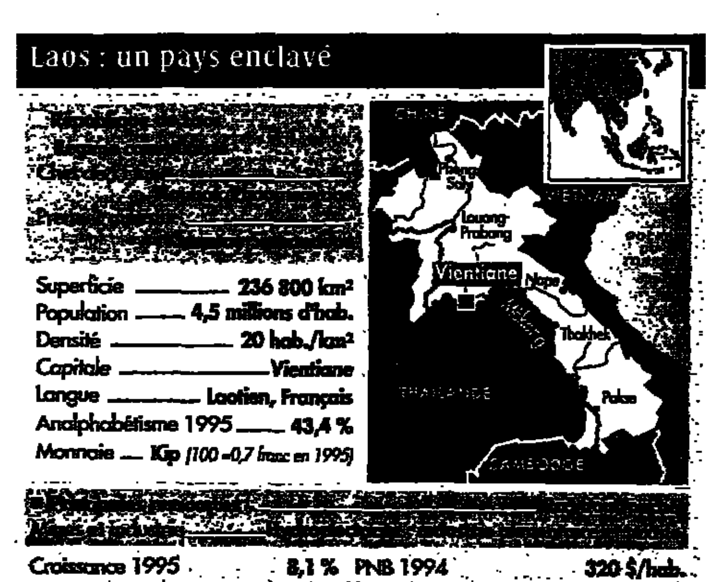
Le Laos s'intègre lentement aux économies asiatiques

Le VIe congrès du Parti communiste ne promet pas d'ouverture politique

VIENTIANE
de notre envoyé spécial

Dix ans après la réouverture du Laos au reste du monde, l'animation croissante des bourgs de la vallée du Mékong illustre la revitalisation d'un pays toujours peu peuplé, enclavé et pauvre. Le Laos des monts et des vallées, des plaines et des plateaux, où il faut souvent des heures de marche pour rejoindre un village par un sentier de montagne, ne sera pas gagné de sitôt par la fébrilité envahissante des grands centres de l'Asie du Sud-Est. La moitié seulement d'une population estimée à 4,5 millions d'habitants y vit toujours du troc. La vie, cependant, s'y améliore au fil des années.

Voilà un peu plus de vingt ans, 300 000 Laotiens, soit 10 % de la population de l'époque, dont une bonne partie de l'élite, avaient fui la prise du pouvoir par le Parti révolutionnaire populaire lao (PRPL), officiellement fondé en 1955 et dont le VIe congrès s'est ouvert, lundi 18 mars, à Vientiane. Cette émigration avait laissé le pays exsangue. En dépit d'une méfiance encore sensible de part et d'autre, notamment parce que les communistes n'envisagent toujours pas de déléguer la moindre parcelle d'un pouvoir qu'ils monopolisent depuis 1975, certains de ces Laotiens d'outre-mer reviennent dans leur pays, offrant un précieux savoir-faire acquis dans des sociétés occidentales.



UNE CROISSANCE DE 7 %

Parallèlement, les investissements étrangers viennent de franchir la barre du milliard de dollars, ce qui reste fort modeste mais ne tient pas encore compte, pour l'essentiel, d'investissements à venir dans l'hydroélectricité, dont le Laos est considéré comme le réservoir régional le mieux nanti. Depuis l'adoption, en 1986, d'un *« nouveau mécanisme économique »*, autrement dit le glissement vers une économie de marché, le taux de croissance s'est situé entre 6 % et 7 % d'une année sur l'autre. En 1995, il aurait même été, selon les statistiques officielles, de 8,1 %. Le FMI estime cependant qu'il a tourné autour de 7 %, notamment en raison de graves inondations qui ont provoqué un déficit alimentaire évalué à 200 000 tonnes de riz.

Quoi qu'il en soit, le Laos fait mieux que vivoter, même si l'animation de la vallée du Mékong et de certains de ses affluents n'affecte guère l'économie de subsistance de nombreuses minorités ethniques, lesquelles forment la moitié de la population. Si le tiers des recettes budgétaires reste assuré par une aide étrangère, dont l'Etat aura donc besoin pendant encore quelques années, la reconstruction d'un pays dont plusieurs pans ont été dévastés par les bombardements américains au tournant des années 70 s'ébauche : réanimation du commerce, réfection de tronçons routiers et même de pistes autrefois impraticables en saison des pluies.

L'envers de la médaille existe. En dépit d'une interdiction décrétée en 1989, la déforestation continue notamment dans le centre et le Sud. L'emprise économique de la Thaïlande sur la vallée du Mékong continue de se renforcer. En outre, alors que de nombreux champs et rizières sont encore truffés de mines, l'Etat n'a pas les moyens d'assurer la couverture – santé et éducation – de milliers de villages perdus dans les montagnes. Même si un pont proche de Vientiane, financé par l'Australie, relie depuis avril 1994 – et pour la première fois – les berges thaïlandaise et laotienne du Mékong, le pays commence à peine à tirer réellement profit de sa vocation naturelle au transit entre la Chine méridionale, le Vietnam et la Thaïlande, trois pôles de développement qui l'entourent.

Le VIe congrès du PRPL ne devrait guère modifier ce tableau. Le parti, dont l'autorité ne semble pas battue en brèche, a bien l'intention de continuer de gérer, seul, les réformes économiques amorcées à la fin des années 80, quand Vietnamiens et Soviétiques sont partis.

ADHÉSION À L'ASEAN EN VUE

Des sept membres du bureau politique de 1982, il n'en reste plus que deux en vie : Nouhak Phoumsavanh, 80 ans, chef de l'Etat, et le général Khamtay Siphandone, 72 ans, premier ministre et président du PRPL. Jusqu'alors, les changements à la direction du parti, l'un des plus secrets d'Asie, n'ont été le fait que de décès ou de semi-retraites pour cause de maladie. Rien ne semble préfigurer que cette règle soit modifiée dans les années à venir, même lorsque l'on qualifie Khamphoui Keobualapha, vice-premier ministre en charge du développement, d'*« étoile montante »* face au général Choummaly Sayasone, ministre de la défense au profil plus « révolutionnaire », donc plus conservateur.

Les derniers héritiers du Pathet Lao, le front qui avait géré les guerres contre les Français et les Américains, vont donc continuer de s'adapter à l'air du temps en gérant prudemment une ouverture qui se réalise sans emphase. Et, tout aussi prudemment, les Laotiens suivent un mouvement qui pourrait être marqué, dès l'an prochain, par l'adhésion de leur pays à l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (Asean). Sans tambours ni trompettes.

Jean-Claude Pomonti

Emeute sanglante en Irian Jaya après la mort en prison d'un indépendantiste mélanésien

DJAKARTA. Cinq personnes ont été tuées – un militaire et quatre civils selon l'agence indonésienne de presse Antara – lors d'une émeute, lundi 18 mars, près de l'aéroport de Jayapura, capitale de la province d'Irian Jaya, en Papouasie indonésienne. Des étudiants mélanésiens s'étaient rassemblés pour accueillir la dépouille mortelle de Thomas Wapai Wainggai, condamné à vingt ans d'emprisonnement en 1988 pour avoir proclamé une Mélanésie indépendante, et mort le 12 mars dans une prison de Djakarta *« des suites de problèmes cardiaques »*. Les étudiants, qui voulaient transporter sa dépouille à l'université, se sont heurtés aux forces de l'ordre. Ils ont incendié des voitures, des bâtiments et un marché. La semaine précédente, d'autres émeutes sanglantes s'étaient produites dans deux villes minières de l'Irian Jaya, et trois personnes avaient été tuées dans les rangs papous (*Le Monde* du 14 mars). L'Irian Jaya possède d'importantes mines de cuivre et un gisement d'or considéré comme le plus important du monde, exploité depuis trente ans par un consortium anglo-américain. – *(Reuter.)*

L'Europe renforce sa législation anti-hormones

BRUXELLES. Par quatorze voix contre une, celle de la Grande-Bretagne, les ministres de l'agriculture de l'Union européenne (UE) ont adopté, lundi 18 mars à Bruxelles, trois règlements qui renforcent leur législation anti-hormones. L'interdiction d'utiliser celles-ci dans la production de viandes est élargie à des substances de synthèse (les *« bêta-agonistes »*) que ne couvrait pas jusqu'ici la directive européenne. En outre, il a été décidé de renforcer les contrôles, tant au niveau des exploitations qu'à celui des abattoirs, mais aussi de durcir les sanctions frappant les éleveurs surpris à frauder. Dans le cadre de la procédure engagée par les Etats-Unis contre l'UE auprès de l'Organisation mondiale du commerce, des consultations doivent débuter le 27 mars à Genève. Si elles n'aboutissent pas à un compromis, elles seront suivies par la constitution d'un tribunal d'arbitrage qui devra juger si l'UE est en droit, aux yeux de la réglementation internationale, d'interdire l'importation de viandes aux hormones. – *(AFP.)*

EUROPE

■ **RUSSIE-CHINE : le président Boris Eltsine** devrait se rendre en Chine du 24 au 26 avril, ont indiqué, lundi 18 mars, des sources diplomatiques moscovites citées par l'agence Itar-Tass. Cette visite, reportée fin 1995 en raison des ennuis de santé de M. Eltsine, devrait permettre la signature d'une *« déclaration »* sur les grandes questions internationales et la situation dans la région Asie-Pacifique. – *(AFP.)*

■ **POLOGNE : les chantiers navals de Gdansk,** berceau du syndicat Solidarité, sont au bord de la faillite après le rejet par la banque Handlowy, leur principal créancier, d'un projet de restructuration des dettes, a indiqué, lundi 18 mars, la direction des chantiers. Les chantiers, qui emploient 7 200 personnes, ont enregistré 35 millions de dollars de pertes en 1995 contre 50 millions en 1994. – *(AFP.)*

■ **BULGARIE : le petit-fils de l'ex-dictateur communiste** Todor Jivkov, Todor Slavkov, vingt-cinq ans, soupçonné de viol, a été assigné à résidence surveillée, lundi 18 mars, après avoir passé treize mois en détention. Le procès contre M. Slavkov, qui devait s'ouvrir lundi, a été reporté au 16 avril en raison de l'absence de deux autres accusés. – *(AFP.)*

■ **SLOVÉNIE : les journalistes de la télévision** et de la radio publiques sont en grève depuis lundi 18 mars après le refus de la direction de leur accorder une augmentation de 10 %. Le salaire moyen d'un journaliste de la télévision slovène équivaut environ à 3 000 francs. – *(AP.)*

■ **VATICAN : 3,5 millions de dollars ont été versés en 1995** par le Conseil *Cor unum* à des pays frappés par des calamités naturelles ou des guerres civiles. Le Conseil *Cor unum* est chargé de coordonner l'activité d'assistance de l'Eglise catholique et la fondation Jean Paul II pour le Sahel. Ces pays aidés par le Vatican vont du Bangladesh à la Russie, en passant par l'Irak, le Liban, le Pakistan, etc. – *(AFP.)*

PROCHE-ORIENT

■ **IRAK : les Nations unies ont annoncé,** lundi 18 mars, que les pourparlers dits *« pétrole contre nourriture »*, qui se sont achevés sans succès le 18 mars, devraient reprendre avec l'Irak le 8 avril. Ces discussions ont pour objectif de permettre l'exportation d'une partie du pétrole irakien pour acheter des produits de première nécessité. Par ailleurs, l'ONU a annoncé lundi que, le 15 mars, l'Irak a refusé à ses inspecteurs l'accès à des sites de missiles. – *(AFP.)*

■ **QATAR : le ministère des affaires étrangères a accepté,** dimanche 17 mars, la nomination du Saoudien Jamil El Houjailan comme secrétaire général du Conseil de coopération du Golfe (CCG) qui regroupe, outre ces deux pays, Bahreïn, les Emirats arabes unis, Koweït et Oman. Hostile à la désignation d'un Saoudien, le Qatar s'était retrouvé isolé au sein du CCG lors du choix du nouveau secrétaire général, en décembre 1995. – *(AFP.)*

AFRIQUE

■ **ZIMBABWE : Robert Mugabe a été proclamé vainqueur,** mardi 19 mars, de l'élection présidentielle avec 92,7 % des voix. Il était le seul candidat en lice, ses deux rivaux s'étant désistés au dernier moment. La commission électorale a déclaré que Robert Mugabe, soixante-douze ans, à la tête du pays depuis seize ans, était réélu pour un nouveau mandat de six ans. – *(Reuter.)*

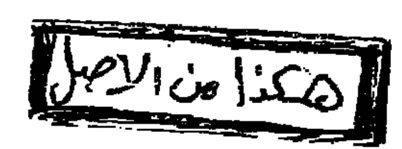
■ **MAROC : le ministre français** chargé des anciens combattants et victimes de guerre, Pierre Pasquini, a entamé, lundi 18 mars, à Rabat, une visite de travail de trois jours, au cours de laquelle il signera un protocole d'accord de coopération avec le haut commissaire marocain aux anciens résistants, Mohamed Benjelloun. – *(AFP.)*

ÉCONOMIE

■ **UNION EUROPÉENNE :** *« Le traité de Maastricht laisse une certaine marge d'interprétation des performances économiques »* des pays pour le passage à la monnaie unique, *« mais cette marge est limitée »*, vient de déclarer le président de la Bundesbank. Hans Tietmeyer a ainsi cité en exemple le critère sur la dette publique qui permet à un pays dont la dette *« diminue suffisamment et se rapproche de la valeur de référence à un rythme satisfaisant »* de rejoindre la monnaie unique. – *(AFP.)*

■ **SUÈDE : le produit intérieur brut a augmenté de 3 %** en 1995, au lieu des 3,5 % attendus (3,4 % en 1994), selon l'Office national des statistiques, par suite d'une chute brutale au dernier trimestre 1995 (à 1,6 %). Pour 1996, la croissance devrait être inférieure aux prévisions officielles (2,7 %). – *(AFP.)*

■ **ONU : la France est, à ce jour,** le seul membre permanent du Conseil de sécurité des Nations unies à avoir payé sa contribution pour 1996 (69,7 millions de dollars, soit 349 millions de francs) au budget régulier de l'Organisation, a indiqué lundi 18 mars un porte-parole de l'ONU avant de préciser que, par ailleurs, l'ONU devait 216 millions de dollars à Paris au titre d'avances faites pour les opérations de maintien de la paix. L'annonce du versement de la contribution française a été faite quelques jours avant une visite officielle en France du secrétaire général de l'ONU, Boutros Boutros-Ghali. – *(AFP.)*



Deux anciens ministres rwandais en exil vont créer un nouveau parti d'opposition

Parallèlement, le sommet des pays de la région des Grands Lacs s'est achevé sans résultat notable

Premier ministre et ministre de l'intérieur, pendant un an, au sein du gouvernement d'union nationale mis en place à Kigali, le 19 juillet 1994, après la victoire du Front patriotique rwandais (FPR), Faustin Twagiramungu et Seth Sendashonga, tous deux hutus, *ont décidé de créer un parti politique d'opposition qui militera pour une nouvelle Constitution et le partage du pouvoir entre la majorité hutue et la minorité tutsie.*

L'ANCIEN premier ministre rwandais, Faustin Twagiramungu, et l'ex-ministre de l'intérieur Seth Sendashongha, dissident du Front patriotique rwandais (FPR) *au pouvoir à Kigali*, vont créer un nouveau parti d'opposition. Cette formation, dont le nom provisoire est *Forces politiques* unies (FPU), sera lancée officiellement le 26 mars à Bruxelles, a annoncé, lundi, M. Twagiramungu.

Le FPU militera notamment pour une nouvelle Constitution qui garantisse un partage du pouvoir entre la majorité hutue et la minorité tutsie, sur la base des accords d'Arusha en Tanzanie, signés en août 1993. *« Les détenteurs du pouvoir à Kigali doivent se conduire en hommes d'Etat et non en conquérants militaires »*, a déclaré M. Twagiramungu, déplorant que *« de nombreux dirigeants du FPR, souvent nés en Ouganda ou au Burundi, pensent qu'ils peuvent gouverner le Rwanda en éliminant leurs opposants. Une réconciliation nationale est possible, mais il faut dire que Hutus et Tutsis peuvent vivre ensemble et que le pouvoir doit être partagé,* a estimé l'ancien premier ministre. *Aussi longtemps que le pouvoir restera entre les mains des militaires tutsis du FPR, les réfugiés hutus ne pourront pas rentrer au Rwanda »*.

Hutu modéré, membre du Mouvement démocratique républicain (MDR), M. Twagiramungu a été écarté du pouvoir, en août 1995, après un différend avec l'homme fort du régime, le général Paul Kagamé, vice-président et ministre de la défense. M. Twagiramungu, qui réside depuis lors en Belgique, entend s'allier, au sein du FPU, avec l'ancien ministre de l'intérieur, Seth Sendashonga, hutu comme lui et membre dissident du FPR, majoritairement tutsi.

Réfugié à Nairobi au Kenya, M. Sendashonga, qui devait arriver, mardi, à Bruxelles, avait été limogé du gouvernement après avoir stigmatisé le comportement de l'Armée patriotique rwandaise (APR), issue du FPR. L'ancien ministre, qui a fait l'objet d'une tentative d'assassinat à Nairobi, a appelé la communauté internationale à reconnaître le massacre de Hutus par l'APR, qualifié de *« second génocide »*.

Quelque deux millions de Hutus sont toujours réfugiés dans les pays voisins du Rwanda et la situation menace la stabilité de l'ensemble de la région des Grands Lacs. Selon M. Twagiramungu, *« un débat national entre Rwandais de l'intérieur et de l'extérieur, doublé d'une concertation au niveau international, est indispensable »* pour sortir de cette impasse.

VIDÉO POUR LES RÉFUGIÉS

Le problème des réfugiés rwandais a été au centre des discussions du sommet des pays de *la région des Grands Lacs* convoqué, samedi, à Tunis, à l'initiative de l'ancien président américain, Jimmy Carter. La réunion s'est achevée, lundi, sans qu'aucune décision d'importance ait été arrêtée. La seule initiative des chefs d'Etat des cinq pays de la région – Zaïre, Ouganda, Tanzanie, Rwanda et Burundi – aura été d'enregistrer une cassette vidéo destinée à être diffusée dans les camps de réfugiés pour inciter ceux-ci à rentrer chez eux.

Sans résultat concret à présenter, au terme de trois jours d'entretiens, M. Carter a souligné, *lundi, à Tunis*, l'engagement personnel et moral des chefs d'Etat réunis. Il a présenté la déclaration finale du sommet, qui répète, dans ses grandes lignes, celle du précédent sommet organisé, en novembre 1995, au Caire. Aucun progrès notable n'a été enregistré depuis lors. Le prochain sommet est d'ores et déjà prévu, en mai, à Atlanta, aux Etats-Unis, siège du Centre Carter et de la chaîne de télévision câblée *CNN*, où l'ancien président américain – dont l'initiative est soutenue par le département d'Etat – envisagerait de monter un « coup » médiatique. – *(AFP, Reuter.)*

Après l'élection présidentielle, la rébellion sierra-léonaise annonce un cessez-le feu

La trêve, signée pour deux mois, reste fragile

QUELQUES HEURES avant que les habitants de Freetown ne fêtent dans les rues l'élection d'Ahmed Tejan Kabbah à la présidence de la République, le gouvernement militaire – qui doit s'effacer devant M. Kabbah – annonçait, dimanche 17 mars, la conclusion d'un cessez-le-feu avec la rébellion du Front révolutionnaire uni (RUF).

Ce cessez-le-feu, d'une durée de *deux mois, a été proposé par le* RUF, qui a aussi suggéré une rencontre entre le chef de la junte au pouvoir, le général Julius Maada Bio, et son dirigeant, l'ancien caporal Foday Sankoh. *Le RUF avait* décrété un cessez-le-feu unilatéral dans les semaines qui ont précédé le premier tour du scrutin présidentiel et les élections législatives, les 26 et 27 février. Mais la rébellion avait repris les armes et vainement tenté de troubler le déroulement des opérations de vote, s'en prenant aux électeurs. Plusieurs personnes avaient eu les mains tranchées *à coups de machette*.

Lors d'une première rencontre avec des représentants de la junte, organisée à Abidjan en même temps que le premier tour, le RUF avait rejeté l'idée d'un arrêt des combats et annoncé qu'il ne reconnaîtrait pas les nouvelles autorités civiles. Or le gouvernement militaire a annoncé qu'il procéderait, comme promis, *à la remise du* pouvoir aux civils dans les deux semaines après la proclamation des résultats. *Si rencontre entre le* général Bio et le caporal Sankoh il doit y avoir, elle aura lieu avant la fin de mars. L'incertitude est totale, puisque la rébellion, dont les buts politiques sont toujours restés très flous, a annoncé qu'elle rouvrirait les hostilités si un gouvernement civil arrivait au pouvoir.

La tâche de M. Kabbah sera donc extrêmement compliquée. Pour le moment, le nouveau président dispose de quelques atouts. Son élection par plus de 60 % des 1 022 754 votants a été reconnue par son adversaire, John Karefa-Smart, qui avait pourtant demandé et obtenu l'annulation de 70 000 suffrages exprimés dans des conditions douteuses. Le nouveau chef de l'Etat est issu du Parti du peule de Sierra Leone (SLPP), formation née sous la colonisation britannique, et qui *fit office d'opposition aux régimes* de Siaka Stevens et de Joseph Momoh jusqu'à ce que ce dernier instaure le multipartisme, après les élections de 1977. Il devient le premier président musulman de l'histoire du pays, rompant avec la traditionnelle domination créole, celle des descendants de nègres marrons déportés de la Jamaïque ou d'esclaves libérés par la marine royale anglaise au XIXe siècle, sur la vie politique.

UN PAYS RUINÉ

Comme ses concurrents, *M. Kabbah a promis le retour* à la paix et à la prospérité. Mais la loyauté de l'armée, qui avait pris le pouvoir en 1992 pour mettre fin à la guerre civile, reste incertaine. Les militaires, mal payés et mal encadrés, se confondent souvent avec les rebelles, et la population ne leur fait plus du tout confiance. En outre, les mercenaires sud-africains *de la société* Executive Outcome pourraient demander leur dû aux nouvelles autorités.

En face, l'attitude du RUF, dont les contours et les structures restent très mal connus, soulève autant d'interrogations. La ruine de l'économie – qui s'appuyait essentiellement sur l'exploitation minière (titane, bauxite, diamants) et le tourisme – est totale. Mais divers trafics, dont celui des diamants, continuent de susciter d'importants flux d'argent qu'un retour à la paix pourrait tarir. – *(AFP, AP, Reuter.)*

Les partenaires de l'Afrique du Sud critiquent sa diplomatie

JOHANNESBURG
correspondance

Proposition de rencontre avec les dirigeants du Hamas palestinien, entrevue avec un représentant de l'ex-FIS algérien qui succède à une rencontre avec le dirigeant noir musulman américain Louis Farrakhan : les récentes initiatives du président Nelson Mandela trahissent la maladresse et la confusion de la diplomatie sud-africaine.

Au lendemain du dernier attentat-suicide en Israël, le chef de l'Etat s'est déclaré prêt à recevoir des représentants du Hamas, à l'occasion de leur éventuelle visite en Afrique du Sud, en avril, à l'invitation d'une association islamiste. Cette déclaration, bien qu'accompagnée d'une condamnation ferme des attentats, a provoqué une vague de protestations outragées des responsables de l'importante communauté juive et des partis politiques d'opposition. Réactions d'autant plus vives que la déclaration de M. Mandela fait suite à sa récente rencontre avec l'une des figures de l'ex-Front islamique du salut (FIS), Anouar Haddam, quelques jours seulement après une vague d'attentats meurtriers en Algérie.

IMAGE DE RÉCONCILIATEUR

Cette attitude de la main tendue à tous les interlocuteurs, même au plus mauvais moment, s'explique en partie par la gestion très personnelle de la politique étrangère par le chef de l'Etat. *« Ma ligne de conduite est de recevoir quiconque demande à me voir, que je partage ou non ses idées »*, a expliqué M. Mandela. Une des lignes directrices de la diplomatie de l'après-apartheid est pourtant la défense des droits de l'homme et de la démocratie. Mais M. Mandela, misant sur son image de réconciliateur, semble convaincu des vertus du dialogue, même avec une organisation terroriste, quelles que soient les circonstances. *« Le président Mandela est une personnalité très forte et une figure sur la scène internationale. Il est très sollicité. Tout le monde veut avoir affaire à lui. C'est ce qui explique son rôle prépondérant dans la politique étrangère sud-africaine »*, affirme Greg Mills, directeur des études à l'Institut sud-africain des relations internationales.

Ce rôle nuit parfois à la cohérence de la diplomatie sud-africaine et place cette dernière dans des positions difficiles. Comme dans le cas de la rencontre de M. Mandela avec M. Haddam. Le gouvernement algérien l'a qualifié d'ingérence dans ses affaires intérieures et a menacé de rappeler son ambassadeur en Afrique du Sud. Le vice-ministre des affaires étrangères, Aziz Bahad, a dû se rendre à Alger pour dissiper le *« malentendu »*.

Mais les contradictions de la politique étrangère sud-africaine ont une cause plus profonde que l'implication de M. Mandela. Elle reflète la difficulté de la « nouvelle Afrique du Sud » à se positionner sur une scène régionale et internationale où l'on attend beaucoup d'elle, en raison de son poids économique et de la personnalité de son président. Face à cette responsabilité, ce pays a du mal à définir des priorités. La République sud-africaine affiche la volonté d'assumer le rôle de chef de file régional auquel sa puissance économique la prédispose (*Le Monde* du 27 janvier) tout en gardant comme priorité la résolution de ses problèmes intérieurs.

Pretoria a adopté la même attitude à l'égard des pays industrialisés. M. Mandela cherche à attirer leurs investisseurs pour financer son programme de reconstruction. Les récentes visites du chancelier allemand Kohl et du vice-président américain, Al Gore, s'inscrivent dans ce cadre. Mais, quitte à déplaire aux grandes puissances, le chef de l'Etat souhaite en même temps rester fidèle aux amitiés nouées entre son parti, l'ANC, et certaines nations au temps de la lutte contre l'apartheid.

FIDEL CASTRO INVITÉ

C'est sur ce fondement que M. Mandela a récemment annoncé son intention d'inviter en Afrique du Sud Fidel Castro, le président cubain, et le colonel Mouammar Kadhafi, le Guide de la révolution libyenne. *« Ce sont des amis qui étaient avec nous quand nous étions seuls. Les ennemis des pays occidentaux ne sont pas mes ennemis,* a-t-il affirmé. *Et je ne suis pas prêt à me faire dicter ma conduite par qui que ce soit. »*

Les Etats-Unis ont fait connaître leur mécontentement, mais ne souhaitent pas aggraver leurs relations avec l'Afrique du Sud, déjà refroidies par la rencontre de M. Mandela avec M. Farrakhan. L'opposition s'est indignée de voir l'ANC faire passer sa dette morale avant les intérêts du pays. Elle reproche aussi au parti de M. Mandela l'établissement de relations avec Taïwan – au grand mécontentement de Pékin –, qui, selon le Parti national de Frederik De Klerk, s'expliquerait avant tout par la contribution de la Chine nationaliste à la campagne de l'ANC, en avril 1994.

« Ce genre de comportement n'est pas sérieux de la part d'un pays qui aspire à une position majeure sur la scène internationale », déplore Jean-Jacques Cornish, spécialiste des questions diplomatiques au quotidien *The Star*. Mais, pour M. Mills, il s'agit plutôt des soubresauts d'une mutation : *« La nouvelle Afrique du Sud n'a pas encore clairement défini où sont ses intérêts. C'est normal. Il lui faudra du temps pour trouver sa place sur la scène internationale. »*

Frédéric Chambon

Un double attentat à la bombe a fait six morts et vingt-six blessés en Kabylie

DEUX JOURS à peine après la fin du congrès du Front des forces *socialistes (FFS) qui s'est réuni*, du 13 au 16 mars, au Club des pins, près d'Alger, en présence de son président Hocine Aït Ahmed, et qui a donné un zeste d'animation à une vie politique au point mort, la Kabylie fait de nouveau la « une » de la presse locale. Six personnes ont été tuées et vingt et une autres blessées, lundi, dans *l'explosion d'une voiture piégée*, près du commissariat central de Tizi-Ouzou, à une centaine de kilomètres de la capitale.

Malgré le silence des services de sécurité sur les circonstances de l'attentat, des habitants ont confirmé à l'AFP que l'explosion avait eu lieu, en début d'après-midi, à l'entrée ouest de la capitale berbère, aux abords immédiats du commissariat central, qui a été endommagé. Le bâtiment, de construction récente, est situé non loin de la gare routière, zone extrêmement fréquentée. Un autocar qui circulait à proximité a été touché, selon des témoins.

Peu après l'attentat, Mostéfa Benmansour, *ministre* de l'intérieur, s'est rendu sur les lieux, confirmant par la rapidité de ce déplacement que l'explosion avait bien visé le siège de la police de Tizi-Ouzou. Le même jour, cinq enfants ont été blessés par l'explosion d'une bombe, apparemment de faible puissance, dans le petit village montagnard de Zeboudj Kara, à une quinzaine de kilomètres de Tizi-Ouzou.

D'autre part, Robert Pelletreau, secrétaire d'Etat adjoint américain pour les affaires du Proche-Orient, a entamé, lundi, une visite de quarante-huit heures *en Algérie*, qui constitue, selon l'agence officielle APS, une *« normalisation à haut niveau »* et devrait permettre de dissiper la *« tiédeur »* des relations entre Alger et Washington. M. Pelletreau est porteur d'un message du président Bill Clinton à son homolgue algérien, Liamine Zeroual. – *(AFP.)*

PARLEMENT Les projets visant à limiter l'emprise de la grande distribution se succèdent au Parlement. Après avoir été adopté par l'Assemblée nationale le 7 mars, le gel des ouvertures de magasins à grande surface doit être examiné mercredi 20 mars par le Sénat. Le même jour, l'Assemblée se saisira du projet de loi sur la concurrence, qui met en cause certaines pratiques des distributeurs. ● ISOLÉS face à un pouvoir qui privilégie le petit commerce, les agriculteurs et la petite industrie, les grands groupes de distribution trouvent d'autant moins de relais parlementaires que la loi de 1995 interdit le financement des campagnes électorales par les entreprises. ● L'URBANISME COMMERCIAL, qui doit faire l'objet d'un prochain projet de loi, est surveillé de près par le gouvernement, qui a introduit un recours devant le Conseil d'Etat contre une décision de la commission nationale.

La grande distribution est désarmée face à l'hostilité du pouvoir

A la veille de l'examen de textes importants, les grands groupes commerciaux découvrent qu'ils n'ont plus de relais à l'Assemblée nationale, où la majorité emboîte le pas au gouvernement pour durcir les règles de la concurrence et soutenir les petits commerçants

LA GRANDE DISTRIBUTION s'apprête à passer de riches mais périlleuses heures parlementaires. La très attendue réforme du droit de la concurrence, révisant l'ordonnance de 1986, doit être examinée mercredi 20 mars par l'Assemblée nationale. Ce projet de loi, pierre de touche d'une politique gouvernementale en faveur des PME, des « petits » commerçants ou industriels, n'est qu'un premier volet. D'ici une quinzaine de jours, un texte plus restrictif en matière d'urbanisme commercial doit être présenté au conseil des ministres.

Tandis que la CGPME (Confédération générale des petites et moyennes entreprises) se félicite – *« concurrence et urbanisme commercial sont les deux mâchoires d'une même tenaille »*, explique, ravi, son secrétaire général, Dominique Barbey –, la grande distribution prend conscience, effarée, de l'ampleur de sa disgrâce. *« Que faire ? Le mercredi, Alain Juppé me reçoit à Matignon au titre des "entreprises citoyennes". Deux jours plus tard, le vendredi, il me traite de prédateur »*, confie un grand des « hypers ». Quant au président de la République, le 7 mars, dans le Doubs, il a franchi un cran supplémentaire. *« Le développement des grandes surfaces est une erreur sur le plan de l'emploi, de la qualité de vie et de l'aménagement du territoire. C'est un phénomène qui va s'enrayer. Ce n'est pas une forme moderne de distribution »*, a-t-il déclaré devant de jeunes apprentis.

LA GAUCHE DISCRÈTE

Le temps n'est plus où M. Chirac, premier ministre, libéralisait les relations commerciales par la voie de la fameuse ordonnance de 1986. La pression du « terrain » est énorme. Résultat, à l'Assemblée, les représentants de la majorité rivalisent de zèle contre les grandes surfaces. Sur le thème de la défense des petits, les groupes de travail s'activent. Il y a d'abord l'Amicale parlementaire PME, aujourd'hui présidée par Henri Cuq (RPR, Yvelines). C'est devant cette association, alors animée par Jacques Godfrain, que M. Chirac avait annoncé, en septembre 1993, sa détermination à combattre les pratiques de la grande distribution.

Il y a, aussi, le groupe d'études PME, animé par Jean-Paul Charié (RPR, Loiret), rapporteur de la commission de la production et des échanges pour le projet de loi sur la concurrence. Il y a, enfin, Audace pour l'emploi et ses quarante « députés-patrons », qui, sous la houlette d'Hervé Novelli (UDF-PR, Indre-et-Loire), éminence grise d'Alain Madelin, abandonne son ultralibéralisme lorsqu'il s'agit de faire entendre la voix des petits.

L'opposition, elle, est plutôt absente du débat. Affaire de sociologie politique et de géographie urbaine, sans doute : les banlieues, les périphéries de grandes agglomérations, lieux d'implantation privilégiés des hypermarchés, sont souvent dirigées par la gauche, et les activités de distribution sont importantes pour les maires. Au surplus, le sujet est « sensible » : l'affaire Destrade, du nom de l'ancien député socialiste des Pyrénées-Atlantiques impliqué dans des financements occultes par des grandes surfaces, a laissé des traces.

La grande distribution est en effet victime, aussi, de ces pratiques. Comme l'explique un parlementaire, quiconque monterait au créneau pour la défendre se verrait désormais soupçonné d'avoir été payé par les hypers. Dès lors, c'est le désert. *« Les ponts sont coupés. Sans doute est-on allé trop loin »*, reconnaît François-Michel Gonnot, président (UDF-PR) de la commission de la production et des échanges, qui aurait souhaité l'existence d'un système de lobbying plus équilibré, « à l'américaine ».

DÉÇUS PAR FRANÇOIS PINAULT

Pour les distributeurs, le coup est rude, car ils n'ont pas pris immédiatement au sérieux le changement de ton. *« Pendant de très nombreuses années, la grande distribution a été choyée par les pouvoirs publics. Depuis Pompidou et la circulaire Fontanet, elle était considérée comme un vecteur de lutte contre l'inflation et elle incarnait une certaine modernité. Elle avait le sentiment de bien vivre, d'être parfaitement insérée dans l'environnement national. La profession n'a pas vu les nuages s'accumuler »*, confirme Jérôme Bédier, le président de la Fédération des entreprises de commerce et de distribution (FCD). Tout comme la CGPME, il situe les prémices d'un revirement à deux ou trois ans, c'est-à-dire au lendemain du référendum sur le traité de Maastricht, de la colère des marins-pêcheurs, des négociations du GATT.

La FCD peine à jouer son rôle de lobby. Alors que la Fnsea, pour les agriculteurs, mais aussi l'UNCA pour les artisans et la Cgpme pour les petits patrons – deux organisations rivales – étaient prêtes, dès l'automne, à faire taire leurs divergences, la grande distribution a eu du mal à mettre [illegible] appropriée. D'abord, parce que la FCD est jeune – sa création date de juin 1995 – et parce qu'elle n'a pas eu le temps de constituer des contre-relais suffisants ; ensuite, parce qu'elle ne regroupe pas toute la profession. Les « indépendants », comme Leclerc et Intermarché, n'en sont pas membres.

Enfin, la grande distribution n'est pas homogène. Chacun a conservé sa mentalité de franc-tireur. D'aucuns espéraient que François Pinault se fasse l'écho auprès du président de la République des préoccupations de la profession. N'est-il pas lui-même distributeur ? Erreur ou grande naïveté : qu'il s'agisse de la Fnac ou du Printemps, son groupe travaille avant tout en centre-ville !

Les grandes surfaces ne peuvent compter que sur elles-mêmes. Pour Michel-Edouard Leclerc, qui déclare *« jouer l'après-législatives de 1998 »*, l'affaire est entendue : *« Nous ne pouvons faire passer aucune idée. Le Parlement est plus que jamais la chambre d'écho de tous les corporatismes. »* Il a vu M. Chirac, n'en a rien retiré et a décidé de prendre l'opinion à témoin. La FCD, qui s'est efforcée de jouer l'apaisement, a développé ses arguments, distribué des plaquettes, proposé une « table ronde », contacté des parlementaires, écouté les propos apaisants de Pierre Méhaignerie, le président (UDF-FD) de la commission des finances. Sans effet notable.

Un grand distributeur avait invité Philippe Mathot (RPR, Ardennes), membre d'Audace pour l'emploi, à se rendre compte sur le terrain de la politique sociale de son enseigne. L'élu s'est montré intéressé. Cela ne l'a pas empêché, lors du vote de la prolongation du gel des grandes surfaces, de défendre un amendement – non retenu – visant à... instaurer une taxe supplémentaire pour les distributeurs qui ne font pas d'efforts suffisants en matière sociale.

Caroline Monnot

La bataille de l'article 6

La « guerre de l'article 6 » – le dernier de l'avant-projet de loi sur la concurrence – aura-t-elle lieu, à l'Assemblée nationale, lors de l'examen du texte présenté par le gouvernement ? Des députés se proposaient de rétablir par voie d'amendement cet article, qui figurait dans le texte initial avant de disparaître du projet déposé à l'Assemblée. Il s'agissait de normaliser la concurrence entre entreprises publiques et entreprises privées en proscrivant des pratiques abusives telles que le recours à la fourniture gratuite de biens ou services sur des marchés ouverts à la concurrence ou l'utilisation d'informations ou d'activités sous monopole pour se diversifier dans des secteurs déréglementés.

Le Conseil d'Etat, saisi de l'avant-projet, avait recommandé l'extension de ces dispositions aux sociétés privées concessionnaires de service public comme, par exemple, les compagnies d'eau. Le gouvernement a préféré supprimer l'article.

La fin d'une manne

La grande distribution a longtemps été un pourvoyeur de fonds important pour les partis et les candidats. Désormais, comme toutes les entreprises et, plus généralement, les personnes morales (à l'exception des partis ou groupements politiques), les grandes surfaces ne peuvent plus financer les candidats. La loi du 19 janvier 1995 le proscrit formellement. Ce renforcement de la législation sur les financements politiques avait été souhaité par Philippe Séguin et mis en œuvre par le gouvernement d'Edouard Balladur après une série d'affaires politico-financières. Il n'interdit pas les dons individuels, plafonnés, cependant, à 30 000 francs.

Le maire de Saint-Denis demande une dérogation liée au Stade de France

SI LES SÉNATEURS ne s'y opposent pas, Saint-Denis échappera – au même titre que les villes nouvelles et les zones de redynamisation urbaine – au gel provisoire de l'implantation des grandes surfaces inscrit dans le projet de loi portant diverses dispositions d'ordre économique et financier examiné par le Sénat le 20 mars.

Patrick Braouezec (PC, refondateur), maire de la ville et député de Seine-Saint-Denis, avait délaissé, le 7 mars, le congrès de l'Association des maires ville et banlieue pour surveiller l'adoption par l'Assemblée d'un amendement visant à permettre, près du futur Stade de France, l'ouverture d'un magasin Décathlon de 10 000 mètres carrés. *« En règle générale, je suis plutôt opposé aux centres commerciaux, mais la diabolisation dont ils font l'objet risque de devenir excessive, tout comme l'a été leur développement anarchique aux portes de villes »*, explique M. Braouezec, qui précise avoir refusé toute ouverture de grande surface alimentaire en plus des deux supermarchés de la ville (Carrefour en centre-ville, Casino à la porte de Paris).

« Les grandes surfaces auraient dû être traitées de manière urbanistique, comme partie intégrante d'un développement local maîtrisé. C'est ce que nous négocions avec Décathlon, dont la ville souhaite qu'il participe à l'animation du futur quartier du Cornillon », continue le maire, qui a posé à la chaîne d'articles de sport des conditions draconiennes pour son installation aux portes du stade et pour un éventuel musée international du football, lui aussi en gestation. Les contraintes sont à la fois esthétiques (un immeuble sur trois étages, orné d'une façade digne de ce nom) et culturelles : le magasin sera conçu comme un centre d'animation, où les clients pourront tester le matériel sportif, afin de contribuer à faire des abords du stade un lieu de vie permanent.

« En banlieue, une grande surface spécialisée dans les loisirs, le sport ou l'habitat peut être attractive pour les commerces environnants, à condition de répondre à un besoin », estime le maire de Saint-Denis, soutenu dans sa démarche par deux députés RPR, Raoul Béteille (Seine-Saint-Denis) et Gilles Carrez (Val-de-Marne). Le coût de construction, pour Décathlon, de son magasin de Saint-Denis sera beaucoup plus élevé que celui des magasins standardisés posés à l'entrée des agglomérations. *« Si l'on avait mis en œuvre plus tôt une gestion intelligente des grandes surfaces, nous n'en arriverions pas à cette hostilité outrancière des élus »*, conclut M. Braouezec.

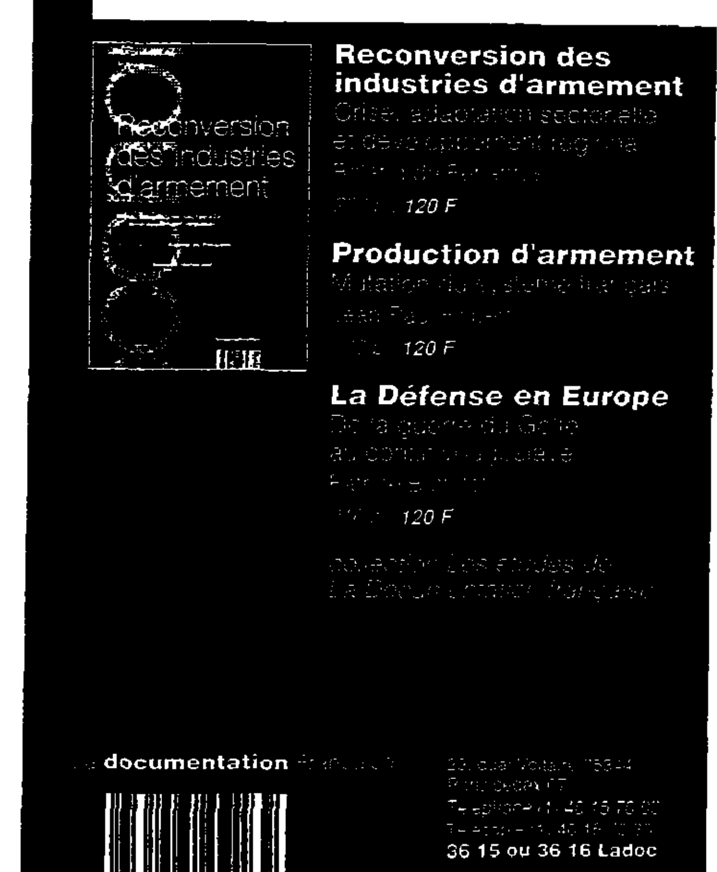
Pascale Sauvage

Limitation de la liberté commerciale

● **RUPTURE.** – Le projet de loi sur *« la loyauté et l'équilibre des relations commerciales »*, examiné mercredi 20 et jeudi 21 mars à l'Assemblée nationale, vise à rééquilibrer les rapports de forces entre producteurs et grande distribution. Ce texte constitue un revirement majeur dans le droit de la concurrence en ce qu'il limite la liberté commerciale instaurée par l'ordonnance de 1986.

● **SANCTIONS.** – Le texte prévoit des sanctions plus sévères pour la revente à perte. Le prix de revente ne pourra être inférieur au prix d'achat majoré du coût du transport. Pour les produits directement fabriqués ou transformés par les grandes surfaces (baguettes à 60 centimes par exemple), il crée la notion de *« prix abusivement bas »*. Le *« déréférencement abusif »*, c'est-à-dire le retrait brusque d'un rayon des produits d'un fournisseur, est également combattu. Il devra faire l'objet d'un préavis du distributeur. Le texte du gouvernement assouplit l'interdiction du refus de vente sans la supprimer formellement.

● **SURENCHÈRE.** – Le projet de loi a été durci davantage par les députés lors de son examen en commission de la production et des échanges, puis en commission des finances. Le gouvernement s'apprête à recadrer le débat.



M. Raffarin conteste en justice l'autorisation d'un hypermarché à Tours

Le ministre des PME applique la politique gouvernementale de maîtrise des grandes surfaces

POUR LA PREMIÈRE FOIS depuis que la décision ultime d'implantation d'une grande surface commerciale a été, en 1993, retirée au ministre de tutelle du commerce, le titulaire du poste, Jean-Pierre Raffarin, a fait usage de la faculté qu'il conserve de contester devant la justice une décision de la Commission nationale d'équipement commercial (CNEC). Il a déposé, lundi 18 mars, devant le Conseil d'Etat, un recours en annulation contre l'autorisation par la CNEC, le 19 décembre 1995, d'un centre commercial Casino de 16 100 m² à La Riche (Indre-et-Loire), dans la banlieue de Tours.

Le dossier de cette grande surface est exemplaire des affrontements qui opposent les commerçants et artisans, appuyés par leur ministre, qui applique la politique gouvernementale de protection des PME, à la grande distribution.

Casino s'est retrouvé propriétaire d'un hypermaché Rallye de 7 970 m², vétuste et peu rentable, à Chambray-lès-Tours, autre banlieue de Tours, et a déposé une demande de transfert-extension à La Riche. S'inscrivant dans une zone d'aménagement concerté (ZAC), le projet comporte un hypermarché Géant de 9 800 m², un magasin spécialisé dans l'équipement de la personne de 1 200 m², une galerie marchande de trente-cinq boutiques de 4 300 m², un centre auto de 300 m² et une station de distribution de carburants de 300 m².

Depuis 1991, le projet a rencontré la franche hostilité de la Chambre de commerce et d'industrie (CCI) de Tours, présidée par Michel Marchais, et de la Chambre des métiers, présidée par Jean-Denis Mercier. Les statistiques avancées par les opposants mettaient en parallèle l'augmentation de 96,5 % des surfaces de vente des hypermarchés et supermarchés du secteur entre 1985 et 1995 et la baisse de 11 points des dépenses dans le commerce de détail durant ce même laps de temps. Entre 1990 et 1994, 475 établissements ont fermé dans l'agglomération, soit une diminution de 10,8 %.

« AU PLUS PRÈS DU TERRAIN »

La commission départementale d'équipement commercial (CDEC) a suivi, le 16 octobre 1995, l'avis unanime de rejet formulé par les services de l'Etat et par les chambres consulaires ; elle a refusé son accord par six voix contre une, celle de la commune d'implantation. Saisie par le groupe Casino, la commission nationale a donné, elle, un avis favorable, estimant que le dossier était équilibré puisqu'il s'inscrit dans une ZAC et qu'il réalise un véritable transfert d'activité dans une banlieue plutôt défavorisée. Cette décision a suscité une vive émotion à Tours, où plusieurs centaines de professionnels se sont rassemblés, le 15 janvier, pour manifester leur opposition. A MM. Marchais et Mercier s'est joint le député du secteur, Hervé Novelli (UDF-PR), pour persuader le ministre des PME de s'opposer à l'autorisation de la CNEC. M. Raffarin s'est laissé d'autant plus vite convaincre qu'il estime que les décisions doivent être prises *« au plus près du terrain »*.

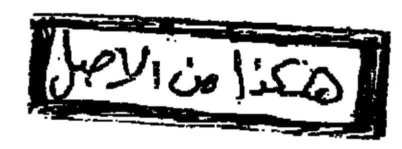
Dans son recours en Conseil d'Etat, M. Raffarin reprend l'argumentaire des organisations consulaires et démontre que l'autorisation accordée à Casino *« aboutit à créer sur l'agglomération de Tours (...) une densité en magasins de commerce de détail de grande surface excessive par rapport aux principes posés par la loi d'orientation du commerce et de l'artisanat »*, dite loi Royer.

Celle-ci stipule que *« les pouvoirs publics veillent à ce que l'essor du commerce et de l'artisanat permette l'expansion de toutes les formes d'entreprises, indépendantes, groupées ou intégrées, en évitant qu'une croissance désordonnée des formes nouvelles de distribution ne provoque l'écrasement de la petite entreprise et le gaspillage des équipements commerciaux »*.

DEMANDE D'ANNULATION

La densité en hypermarchés et supermarchés de la zone de chalandise serait portée par le projet Casino à 334,29 m² pour mille habitants alors que la moyenne nationale est de 241,5 m², soit un dépassement de 43,5 %. Le ministre note encore que le nouvel hypermarché n'accroîtrait, certes, la superficie de vente nette que de 2 130 m², mais que son chiffre d'affaires ferait plus que quadrupler celui de l'actuel Rallye. Il conclut donc : *« L'emprise de ce nouvel équipement, dans une agglomération déjà bien pourvue en grandes surfaces de distribution, ne peut que s'opérer au détriment du tissu commercial de la zone de chalandise. »* Il demande à la juridiction administrative d'annuler la décision de la CNEC, qu'il estime infondée.

Alain Faujas



Sept élections cantonales

DOUBS
Canton de Saint-Hippolyte (2e tour).
I., 3 472 ; V., 2 574 ; A., 25,86 % ; E., 2 496.
André Péquignot, div. d., m. de Bief, 1 324 (53,04 %)... ÉLU.
Michel Loichot, PS, m. de Saint-Hyppolyte, 1 172 (46,95 %).

[Après un ballottage inattendu, M. Péquignot emporte le second tour de cette élection destinée à pourvoir au remplacement de Roger Macabrey (app. RPR), décédé. Eliminé au premier tour, le candidat Front national n'avait donné aucune consigne de vote, tandis que le candidat du PCF avait appelé à voter pour M. Loichot.

10 mars 1996 : I., 3 474 ; V., 2 312 ; A., 33,44 % ; E., 2 238 ; André Péquignot, 1 083 (48,39 %) ; Michel Loichot, 960 (42,89 %) ; Léon Colino, FN, 117 (5,22 %) ; Jean-Luc Javaux, PC, 78 (3,48 %).]

HAUTE-GARONNE
Canton de Toulouse-XIV (1er tour).
I., 25 768 ; V., 11 305 ; A., 56,12 % ; E., 10 880.
Guy Leguevaques, PS, s., m. de Launaguet, 5 229 (48,06 %) ; Grégoire Carneiro, RPR, d., m. de Castelginest, 3 491 (32,08 %) ; Henri Balssa, FN, 1 039 (9,54 %) ; Adolphe Rubio, PC, 963 (8,85 %) ; Christian Dancale, div., 101 (0,92 %) ; Bernard Guégan, div., 57 (0,52 %)... BALLOTTAGE.

[Le décès de Claude Cornac (PS), sénateur, ne mettait pas en péril l'équilibre politique du conseil général, présidé par Pierre Izard (PS). Dans ce canton traditionnellement à gauche, M. Leguevaques, qui a succédé à M. Cornac au Sénat, améliore de plus de 11 points le score obtenu par celui-ci en 1992 et manque de peu son élection au premier tour. M. Rubio progresse aussi, ce qui permet au socialiste de compter sur une réserve de voix pour le second tour. A droite, M. Carneiro, député, accuse 1 738 voix de retard sur son concurrent.

22 mars 1992 : I., 23 531 ; V., 16 992 ; A., 27,78 % ; E., 16 201 ; Claude Cornac, PS, 5 949 (36,71 %) ; Grégoire Carneiro, RPR, 4 818 (29,73 %) ; Joseph Colzani, Verts, 2 116 (13,06 %) ; Hugues Sondag, FN, 1 957 (12,07 %) ; Jean-Pierre Barboni, PC, 1 191 (7,35 %) ; Christian Dancale, div., 170 (1,04 %).]

HÉRAULT
Canton de Béziers-IV (1er tour).
I., 22 746 ; V., 11 031 ; A., 51,50 % ; E., 10 749.
Claude Villeneuve, div. d., m. de Valras, 2 943 (27,37 %) ; André Gélis, UDF-PR, m. de Sérignan, 2 509 (23,34 %) ; Aimé Couquet, PC, 2 027 (18,85 %) ; Yves Untereiner, FN, 1 678 (15,61 %) ; Jean-Michel Duplaa, PS, 1 406 (13,08 %) ; Jean Riant, MDC, 103 (0,95 %) ; Robert Sanchez, PP, 83 (0,77 %)... BALLOTTAGE.

[Frappé par la loi sur le cumul des mandats, Raymond Couderc (UDF-PR) avait donné sa démission après son élection comme maire de Béziers. Lors de ce premier tour, M. Gélis, investi par la majorité pour lui succéder, est devancé par M. Villeneuve, en faveur duquel il s'est retiré et qui sera donc seul au second tour, aucun des autres candidats n'étant en mesure de se maintenir.

22 mars 1992 : I., 21 649 ; V., 14 298 ; A., 33,97 % ; E., 13 581 ; Raymond Couderc, UDF-PR, 4 702 (34,62 %) ; Yves Untereiner, FN, 2 593 (19,09 %) ; Aimé Couquet, PC, 2 438 (17,95 %) ; Roger Toulza, PS, 1 788 (13,17 %) ; Jean-Paul Coulouma, GE, 1 426 (10,50 %) ; Régine Barthélémy, Verts, 634 (4,67 %).]

HAUTE-LOIRE
Canton de Brioude-Nord (1er tour).
I., 5 165 ; V., 3 005 ; A., 41,81 % ; E., 2 896.
Jean-Jacques Faucher, div. d., m. de Brioude, 1 380 (47,65 %) ; Jean-Noël Lhéritier, div. g., 893 (30,83 %) ; Robert Perron, PS, 227 (7,83 %) ; Marc Maurin, PC, 187 (6,45 %) ; Pierre Pommarel, Verts, 116 (4,00 %) ; Hélène Le Guézennec, FN, 93 (3,21 %)... BALLOTTAGE.

[Il s'agit d'élire le successeur de Jean-Paul Chambriard (UDF-PR), sénateur et ancien maire de Brioude, décédé. Dans ce canton, qui avait pourtant majoritairement voté pour Lionel Jospin au second tour de l'élection présidentielle, la gauche pâtit de sa division. M. Faucher, candidat unique de la majorité, en profite pour frôler l'élection dès le premier tour. Au second, il affrontera M. Lhéritier, qui a largement devancé le candidat officiel du PS.

22 mars 1992 : I., 5 143 ; V., 3 867 ; A., 24,81 % ; E., 3 633 ; Jean-Paul Chambriard, UDF-PR, 1 691 (46,54 %) ; Jean-Noël Lhéritier, PS, 1 322 (36,38 %) ; Pierre Pommarel, Verts, 265 (7,29 %) ; Marc Maurin, PC, 183 (5,03 %) ; André Giron, FN, 172 (4,73 %).]

RHÔNE
Canton de Lyon-III (1er tour).
I., 13 497 ; V., 3 642 ; A., 73,01 % ; E., 3 591.
Gilles Buna, Verts, m. du 1er arrondissement de Lyon, 1 202 (33,47 %) ; Emmanuel Hamelin, RPR, 750 (20,88 %) ; Gabriel Caillet, div. d., m. du 4e arrondissement de Lyon, 502 (13,97 %) ; Régis Delepoulle, FN, 366 (10,19 %) ; Marie-Françoise Frobert, RPR, 361 (10,05 %) ; Raphaël Thaller, PC, 215 (5,98 %) ; Jean-Marc Chaffringeon, div. g., 55 (1,53 %) ; Christian Vesque, MPF, 51 (1,42 %) ; Jean Brière, écol., 40 (1,11 %) ; Michel Chomarat, div. d., 40 (1,11 %) ; Eric Sauze (Nat. et Sol.), 9 (0,25 %)... BALLOTTAGE.

[M. Buna arrive en tête de cette cantonale partielle provoquée par l'annulation de l'élection de M. Caillet, lequel ne peut se maintenir au second tour. La droite sera représentée par M. Hamelin, soutenu par le RPR et l'UDF. La majorité dispose d'une nette majorité sur le papier, mais ses divisions rendent aléatoires les reports de voix, dans ce canton situé dans la circonscription de Michel Noir, ancien maire de Lyon.

20 mars 1994 : I., 13 133 ; V., 6 097 ; A., 53,57 % ; E., 5 954 ; Marie-Françoise Frobert, RPR, 1 489 (25,00 %) ; Gabriel Caillet, div. d., 1 229 (20,64 %) ; Andrée Rives, PS, 1 003 (16,84 %) ; Gilles Buna, Verts, 820 (13,77 %) ; Régis Delepoulle, FN, 580 (9,74 %) ; Yves Fournel, PC, 357 (5,99 %) ; René Masy-Rougier, MRG, 180 (3,02 %) ; Idrissi Domar, MDC, 179 (3,00 %) ; Eric Sauzé, NS, 64 (1,07 %) ; Paul Rozet, div. d., 53 (0,89 %).]

VAUCLUSE
Canton de Pernes-lès-Fontaines (1er tour).
I., 10 762 ; V., 6 113 ; A., 43,19 % ; E., 5 974.
Hervé de Chirée, RPR, m. de Pernes-lès-Fontaines, 1 875 (31,38 %) ; Claude Lapeyre, PS diss., 1 131 (18,93 %) ; Bernard Senet, div. g., sout. PS et PC, 1 122 (18,78 %) ; Robert Rouch, UDF-PR, 953 (15,95 %) ; Laurence Simon-Juttet, FN, 541 (9,05 %) ; André Bonnet, div. d., 182 (3,04 %) ; Jocelyn Cartier, div. d., 170 (2,84 %)... BALLOTTAGE.

[M. de Chirée arrive en tête du premier tour de cette élection organisée à la suite de l'invalidation de Gilbert Espenon (div. d.), qui avait omis de faire certifier ses comptes de campagne par un expert-comptable. A gauche, M. Lapeyre devance M. Senet, qu'avaient décidé de soutenir le PS et le PCF.

20 mars 1994 : I., 10 357 ; V., 7 090 ; A., 31,54 % ; E., 6 812 ; Gilbert Espenon, div. d., 3 677 (53,97 %) ; Roger Bouvier, MRG, 1 729 (25,38 %) ; Laurence Simon, FN, 804 (11,80 %) ; Jean Bottey, PC, 602 (8,83 %).]

HAUTS-DE-SEINE
Canton de Clichy (1er tour).
I., 18 396 ; V., 7 757 ; A., 57,83 % ; E., 7 581.
Gilles Catoire, PS diss., m. de Clichy, 1 736 (22,89 %) ; Pierre Sandré, div. d. sout. RPR et UDF, 1 152 (15,19 %) ; Guy Schmaus, PC, c. r., c. m., 1 115 (14,70 %) ; Catherine Marques Alfarroba, div. g., c. r., adj. m., 1 055 (13,91 %) ; Alain Gallais, FN, c. m., 1 042 (13,74 %) ; Rémi Muzeau, RPR diss., c. m., 1 009 (13,30 %) ; Mireille Gitton, Radical, adj. m., 182 (2,40 %) ; Alain Fournier, écol., 172 (2,26 %) ; Vincent Bosc, MDC, c. m., 108 (1,42 %) ; Jacques Boussaboua, ext. d., 10 (0,13 %)... BALLOTTAGE.

[En dépit de la dispersion des candidats de gauche, M. Catoire arrive en tête du premier tour de cette cantonale provoquée par la démission de Didier Schuller (RPR), recherché par la justice, et semble en position pour l'emporter au second tour. Il sera opposé à M. Sandré, qui, candidat officiel de la majorité, ne devance que de 143 voix M. Muzeau, ancien bras droit de M. Schuller et menacé d'exclusion par le RPR. Le PCF et le FN progressent chacun de 4 points. Daniel Vaillant, numéro deux du PS, a appelé *« au rassemblement de l'ensemble des forces de gauche derrière la candidature de Gilles Catoire »*. Le pourcentage des voix recueillies par M. Sandré et M. Muzeau est inférieur de 10,61 points au pourcentage des voix obtenu en 1994 par M. Schuller. A 55,32 %, la gauche progresse de 8,28 points par rapport à 1994.

20 mars 1994 : I., 19 334 ; V., 10 655 ; A., 44,88 % ; E., 10 379 ; Didier Schuller, RPR, 4 059 (39,10 %) ; Gilles Catoire, PS, 3 232 (31,13 %) ; Guy Schmaus, PC, 1 122 (10,81 %) ; Alain Gallais, FN, 1 010 (9,73 %) ; Marc Legall, MRG, 386 (3,71 %) ; Françoise Luneau, div. d., 219 (2,11 %) ; Paul Duprez, GE, 206 (1,98 %) ; Robert Crémieux, ext. g., 145 (1,39 %).]

Gigastorage n'avait pas fourni les renseignements nécessaires au versement d'une prime par la Datar

Un accord de principe avait été donné pour 13,5 millions de francs

Le dossier Gigastorage, qui est la cause de la mise en examen et de l'incarcération du patron de cette entreprise d'informatique et de deux responsables politiques de Belfort *(lire le « Point de vue » de Jean-Pierre Chevènement à ce sujet page 14)*, avait été examiné par la Datar, saisie d'une demande d'aide de l'Etat. Faute de réponse de l'entreprise au questionnaire qui lui avait été adressé, la prime accordée n'a pas été versée

DANS SA SÉANCE du 7 novembre 1995, le comité interministériel d'aide à la localisation des activités (Ciala), qui dépend de la délégation à l'aménagement du territoire et à l'action régionale (Datar), avait examiné plusieurs dossiers présentés par des sociétés françaises ou étrangères sollicitant des aides pour créer des emplois dans des zones prioritaires. Parmi ces dossiers figurait celui de Gigastorage – dont le financement est à l'origine de la mise en examen et de l'incarcération de Christian Proust, président du conseil général du Territoire de Belfort (*Le Monde* daté 17-18 mars et du 19 mars) –, Belfort étant considérée comme une zone qui a besoin d'efforts particuliers de la part des pouvoirs publics.

Sous l'autorité de Pierre-Henri Paillet, qui était encore à l'époque patron de la Datar (et qui est maintenant directeur de cabinet de Frank Borotra, ministre de l'industrie, des postes et télécommunications, donc particulièrement attentif au sujet), le Ciala avait donné son accord pour accorder à l'entreprise une prime d'aménagement du territoire (PAT), sur crédits d'Etat, de 13,5 millions de francs, correspondant au plafond légal d'aide par emploi, soit 50 000 francs.

UNE LETTRE DU 20 DÉCEMBRE 1995

Le dossier affichait un investissement de 145 millions de francs pour 270 emplois, mais, au vu d'un rapport commandité par le ministère de l'industrie et rédigé par un expert indépendant, ainsi que d'une étude financière du Crédit national, la décision du Ciala était assortie de conditions très rigoureuses au sujet des engagements de création d'emplois, de la caractéristique commerciale des produits fabriqués, du plan de financement, etc.

On indique, à la Datar, que le rôle du Ciala est d'examiner le dossier en termes d'aménagement du territoire, mais pas d'apprécier si les capitaux peuvent être qualifiés de « douteux » quant à leur origine ou leur nationalité. Comme c'est l'habitude, le ministre chargé de l'aménagement du territoire (c'était Jean-Claude Gaudin depuis quelques semaines) a signé, le 20 décembre 1995, une lettre à l'attention du PDG, Bisser Dimitrov, l'informant de la décision favorable de l'administration et lui indiquant qu'il devait se mettre en contact avec la Datar pour régler les modalités d'exécution du projet et du versement correspondant de l'aide. Dans ce but, le PDG devait renvoyer à la Datar une « fiche de spécification » détaillée.

Ce document n'est revenu que partiellement rempli aux services de l'actuel délégué à la Datar, Raymond-Max Aubert, qui a demandé à M. Dimitrov des compléments et des explications. La fiche, dûment complétée, n'était toujours pas arrivée à la Datar à la mi-mars et, de ce fait, aucun acompte sur la PAT n'a été versé.

François Grosrichard

Poursuites disciplinaires contre le procureur Dreyfus

Le garde des sceaux, Jacques Toubon, a saisi, lundi 18 mars, la formation disciplinaire du Conseil supérieur de la magistrature (CSM) au sujet des déclarations du procureur général de Besançon, Marc Dreyfus, dans l'affaire Gigastorage. Ce dernier avait estimé que l'incarcération du directeur de l'Agence pour le développement de Belfort et de son territoire était *« scandaleuse »*. Reconnaissant être membre du Mouvement des citoyens, il avait souligné que le président du conseil général incarcéré est *« un de* [ses] *grands amis »*.

Le Syndicat de la magistrature, dont M. Dreyfus est membre, avait *« déploré »* ces déclarations, qui contribuent à *« faire peser sur le magistrat en charge du dossier une pression incompatible avec la bonne marche de l'instruction »*. L'Union syndicale des magistrats *« s'étonne »*, pour sa part, qu'un magistrat *« fasse état publiquement de son appartenance à un mouvement politique, méconnaissant ainsi son obligation de réserve »*.

Le Front national lance un avertissement à la majorité

LE FRONT NATIONAL a lancé, lundi 18 mars, un sérieux avertissement à la majorité RPR-UDF. A l'issue de la réunion de son bureau politique, le FN a indiqué qu'il *« entend, à l'avenir, sanctionner systématiquement les élus du RPR et de l'UDF si le pouvoir en place maintient l'ostracisme et les attaques antidémocratiques dont il se rend coupable à l'égard du FN, de ses représentants et de sa presse nationale »*. Constatant, *« avec satisfaction »*, la défaite de la majorité dans l'élection législative partielle du Var, dimanche, le Front national a ainsi appelé ses électeurs à *« faire battre »* Yves Marchand, maire sortant et député (UDF-FD), en ballottage difficile avant le second tour de l'élection municipale de Sète, dimanche 24 mars.

Le président du FN, Jean-Marie Le Pen, a précisé, à l'issue de la réunion du bureau politique de son mouvement, que les responsables de la majorité *« ne peuvent plus entretenir le rêve de recevoir nos voix et de nous en payer par le mépris »*.

DÉPÊCHES

■ **PARTI COMMUNISTE : Robert Hue, secrétaire national du PCF,** a assuré, lundi 18 mars, à Valence (Drôme), que *« le Parti communiste ne s'inscri*[vait] *pas actuellement dans la recherche d'accords électoraux en vue de telle ou telle échéance législative future »*. *« C'est important les élections, mais il faut d'abord réfléchir à la construction politique nécessaire aujourd'hui »*, a ajouté M. Hue.

■ **DÉCEPTION : Lionel Jospin, premier secrétaire du Parti socialiste,** a estimé, lundi 18 mars, qu'à travers les dernières élections législatives partielles *« les Français ont fait passer un formidable sentiment de déception de la politique du président de la République »*. Venu soutenir François Doubin, maire d'Argentan et candidat (DVG) à l'élection législative partielle du 24 mars dans l'Orne, le « patron » du PS a ajouté que les Français avaient un *« sentiment d'irritation contre la politique conduite par le premier ministre »*.

■ **RÉFORME : Edouard Balladur, ancien premier ministre,** a déclaré, lundi 18 mars, sur France 2, qu'il jugeait la réforme fiscale *« indispensable »* et qu'il souhaitait sa mise en œuvre *« le plus vite possible pour que la France comble son retard avec les autres pays »*, alors qu'Alain Juppé avait évoqué, la veille, *« une réforme fiscale à cinq ans »*.

■ **USAGERS : l'Association des usagers de l'administration et des services publics,** que préside Jean-Claude Delarue, a *« accueilli avec intérêt les premières mesures annoncées par le premier ministre en faveur des usagers des services publics »*, lors de son intervention à la télévision, le 17 mars. Mais l'ADUA juge qu'il faut *« aller beaucoup plus loin »*, notamment en indemnisant rapidement les *« victimes d'abus ou de* carences de *l'administration »*.

■ **PATRONAT : François Perigot, président de l'Union des confédérations de l'industrie et des employeurs d'Europe (Unice),** a reçu le 18 mars le soutien de la Fédération allemande de l'industrie (BDI) pour sa réélection à ce poste dans trois mois. Cet appui est d'autant plus significatif que le « patron des patrons » allemands, Klaus Murman, qui doit quitter la présidence de la Fédération allemande des employeurs (BDA), a manifesté son intention d'être candidat contre M. Perigot qui préside l'Unice depuis quinze mois.

■ **COMMERCE EXTÉRIEUR : la balance des transactions courantes a enregistré, en 1995, un solde record de 84,5 milliards de francs,** selon les statistiques publiées, mardi 19 mars, par le ministère de l'économie et des finances. Cela représente une augmentaion de près de 40 milliards de francs par rapport à 1994 et confirme, selon le ministère, *« le caractère durable du redressement de nos échanges extérieurs »*.

A la Réunion, Jacques Chirac est apparu comme le vrai « patron » de l'outre-mer

Le chef de l'Etat ne s'est pas interdit de répondre lui-même aux attentes des élus du département

Jacques Chirac achève, mardi 19 mars, sa visite à la Réunion. Après avoir rencontré les « forces vives », le chef de l'Etat doit célébrer l'anniversaire de la loi de 1946 sur la départementalisation. Dans son discours, il s'adressera à l'ensemble des habitants des quatre départements d'outre-mer. Ce voyage aura été pour M. Chirac l'occasion de confirmer que l'outre-mer appartient au « domaine réservé ».

SAINT-DENIS-DE-LA-RÉUNION
de notre envoyé spécial

Devant une vingtaine de responsables politiques et économiques, réunis lundi dans la salle des fêtes du lycée agricole de Saint-Joseph, au sud de l'île de la Réunion, Jacques Chirac s'est interrogé à voix haute sur les dispositifs d'aide à l'emploi. *« Peut-on faire mieux ? »*, a-t-il demandé. *« L'apprentissage est-il suffisamment adapté ? »*, a-t-il répété.

Le président de la République n'ignore rien des difficultés particulières de l'outre-mer, notamment de celles de la Réunion, mais il ne veut pas décevoir. C'est une banalité que de le dire : il aime réellement le contact direct avec les hommes, les femmes, les enfants de l'ancien empire français. Et, plus la chaleur est accablante, plus l'épreuve physique que représente le bain de foule tourne au défi vis-à-vis de lui-même, vis-à-vis de ses collaborateurs, aussi, qu'il épuise. Mais le président de *« la France pour tous »* doit aussi faire simple. Si simple même que ses services, trop zélés, tentent d'empêcher les photographes de saisir l'image d'un président qui descendrait d'un hélicoptère... Et, comme de coutume, les enfants des écoles, dispensés d'une journée de classe, sont munis de petits drapeaux tricolores et de tee-shirts *« Bienvenue, Chirac »* fournis par la mairie (RPR) de Saint-Joseph, pour faire foule...

M. Chirac n'a nul besoin de décodeur lorsqu'un directeur d'administration lui parle de l'importance du *« secteur informel »* dans l'économie locale. *« Vous avez parlé du travail au noir,* enchaîne-t-il. *Enfin, vous avez dit ça mieux que ça... »* Il n'a pas plus besoin d'aide pour percer les mystères de la LBU, la ligne budgétaire unique, qui commande, dans la loi de finances, la politique du logement social outre-mer. *« J'ai demandé au gouvernement de rétablir la LBU au niveau de 1995 »*, affirme-t-il.

HARMONISER LES SALAIRES

Qu'un président du comité des pêches évoque la concurrence sauvage des îles voisines de l'océan Indien, et voilà aussitôt le ministre délégué à l'outre-mer, Jean-Jacques de Peretti, renvoyé vers le plaignant. Quand, enfin, la question devient trop locale, Margie Sudre, secrétaire d'Etat à la francophonie et présidente du conseil régional de la Réunion, est appelée à la rescousse.

Lundi, confirmant que les DOM appartiennent au « domaine réservé », il a annoncé lui-même trois décisions attendues par les élus de la Réunion. *« Quoi qu'il arrive, je veux dissiper une crainte,* a-t-il dit. *Le service militaire adapté sera maintenu dans les départements d'outre-mer. »* Le chef de l'Etat a aussi confirmé qu'un quartier de Saint-Denis-de-la-Réunion bénéficierait de la procédure d'exonération fiscale dite des « zones franches ». Il a surtout donné son accord à la création d'un « observatoire » chargé d'étudier les conditions de la mise en œuvre d'une meilleure *« harmonisation des salaires »* à la Réunion.

Un temps réticent vis-à-vis de la délicate réforme des « surrémunérations » pratiquées outre-mer, M. Chirac s'est, semble-t-il, laissé infléchir, dimanche soir, lors d'un dîner avec les principaux élus de l'île, par la volonté commune de ces derniers de mettre progressivement un terme à ce système. Répondant à Christophe Payet, président (PS) du conseil général de la Réunion, qui lui réclamait cinq cents postes supplémentaires par an d'enseignants pendant cinq ans pour rattraper un important retard, le chef de l'Etat est convenu que, *« pour le moment, l'Etat* [n'avait] *pas les moyens »*. Il faut, a-t-il dit, faire *« un effort d'imagination »* pour trouver *« des moyens spécifiques »*. M. Chirac s'est bien gardé d'aller plus avant. Mais, en acceptant de se laisser convaincre sur un sujet difficile, le chef de l'Etat a voulu démontrer que l'écoute du terrain peut ne pas être qu'un exercice de pure forme.

Jean-Louis Saux

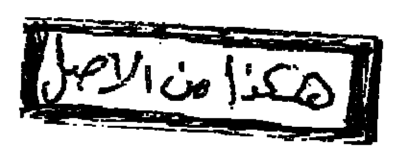
Le service militaire adapté accueille plus de 3 000 recrues

CRÉÉ EN 1961 pour mieux intégrer les conscrits d'outre-mer et leur donner une formation professionnelle, le service militaire adapté (SMA) est géré par le ministère délégué à l'outre-mer et implanté majoritairement dans les départements d'outre-mer ainsi qu'à Mayotte, en Nouvelle-Calédonie et en Polynésie. Il rassemble plus de 3 000 appelés pour dix mois, encadrés par quelque 600 officiers et sous-officiers.

L'instruction militaire représente 30 % du temps sous les drapeaux, et la formation professionnelle se voit attribuer les 70 % restants, selon les besoins économiques des départements ou des territoires. Cette période de formation fait la caractéristique du SMA. Cette période recouvre une remise à niveau scolaire et la création de chantiers-écoles, où les stagiaires reçoivent sur place les rudiments d'une formation technique et accélérée pour adultes grâce à des moniteurs du niveau d'un BTS, eux-mêmes instruits pendant quatre mois à Fréjus (Var) et liés au SMA par un contrat d'une durée de deux à trois ans. A l'issue de leur stage, quelque 85 % des recrues du SMA obtiennent une attestation – qui consacre leur formation – de l'éducation nationale ou de l'administration du travail. Selon des statistiques officielles, les deux tiers des jeunes garçons placés au SMA trouvent un emploi dans l'année qui suit leur retour à la vie civile ou bénéficient d'un nouveau stage de perfectionnement. Au total, cette formule dispose d'un budget annuel de l'ordre de 450 millions de francs.

Non directement transposable à la métropole, le SMA inspire aujourd'hui les partisans d'un service dit d'intégration sociale, où l'éducation nationale et la défense deviendraient des partenaires pour organiser, au profit de recrues volontaires, des stages de remise à niveau de leurs connaissances de base et une formation professionnelle.

J. I.



Les conseils régionaux rouvrent le chantier de la régionalisation de la SNCF

Pour la première fois, les collectivités locales disposent d'une expertise financière

Les présidents des conseils régionaux, vers qui l'Etat souhaite transférer des responsabilités en matière de transports locaux, doivent se rencontrer, mercredi 20 mars à Paris, pour rouvrir le dossier de la régionalisation de la SNCF, à la lumière d'un audit qui constitue une première : les comptes de la SNCF, avec leur dimension régionale, n'avaient, jusqu'à maintenant, jamais été mis à plat publiquement.

LES PRÉSIDENTS des conseils régionaux doivent se retrouver à Paris, mercredi 20 mars, avec sous le bras une brochure au titre sévère : « Expertise des relations financières futures entre les régions et la SNCF ». Dans un *« futur »* qu'il souhaite proche, l'Etat voudrait confier à ces élus la responsabilité des transports de voyageurs sur leur territoire (*Le Monde* du 11 novembre 1995). La loi Pasqua sur l'aménagement du territoire fixait même au début de 1996 l'amorce des expérimentations en la matière, mais il reste encore beaucoup à négocier.

« Il s'agit d'un événement historique : c'est la première fois que l'entreprise publique accepte de voir des collectivités locales mettre leur nez dans ses comptes », se réjouit le sénateur Hubert Haenel (RPR), « père » du processus de régionalisation de la SNCF. L'expertise doit permettre de lancer les discussions sur des bases concrètes. Elle vient de parvenir à ses commanditaires : le ministère des transports, la direction de la SNCF et les conseils régionaux. Les deux derniers se plaignaient, par exemple, qu'avec une subvention de 4 milliards de francs par an l'Etat ne verse pas une quote-part suffisante pour combler le déficit des lignes secondaires. L'audit le confirme : il manque 600 millions de francs, sur un déficit total de la SNCF de 17 milliards.

La régionalisation est loin d'apparaître comme un sous-dossier du vaste chantier sur l'avenir de l'entreprise publique, dont les grèves des cheminots de novembre-décembre 1995 ont révélé l'urgence. *« C'est même une priorité absolue »*, indique Claude Martinand, directeur des affaires économiques et internationales au ministère de l'équipement, du logement, des transports et du tourisme : *« Le trafic régional est l'un des rares qui croît depuis vingt-cinq ans*, explique-t-il. *Or il est loin d'être le secteur-phare de la technostructure ferroviaire... »*

M. Martinand est l'auteur d'un récent rapport qui doit servir de base au débat national sur l'avenir du transport ferroviaire lancé par le gouvernement. C'est au sein des régions – dans les assemblées d'élus et dans les conseils économiques et sociaux – que commenceront les discussions sur l'avenir du rail, avant de se poursuivre dans quelques semaines à l'échelon national pour finir probablement devant le Parlement avant l'été.

Il ne faut évidemment pas compter sur les petites dessertes auvergnates ou bretonnes pour relever les moyennes de voyageurs, mais sur les trains de banlieue de l'agglomération lilloise, par exemple, ou les liaisons entre cités comme Saint-Etienne, Lyon et Grenoble. Les régions urbaines peuvent espérer parvenir à une situation rentable. C'est donc, logiquement, parmi elles que se recrutent les candidates à l'expérimentation.

L'Alsace, terre du sénateur Haenel, le Nord-Pas-de-Calais, Rhône-Alpes, Provence-Alpes-Côte d'Azur, le Centre ont fait part de leur bonne volonté. Les autres observent. Mais plus le temps passe, plus monte l'inquiétude sur le sort de la SNCF, et plus s'émousse l'enthousiasme des volontaires pour un transfert de compétences à haut risque. L'intérêt pour l'audit lui-même (il a coûté 2 millions de francs) a tendance à fondre.

VIEILLISSEMENT DU MATÉRIEL

La balle est donc dans le camp du gouvernement, quelque part entre le bureau d'Anne-Marie Idrac, secrétaire d'Etat aux transports, et le ministère des finances. Comme souvent, la question est simple : qui paiera ?

Les sommes en jeu sont astronomiques : *« Le parc de matériel actuel a vingt-six ans de moyenne d'âge. Pour le maintenir à ce stade, il faudrait investir 1 milliard de francs par an*, explique Philippe Pauchet, directeur des transports à la région Centre. *Le ramener à vingt ans nécessiterait environ 800 millions de francs supplémentaires. Et si rien n'est fait les voyageurs déserteront les wagons vétustes... »* Le « coup » des lycées transférés en piteux état aux régions en 1986 reste dans toutes les mémoires.

Les élus veulent aussi savoir à qui va échoir l'entretien des infrastructures. Ils souhaitent obtenir une garantie de recettes, histoire de se prémunir contre quelque catastrophique manque à gagner du type système de réservation Socrate ou longue grève... Les obstacles ne manquent pas pour freiner une volonté politique déjà hésitante. Seulement, *« si on ne se lance pas rapidement dans un processus Haenel*, prévient... M. Haenel lui-même, *il sera impossible d'améliorer le service aux voyageurs. Alors, la CGT aura raison d'annoncer la fermeture de 6 000 kilomètres de lignes. Rappelons-nous : la SNCF est mortelle »*.

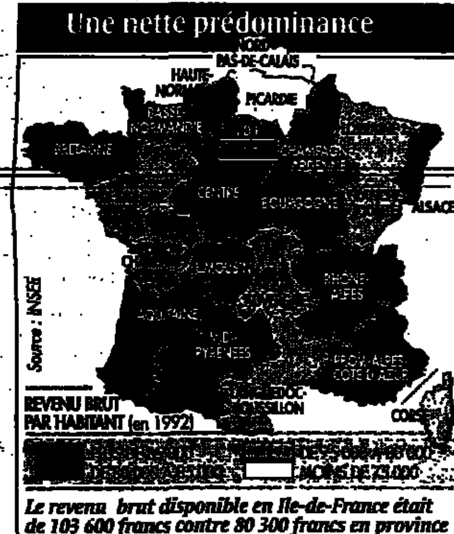
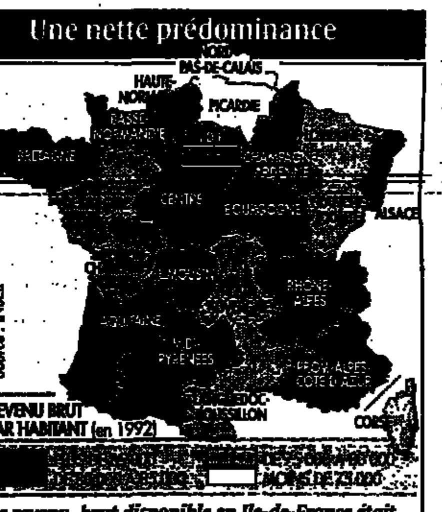
Martine Valo

Les Franciliens sont 30 % plus riches que les provinciaux

LA CRISE A BEAU FRAPPER tout le monde, elle ne le fait pas avec la même intensité selon les régions. Ainsi le revenu moyen des Franciliens demeure-t-il supérieur de 30 % à celui des provinciaux, selon le numéro de mars d'*Insee Première*, publié mardi 19 mars. En 1992, le revenu disponible brut (après impôt) moyen d'un Francilien était de 103 600 francs contre 80 300 francs en province. Après avoir connu une baisse sensible de 1983 à 1986, cet écart s'est stabilisé depuis 1987. La prééminence de l'Ile-de-France s'explique par la présence de nombreux sièges sociaux, donc de postes générateurs de salaires élevés et d'important revenus de propriété.

Les écarts entre régions de province sont, en revanche, assez faibles. L'Alsace connaît les revenus les plus importants, avec un écart de 8 % par rapport à la moyenne. Ce score est dû en partie à une forte proportion d'emplois qualifiés et à la proximité des marchés du travail suisse et allemand plus rémunérateurs. A l'opposé, Nord-Pas-de-Calais, Picardie, Franche-Comté et Corse sont les régions où le revenu par habitant est le plus faible. Pour les trois premières, cette faiblesse s'explique par une population jeune et des niveaux de salaires peu élevés. La Corse paie, elle, une situation qui dure depuis plusieurs années avec les salaires les plus bas de la métropole.

Une nette prédominance

Le revenu brut disponible en Ile-de-France était de 103 600 francs contre 80 300 francs en province

Dans presque toutes les régions, du fait de l'aggravation de la crise, les prestations sociales ont augmenté plus vite que les salaires. Mais les régions où les salaires dominent sont plus vulnérables que celles où les prestations constituent une grande partie des ressources. Les auteurs de l'étude mettent ainsi en évidence le partage de la France par une ligne Le Havre-Marseille. Les régions situées à l'est de cette ligne sont celles où le salariat s'est développé le plus vite au XIX[e] siècle, tandis que, dans le Sud-Ouest, l'agriculture et les entreprises de petite taille gardaient une grande importance. C'est dans cette dernière partie de l'Hexagone que les prestations sociales pèsent aujourd'hui le plus dans les revenus des familles (plus de 30 %). L'effet cumulé du fort pourcentage de personnes âgées et d'un chômage important explique en partie cette situation.

Les analyses de l'Insee semblent donc corroborer les observations des sociologues, qui avaient mis en évidence cette coupure géographique, pour expliquer les disparités régionales dans la participation aux grèves de décembre 1995 (*Le Monde* du 27 décembre 1995).

S. Z.

En Ile-de-France, la population progresse moins vite que l'emploi

LE POIDS DÉMOGRAPHIQUE de l'Ile-de-France dans l'Hexagone est passé de 16 % après la seconde guerre mondiale à 19 % aujourd'hui. Depuis une vingtaine d'années, la situation est plus stable : la région bénéficie de l'arrivée de jeunes actifs, mais elle perd de la population dans toutes les autres tranches d'âge. Une étude publiée dans le numéro de février d'*Insee Première* a renforcé les préoccupations des élus et de la préfecture d'Ile-de-France, inquiets de la politique de rééquilibrage, trop systématique à leurs yeux, menée par la Délégation à l'aménagement du territoire et à l'action régionale (Datar) en faveur de la province (*Le Monde* du 13 janvier).

« Si la concentration des activités en Ile-de-France est assurément importante, sa progression s'est fortement ralentie ces dernières décennies », constate l'Insee. Ce phénomène date des années 70 : le déficit migratoire a atteint son apogée entre 1975 et 1982. Ensuite, dans les années 80, la propension à quitter l'Ile-de-France a nettement diminué. Mais, dans le même temps, les arrivées de provinciaux sont restées de près de 20 % inférieures à ce qu'elles étaient dans le passé. Les projections réalisées mettent donc en évidence *« une faible progression de la concentration jusqu'à l'horizon 2015 »*, date à laquelle l'Ile-de-France représenterait 19,3 % de la population totale, à peine plus que les 18,8 % actuels.

Cette petite augmentation tiendrait surtout au fait que la population de la région parisienne est jeune et que le solde naturel entre natalité et mortalité y est plus élevé qu'ailleurs.

En trente ans, la part des actifs résidant en Ile-de-France a faiblement augmenté (21 % à 21,3 %), moins vite que le nombre d'emplois (de 21,1 % à 23 %). Il en est résulté une forte poussée des migrations quotidiennes entre domicile et lieu de travail. Cette concentration d'emplois commence à profiter aux franges de l'Ile-de-France. L'Insee recense sept zones d'emploi au développement directement lié à celui de la région capitale : le sud de l'Oise, Beauvais et Compiègne dans ce même département, Vernon et Evreux (Eure), Chartres et Dreux (Eure-et-Loir).

L'Insee relève encore que la diminution de l'emploi agricole, très sensible en province, affecte moins la région parisienne ; en revanche, les activités d'enseignement supérieur et de recherche publique sont rééquilibrées en faveur de la province.

P. Se.

JUSTICE Depuis lundi 18 mars, Bernard Tapie comparaît devant le tribunal correctionnel de Béthune (Pas-de-Calais). Accusé d'abus et de recel d'abus de biens sociaux dans l'affaire Testut, le député des Bouches-du-Rhône doit s'expliquer sur plusieurs opérations financières qui ont fragilisé cette société de pesage. ● LES JUGES DE BÉTHUNE ont détaillé l'architecture complexe des affaires de M. Tapie. Le rachat de la société Trayvou par Testut aurait ainsi été destiné à éviter aux époux Tapie de supporter le lourd passif de cette société. Un prêt de 21 millions de francs consenti à l'Olympique de Marseille est également en cause. ● POUR TRAVAILLER sur ces affaires de délinquance financière, quelques juges d'instruction sont désormais spécialisés. A Paris, ils sont douze à décortiquer la vie des entreprises, travaillant sur des affaires de délits d'initiés, de corruption ou d'abus de biens sociaux.

Les juges de Béthune démontent le Meccano des sociétés du groupe Tapie

Bernard Tapie est venu devant le tribunal en homme d'affaires pour un procès technique. Accusé d'abus et de recel d'abus de biens sociaux dans l'affaire Testut, le député nie avoir eu connaissance de certaines opérations financières de la société

BÉTHUNE
de notre envoyé spécial

La justice a bien fait les choses. Des barrières sur le parking pour contenir la foule, des contrôles tous azimuts, une salle de presse préfabriquée, avec retransmission vidéo simultanée, et la location des services d'une société de communication de Lambersart, sur le camion de laquelle on peut lire en toutes lettres la raison sociale : Scénario-Evénements. Ce qui veut tout dire.


PROCÈS



Mais Béthune n'est pas Valenciennes. Et Bernard Tapie, qui comparaît, depuis lundi 18 mars, pour abus et recel d'abus de biens sociaux dans le cadre de l'affaire Testut (*Le Monde* du 19 mars), est ostensiblement venu là en homme d'affaires, voire en parlementaire – une qualité qu'il décline à la barre. Pas en acteur. La justice, qui a bien fait les choses, en est peut-être pour ses frais.

Car le dossier Testut n'a rien des paillettes de l'affaire de corruption liée au match de football entre Valenciennes et l'Olympique de Marseille. La presse et le public, qui désertent les bancs de la petite salle du tribunal, l'ont compris. A des années-lumière de sa dernière passion – le cinéma qu'il a découvert avec Claude Lelouch –, Bernard Tapie a choisi cette fois de camper dans l'envers de la justice-spectacle. *Business is business*, même en correctionnelle.

Tête penchée, mâchoire serrée, le député des Bouches-du-Rhône ne dit mot, reste calme, cherche çà et là quelques regards où s'appuyer, trouve celui de la greffière qui lui sourit, mais surtout prend des notes pour affiner sa défense. On lui reproche notamment d'avoir fait supporter à l'une des filiales de son groupe, la société de pesage Testut, les difficultés financières d'une autre filiale, la société Trayvou, pour éviter que celles-ci ne grèvent directement son patrimoine personnel.

FUSÉE À TROIS ÉTAGES

Le tribunal, qui veut garder le meilleur pour la fin, n'abordera ce volet du dossier qu'à partir du mercredi 20 mars. Méthodique et pédagogique, le président, Hervé Expert, s'engage donc d'abord dans l'exploration de l'univers des sociétés du groupe Tapie, un peu à la manière des écoles de commerce et des universités de gestion, qui ont amassé là, ces dernières années, matière à discussion dans moult modules de fiscalité et de droit des affaires.

Le président dépeint la fusée à trois étages qui propulsa Bernard Tapie dans les années 80 au zénith des affaires grâce à la reprise de sociétés en difficulté. Au sommet : les deux sociétés en nom collectif (SNC), « patrimoniales », créées en 1979, assurant la gestion des diverses participations financières des époux Tapie – la Foncière immobilière Bernard Tapie (FIBT) et le Groupe Bernard Tapie (GBT). Au centre : la société anonyme Bernard Tapie Finance (BTF), une holding financière créée en 1987 et contrôlée par la SNC GBT. En bas : les différentes filiales du groupe, dont les sociétés de pesage Testut et Trayvou. La première était placée sous le contrôle de BTF, la deuxième, fortement endettée, a effectué un va-et-vient suspect de la FIBT vers Testut début 1991, puis vers GBT deux ans plus tard, après avoir été miraculeusement délivrée de son passif, endossé par Testut.

La forme juridique des entreprises de tête, qui ont été liquidées par le tribunal de commerce de Paris en décembre 1994, a une conséquence importante, rappelle le président : la responsabilité sans limite et solidaire des associés, les époux Tapie, sur leurs biens. Ce mécanisme expliquerait le tour de *« passe-passe »*, selon les termes de l'ordonnance de renvoi, qui a conduit M. Tapie en correctionnelle : le magistrat instructeur a estimé que le rachat de Trayvou par Testut était destiné à éviter aux époux Tapie de supporter, à titre personnel, le lourd passif de la société de pesage.

21 MILLIONS POUR L'OM

Dans le prétoire, l'atmosphère est studieuse, le propos technique ardu. Des chroniqueurs somnolent. Mais voici qu'on reparle de football, d'une avance de trésorerie de 21 millions de francs consentie en 1989 par Testut à la FIBT, pour que celle-ci cautionne l'achat par l'OM des joueurs Manuel Amoros et Carlos Mozer. Et déjà s'installe un nouveau climat. Sur sa chaise, Bernard Tapie s'anime. Deux mondes s'opposent : celui de la justice et du droit pénal, incarné par le procureur Bernard Henne ; celui des affaires et des procédures commerciales, représenté par des avocats spécialisés.

Ainsi, Bernard Tapie fait valoir qu'il a remis ultérieurement 240 millions de francs dans Testut, certes *« contraint »* par le tribunal de commerce, reconnaît-il. Il ajoute qu'il a également *« spontanément »* réinjecté *« 200 autres millions dont on ne parle pas »*, soit près de 450 millions de francs au total *« pour que Testut vive »*. Ces chiffres, non explicités à la barre, sont contestés par le procureur Bernard Henne, très fébrile. *« De toute manière*, assure le représentant du ministère public, *remettre de l'argent* a posteriori *n'efface pas le délit. »* Et c'est là précisément ce qui oppose les deux mondes. Les avocats d'affaires insistent sur le fait qu'il n'y a pas eu de préjudice et laissent ainsi pointer l'idée, un peu à l'instar de ce qui prévaut dans les procédures civiles, que la réparation d'un préjudice aboutit à l'extinction de l'action en justice. Sur le prêt OM, Elie Fellous, qui a pris la relève de M. Tapie en 1992 à la tête de BTF et Testut, fait ainsi valoir que, grâce à un effacement d'agios consentis gracieusement par la banque SDBO, Testut, qui avait puisé dans une trésorerie en rouge, a finalement gagné de l'argent. A écouter le fidèle bras droit de Bernard Tapie, qu'importe si l'opération fut pour le moins *« peu orthodoxe »*, selon ses propres termes, et éloignée de l'objet social de l'entreprise.

Le président Expert s'inquiète également du peu d'écritures ayant entouré le montage de ce prêt. *« Tout n'est pas écrit dans le monde des affaires »*, affirme M. Fellous. Et du rôle de la banque : *« Lorsqu'elle a confiance, on passe juste un coup de téléphone »*, explique Michel Gallot, ancien PDG de la SDBO, ex-filiale du Crédit lyonnais, prévenu de complicité d'abus de biens sociaux.

Quant à Bernard Tapie, il assure n'avoir pas été au courant du détail des opérations menées par BTF et Testut dans ce volet de l'affaire. *« A l'époque, je ne me souciais pas du montage d'une caution de 21 millions de francs*, assure-t-il. *Je déléguais totalement. J'étais patron d'un groupe qui employait 12 000 personnes et réalisait un chiffre d'affaires de 20 milliards de francs. Si j'avais dû faire tout ce que les tribunaux me prêtent, j'aurais eu des journées de quarante heures. »* Et d'ajouter, signe que les temps ont changé : *« Mais c'est vrai, aujourd'hui, quand ma femme me demande 2 000 francs, j'écoute ce qu'elle me dit. »*

Jean-Michel Dumay

40 % du marché français de la balance

Première sur le marché français de la balance professionnelle, Testut se situe aussi parmi les cinq premières européennes, selon son PDG Guy Mairot. Elle occupe 40 % du marché français, 52 % dans le domaine de la balance poids-prix, utilisée notamment dans les commerces alimentaires et les bureaux de poste. Testut couvre toute la gamme des balances professionnelles, de la petite balance de laboratoire aux ponts bascules. Testut emploie 550 personnes, dont 240 à Béthune. Dans le rouge depuis plusieurs années, le groupe a essuyé une perte nette de 20 millions de francs en 1994, pour un chiffre d'affaires de 310 millions de francs.

La société avait été reprise en 1983 par le groupe Bernard Tapie alors qu'elle se trouvait en dépôt de bilan. En 1990, Testut se lançait dans une politique d'acquisitions en rachetant Lutrana et Trayvou, Bernard Tapie tentant de constituer un grand groupe de pesage plus facile à vendre. En 1993, lorsque l'« affaire Testut » éclate, l'ensemble est au bord du gouffre.

A Paris, douze magistrats solitaires face à la délinquance en « col blanc »

DÉLITS D'INITIÉS, corruption et abus de biens sociaux sont leur lot quotidien. Ils sont douze à Paris, réunis dans une même galerie du palais de justice. Douze juges d'instruction, sur les soixante-dix-huit que compte le tribunal de grande instance, à être ainsi spécialisés dans les dossiers économiques et financiers. Douze magistrats qui passent leur journée à s'immiscer dans la vie des entreprises, à compulser des chiffres et analyser des procès-verbaux de conseil d'administration.

Il n'y a guère qu'à Paris où l'on compte ainsi une galerie entière de juges spécialisés dans la finance. Même si, dans les grandes villes, certains magistrats s'en sont parfois fait une spécialité, ailleurs, le métier de juge d'instruction impose que l'on puisse passer sans peine du petit trafiquant au chef d'entreprise faiseur de fausses factures. Mis à part quelques modules de sensibilisation, il n'existe d'ailleurs aucune formation spécifique, au sein de l'Ecole nationale de la magistrature, dont la mission est de former des généralistes.

Ils sont donc généralement « simples » magistrats initiés aux finances « sur le tas », comme David Peyron, qui eut en charge l'imposant dossier de la Cogedim dans les années 80. Mais ils peuvent être aussi ancien inspecteur du Trésor, comme Jean-Pierre Zanoto, en charge, début 1995, de la rocambolesque affaire Schuller-Maréchal avec le juge Peyron. Autodidactes, ils n'en continuent pas moins de se former *« entre eux »*, chaque mois, organisant des petits déjeuners informels sur des thèmes techniques et spécialisés, avec l'appui de spécialistes.

Au quotidien, leurs bureaux contiennent en moyenne moitié moins de dossiers que les cabinets d'instruction traditionnels : soixante à soixante-dix affaires en cours, dont quatre ou cinq dossiers un peu plus *« brûlants »* que les autres, qui méritent une attention quotidienne. En revanche, le fichier des détentions provisoires, imposant dans les cabinets traditionnels, est souvent réduit à la portion congrue : en matière financière, les mandats de dépôt de chaque cabinet se comptent sur les doigts d'une seule main.

AVEC DES EXPERTS

La technique du cautionnement y est, à l'inverse, monnaie courante. Calculée en fonction des revenus annuels des mis en examen et du montant des infractions qui leur sont reprochées, les cautions demandées dans ces cabinets peuvent parfois atteindre plusieurs millions de francs. Le juge est souverain pour en fixer le montant, qui peut faire l'objet d'âpres négociations avec les avocats. A Paris, dans une affaire boursière, l'une d'elles a atteint le chiffre record de 21 millions de francs.

Pour mener leur enquête, les juges financiers s'appuient, entre autres, sur les travaux d'experts, comptables ou financiers. Ils ont généralement *« leur »* interlocuteur à la brigade financière de la préfecture de police de Paris – *« très saturée »*, dit-on – ou à la direction centrale de la police judiciaire. Question d'affinités. *« Mais*, constate le juge Peyron, *le travail gagnerait encore en efficacité si l'informatique d'investigation devenait une réalité. »*

Car il est encore impossible, à l'heure du multimédia domestique, d'échanger facilement des disquettes de données informatiques entre policiers et magistrats pour cause d'incompatibilité entre matériels, voire… d'absence de matériel. Souvent, notent ces magistrats spécialisés, les dossiers n'avancent que grâce à la sagacité de policiers qui se sont dotés, sur leurs fonds personnels, de moyens informatiques performants pour recouper des données hétéroclites : dates de sorties de fonds, déplacements, etc.

Travail fastidieux ? Pour rien au monde, semble-t-il, ces juges ne retourneraient au *« tout-venant »* du droit commun. Ils ont pris goût à la complexité de leurs affaires et, plus encore peut-être, au profil de leur « clientèle » : chefs d'entreprise, hommes d'affaires, associés… Une délinquance en « col blanc », qui a *« un autre répondant que la clientèle traditionnelle des cabinets d'instruction »*. *« Ce sont d'autres systèmes de défense*, explique l'un de ces magistrats, *généralement étayés par l'expérience d'avocats civilistes bien au fait, pour l'avoir suivie pendant des années, de la vie des entreprises concernées. »*

L'AMOUR DES JOUTES

Ces juges aiment les joutes juridiques et psychologiques. *« Le premier regard d'un chef d'entreprise qui entre dans mon bureau est souvent un regard dur »*, poursuit le même magistrat, chargé de plusieurs affaires boursières. Incompréhension mutuelle du monde des affaires et de l'univers judiciaire ? *« Tout dépend de nos interlocuteurs*, estime le juge Peyron. *Certains, par leur position dans leur société, se croient au-dessus des lois. Ils remueront ciel et terre, chercheront tous les vices de procédure possibles, pour refuser d'admettre une infraction. Cet entêtement peut conduire au bout du compte l'individu à une véritable désintégration personnelle. Mon rôle consiste aussi à l'éviter. »*

« J'ai une approche limitée du monde des affaires, reconnaît pour sa part Edith Boizette, qui eut en main l'affaire Pechiney-Triangle et dont le coffre-fort contient les pièces de l'affaire Pacary. *Mais cela ne m'empêche pas d'essayer de comprendre ! Et d'expliquer, en retour, quel est mon travail. »* *« Souvent*, reprend le juge Peyron, *des entrepreneurs expliquent qu'ils ont dû « passer à la caisse » et financer un jour un parti politique pour obtenir un marché. Ils sont de bonne foi. Mais que pouvons-nous faire ? J'explique que je suis là pour établir l'infraction. Ensuite, le tribunal appréciera. »*

« Nous sommes encombrés d'un nombre incalculable de « petits dossiers » de plaintes avec constitution de partie civile pour abus de biens sociaux », souligne un de leurs collègues. Ces affaires ne constituent pas moins de la moitié des dossiers à traiter. En raison du mécanisme particulier de prescription de ce délit d'abus de bien social – le point de départ de la prescription de trois ans est fixé au moment où les faits sont découverts, et non au moment où ils sont commis –, les cabinets se seraient transformés en bureaux des divorces commerciaux. *« Lorsque deux associés ne s'entendent plus*, explique le juge David Peyron, *ils n'hésitent pas à ressortir de vieilles histoires de frigo ou de voitures achetés il y a plus de dix ans sur le compte des sociétés ! »* Astuce de procédure qui veut qu'une plainte au pénal bloque les procédures civiles tant qu'elle n'est pas « purgée ».

Souhaitée par divers lobbys patronaux et critiquée par certains milieux judiciaires, la réforme de l'abus de bien social, qui aurait mis fin à cette prescription particulière, a – provisoirement ? – fait long feu à l'Assemblée nationale : le 7 février, le gouvernement et le groupe RPR renonçaient à inscrire à l'ordre du jour une proposition de loi en ce sens, déposée par Pierre Mazeaud. Pourtant, l'un de ces magistrats spécialisés, qui préfère garder l'anonymat, exprime un avis iconoclaste qui n'est pas loin d'être partagé par certains de ses onze collègues. Il affirme n'être pas du tout opposé à une réforme de ce *« mécanisme de prescription »*, mais à une condition : *« Il faudrait, en contrepartie, faire en sorte que les conseils d'administration d'entreprise aient, à l'anglo-saxonne, un réel contrôle de l'activité du PDG, c'est-à-dire un réel pouvoir de déclenchement d'expertise, de sorte qu'on ait le sentiment qu'un chef d'entreprise ne puisse pas tout faire, en toute impunité. »* Utopie de magistrat ?

J.-M. D.

Des dossiers variés, souvent médiatisés

Les douze juges de la galerie financière du tribunal de grande instance de Paris sont en charge de dossiers souvent médiatisés.

● **Abus de biens sociaux :**
– après transmission, par la Commission des opérations de Bourse (COB), d'un rapport dénonçant les conditions dans lesquelles Elf-Aquitaine s'est porté au secours du groupe textile Bidermann, le juge Eva Joly s'est vu confier, en août 1994, une information judiciaire contre X pour *« abus de biens sociaux, abus de confiance, complicité, recel, présentation ou publication de comptes inexacts, diffusion d'information fausse ou trompeuses »* ;
– en octobre 1995, le juge Patrick Fiévet a mis en examen l'homme d'affaires italien Giancarlo Paretti pour *« abus de bien sociaux, escroquerie, faux et usage de faux, et contrefaçon »* dans le cadre de l'enquête ouverte à la suite du rachat en partenariat avec le Crédit lyonnais des studios MGM.

● **Abus de confiance :**
– le juge Jean-Pierre Zanoto s'est vu confier, début janvier, le dossier concernant la gestion de l'Association pour la recherche contre le cancer (ARC). Une information judiciaire contre X… a été ouverte pour *« abus de confiance, complicité, recel, faux et usage de faux »* ;
– Eva Joly est en charge, depuis juillet 1995, d'une information judiciaire ouverte à la suite de la débâcle financière de la station de sports d'hiver Isola 2000.

● **Blanchiment d'argent :**
– le juge Fiévet a mis en examen, en novembre 1995, l'ancien dictateur panaméen, le général Noriega, impliqué dans une affaire de blanchiment d'argent sale dans plusieurs banques françaises ;
– auparavant, Jean-Pierre Zanoto avait instruit le dossier du réseau colombien Margarita. L'affaire, une première devant un tribunal français, a été examinée par le tribunal de Paris en novembre 1995.

● **Corruption :**
– le juge Edith Boizette instruit l'affaire Pacary, impliquant plusieurs personnalités politiques, du nom d'un homme d'affaires ayant avoué avoir contribué au financement occulte du RPR.

● **Financement des partis politiques :**
– prenant le relais des enquêtes du conseiller Van Ruymbeke sur le financement du Parti républicain (PR), le juge Mireille Filippini a pris en charge, le 4 octobre 1994, une information judiciaire ouverte pour *« abus de confiance, abus de biens sociaux, recel et infraction à la loi du 11 mars 1988 sur le financement des partis politiques »*.

● **Fraude fiscale :**
– en juillet 1995, le juge Eva Joly a renvoyé devant le tribunal correctionnel Bernard Tapie dans l'affaire du Phocéa pour fraude fiscale et abus de biens sociaux. Le procès devrait commencer le 4 avril à Paris.

Pierre Verbrugghe et Claude Bardon seront jugés dans l'affaire du pasteur Doucé

L'ex-inspecteur Dufourg est, lui aussi, renvoyé devant le tribunal correctionnel

La chambre d'accusation de la cour d'appel de Paris a renvoyé, lundi 18 mars, l'ancien préfet de police de Paris Pierre Verbrugghe et l'ancien directeur des renseignements généraux parisiens Claude Bardon devant le tribunal correctionnel pour les écoutes téléphoniques illégalement pratiquées sur les lignes du pasteur Joseph Doucé, mystérieusement retrouvé mort le 17 octobre 1990.

PRÈS DE SIX ANS après l'énigme judiciaire que reste la mort du pasteur homosexuel Joseph Doucé, la chambre d'accusation de la cour d'appel de Paris a, lundi 18 mars, renvoyé devant le tribunal correctionnel l'ancien préfet de police de Paris Pierre Verbrugghe et l'ancien directeur des renseignements généraux (RG) parisiens Claude Bardon, pour les écoutes téléphoniques illégalement opérées sur les lignes du pasteur Doucé peu avant sa disparition. L'ex-inspecteur des RG Jean-Marc Dufourg, qui faisait partie à l'époque d'un groupe d'enquêteurs surveillant le pasteur, a été renvoyé devant le tribunal correctionnel pour avoir rédigé des rapports mensongers sur les conditions de la surveillance visant le militant des droits des minorités sexuelles.

Le 19 juillet 1990, un groupe d'hommes avaient enlevé le pasteur à sa librairie Autres Cultures, qui faisait alors l'objet d'un branchement téléphonique exercé par les RG parisiens au motif d'une hypothétique participation du pasteur à un réseau de pédophilie. Le 17 octobre 1990, le cadavre de Joseph Doucé avait été retrouvé dans la forêt de Rambouillet. Faute de preuves décisives, le dossier criminel confié au juge d'instruction Jean-François Ricard sur l'enlèvement et l'homicide du pasteur n'a donné lieu à aucune mise en examen. A l'inverse, la plainte déposée en décembre 1990 par l'ancien compagnon du pasteur, Guy Bondar, contre ces écoutes téléphoniques et les faux rapports de l'inspecteur Dufourg devrait, devant le tribunal correctionnel de Paris, éclairer les coulisses de l'« affaire Doucé ».

INTIMIDATION

Présidée par Martine Anzani, la chambre d'accusation a jugé que ces écoutes administratives, réalisées du 12 au 27 juillet 1990 au Groupement interministériel de contrôle (GIC) et ordonnées par Claude Bardon hors de toute procédure judiciaire, constituent une *« atteinte à l'intimité de la vie privée »* de Guy Bondar. Claude Bardon est ainsi renvoyé pour *« complicité d'atteinte à la vie privée »*, tandis que Pierre Verbrugghe sera jugé pour *« conservation de documents obtenus à l'aide d'écoutes téléphoniques illicites »*. La chambre d'accusation a rappelé que seules les écoutes judiciaires ordonnées sur commission rogatoire d'un juge d'instruction étaient légales avant le vote de la loi du 10 juillet 1991 sur les interceptions de sécurité. Les magistrats ont toutefois écarté la qualification d'*« attentat à la liberté individuelle »*, également visée dans la plainte de Guy Bondar, considérant que ce crime, prévu par l'ancien code pénal, ne vise que les entraves à la liberté *« d'aller et venir »*.

L'ancien inspecteur Dufourg, révoqué de la police en novembre 1990, est poursuivi, lui, pour *« faux »* commis par un fonctionnaire public. Il lui est reproché d'avoir rédigé et antidaté deux faux rapports peu après la disparition du pasteur Doucé. Dans un premier rapport, le policier affirmait avoir surpris, le 19 juin 1990, deux individus frappant violemment à la porte du domicile du pasteur ; la suite de l'enquête avait démontré que Jean-Marc Dufourg était, en réalité, lui-même l'auteur de cette opération visant apparemment à intimider le pasteur.

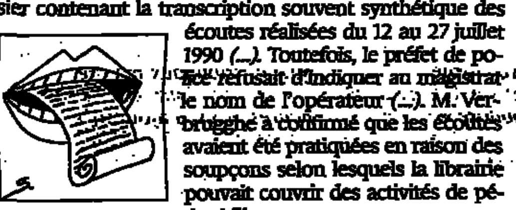
Dans le second rapport, l'inspecteur des RG avait affirmé avoir levé la surveillance de la librairie Autres Cultures aux alentours de 19 h 10, le 19 juillet, jour de l'enlèvement du pasteur. Or les témoignages recueillis depuis ont situé vers 20 h 15 le départ de l'équipe animée par le policier, soit quinze minutes avant l'enlèvement du pasteur. Pour Me Olivier Metzner, avocat de M. Bondar, *« la décision de la chambre d'accusation corrobore le sentiment que les RG sont au cœur de la disparition du pasteur Doucé »*. En ne retenant pas la qualification d'*« attentat à la liberté individuelle »* pour les écoutes visant le pasteur Doucé, la chambre d'accusation a paru considérer, à quelques semaines de rendre un arrêt attendu sur les écoutes de la *« cellule »* de l'Elysée, que de telles interceptions de sécurité relevaient uniquement du délit d'atteinte à la vie privée. Or, dans l'affaire des écoutes de l'Elysée, cette question est au centre des divergences d'appréciation opposant le parquet de Paris au juge d'instruction chargé du dossier, Jean-Paul Valat.

Si la chambre d'accusation devait considérer que les écoutes réalisées entre 1982 et 1986 par la cellule élyséenne ne constituent pas davantage un attentat aux libertés individuelles – un crime pour lequel la durée de prescription est de dix ans –, l'essentiel de la procédure du juge Valat tomberait sous le coup de la prescription de trois ans afférente au délit d'atteinte à la vie privée.

Eric Inciyan

Des écoutes pratiquées « de manière très courante... »

DANS son arrêt du 18 mars, la chambre d'accusation relève que, « le 13 novembre 1990, le juge d'instruction se faisait remettre par M. Verbrugghe, préfet de police, un dossier contenant la transcription souvent synthétique des écoutes réalisées du 12 au 27 juillet 1990 *(...)*. Toutefois, le préfet de police refusait d'indiquer au magistrat le nom de l'opérateur *(...)*. M. Verbrugghe a confirmé que les écoutes avaient été pratiquées en raison des soupçons selon lesquels la librairie pouvait couvrir des activités de pédophilie.



VERBATIM

» Réalisées sans fondement légal par une autorité administrative avant l'entrée en vigueur de la loi du 10 juillet 1991 *[sur les interceptions de communications]*, de telles écoutes étaient juridiquement irrégulières bien qu'elles fussent pratiquées de manière très courante *(...)*. Outre des propos en relation avec l'activité commerciale de la librairie, sont relatées ou entendues des conversations privées concernant des rendez-vous, des vacances, des repas *(...)*. Le caractère illégal des écoutes n'était nullement ignoré des fonctionnaires de police, qui n'en faisaient pour cette raison jamais état dans des procédures judiciaires », *constate la chambre d'accusation.*

« En visant l'atteinte à la liberté individuelle, le législateur n'a pas entendu désigner les atteintes à toutes les libertés publiques dont peut jouir un citoyen mais, spécifiquement, la liberté d'aller et venir, *jugent toutefois les magistrats*. En conséquence, l'infraction d'attentat à la liberté individuelle par fonctionnaires ou officiers publics n'est pas juridiquement constituée. »

La controverse se poursuit à propos des nouveaux traitements du sida

LA RÉCENTE volte-face des multinationales pharmaceutiques américaines productrices des antiprotéases, ces molécules pouvant depuis peu être utilisées dans le traitement de l'infection par le virus du sida (VIH), n'a nullement réussi à prévenir de nouvelles controverses. Cette situation résulte des revendications associatives, de la pénurie – véritable ou supposée – de ces produits, tout comme des incertitudes médicales et scientifiques quant à leur efficacité et à leur innocuité.

Lors de la présentation de leur premier rapport d'activité, les responsables du conseil national du sida (CNS) sont revenus, lundi 18 mars, sur le dossier des prochaines thérapies pour lesquelles ils avaient envisagé la possibilité d'un « tirage au sort » des patients. Cette recommandation (également formulée par le comité national d'éthique) avait suscité une vive émotion, le gouvernement faisant ensuite savoir, par la voix d'Alain Juppé, qu'il s'opposait à une telle éventualité.

« Le centre d'informations et de soins pour l'immunodéficience humaine (Cisih) de Paris-Sud a droit à 28 autorisations temporaires d'utilisation nominatives. Aussi les hôpitaux du Kremlin-Bicêtre, Béclère, Paul-Brousse et Henri-Mondor doivent se partager 20 doses cette semaine. Les autres hôpitaux du Val-de-Marne et de l'Essonne 8 doses, a déclaré le professeur Alain Sobel (hôpital Henri-Mondor, Créteil), président du CNS. *Après une première sélection faite sur des critères purement médicaux, nous allons devoir donner cinq noms parmi un groupe d'une quarantaine de malades pour le vendredi 22 mars à 17 h 30. Nous sommes donc bien dans la situation que nous avions prévue. »* Les responsables du CNS reprochent aux firmes pharmaceutiques concernées l'opacité de leurs *« logiques industrielles et commerciales »*.

« Il y a dans ce domaine une guerre commerciale assez importante, estime le professeur *Sobel. Les firmes Merck et Abbott répandent, par exemple, le bruit, difficile à vérifier. que si on donne dans un premier temps l'antiprotéase de la firme Roche, cela entraîne des résistances qui rendent les autres produits inefficaces. Or les résultats ne sont pas si faciles à interpréter. »*

« FIGURES IMPOSÉES »

Pour sa part, l'association Actions traitements – qui fait partie du groupe interassociatif TRT5 – a annoncé, ce même lundi 18 mars, que douze malades du sida venaient de faire un voyage aux Etats-Unis pour acheter les antiviraux (ritonavir, 3TC et D4T) nécessaires à leur trithérapie. Cette association dénonce le *« blocus »* et les *« restrictions imposées par l'Agence du médicament »*. Selon cette association, les *« figures imposées »* de prescription de l'Agence du médicament sont *« trop rigides et ne permettent pas de tenir compte de l'évolution rapide des connaissances sur le terrain clinique. »* Elle fait encore valoir que certains médecins parviennent à tricher avec la réglementation et menace l'Agence du médicament de différentes actions si elle n'élargit pas ses critères d'autorisation temporaire d'utilisation (ATU).

« Les accusations prononcées contre l'Agence ne sont pas toutes sans fondement, explique au *Monde* le professeur Jean-Michel Alexandre, président du comité des spécialités pharmaceutiques de l'Agence européenne du médicament et directeur de l'évaluation du médicament à l'Agence française du médicament. *En ce qui concerne le D4T, il n'existe aucun obstacle. L'Agence européenne du médicament a donné un avis favorable et une autorisation de mise sur le marché va être notifiée dans les jours à venir avec une indication large. Pour le 3TC, il est vrai qu'il y a eu pour cette molécule des autorisations temporaires d'utilisation qui rendaient difficile l'association de cette substance à d'autres molécules antivirales. Or, nous avons la notion, depuis quelques semaines, que cet encadrement ne correspond pas véritablement à la réalité. Il est très probable que des médecins font des demandes pour obtenir cette substance à partir d'informations erronées. Pour notre part, nous nous sommes tournés vers la firme productrice et nous avons programmé pour le mercredi 20 mars la réunion d'un groupe de travail qui aura à se prononcer. »*

La multinationale Glaxo-Wellcome, productrice du 3TC, a fait savoir aux responsables de l'Agence du médicament qu'elle n'était nullement favorable à l'élargissement des indications. Elle fait valoir en substance que les associations avec d'autres produits antiviraux ne reposent pas sur des données cliniques et scientifiques indiscutables et qu'il existe donc là une responsabilité qu'elle n'entend pas porter. Elle souligne, d'autre part, qu'un essai visant à préciser les indications les plus justes de l'utilisation de cette molécule est en cours et qu'un élargissement de son utilisation risque fort de ruiner cette entreprise.

L'Agence du médicament devrait très prochainement prendre position sur l'ensemble de ces difficiles questions.

Jean-Yves Nau

Trois cents Africains sans papiers occupent une église à Paris

TROIS CENTS Africains, dont une centaine d'enfants, ont investi, lundi 18 mars au matin, l'église Saint-Ambroise, dans le 11e arrondissement de Paris. Tous en situation irrégulière mais séjournant en France depuis parfois des années, ils ont entamé une grève de la faim pour réclamer la délivrance de papiers. Mardi matin, ils n'avaient toujours pas quitté les lieux, en dépit des tentatives des associations qui les soutiennent (SOS racisme, Droits devant, Médecins du monde) et de l'archevêché de Paris pour diriger une partie d'entre eux vers un local paroissial plus adapté.

Originaires très majoritairement du Mali, mais aussi de Mauritanie, Côte d'Ivoire, Sénégal et Guinée, ils réclament la désignation d'un médiateur afin de leur permettre de sortir de la clandestinité. Lundi soir, alors que la messe était célébrée dans le chœur, les associations aidaient les hommes à constituer leurs dossiers administratifs. Les femmes, enfants et bébés se reposaient sous la statue de sainte Rita. Tout en se déclarant *« solidaire de cette action désespérée »*, l'archevêché brandissait la menace d'une évacuation par la force. Quelque cent soixante personnes, dont soixante-trois femmes et enfants ont néanmoins passé la nuit dans l'église.

DÉPÊCHES

■ **FAIT-DIVERS : un chauffeur d'autobus de Montbéliard, pris d'un coup de folie,** a projeté, lundi 18 mars, son véhicule contre la vitrine d'un bureau de tabac du centre-ville, faisant huit blessés légers, dont sept adolescents. Le chauffeur a ensuite pris la fuite en emportant la caisse. Les policiers l'ont interpellé dans la soirée.

■ **JUSTICE : la chambre criminelle de la Cour de cassation a cassé,** mercredi 13 mars, une condamnation à trente ans de réclusion criminelle prononcée pour des faits qui n'étaient punissables, au maximum, que de vingt ans de prison. Le 14 juin 1995, la cour d'assises de Paris avait reconnu Guy Touroude, vingt-cinq ans, coupable de tentative de meurtre concomitante d'une tentative de viol, ainsi que de viols aggravés, commis entre 1989 et 1991. Or l'ancien code pénal, en vigueur à l'époque, ne prévoyait pour ces crimes qu'une peine de vingt ans de réclusion. La cour d'assises de Paris, *« autrement composée »*, devra rejuger l'affaire.

■ **SKINHEADS : le propriétaire d'un chien qui avait mordu un passant** contre lequel il avait été lancé, dans la nuit du 16 au 17 mars à Strasbourg (Bas-Rhin), a été écroué lundi 18 mars. Il devait être jugé mardi par le tribunal correctionnel pour *« violence avec arme par destination ayant entraîné une incapacité temporaire de moins de huit jours »*.

DISPARITIONS

Odysseus Elytis

Un poète tourné vers la mer, Prix Nobel de littérature en 1979

LE POÈTE GREC Odysseus Elytis, Prix Nobel de littérature en 1979, est mort lundi 18 mars à son domicile athénien, des suites d'une crise cardiaque. Il était âgé de quatre-vingt-quatre ans.

Avec la disparition d'Odysseus Elytis s'achève un des chapitres les plus brillants de l'histoire de la poésie grecque. Il était le cadet d'une génération exceptionnelle, qui compte dans ses rangs Georges Séféris (1900-1971), qui reçut lui aussi le prix Nobel en 1963, Yannis Ritsos (1909-1990), bien d'autres encore, comme Andréas Embiricos (1901-1975) qu'on commence seulement à découvrir en France. Ces poètes ont fait éclater le cadre désuet où la poésie grecque ressassait sa mélancolie au lendemain de la première guerre, et l'ont sortie au grand air. Ils lui ont fait vivre les heures tragiques que traversait leur pays et le monde, ils lui ont fait découvrir la psychanalyse et le surréalisme, ils l'ont rendue à la fois plus grave et plus légère, plus belle en somme. On retrouve chez la plupart de ces poètes la même ouverture d'esprit à l'égard des cultures étrangères et la même volonté de créer une œuvre profondément grecque.

Elytis a effectué plusieurs séjours en France, a connu les surréalistes, qui l'ont nettement influencé, a traduit Rimbaud, Lautréamont, Eluard, Jouve, Genet, Giraudoux, Brecht. Séféris note que le dialogue fait partie de la culture grecque. Chacun de ces poètes parle cependant d'une Grèce différente. Ritsos évoque un pays meurtri par les conflits politiques et sociaux. La Grèce de Séféris est hantée par son passé. Elytis, lui, a choisi de décrypter la beauté des îles et de la mer grecques. Ce n'est pas surprenant dans la mesure où, issu d'une famille originaire de Mytilène, né en Crète – le 2 novembre 1911 –, il était en quelque sorte deux fois insulaire. La mer Egée est omniprésente dans ses premiers recueils, *Orientations* (1939) et *Soleil premier* (1943). Il voit les îles se soulever au son d'une musique, il aperçoit un marin qui fait flotter au vent une chanson, il voit un papillon *« plus blanc que la petite branche blanche du bout de nos rêves »*.

Il remodèle, réinvente le paysage, le fait basculer pour saisir une autre beauté, pour trouver une autre perspective. Il explore les îles en amoureux, « Le Corps de l'été » (c'est le titre d'un de ses poèmes) étant un corps de femme. Le caractère euphorique de ses premières œuvres constitue, selon Mario Vitti, *« quelque chose d'absolument nouveau »* dans les lettres grecques.

La guerre lui impose un autre décor, d'autres images. Elle ajoute une nouvelle dimension à sa poésie. Il évoque le conflit gréco-italien auquel il participe (*Chant héroïque et funèbre pour le sous-lieutenant tombé en Albanie*, 1945), puis le destin même du peuple grec dans *Axion esti* (1959), son œuvre maîtresse. Remarquable par l'ampleur et la rigueur de sa construction, *Axion esti* l'est aussi par la richesse de sa langue (le poète entend utiliser toutes les ressources du grec, de la langue de Sapho au parler d'aujourd'hui) et la variété de ses rythmes, qui rappellent parfois la chanson populaire, parfois les hymnes de l'Eglise orthodoxe. Elytis semble avoir une prédilection pour ces derniers, tant il est vrai que l'itinéraire de son pays le fait penser à un chemin de croix. L'œuvre n'est pas sombre pourtant : une foule de saintes veillent sur le sort de la Grèce, qui ont pour nom Santorin, Ios, Sifnos, Ithaque... Mikis Theodorakis, en mettant plusieurs poèmes en musique, a contribué à rendre populaire cette œuvre difficile.

En 1960, Elytis publie un petit recueil, *Six plus un remords pour le ciel*, où l'on retrouve un peu de son allégresse d'antan : *« Ô été de lin, judicieux automne, / Hiver infime, / La vie dépose l'obole de la feuille d'olivier / Et d'un simple petit grillon dans la nuit des insensés déclare / à nouveau légitime l'Inespéré. »*

Il a fait paraître par la suite un important volume d'essais (*Papiers ouverts*, 1974), des pages de son journal (*« J'ai entièrement dépensé le pourcentage de la beauté qui me revenait »*) et une dizaine de recueils, parmi lesquels *Marie des brumes* (1978), mis en musique par la chanteuse Angélique Ionatos, et *Le Petit Matelot* (1985), qui rassemble des textes et des poèmes écrits sous la dictature des colonels. Aux brefs rappels des crimes commis par le pouvoir au cours de l'Histoire, qui claquent comme des coups de fouet, répond la quête d'une innocence capable de laver le sang versé. Une fois de plus, le poète se tourne vers la mer.

A vrai dire, on a l'impression qu'il ne l'a jamais perdue de vue. Le regard qu'il portait sur elle était à la fois mystique et païen. Elle fut sa maîtresse, et autre chose à la fois, et beaucoup plus. Elle lui a appris à prononcer la beauté du monde.

Vassilis Alexakis

★ **Plusieurs recueils ont été traduits en français, notamment par Xavier Bordes et Robert Longueville. Parmi ceux-ci : *Les Clepsydres de l'inconnu* (Fata Morgana, 1981) ; *Marie des brumes* (La Découverte, 1982) ; *Les Analogies de la lumière*, extraits de l'ensemble de son œuvre (Sud, 1983) ; *Axion esti* (Gallimard, 1987). La revue *Aporie* (669, route du Colombier, 83760 Le Revest-les-Eaux) lui a consacré un numéro spécial en mars 1986. « Le Monde des livres » a publié deux entretiens avec le poète, le 9 janvier 1976 et le 26 octobre 1979.**

Denis Perier Daville

Un infatigable défenseur de la liberté de la presse

DENIS PERIER DAVILLE est mort lundi 18 mars à l'âge de quatre-vingts ans. En dépit de son âge, il gardait combativité et enthousiasme, pour défendre la liberté de la presse, l'indépendance des journaux, la dignité des journalistes – profession qu'il avait embrassée pendant la guerre –, ou pour pourfendre les messageries roses.

Sous l'uniforme du journaliste d'après-guerre et au-delà d'une politesse qui pouvait paraître surannée – ce qui n'empêchait ni les accès de colère ni les remarques acerbes –, il était demeuré un résistant.

Né le 24 janvier 1916 à Paris, Denis Perier, dit Perier Daville, suit des études de droit avant de s'engager dans les rangs de la Résistance. Il participe au mouvement clandestin Franc-Tireur, avant de devenir rédacteur chargé des renseignements juridiques pour le quotidien issu de ce mouvement. Il y restera quatre ans, en étant membre des *Cahiers du travaillisme français*, présidé par Robert Buron, et de l'UDSR (Union démocratique et socialiste de la Résistance).

En 1948, Denis Perier Daville entre au *Figaro*. Il y mènera sa carrière de journaliste (au service économique, puis au service politique, où il sera chargé de la rubrique « justice et intérieur », de celle des droits de l'homme, et enfin de la présidence de la République de 1961 à 1975). Mais il y gagnera également sa stature de conscience morale aux yeux de la profession.

Il mena d'abord la lutte sur le plan syndical. Membre du Syndicat national des journalistes (SNJ, autonome), il en fut élu président en 1972. Mais c'est à la Société des rédacteurs du *Figaro* qu'il batailla avec le plus d'ardeur. Cofondateur de cette entité, née en 1965 pour garantir l'indépendance des journalistes face aux propriétaires, il en fut élu président en 1966. Avec Jean Schwœbel, son alter ego au *Monde*, il défendra l'idée de l'indépendance nécessaire des rédactions face au pouvoir de l'argent ainsi que celle de la reconnaissance des « équipes rédactionnelles ». Mais c'est dans son propre journal qu'il va éprouver de la difficulté à les faire passer.

Lorsque *Le Figaro* est sur le point de tomber dans l'escarcelle de Robert Hersant, Denis Perier Daville s'en indigne dans les colonnes du *Monde* en juin 1975, ce qui lui vaut une lettre du directeur, Jean d'Ormesson, prélude à une future sanction pour *« préjudice grave »*. 153 des 295 journalistes du *Figaro* se rangeront de son côté. En juillet 1975, après le rachat du titre par Robert Hersant, Denis Perier Daville présente sa démission.

Le combat continue, mais ailleurs. Fort de ses connaissances juridiques – il est docteur en droit – et fidèle aux idéaux de la Résistance sur la transparence financière et politique de la presse, Denis Perier Daville ferraille avec Robert Hersant et d'autres (comme Matra, lorsque le groupe acquiert Hachette en 1981), par des articles, des réunions, des livres – *Main basse sur* Le Figaro (Ed. Théma, 1976) et *La liberté de la presse n'est pas à vendre* (éd. Théma, 1978) –, voire des procès dans lesquels la FFSJ est partie civile contre Robert Hersant, comme lorsque celui-ci rachète *Le Bien Public* ou *Les Dernière Nouvelles d'Alsace*.

Il relance aussi la Fédération française des sociétés de journalistes, qu'il préside à partir de 1986. Ces derniers mois, tout en continuant à collaborer à *La Gazette du Palais*, il préparait un livre sur la genèse des sociétés de journalistes.

Simultanément, Denis Perier Daville part en guerre contre une certaine forme de dérision puis s'en prend à la presse érotique, aux messageries roses, jusqu'à écrire un ouvrage intitulé *Le Dossier noir du Minitel rose* (éd. Albin Michel, 1988). Parfois excessif, toujours humain, Denis Perier Daville était un résistant infatigable face aux pouvoirs mais aussi aux modes.

Yves-Marie Labé

[Avec son ami Jean Schwœbel, créateur de la Société des rédacteurs du *Monde* (SRM) en 1951, Denis Perier Daville fut un infatigable défenseur de la liberté et de l'indépendance de la presse tout autant que du statut des journalistes. Tous deux s'indignaient de voir leurs jeunes confrères s'étonner parfois de leurs indignations. Le premier nous a quittés l'an dernier, le second disparaît aujourd'hui. Ainsi se tourne une page de l'histoire de la profession. Sans relâche, pendant un demi-siècle, ces deux résistants ont montré une voie que la Fédération française des sociétés de journalistes (FFSJ), dont Denis Perier Daville était le président d'honneur, s'applique, malgré les difficultés, à défricher encore. La SRM et la FFSJ s'associent pour présenter à son épouse et à ses proches leurs sincères condoléances. – O. B.]

■ **ALPHONSE BERNARD**, membre du bureau confédéral de FO depuis 1989, est décédé lundi 18 mars, à l'âge de soixante-deux ans. Il avait été reconduit dans ses fonctions lors du 18e congrès de FO, qui s'est tenu du 27 février au 1er mars à Paris. Né le 23 août 1933 à Souchez (Pas-de-Calais), Alphonse Bernard a exercé diverses responsabilités syndicales dans sa région d'origine, devenant notamment, en 1978, secrétaire général de l'union départementale FO du Pas-de-Calais, avant d'accéder, en 1987, au poste de secrétaire général adjoint de la fédération de la chimie. Il a été élu au secrétariat confédéral lors du 16e congrès de FO, en 1989, qui a vu Marc Blondel succéder à André Bergeron.

AU CARNET DU « MONDE »

Naissances

– Paris, le 16 mars 1996.

Lucas, Claude, Oscar FROELIGER.

Une vie commence.

Le coparrainage est assuré par Adam Tidball, Annette Jourde, David Sujobert, Lisa Yana, Nick Prager, Philippe Bigret et Sabine Drolez. Bonjour à tous les autres aussi !

Pour le féliciter.

75, avenue Jean-Jaurès,
93120 La Courneuve.

Décès

– Paris-16e. Villefranche-sur-Mer (Alpes-Maritimes).

Alma,
son épouse,
Les familles Austin, Allègre,
Les parents et alliés,
Suzanne Delière,
une amie,
ont la tristesse de faire part du décès de

Jean, Etienne, Paul ALLÈGRE,
conseiller commercial de France (er),
officier de la Légion d'honneur,
officier de l'ordre national du Mérite,

survenu en son domicile, à Villefranche-sur-Mer, le 14 mars 1996, à l'âge de quatre-vingt-cinq ans.

Selon ses volontés, les obsèques ont eu lieu au crématorium de Monaco, le lundi 18 mars 1996, dans la plus stricte intimité familiale.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Ses enfants et petits-enfants,
Les familles Charguéraud et Antoine,
ont la tristesse de faire part du décès de

Mme Anik ANTOINE,
née Edith CHARGUÉRAUD,

survenu le 13 mars 1996, à l'âge de soixante-treize ans.

Au cours d'un culte en l'église réformée de l'Annonciation à Paris, l'espérance chrétienne a été rappelée dans la reconnaissance.

« C'est pour la liberté que Christ nous a affranchis. »
Galates, V.1.

– La famille et les amis de

Paul BODIN

ont la douleur de faire part de son décès, survenu le 10 mars 1996, à l'âge de quatre-vingt-six ans.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité.

Paul Bodin a été grand reporter et correspondant de guerre, rédacteur en chef à *Combat*, conseiller technique dans plusieurs cabinets ministériels, inspecteur général de l'ORTF.

Homme de lettres, il publia de nombreux romans, des essais, des pièces de théâtre et des entretiens radiophoniques.

12, rue de l'Etoile,
75017 Paris.

– Le conseil d'administration,
L'atelier et toute l'équipe de la maison de couture Eric Dubrulle,
ont la douleur de faire part du décès accidentel du couturier

Eric DUBRULLE,

survenu, le 16 mars 1996, à l'âge de trente-deux ans.

Les obsèques seront célébrées le jeudi 21 mars, à 14 h 30, en l'église Notre-Dame de Louviers (Eure).

Une messe sera célébrée le vendredi 22 mars, à 18 h 30, en l'église Saint-Honoré d'Eylau, 66 *bis*, avenue Raymond-Poincaré, Paris-16e.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Maison de couture
Eric Dubrulle,
5, avenue Matignon,
75008 Paris.

– Mme Eva Guerreau,
son épouse,
M. et Mme Alain Guerreau,
ses enfants,
Olivier, Stéphanie et Isabelle Guerreau,
ses petits-enfants,
Sa famille,
font part du décès de

Robert GUERREAU,
officier de l'ordre du Mérite national,

survenu, le 18 mars 1996, dans sa quatre-vingt-troisième année.

Les obsèques auront lieu le jeudi 21 mars, à 15 h 30, au cimetière Saint-Brice, à Mâcon.

Cet avis tient lieu de faire-part.

6, rue Prudhon,
71000 Mâcon.

– Eliane Frayssé,
Marie et Olivier Frayssé,
ses enfants,
Ses petits-enfants et arrière-petit-fils,
Sa famille et ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de

André FRAYSSÉ,
ancien directeur de l'action sanitaire et sociale de la caisse régionale d'assurance-maladie de l'Ile-de-France,
assesseur à la cour nationale de l'incapacité et des accidents du travail et du tribunal des affaires sociales de Paris,

survenu le 15 mars 1996, à l'âge de soixante et onze ans.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité à Naucelle (Aveyron), le 18 mars.

On peut adresser un don à Solidarité-Jeunesse, 90, rue du Faubourg-Saint-Martin, 75010 Paris, CCP 11 6 200 K Paris.

Cet avis tient lieu de faire-part.

8, allée Louise-Labé,
75019 Paris.
Rue de la Capelote,
12800 Naucelle.

– Madeleine Hazard,
son épouse,
Ses enfants et ses vingt-deux petits-enfants,
Toute sa famille,
ont la tristesse de faire part du décès de

Alfred HAZARD,

à l'âge de soixante-treize ans.

L'eucharistie sera célébrée le vendredi 22 mars 1996, à 10 h 30, en l'église Notre-Dame de Versailles.

Merci de remplacer les fleurs par un don éventuel aux écoles de la paroisse.

32, rue des Réservoirs,
78000 Versailles.

– Mme Henry Hirsch,
née Picard,
Le docteur Jean-Pierre Hirsch et Mme,
Le docteur Jean-François Hirsch et Mme,
Me Jean-Luc Hirsch et Mme,
et leurs enfants,
Les familles parentes et alliées,
ont la douleur de faire part du décès du

docteur Henry HIRSCH,
croix de guerre 1939-1945,
chevalier de la Légion d'honneur,

survenu le 17 mars 1996, à son domicile, 8, rue de Velotte, 25200 Montbéliard.

Les obsèques auront lieu dans l'intimité familiale à Lunéville, où il reposera auprès de ses parents.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– M. et Mme Michel Thieffry,
Mme Martine Illaire,
M. et Mme Jean-Robert Illaire,
ses enfants,
Véronique, Olivier et Manon,
Catherine, Alexandre, Michel et Myriam,
ses petits-enfants,
Elena, Edouard et Loïc,
ses arrière-petits-enfants,
ont la tristesse de faire part du décès de

Mme Reine ILLAIRE,
née GHILAIN,

survenu le 14 mars 1996.

Ses obsèques ont été célébrées dans l'intimité familiale à Appoigny (Yonne).

2, allée Elisabeth-de-Feydeau,
91190 Gif-sur-Yvette.
15, quai de Bourbon,
75004 Paris.
33, rue du Pavillon,
89380 Appoigny.

– David Menard,
son époux,
Françoise et Antoine Peskine,
Annie-Claude et Jean-Claude Ville,
Laurent et Nadine Menard,
Didier Menard,
ses enfants,
Sandrine, Fanny, Olivier, Myriam, Jonathan, Julia, Simon, Gaëlle, Cécile, Nour, Jean-Lucas, David,
ses petits-enfants,
Esther et Paul Buhler,
ont la douleur de faire part du décès de

Jeannine MENARD,
née MONGLOND,

survenu le 14 mars 1996, à l'âge de soixante-neuf ans.

Les obsèques ont eu lieu le 19 mars, à Montmorency.

15, rue du Général-Cordonnier,
92200 Neuilly.

– *Le* Père Jean Dujardin,
supérieur général de l'Oratoire de Jésus,
Le Père François Moufort,
Et les Pères de sa communauté de Vaugirard,
M. Henri Rotureau,
M. et Mme Robert Verron,
Ses frère, sœur et beau-frère,
Ses neveux et nièces,
Sa famille,
Et ses nombreux amis,
font part du décès du

Père Gaston ROTUREAU,

survenu le 15 mars 1996, dans sa quatre-vingt-sixième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mercredi 20 mars, à 11 heures, en l'église Saint-Eustache, Paris-1er.

17, rue des Lyonnais,
75005 Paris.
36, rue de la Chapelle,
49110 Saint-Pierre-Montlimart-Les Peignes.
49570 Montjean-sur-Loire.

– Le [illegible] février 1996, s'éteignait subitement

Mlle Anne TRETOUT,
directrice d'école.

Une cérémonie sera célébrée le samedi 23 mars, à 16 heures, en l'église de la Trinité (chapelle de la Vierge).

– Brigitte et Pierre Matheron,
Sophie, Olivier, Sylvie, Philippe,
leurs enfants,
Martin, Margaux, Marie, Félix, Marine, Jeanne,
leurs petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Germaine WEBER de BARBARON,
Mamy,

survenu le 5 mars 1996, jour de ses quatre-vingt-dix-sept ans.

Ses obsèques ont eu lieu dans l'intimité.

48, rue de Vouillé,
75015 Paris.

Anniversaires de décès

– Le 20 mars 1989, disparaissait

France POUMIRAU.

Souvent, nous pensons à elle.

« Comme les soirs apprennent à apprivoiser l'infini. »

Rainer Maria Rilke.

– Que tous ceux qui l'aimaient s'unissent à nous dans le lumineux souvenir de

Valérie QUENNESSEN,

disparue, il y a sept ans, le 19 mars 1989.

Marie, Stéphanie, Elsa-Louise, Jean-Louis, Antoine, François.

Manifestations du souvenir

In memoriam

La messe du samedi 23 mars 1996, à 10 heures, en l'église Saint-Luc de Grenoble, sera célébrée à l'intention de

Léon et Marie-Josée GUICHARD.

CONCERT

Hommage à Léon Guichard (1899-1995), fondateur de la chorale universitaire de Grenoble, par ses choristes et amis. Choeurs, mélodies, piano, le samedi 23 mars 1996, à 20 h 30, salle Olivier-Messiaen, à Grenoble.

Colloques

– L'Association des Amis de la revue *Passages*, avec le concours d'EDF et de La Cinquième et sous le parrainage de l'Unesco, organise un colloque international, le 21 mars 1996, à la Cité des sciences et de l'industrie de La Villette (à l'amphithéâtre Gaston-Berger), sur le thème : **« Energies et développement durable »**, avec les interventions d'Emile Malet, Christian Stoffaës, Gary Marx, Eugène B. Skolnikof, Grégoire Postel-Vinay, Dominique Bidou, Olivier Dollfus, Jean-Charles Hourcade, Jean-Pierre Bourdier, Jean-Jacques Salomon, Pierre Dauzès, Christian Huglo, Michel Cantal-Dupart, Jean-Yves Le Déaut, Jean-Claude Ziv, Dominique Voynet, Bettina Laville, François-Michel Gonnot, Robert Lion.

Réservation à la revue *Passages*. Tél. : 45-86-30-02 - Fax : 44-23-98-24.

– Colloque international, sous la présidence de M. Jean Leclant et sous le parrainage de M. Henry de Lumley :

La communication écrite en Méditerranée

Des signes pictographiques à l'alphabet, 14 et 15 mai 1996.

Villa grecque Kérylos, 06310 Beaulieu-sur-Mer.

Renseignements : Association « Alphabets ». Téléphone et télécopie : (33) 93-53-63-13.

– **Chemins d'Arménie** présente le colloque international **Exil et Diaspora**, mercredi 20 et jeudi 21 mars 1996, salle Louis-Liard, à la Sorbonne, 17, place de la Sorbonne, Paris-5e.

Entrée libre, début de séance à 10 heures le matin, à 14 heures l'après-midi.

Intervenants : Maurice Kriegel, Esther Benbassa, Krikor Beledian, Jean-Pierre Mahé, Dickran Koumjian, Gérard Dédeyan, Carol Iancu, J.-C. Attias, Fethi Benslama, Janine Altounian, Gérard Chaliand, Anaïd Donabedjan, Marc Nichanian, Paul Mendès-Flohr.

Direction du colloque : Marc Nichanian.

Communications diverses

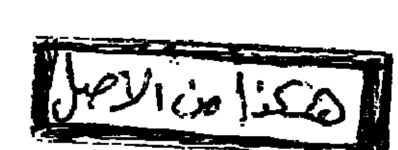
– « Au CBL, 10, rue Saint-Claude, Paris-3e, jeudi 21 mars 1996, à 20 h 30 : Albert Memmi : « Le Juif et l'autre » (éditions Bartillet).

– L'Institut de formation à la médiation organise un nouveau cycle en septembre prochain, pour former des médiateurs généralistes ou spécialisés.

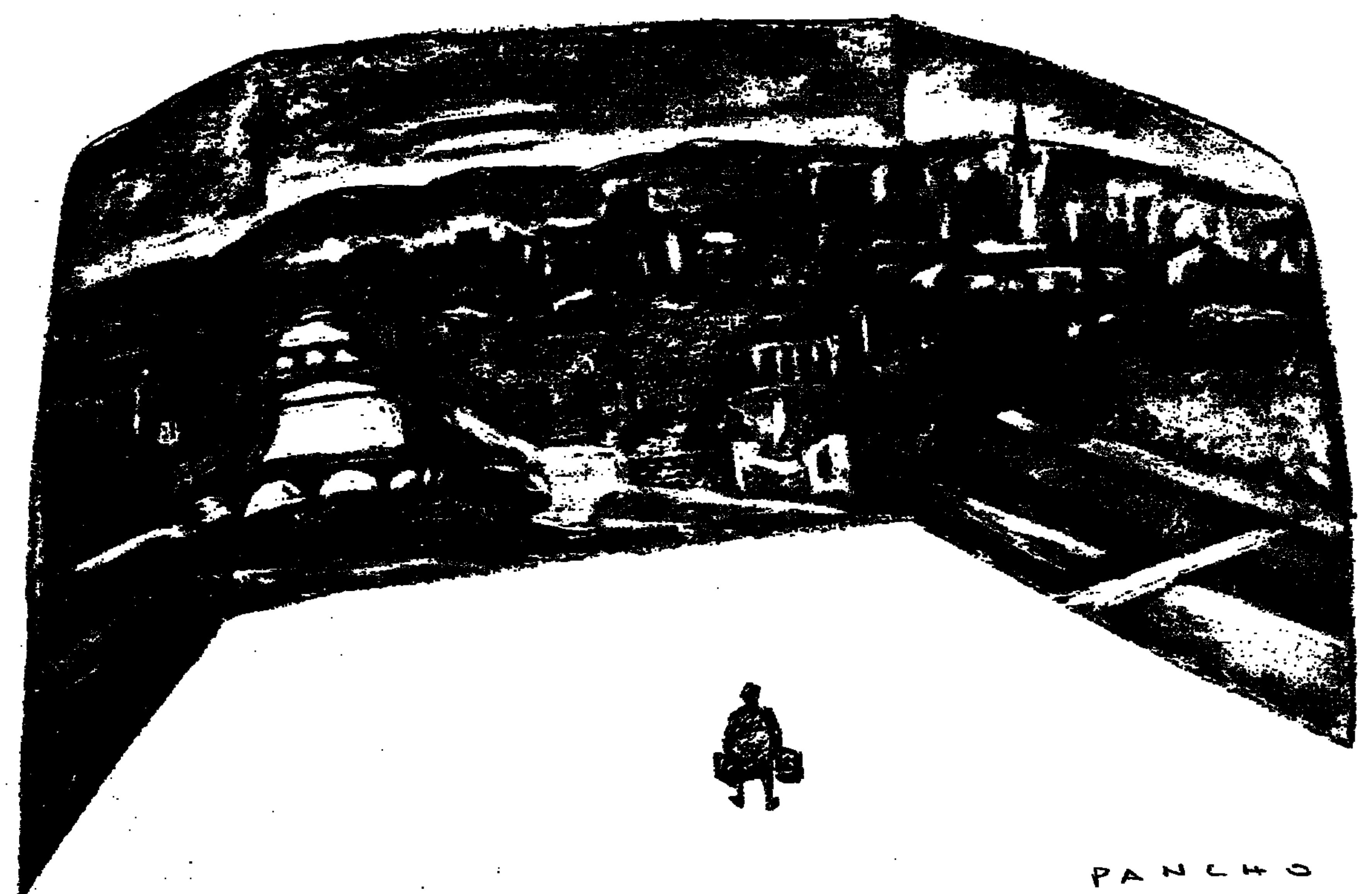
Renseignements et inscriptions : IFM, 127, rue Notre-Dame-des-Champs, 75006 Paris. Tél. : 43-29-75-26.

Soutenances de thèse

– M. Bruno Bizeul soutiendra sa thèse de doctorat en droit « Le télé-achat et le droit des contrats », à l'université Paris-II-Panthéon-Assas, le 21 mars, à 15 h 30.



Ils arrivent en éclaireurs, regardent, écoutent, tâtent le terrain. Ils retrouvent avec émotion et appréhension une cité qu'ils avaient fuie pour échapper à la guerre. Le siège levé, les premiers exilés à avoir franchi le pas sont de retour



Sarajevo : premiers retours d'exil

PRUDEMMENT, ils reviennent. Ils retrouvent leurs maisons, parfois intactes, parfois détruites. Ils rencontrent leurs parents et leurs amis, ceux qui ne sont pas morts, ceux qui ne sont pas partis. Ils se promènent dans les rues de la ville, tentent de retrouver des repères, hument l'air de la paix. Ils discutent, ils observent.

Depuis l'éclatement de la guerre, au printemps 1992, plus d'un million de Bosniaques se sont réfugiés à l'étranger. Ces dernières semaines, des éclaireurs sont de retour. Ce n'est pas l'affluence, bien sûr. Mais, chaque jour, des Sarajéviens arrivent de Croatie, d'Europe ou d'Amérique. Peu savent encore s'ils désirent demeurer dans la capitale bosniaque ravagée. Pourtant, tous ont conscience que la ville moribonde ne retrouvera sa sérénité d'avant guerre et son identité multiethnique que, notamment, s'ils reviennent, eux, les exilés.

Zlatko a vécu une partie de la guerre à Sarajevo en tant que civil, car trop jeune pour combattre. Au terme du troisième hiver de siège, il est parti pour la Croatie voisine, afin de fuir la mobilisation forcée, las de jouer au chat et à la souris avec les policiers bosniaques. Zlatko, fils de Sarajevo, enfant de la rue, avait le sentiment que le siège serait éternel et il refusait d'aller combattre dans les montagnes du nord du pays, pour défendre des villages qui lui importent peu. Il a vingt ans. Il est revenu il y a trois semaines. *« Quand j'ai vu Sarajevo apparaître, par la fenêtre du bus, j'ai eu l'impression d'une libération*, raconte-t-il, encore ému. *J'étais de retour à la maison, enfin. »*

Zlatko n'avait prévenu personne de son arrivée. *« J'ai marché dans la ville et suis allé boire un café à l'Imperijal. Les gens paraissaient détendus. Immédiatement, j'ai compris que Sarajevo s'était métamorphosée. La vie, les promeneurs, les voitures, le tramway... Ensuite, je suis allé chez moi, chez mes parents. J'ai frappé à la porte. Ma mère a entrouvert, elle criait, elle refusait de me laisser entrer. J'ai aperçu un tas de bigoudis dans ses cheveux, elle était sans doute en train de se laver. Elle était tellement choquée de me voir là qu'elle hurlait :* « Il ne peut pas venir avant que je sois prête, il ne peut pas venir avant que je sois prête ! » *J'ai presque dû enfoncer la porte. Enfin, elle m'a accueilli et m'a embrassé. Elle a tremblé jusqu'au soir. »*

En fuite, sans papiers réglementaires, sans famille d'accueil, Zlatko a eu la vie dure à Zagreb. Il n'a pas mangé tous les jours. Il a parfois dormi dans les wagons du tramway ou sur la banquette d'une discothèque. Il a évité de justesse le gangstérisme et la mendicité. *« Au début, j'ai aimé la Croatie. C'était l'aventure... De nouveaux visages, des filles fraîches, de la danse et de la lumière. Puis, Sarajevo m'a manqué, effroyablement. A mon retour, tous mes amis m'ont questionné sur mon séjour zagrebois. Que leur raconter, en trois mots ? Je répondais : " C'était drôle ! ". Ce fut exactement le contraire. »*

Le jeune Sarajévien est heureux d'être rentré, il a retrouvé son air canaille. Il pense qu'il restera, s'il trouve un travail. *« Dès le premier soir, au Cotton Club, j'ai rencontré une fille, Snjezana. Parfois, je regrette encore la liberté que j'avais là-bas, les folles nuits, les bars. Ici, il y a ce fichu couvre-feu. Mais j'espère vraiment rester, car je suis ici chez moi. »*

OLEG a connu Zlatko durant l'exil croate. Ils sont devenus amis de déroute, frères de Sarajevo à la dérive. La différence est qu'Oleg avait quitté la Bosnie dès les premiers jours de la guerre. Son refuge fut l'appartement d'une grand-mère à Zagreb, où sa sœur l'a rejoint. Le jeune homme a du mal à se soustraire à un certain sentiment de culpabilité, à l'angoisse d'avoir abandonné sa ville, sa famille et ses amis piégés par les bombardements. *« L'unique question était : comment les gens allaient-ils m'accepter ? Eh bien, ils m'ont salué comme si je n'étais jamais parti ! Pendant quatre ans, je n'existais plus, j'avais disparu de leur univers. Pourtant, aussitôt, l'accueil fut formidable. Un vrai moment de bonheur. J'ai compris que les Sarajéviens désirent surtout que les exilés reviennent. »*

Oleg est amoureux de sa ville, comme auparavant. Sans réserve. *« J'imaginais que Sarajevo était devenu une ville sombre, souterraine, rasée. En fait, elle n'est ni amère ni sinistre. Elle est extraordinaire... Depuis quatre ans, je n'ai jamais vu autant de vie, je ne me suis jamais senti aussi bien, autant moi-même. »* Pour lutter contre le désespoir et la folie, Oleg a tenté d'oublier Sarajevo. En vain. *« Au départ, j'ai perdu le fil de la guerre parce que les médias croates mentaient. Ensuite, ce fut un choix personnel de me désintéresser de Sarajevo. Peu à peu, je perdais mon identité, je ne vivais nulle part, ma vie n'avait aucun sens. Alors, j'ai voulu oublier jusqu'à l'existence de cette ville et de cette guerre. » « Vous comprenez, je devais continuer à vivre, là-bas... »*, ajoute-t-il, l'air grave, puis soudain désinvolte. Oleg s'appuie tranquillement sur le dossier de sa chaise, dans un recoin du café Lora. Il aperçoit des copains dans la rue, qui lui font des signes de la main. Il est serein. *« Je me suis retrouvé »*, dit-il.

A Sarajevo, les survivants ont un point commun : ils sont infiniment fiers de ne pas s'être enfuis. Ils ont combattu, résisté, souffert, et maintenant, ils éprouvent un évident amour-propre. Les exilés, eux, ont moins d'aisance à assumer une guerre qu'ils ont peu ou pas vécue. Ils ont dû affronter le regard des habitants des pays d'accueil ; ils ont dû vivre avec le déchirement intérieur d'avoir quitté leur pays ; ils ont souvent hésité à revenir. Désormais, outre les difficultés matérielles des réfugiés classiques, ils doivent se préoccuper de leur réinsertion dans une société qui vit au rythme des souvenirs de la résistance. *« Pour moi, c'est extrêmement facile*, raconte Oleg, *car je n'ai pas l'impression que mes amis viennent de sortir de quatre années d'enfer. Lorsqu'ils évoquent la guerre, ils emploient le ton de la blague. Ils rient, se moquent d'eux-mêmes. » « J'étais préparée à un accueil rude*, avoue Ziba, trente-huit ans, qui vient de rentrer de trois années d'exil à Paris. *Rien ! Pas un mot déplaisant. Pas un reproche. Personne n'a fait la moindre allusion à mon absence, sauf pour me dire que c'est bien que je sois revenue. »*

Au cours de la guerre, notamment avant que le siège ne soit parfaitement hermétique, Sarajevo a perdu près des deux tiers de sa population. Puis la ville s'est repeuplée avec l'arrivée des réfugiés de Bosnie orientale, chassés de leur foyer par l'armée serbe. Ce qui a abouti à créer un tissu social très complexe, fracturé, qui oppose les citadins et les campagnards. D'autant plus que ces derniers, surnommés péjorativement les *« papak »* (les bouseux), qui ont tout perdu et ont peu d'espoir de retrouver leurs terres, se sont intégrés à Sarajevo à leur manière. Entre débrouillardise et activités mafieuses, ils ont relevé la tête, et les Sarajéviens ont assisté, impuissants, à la conquête de leur cité par des gens qui ne leur ressemblent pas.

> « L'unique question était : comment les gens allaient-ils m'accepter ? Eh bien, ils m'ont salué comme si je n'étais jamais parti »

Alors, ceux qui reviennent aujourd'hui sont choqués par le spectacle qu'offrent les rues de la ville. *« Je n'aime pas ces gens. Il faut qu'ils partent »*, dit brutalement Oleg. *« La différence avec le Sarajevo d'avant-guerre, ce sont ces visages que je ne reconnais pas »*, constate plus sobrement Ziba. D'où l'insistance des Sarajéviens pour convaincre les exilés de revenir. *« Ils ne doivent pas être effrayés de revenir*, prétend Oleg. *Dites-leur que la guerre est finie, que la peur ne doit plus exister. Sarajevo a besoin de gens vivants, ouverts, énergiques. Nous devons rafraîchir la ville. »* Ziba partage la même opinion. *« S'ils ne rentrent pas très vite, nous sommes foutus ! C'est pourquoi, lorsque je téléphone à des amis bosniaques qui vivent à Paris, je leur raconte que Sarajevo est superbe, que tout va bien, que la vie est si légère... Bien sûr, ce n'est pas tout à fait exact. »*

Vanja, elle, estime que la beauté de Sarajevo n'a absolument pas disparu. L'adolescente a vécu sur une île, au large de la côte dalmate, depuis les premiers combats. *« Là-bas, les autres réfugiés disaient que nous ne reverrions jamais Sarajevo, que la guerre allait durer vingt ans, que nos maisons étaient détruites. La vie sur cette île était tellement ennuyeuse. Depuis que je suis revenue, je suis enchantée, enthousiaste. Mon père, qui est serbe, était resté ici afin de défendre la ville contre les Serbes nationalistes. J'en suis fier, et mes amis le respectent. De plus, les gens n'ont pas perdu leur sens de l'humour, qui était célèbre dans toute la Yougoslavie. Quant aux campagnards, je m'en moque. Je ne les vois pas. Ils devront bien s'adapter à notre mode de vie, car Sarajevo ne deviendra jamais un village. »*

Les Sarajéviens revenant de l'étranger évoquent, encore et toujours, cet *« esprit de Sarajevo »* qui serait si caractéristique. *« Je n'aime pas ce mot " esprit "*, affirme Ziba. *Pourtant, il est vrai que j'ai retrouvé ici quelque chose que je n'avais pas à Paris. Peut-être la légèreté de la vie... »* Haris vient d'arriver de Nice, où il a vécu un an et demi, après s'être battu deux ans dans les rangs bosniaques. *« Pourquoi suis-je si attaché à Sarajevo ? Cette ville est spéciale, sans que je sache réellement pourquoi. Nul ne le sait. Peut-être un charme... Un mystère... Peut-être est-ce cette fierté, étrange et unique, indescriptible, que je n'ai pas rencontrée ailleurs. La fierté ou la gaieté. »*

Le retour de l'exilé demeure, malgré l'incontestable énergie suscitée par la paix, un véritable parcours du combattant. Il y a la recherche d'un logement et d'un emploi, dans une ville parsemée d'immeubles calcinés et d'usines fermées. Il y a également la politique du gouvernement, peu favorable à la réinsertion des arrivants. Il semblerait, bien que la paix soit encore trop neuve pour en tirer des conclusions définitives, que le parti au pouvoir (le SDA, Parti d'action démocratique) ne privilégie pas le retour des Sarajéviens dispersés en Europe. *« La première raison est que les réfugiés campagnards, traditionnellement plus radicaux que les citadins, seront les électeurs du SDA lors des prochaines élections et que le parti a donc intérêt à satisfaire ces gens, notamment en leur permettant de conserver les appartements des Sarajéviens qui sont partis*, note un journaliste bosniaque. *La seconde raison est que les exilés sont majoritairement issus des élites d'avant-guerre. Leur départ a provoqué l'émergence d'une nouvelle " élite ", jeune et nationaliste. Les hommes qui ont gravi les marches du pouvoir durant la guerre n'ont aucune envie que d'autres viennent leur disputer leur position dominante. »* L'accusation paraît se vérifier au rythme des lois votées par le Parlement actuel. Des lois très strictes, par exemple, concernant l'attribution des logements.

LES précurseurs sont toutefois déjà là. Souvent des célibataires. Sarajevo attend les vacances d'été et l'éventuel retour de familles entières, dont les enfants achèvent l'année scolaire à l'étranger. Zlatko aide bénévolement une équipe de télévision à trouver des acteurs pour un film, en attendant un véritable emploi, mi-convenable mi-voyou, peu importe. Oleg vient de s'inscrire dans une école de sport ; il rêve de devenir entraîneur de handball. Ziba, interprète avant-guerre, a trouvé un travail à la chambre de commerce franco-bosniaque naissante. Vanja, dotée d'un baccalauréat croate, s'inscrira bientôt à la faculté de langues étrangères.

Haris reconstruit la bijouterie de son père, légèrement endommagée par des obus, et s'apprête à se lancer dans le commerce. Dans les rues du vieux quartier ottoman, le réfugié de Nice est désormais surnommé *« le Français »*. Il traîne de café en café et raconte sa vie aux Bosniaques éblouis. *« Ma passion pour la France. La France et ses chansons, ses footballeurs, ses émissions de télévision, et puis, bien sûr, ses femmes... »*

Sarajevo a la sensation, cette fois-ci, que la guerre est finie. Personne ne parle de trêve, chacun évoque la paix. *« Quand j'ai aperçu Sarajevo, à mon retour, mon cœur battait tellement fort que j'ai cru qu'il allait jaillir de ma poitrine*, dit Haris. *Pourtant, tous mes amis sont partis, ou ils sont morts. Je n'ai retrouvé personne. Mais je pense qu'ils reviendront. A un certain moment, ils ne supporteront plus de vivre loin de leur peuple et de leur ville. » « Non seulement je pense que la guerre est terminée, mais la vie a plus de spontanéité qu'avant le conflit*, songe Ziba. *Nous avons changé et rien ne sera plus comme avant. Nous disons : on verra bien demain. Nous prenons la vie comme elle vient. »*

Rémy Ourdan
Dessin de Pancho

Une erreur judiciaire en direct

par Jean-Pierre Chevènement

CHRISTIAN PROUST, président du conseil général du Territoire de Belfort, a été mis en examen et jeté en prison, vendredi 15 mars dernier, par un juge d'instruction de Belfort, Mme Christine Schlumberger.

Est-ce au motif d'enrichissement personnel ? Non, bien évidemment. Christian Proust et la plupart des élus que je connais ont gardé une morale républicaine solide, et la politique reste en France un des plus sûrs moyens de ne pas faire fortune.

Sommes-nous face à une affaire de financement de parti politique ? En aucune manière. Pas un centime n'a été utilisé à une autre destination que la création d'emplois. Depuis 1990, le financement des partis politiques est réglementé et il l'est de plus en plus étroitement. Le Mouvement des citoyens ne vit, modestement, que du financement public et des cotisations de ses adhérents.

De quoi s'agit-il donc ? Christian Proust est-il en prison parce qu'il a fait procéder à une avance de 2,5 millions de francs à l'entreprise Gigastorage, implantée à Belfort, qui doit produire des disques durs informatiques à haute capacité et créer 270 emplois, cela en attendant le versement de la PAT (prime d'aménagement du territoire) de 13,5 MF accordée par l'Etat le 7 novembre 1995 mais non versée à ce jour ?

On pourrait le croire, au vu de l'incrimination, même si cette avance décidée par le conseil d'administration de la société d'industrialisation Sybel sur les fonds de l'Agence de développement économique était gagée, par un souci de sécurité louable, sur un achat de matériels. Reste au juge d'instruction à démontrer en quoi cette avance est illégale. Mme Schlumberger n'a pu le faire, et pour cause.

Pour comprendre l'affaire, il faut en réalité remonter plus d'un mois en arrière : à l'origine, il y a une thèse officielle exprimée en violation du secret de l'instruction dans une conférence de presse, le 9 février dernier, par le procureur de la République dans le Territoire de Belfort, Mme Corey : *« L'entreprise Gigastorage n'est qu'une coquille vide. »* A la décharge du procureur : un rapport *« Tracfin »* diligenté par le ministère des finances, simultanément à l'attribution de la PAT, et communiqué, semble-t-il, à elle seule au début du mois de février. *De ce rapport dit « d'alerte »* (il ne comporte pas de faits, mais seulement des présomptions), les décideurs locaux (ville et département) ne sont pas informés. Le PDG de Gigastorage est incarcéré dans un tohu-bohu médiatico-judiciaire sous prétexte qu'il n'offre pas de *« garantie de représentation »* : il est en effet domicilié aux Etats-Unis.

Quel élu voudra désormais prendre le moindre risque, s'il sait qu'au moindre soupçon d'un magistrat il peut se retrouver incarcéré ?

La thèse de la *« coquille vide »* va alors devenir une *« vérité officielle »* qu'il faudra démontrer à tout prix. En vain, je demanderai quelques jours plus tard à Mme Corey de prendre connaissance de l'audit industriel favorable réalisé à la demande de la Datar sur le centre de recherche de Gigastorage en Californie par un expert.

L'institution judiciaire se refusera à intégrer la dimension de l'emploi dans sa marche inexorable. Non seulement le PDG restera en prison, mais d'autres vont l'y rejoindre : son principal interlocuteur à Belfort, le directeur de l'Agence de développement économique, puis le président du conseil général lui-même.

A ce moment-là, cependant, la thèse officielle est déjà ruinée : un rapport d'un cabinet d'audit international, réputé mondialement pour son indépendance, établit la réalité du centre de recherche de Gigastorage dans la Silicon Valley et l'*existence d'un marché* pour le disque dur de haute capacité de mémoire mis au point par ses chercheurs. L'audit montre également que les fonds transférés de Gigastorage à sa filiale californienne (d'origine privée pour plus des quatre cinquièmes) ont été utilisés conformément à leur destination : le financement d'un projet de recherche industriel.

Ce rapport d'audit est communiqué au juge et aux pouvoirs publics. Rien n'y fait. L'enquête bifurque soudainement. A la suite d'une perquisition effectuée dans les locaux du conseil général et de deux institutions d'économie mixte, le juge se rabat d'abord sur une facture rectifiée. Sans résultat : elle ne l'a été que pour correspondre à la réalité de matériels dont l'existence à Belfort a été certifiée par constat d'huissier. Le juge d'instruction se reporte alors sur l'avance de 2,5 MF consentie sur la prime d'aménagement du territoire par l'Agence de développement économique (Adebt).

C'est alors que le mécanisme de l'erreur judiciaire se met en route : le juge se refuse à comprendre que cette avance ne met en jeu que des fonds mis à la disposition de l'Adebt par les collectivités locales. Elle y voit une *« escroquerie »* vis-à-vis de la société d'industrialisation Sybel, créée au lendemain de la disparition de Bull-Périphériques. Or, la société Sybel ne se plaint de rien : elle n'a pas déboursé un sou ! On me dira que la justice n'a pas tranché. Mais en réalité, compte tenu de la médiatisation de l'affaire, le mal est fait dès lors que le juge a procédé à l'incrimination.

Pour être administrateur des deux institutions – l'Adebt et la Sybel –, je peux comprendre en direct le mécanisme de l'erreur. Celle-ci serait grave si la mise en détention de Christian Proust, que rien ne peut justifier, ne la rendait inexcusable, car elle révèle, comme la mise en scène, dès le début, de toute cette affaire et le recours aux procédés les plus humiliants, une volonté de nuire, de salir, de détruire une réputation.

Or à quoi un homme public peut-il tenir davantage qu'à celle-ci ?

Christian Proust est particulièrement sensibilisé par la disparition de Bull-Périphériques, où il a travaillé et dont il connaît beaucoup de celles et de ceux qui se sont retrouvés privés d'emploi. Il s'est investi avec une énergie sans pareille dans la reconversion du site. Les élus sont-ils coupables par le seul fait qu'ils sont élus et s'acquittent de leur devoir au service de l'emploi ?

L'Etat leur demande de mouiller leur chemise, dans la politique de la ville par exemple. Quand les banlieues flambent, nous savons bien ce qui alimente le désespoir : le chômage des jeunes, l'humiliation qui en résulte, et l'avenir bouché.

A Belfort et dans le Territoire de Belfort, les collectivités locales étaient légitimement fières d'avoir pu recréer avec le concours de l'Etat mais aussi des acteurs locaux de développement plusieurs centaines d'emplois après la disparition de Bull. C'est cet effort qui a été torpillé par l'Etat par un mélange d'inconscience et de malveillance.

Quel élu voudra désormais prendre le moindre risque, s'il sait qu'au moindre soupçon d'un magistrat il peut se retrouver incarcéré ?

Comment convaincre un investisseur étranger quand, sur la base d'un dossier qualifié de vide par l'avocat de Christian proust, Me Thierry Lévy, l'un d'entre eux se trouve jeté en prison depuis quarante jours, sous prétexte qu'en langage judiciaire il n'offre pas de *« garantie de représentation »* (et pour cause, son domicile, par définition, n'est pas en France !).

Pour Belfort et le Territoire de Belfort, le préjudice est immense. Il se chiffre d'ores et déjà à plusieurs centaines d'emplois, alors que les grands groupes industriels installés dans notre région font des coupes claires dans leurs effectifs (289 à GEC-Alsthom-Transports la semaine dernière encore). Peugeot-Sochaux, en quinze ans, est passé de plus de 40 000 à moins de 20 000 employés.

Une erreur judiciaire en direct, fut elle de fait, doit être dénoncée.

Christian Proust et ceux qui ont été injustement emprisonnés doivent d'abord être libérés.

L'Etat, averti par mes soins de toutes les manières, et qui n'a pas manifesté le moindre signe positif – *c'est une litote* – pour permettre un règlement objectif de cette affaire, doit réparation à la ville de Belfort et au département du Territoire de Belfort.

Quant à la justice, parce que je souhaite qu'elle soit respectée, elle doit d'abord se montrer respectable. De toute évidence, son fonctionnement doit être réformé, et elle doit recevoir aussi les moyens dont elle a besoin pour que les citoyens puissent se reconnaître en elle. Les gouvernements successifs ont peut-être trop souvent confié la justice à des spécialistes de l'institution judiciaire.

Il serait peut-être temps de confier à un « oeil neuf » non seulement l'institution mais aussi l'organisation d'états généraux de la justice. Ceux-ci devraient réunir bien sûr les professions judiciaires et les journalistes, mais aussi les citoyens qui, dans l'univers médiatisé d'aujourd'hui, sont tous concernés par le viol constant de la présomption d'innocence et du secret de l'instruction, au risque de l'emballement, de l'escalade et pour finir de l'erreur judiciaire.

Jean-Pierre Chevènement *est ancien ministre, député (République et Liberté) du Territoire de Belfort et maire de Belfort.*

Quelle Amérique au Salon du livre ?

par Julia Wright

COMME de bons touristes littéraires, nous sommes conviés cette année, au Salon du livre, à la *« découverte de l'Amérique »*. Mais de quelle Amérique ? Une Amérique frileusement blanche, ou sagement multiculturelle, ou carrément éclatée en cultures cloisonnées selon les stands et la vocation de tel ou tel éditeur ? A consulter la liste définitive des écrivains africains américains invités, la littérature emblématique de 13 % de la population des Etats-Unis y sera représentée, dans la même proportion, par une poignée d'écrivains d'envergure : Ernest Gaines, Barbara Chase-Riboud, Walter Mosley et, nous rassure-t-on en dernière minute, John Edgar Wideman.

Si Walter Mosley excelle dans le polar multiethnique et social pour lequel Bill Clinton avoue une prédilection, Gaines et Wideman témoignent, eux, d'un courant moins consensuel puisqu'ils dévoilent ce qui se passe de l'autre côté du miroir de la démocratie américaine dans un univers carcéral technologiquement avancé, dans des couloirs de la mort dernier cri. Que la plus grande population carcérale du monde (1 500 000 âmes ; 60 % d'illettrés) finisse par envahir par la petite porte une culture cantonnée dans le « politiquement correct », il n'y a là qu'un paradoxe apparent. Depuis la mode « style détenu » des jeunes « branchés » – blue-jeans portés sans ceinture, baskets portés sans lacets – jusqu'aux influences subies par une architecture de plus en plus blindée, l'inconscient carcéral affleure partout et est désormais une donnée socioculturelle majeure aux Etats-Unis.

Dès 1940, Richard Wright publiait *Un enfant du pays*, dont le héros, Bigger, est un adolescent noir, illettré et pauvre, qui tue, malgré lui, par le seul fait de la panique qu'éveille en lui le pays étranger et dangereux des Blancs. Ce que l'on *sait moins, c'est que Bigger s'est mis* à hanter son créateur au-delà d'une fiction dont la page finale se termine sur le bruit métallique de la porte de la prison qui se referme, empêchant ainsi le lecteur d'assister en voyeur à l'exécution. Trouver les mots pour dire une mort préméditée par l'Etat constitue un paradoxe que Wright résoudra à sa manière pour se défaire du spectre de son héros fictif. En plein succès littéraire, ayant même attiré l'attention de la femme de Roosevelt, le père littéraire de Bigger adopte un condamné à mort en chair et en os et le sauve en temps réel de cette même mort passée à blanc dans sa fiction.

Ecrire contre la mort, mais aussi contre la fonction mortifère d'un puritanisme indécent qui couvre le scandale

Plus d'un demi-siècle plus tard, alors que l'Amérique profonde est de plus en plus friande d'exécutions, alors qu'un jeune homme africain américain sur trois appartient au système carcéral, un véritable courant électrique littéraire entreprend de choquer une littérature de convenance : c'est le cheminement douloureux d'un Wideman vers l'exil carcéral qui a *« mangé »* son propre frère ; c'est le cri lancé depuis le couloir de la mort par Mumia Abu Jamal afin de donner au monde *« une fenêtre sur les âmes des condamnés que nous sommes »*.

Il s'agit d'écrire contre la mort, mais aussi contre la fonction mortifère d'un puritanisme indécent qui couvre le scandale, contre le voyeurisme qui occulte l'émotion. D'ailleurs, on ne dit pas *« execution »*, mais *« procedure 769 »*. On parle de *« chamber »* : c'est le titre d'un best-seller récent de John Grisham. On parle de *« la chaise »*. La traduction française de *A lesson before dying* – titre du roman magistral d'Ernest Gaines – est : *Une journée de novembre*. On mêle savamment et suavement non-dits et enthousiasme populiste. On peut zapper avec tout tant que la réalité est fugitive et la mémoire non définitive. Et puis, surtout, ne pas heurter les belles âmes, ne pas déranger par un parti pris d'aller jusqu'au bout de ces morts-là.

Dommage qu'Albert French ne soit pas invité au Salon du livre, lui qui prend la relève de Wright dans une exploration lancinante du *« no writer's land »*, de l'espace crépusculaire entre la réalité brutale des mises à mort et leur transposition littéraire. Les noms, bien sûr, changent : de Bigger nous passons à Billy. Ce petit criminel malgré lui a dix ans (le miroir fictif de French nous renvoie à la réalité des exécutions de mineurs dans un nombre grandissant d'Etats) et le bourreau doit faire des heures supplémentaires pour ajuster les courroies de « la chaise » à une taille si fluette.

Dommage aussi que Toni Morrison, Prix Nobel de littérature en 1993, ne représente pas au Salon du livre cette même érosion de l'enfance par la mort. On se souvient de son roman, *Beloved*, où Sethe, mère et esclave, choisit de tuer elle-même son enfant plutôt que de l'abandonner au sort que lui réserve le maître.

Julia Wright *est la fille de l'écrivain Richard Wright (1908-1960).*

Un terrorisme insensé

par Bassma Kodmani-Darwish

CE terrorisme qui est l'arme des pauvres ou des militants d'une cause que le grand public méconnaît a constitué un instrument dans la stratégie de nombreux mouvements de libération à un moment donné de leur lutte. Tout en provoquant l'horreur et l'indignation des opinions – ce qui est précisément son objectif – il *« faisait sens »* politiquement. Les derniers attentats commis par des islamistes contre des civils israéliens sont en revanche des actes *« insensés »* (au sens étymologique) et constituent de surcroît pour les islamistes un piège qu'ils se sont tendus à eux-mêmes.

Que de chemin parcouru depuis les accords d'Oslo et le retour de Yasser Arafat en mai 1994 ! Le mouvement Hamas se posait alors comme un partenaire incontournable du Fatah. Il avait acquis, pendant des années d'Intifada, la légitimité que confère la résistance à l'occupation, tandis que la direction de l'OLP devait affronter les difficultés de sa territorialisation, au moment où sa légitimité historique était quelque peu érodée. Réticent à réprimer et à désarmer les islamistes, Yasser Arafat s'était engagé dans une négociation avec le Hamas, convaincu qu'il lui fallait trouver avec celui-ci un compromis sans lequel le consensus interpalestinien était impossible à construire. Mais le premier ministre israélien Itzhak Rabin s'y était constamment opposé, mettant le chef nommé de l'Autorité palestinienne devant un dilemme difficile.

Aujourd'hui, Arafat est sorti de ce dilemme. Non seulement il vient d'être élu par près de 85 % de la population, ce qui lui donne une légitimité plus grande que celle de la plupart des chefs d'Etat arabes soumis eux aussi à la pression des islamistes, mais les islamistes l'y ont aidé. En s'excluant eux-mêmes du processus électoral puis en relançant des opérations terroristes en Israël, ils ont fait preuve d'une très mauvaise appréhension de la situation, surprenante pour un mouvement qui se veut à l'écoute de la population.

Arafat semble décidé à sévir contre ses extrémistes, avec le souhait que son action encouragera le gouvernement israélien à faire de même avec les colons israéliens

Pour Arafat, le constat est double : il comprend d'abord que l'exercice du monopole de la violence est en fin de compte indispensable et qu'il lui faut désarmer les factions islamistes même si l'occupation n'est pas terminée et quel qu'en soit le coût en termes de préservation du consensus interpalestinien, pour réussir l'entreprise de contrôle social qui est à l'oeuvre et pour la survie du « nouveau-né » qu'est l'entité palestinienne. Il comprend aussi que les forces qui s'agrègent maintenant au processus en cours sont celles qui s'assurent un rôle pour l'avenir. Il serait imprudent de déclarer le Hamas vaincu, et les dirigeants du mouvement sauront sans doute encore tirer profit des difficultés à venir du processus de la paix. Leur faiblesse majeure demeurera cependant leur refus de reconnaître qu'une réalité nouvelle existe et leur incapacité à définir leur fonction dans ce contexte.

Le processus de paix est devenu réalité, même si la paix elle-même ne l'est pas encore. Le chemin de la violence reste possible, et les partisans de la violence sont encore en mesure d'imposer la haine comme une réalité. Mais pour la première fois dans l'histoire des Palestiniens, il en existe une autre, dotée de moyens économiques, financiers, politiques, aussi minces soient-ils, et appuyée par un consensus international inédit. Le peuple palestinien a, pour la première fois, quelque chose à défendre ; le défi est immense : ni plus ni moins que l'occasion pour lui d'apporter la preuve de sa capacité à s'organiser en communauté nationale, même si c'est sur un territoire mutilé et discontinu.

Certains craignaient, en acceptant le processus d'Oslo, de *« tomber dans le piège »* de l'autonomie limitée comme règlement définitif. Le risque n'est pas nul, mais ne pas l'accepter c'est y tomber à coup sûr. Rappelons néanmoins qu'à la veille des derniers attentats le débat politique en Israël évoluait autour de l'acceptation d'un Etat palestinien indépendant et d'un compromis sur Jérusalem.

Dans ce contexte, il n'est plus possible de construire sa popularité sur les coups portés à l'ennemi. Assassiner les éléments d'une opinion publique qui regarde enfin les réalités palestiniennes et régionales et qui s'interroge, frapper un gouvernement qui s'apprête à faire de nouvelles concessions *n'a pas plus de* sens que d'affronter une armée d'occupation alors qu'elle se retire.

Lorsque les Palestiniens, Arafat en tête, dénoncent le terrorisme, leur position a un poids tout particulier et ouvre la voie à la condamnation définitive du terrorisme par l'ensemble du monde arabe puisque le terrorisme au Moyen-Orient avait commencé au nom de la cause palestinienne dans les années 60.

Arafat, soutenu à la fois par son opinion et par ses partenaires extérieurs, plus sensible au discours du gouvernement israélien selon lequel le processus de paix a suscité entre Israéliens et Palestiniens des intérêts communs et un ennemi commun, semble décidé à sévir contre ses extrémistes, avec le *souhait cependant* que son action déterminée encouragera le gouvernement israélien à faire de même dans l'épreuve de force qu'il devra engager prochainement avec les colons israéliens.

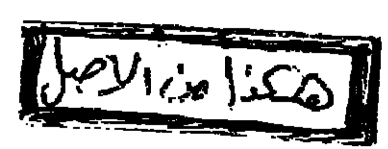
Bassma Kodmani-Darwish *est maître de recherches à l'Institut français des relations internationales (IFRI).*

AU COURRIER DU « MONDE »

LES RACINES DE LA HAINE

L'éditorial *« Sauver la paix »* paru dans *Le Monde* daté du jeudi *7 mars 1996 a bien évidemment re*tenu toute notre attention. Nous ne pouvons qu'approuver et nous associer au voeu exprimé par le titre, et répéter avec vous qu'il faut s'efforcer de garder raison *« avec passion »*, malgré l'horreur, le dégoût et le découragement que suscitent en nous les derniers attentats de Jérusalem et de Tel-Aviv. (...) Mais peut-on mettre en balance, comme vous le faites, le *« fanatisme de ces kamikazes islamistes palestiniens »* et ce que vous nommez le *« fanatisme de cette extrême droite israélienne qui, sans gloire, exploite la mémoire des victoires et l'émotion d'un pays »* ? Il existe *entre eux une différence de nature* qui ne peut être gommée ou ignorée, au risque grave de fournir prétexte et de justifier artificiellement la folie meurtrière de ces kamikazes islamistes. Les attentats de Jérusalem et de Tel-Aviv ne sont pas le fait de quelques extrémistes isolés enflammés par des propos excessifs ou passionnés de telle ou telle personnalité. Ils sont le produit d'une organisation, le Hamas, soutenue par une large partie de la population palestinienne (...) puissamment financée par certains Etats arabes (...). Que Yasser Arafat agisse pour éradiquer de son peuple toutes les racines de la haine et de la violence, et qu'il démontre qu'il est apte à juguler l'horreur de ces attentats. C'est ce que tout partisan fervent de la paix peut aujourd'hui espérer de lui pour *« sauver la paix »*. (...)

Joseph Roubache,
président du Comité français de l'Association internationale des juristes juifs



Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ; Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint
Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints de la rédaction : Thomas Ferenczi, Robert Solé
Rédacteurs en chef : Jean-Paul Besset, Bruno de Camas, Pierre Georges, Laurent Greilsamer, Danièle Heymann, Bertrand Le Gendre, Jean-Yves Lhomeau, Manuel Lucbert, Luc Rosenzweig
Directeur artistique : Dominique Roynette
Rédacteur en chef technique : Eric Azan
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment
Directeur exécutif : Eric Pialloux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet
Médiateur : André Laurens
Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Olivier Biffaud, vice-président
Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)
Le Monde est édité par la SA Le Monde
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 935 000 F. Actionnaires : Société civile « Les rédacteurs du Monde », Association Hubert Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du Monde, Le Monde Entreprises : Le Monde Investisseurs, Le Monde Presse, Iéna Presse, Le Monde Prévoyance
RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL : 15, RUE FALGUIÈRE 75501 PARIS CEDEX 15
TÉL. : (1) 40-65-25-25 Télécopieur : (1) 40-65-25-99 Télex : 206 806 F
ADMINISTRATION : 1, place Hubert-Beuve-Méry 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
TÉL. : (1) 40-65-25-25 Télécopieur : (1) 49-60-30-10 Télex 261 311 F

L'impossible mariage franc-mark

Suite de la première page

Un arrimage du franc au mark permettrait aux entreprises de l'Hexagone de financer leurs investissements au même prix que leurs rivales d'outre-Rhin. Les ménages français n'auraient plus à débourser davantage que leurs voisins allemands pour acquérir à crédit des logements ou des automobiles.

Plus globalement, un mariage des deux devises mettrait fin à l'état d'urgence monétaire dans laquelle la France vit de façon quasi permanente depuis près de quatre ans. L'économie française basculerait tout à coup d'un univers incertain et inconfortable dans un environnement stable et rassurant.

Une fusion du franc et du deutschemark se heurte pourtant à de nombreux obstacles. Elle est politiquement difficile, juridiquement délicate et techniquement périlleuse. La création d'une véritable union monétaire entre la France et l'Allemagne, avec l'instauration d'une banque centrale commune, serait *« irréalisable techniquement »*, selon Patrick Artus, directeur des études économiques à la Caisse des dépôts et consignations. Les systèmes informatiques et comptables des banques et des entreprises ne sont pas prêts à accomplir un tel saut.

A défaut d'un mariage en bonne et due forme, certains se contenteraient de voir les liens entre le franc et le deutschemark resserrés. Depuis l'été 1993, le franc a la possibilité d'évoluer dans une marge de plus ou moins 15 % par rapport à son cours pivot vis-à-vis de la monnaie allemande. Annoncer une réduction de cette marge à 0,25 % ou 0,50 % reviendrait de fait à fixer définitivement le cours du franc face au deutschemark. Afin de décourager la spéculation, les deux banques centrales feraient savoir parallèlement qu'elles sont prêtes à intervenir de façon illimitée pour soutenir la devise de l'autre pays en cas d'attaque contre celle-ci. Mais un tel accord, techniquement envisageable, se heurterait très probablement au scepticisme des marchés. Les opérateurs seraient irrésistiblement tentés d'en vérifier la solidité.

Si tel était le cas, il pourrait en résulter une situation très blessante pour l'orgueil national français. Afin de soutenir le franc, la Bundesbank achèterait – détruirait – des francs et vendrait – créerait – des deutschemarks. Si la crise se prolongeait, observe Patrick Artus, *« des Français finiraient par détenir des encaisses de marks à la place de francs, le mark deviendrait la monnaie de référence pour la France »*. En d'autres termes, moins nuancés, les francs disparaîtraient progressivement du portefeuille de la ménagère française pour laisser la place à des deutschemarks.

Mais les difficultés d'ordre technique sont sans commune mesure avec les problèmes politiques et juridiques que soulèverait une union monétaire prématurée entre la France et l'Allemagne. Une telle décision s'écarterait du chemin qu'a balisé le traité de Maastricht pour parvenir à la monnaie unique. Le texte prévoit la création, le 1er janvier 1999, d'une zone monétaire européenne commune aux Etats qui auront respecté les critères de convergence à la fin de l'année 1997. L'annonce de fiançailles entre le franc et le deutschemark, sans égard pour le calendrier officiel, sans qu'aucun des deux pays ne respecte les critères de déficit public et sans que le reste de la famille européenne ait été consulté, constituerait un véritable coup d'Etat monétaire à l'intérieur de l'union.

Quelle serait la réaction de nations comme les Pays-Bas, la Belgique ou encore l'Autriche, qui entretiennent depuis longtemps des relations de change privilégiées avec l'Allemagne ? Que penseraient d'un tel passage en force les peuples de tous les pays exclus qui, par leur propre vote ou celui de leurs représentants au Parlement, ont choisi d'être associés au projet de monnaie européenne unique ? Pour permettre une avancée sur le plan de la stabilité monétaire, on prendrait le risque d'un *éclatement politique* de l'Europe.

Une telle décision poserait également, de part et d'autre du Rhin, un problème de légitimité démocratique. En France, c'est par la voie d'un référendum que le peuple a donné son accord, au *mois de septembre 1992*, au traité de Maastricht. En Allemagne, le principe d'un abandon du deutschemark au profit de l'euro a été voté par les deux Chambres. Mais dans les deux pays, les transferts de souveraineté monétaire nationale au profit d'une institution européenne n'ont été acceptés que dans le cadre proposé par le traité de Maastricht. Selon beaucoup d'experts, une union monétaire franco-allemande exigerait une nouvelle consultation des opinions publiques. En France, étant donné les avantages que l'économie du pays pourrait en retirer, il est permis d'imaginer que le projet de fusion entre le franc et le mark serait approuvé sans difficultés, surtout si sa ratification s'effectue par la voie parlementaire.

Il en va différemment en Allemagne. Certes, les esprits sont en train d'évoluer outre-Rhin. Les difficultés actuelles de la conjoncture, la forte montée du chômage, les délocalisations, commencent à faire sentir aux Allemands les coût *d'un mark surévalué*. Les conséquences de l'effondrement de la lire italienne pour l'industrie allemande ont fait prendre conscience du danger qu'il y aurait à voir le franc français partir, lui aussi, à la dérive. Et l'idée d'un mariage franc-mark a aussi outre-Rhin des partisans, comme au sein de la Deutsche Bank.

Néanmoins, les sondages continuent de montrer la réticence des citoyens allemands à troquer leurs deutschemarks contre des euros et leur chère Bundesbank contre une banque centrale européenne. A Francfort, au siège de la banque centrale, nombreux sont ceux qui continuent à douter de la conversion des Français à l'orthodoxie monétaire et budgétaire. Les grèves du mois de décembre, qui ont reflété les difficultés de la société française à engager des réformes de structure, ne les ont pas rassurés. La France, au passé trop frivole, est loin d'apparaître comme une épouse idéale.

Pierre-Antoine Delhommais

RECTIFICATIF

FRANCE-INTER

Plusieurs erreurs se sont glissées dans les extraits de l'éditorial de Pierre Le Marc sur France-Inter parus dans notre revue de presse (*Le Monde* du 19 mars). Il fallait lire : *« que le climat s'améliore, et la pression sur le gouvernement* [et non pas du gouvernement] *s'atténuera »*. De même, il fallait lire : *« que* [la remontée électorale de la gauche] *assombrisse les chances de victoire de la droite en 1998* [et non pas... à Charm el Cheikh], *et ce sera pour Juppé à nouveau l'état de siège »*.

Le Monde

ÉDITORIAL

La responsabilité de M. Emmanuelli

LE pourvoi en cassation d'Henri Emmanuelli, condamné en appel à une peine de prison avec sursis et à la privation de ses droits civiques – qui entraînerait son inéligibilité pour deux ans, voire pour quatre –, est soutenu par le Parti socialiste. Celui-ci envisage d'organiser une campagne nationale en faveur de son ancien trésorier.

L'argumentation des socialistes est simple et bien connue : M. Emmanuelli est sanctionné par la justice pour avoir couvert des financements occultes qui étaient la règle, dans les partis politiques, avant les lois de 1990, renforcées par celles de 1995, qui organisent le financement public des partis et des campagnes électorales et proscrivent les dons d'entreprises. Dès lors qu'aucun enrichissement personnel n'est imputé au député des Landes, sa condamnation est *« inique »* – selon le mot de Lionel Jospin – puisqu'elle vise des agissements communs à l'ensemble des formations politiques et que, dans le même temps, les financements occultes auxquels ont recouru d'autres partis appartenant, eux, à la droite, y compris postérieurement aux lois de 1990, font l'objet d'instructions singulièrement lentes.

Trésorier du PS sous l'autorité de Pierre Mauroy, lequel était devenu premier secrétaire du parti en mai 1988, M. Emmanuelli peut-il à bon droit faire valoir qu'il a agi dans le cadre de la direction collective d'un parti qui est, lui-même, un rassemblement de militants, et que sa responsabilité personnelle n'est donc pas engagée ?

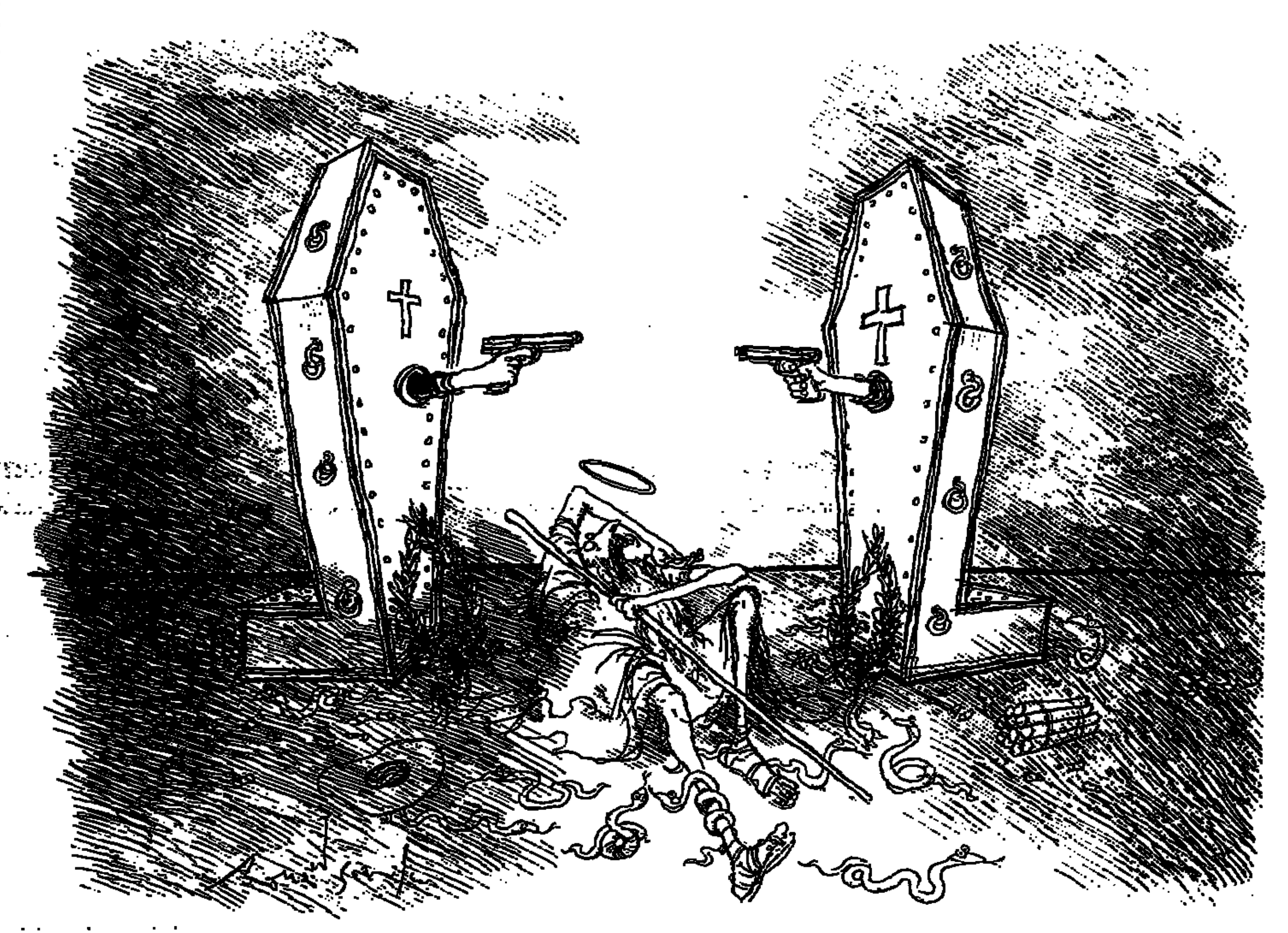
Le Parti socialiste a-t-il raison d'adopter ce raisonnement et d'organiser, autour de son ancien trésorier, une campagne de solidarité politique ?

A l'appui de cette thèse, on peut avancer que l'absence de statut des partis politiques et de réglementation de leur financement avant 1988 les obligeait tous, en effet, à employer des moyens illicites pour faire face à leurs charges d'organisation, de locaux et de propagande. La légitimité des partis ne faisant aucun doute dans un régime démocratique et leur existence étant même inscrite dans la Constitution, les procédés auxquels ils devaient recourir pour assurer cette existence même seraient ainsi absous au nom de la démocratie. Cependant, cette argumentation revient à justifier l'« auto-amnistie » que les socialistes, alors majoritaires à l'Assemblée nationale, s'étaient vu reprocher de pratiquer en 1990 (alors même que la disposition qu'ils avaient votée excluait les parlementaires de la clémence accordée aux élus locaux et aux chefs d'entreprise).

La responsabilité politique suppose, au contraire, d'assumer les conséquences de ses actes et, en l'occurrence, pour M. Emmanuelli, celles des décisions qu'il avait prises ou couvertes en tant que trésorier. Les enquêtes de la justice sur les mécanismes de financement des partis et des campagnes, dans les années 80, ont fait apparaître que les méthodes employées ne pouvaient aller sans irrégularités s'apparentant au trafic d'influence, voire à la corruption, les entreprises n'apportant pas leurs concours aux élus ni aux partis sans contrepartie sous forme de marchés publics ou de dérogations commerciales.

Etre trésorier d'un parti, c'était, dans ces conditions, accepter de se salir les mains, fût-ce pour la bonne cause. Les mains sales doivent être lavées par la justice, qu'elles soient celles d'un élu, d'un responsable de parti ou d'un simple particulier.

Bigots irlandais *par Ronald Searle*



Soupirs sortant des choses *par Bertrand Poirot-Delpech, de l'Académie française*

JEUDI QUI VIENT, c'est le printemps. Alors qu'on commémore sur commande le moindre aquarelliste fané, le retour des saisons n'aurait droit qu'à une mention de routine, au motif que l'hymne à la nature qui se réveille relève de l'exercice convenu appelé marronnier. Il n'y a pourtant pas plus approprié que les mots, loin devant images et sons, pour suggérer ce qui survient ces jours-ci, les grondements du dégel, la gésine partout.

Quel écrivain revient en mémoire, sur ce thème ? Hugo, bien sûr ; toujours lui. Rappelez-vous *L'homme qui rit* : *« les parfums errants de la sève en travail, les irradiations capiteuses qui flottent dans l'ombre, l'ouverture lointaine des fleurs nocturnes, la complicité des petits nids cachés, le bruissement d'eaux et de feuilles, les soupirs sortant des choses, la fraîcheur, la tiédeur... l'immense sexe épars proposant à voix basse la volupté, provocation vertigineuse qui fait bégayer l'âme. »*

Qui dit mieux ? De nos jours, je ne vois personne, sinon un fervent de Hugo, justement : Audiberti. Vous connaissez ? On reparle un peu de lui, ces jours-ci ; sans le prétexte d'un anniversaire, ce qui est bon signe. Il est né un 25 mars, c'est vrai, mais il y a quatre-vingt-dix-sept ans ; et il est mort en 1964, cela ne fait pas de comptes ronds. Des textes sur le cinéma sont réédités (il fut le scénariste de *La Poupée*, de Baratier), ainsi que des articles perdus de vue, sous le titre de l'un d'eux dans *La Parisienne* de 1955, *La Forteresse et la marmaille* (Seuil). C'est tout lui, ce drôle d'assemblage entre des substantifs sans doute jamais réunis depuis que les poètes jouent au Lego avec la langue ! La forteresse, ce sont les auteurs classiques, défendus par la réputation des *lourds manuels* ; la marmaille, ce sont les nouveaux venus des années 30, piaillant, cherchant leur voix, gagnant les hautes branches.

Pourquoi Audiberti est-il demeuré sur les branches basses, semi-maudit ? Hypothèse lugubre : dans une époque sérieuse par anémie, il se contente de péter de santé tragique. De Hugo, il retient le souffle époustouflant, sans la prétention au sacerdoce. (Sur le sacre de l'artiste romantique, relire le livre définitif de Paul Bénichou de 1973, *réédité* par Gallimard.) Faire se rencontrer une forteresse et une marmaille : a-t-on idée ? Comme dans une forêt, la nuit, Audiberti s'oriente au son. La signification, qu'elle émane du bruit, si ça lui chante !

Le sens jaillit bel et bien. On peut le changer en colloque : c'est prévu sous peu. Audiberti a même un « système » dans sa besace : l'*« abhumanisme »*. Le terme fait peur, en des temps qui se veulent positifs et lavant plus blanc. On croit bêtement à du nihilisme. Rien à voir. Notre païen paillard est plus chrétien que tous les banquiers humanistes réunis. Il souffre seulement de ce que l'humanité ait gâché la fête de vivre, que le mal barbare nous ronge, comme vers dans le fruit. Le salut : savoir entendre sa *Hobereaute*, sainte sauvageonne aux pieds nus, ses nonnes aux *« fourmis dans le corps »* !

Il faudrait raconter mieux. L'homme est d'Antibes, fils de maçon. Il est rasé comme un bagnard. Sa voix est curieusement voilée. Avant guerre, il monte à Paris. Il hante les bistrots de Saint-Germain-des-Prés. Il écrit à quelques guéridons de Sartre, sauf qu'au lieu de tailler à la serpette dans la phénoménologie allemande il butine le Moyen Age et Gassendi. Barrès et sa musique de perdition ne l'effleurent pas. Aragon, Malraux, Drieu, il les laisse à leur dandysme de l'héroïsme. Lui, sa famille, ce serait plutôt Max Jacob, Larbaud, Giono, Queneau, Paulhan, Vialatte, des vivants aux narines ouvertes.

On le connaît surtout par le théâtre, grâce à Vitaly, qui a monté *Le mal court* (1947), *Le Ouallou* (1957), *L'Effet Glapion* (1959), et à Maréchal, qui a imposé *Le Cavalier seul* (1963). La vingtaine de poèmes et romans – *Abraxas*, *La Nâ*, *Le Maître de Milan*, *Marie Dubois*... – sont moins connus. Ils valent le détour. La langue y bougonne, y bourgeonne. Cinq mille néologismes crèvent l'écorce baroque ; une sorte de populisme gai. Ça pépie, là dedans. On dirait un martinet croché dans la falaise. La fête sauvage et bouffonne des sonorités réconcilie avec l'innocence perdue ; elle rafistole le conflit âme/chair, bien/mal, tout le tremblement. Il y a du remède truculent dans ces jeux dionysiaques.

Pourquoi, à chaque retour du mois de mars, croit-on entendre les *« soupirs sortant des choses »* dont parle Hugo ? Pourquoi nous viennent des *« bégaiements d'âme »* ? L'oiseau Audiberti répond, avec notre gosier primitif. Un compagnon rêvé pour le printemps, décidément.

GLOBALISATION Né d'une fusion en 1988 entre le suédois Asea et le suisse Brown Boveri, le groupe ABB, spécialisé dans l'électrotechnique, a mis en place une organisation originale. Percy Barnevik, PDG du groupe, souhaite aller plus loin en créant une vraie culture multinationale. ● CLASSÉ parmi les cinq premiers groupes mondiaux de son secteur, ABB a entrepris depuis cinq ans de s'implanter massivement dans les pays émergents. « La bataille pour les parts de marché a commencé », affirme le PDG d'ABB. ● L'EUROPE, qui s'est laissé distancer, doit selon lui retrouver sa compétitivité en intégrant les pays de l'Est et du Sud, tout en poursuivant ses efforts de productivité. ● LE GROUPE helvético-suédois sert de plus en plus de référence aux autres multinationales. Peu d'entre elles, cependant, poussent aussi loin l'internationalisation de leurs équipes.

ABB invente l'entreprise multiculturelle pour répondre à la mondialisation

« Le mariage du global et du local, du grand et du petit, est une idée gagnante », affirme Percy Barnevik, PDG du groupe helvético-suédois, dans un entretien au « Monde ». La société tire parti de cet avantage pour conquérir des marchés en Asie et en Europe de l'Est

« La fusion en 1988 entre Asea et Brown Boveri a donné naissance à une structure ni suédoise ni suisse, dotée d'une organisation originale. Est-ce une forme provisoire ou pérenne ?

– Je crois que nous tenons une idée gagnante. Le principe d'un groupe d'un type nouveau, constitué d'une fédération globale, sans culture nationale dominante, avec des unités décentralisées et enracinées dans chaque pays, est un concept d'organisation qui marche de mieux en mieux. Ce mariage du global et du local, du grand et du petit, nous apporte un énorme avantage compétitif. Dans l'industrie, une nouvelle technologie peut donner une avance de deux ans sur les concurrents, de nouveaux processus, de quatre à cinq ans. Nous avons une avance encore plus grande grâce à notre organisation, dont nous sommes loin d'avoir épuisé toutes les potentialités. De plus en plus de groupes dans le monde reprennent nos méthodes.

» Jusqu'à présent, les groupes internationaux gardaient la culture de leur pays d'origine et l'imposaient de façon autoritaire aux autres. Je souhaite créer une véritable équipe multinationale, composée de Chinois, de Russes, d'Allemands, de Suisses, de Tchèques, de Thaïlandais, etc., qui, au-delà des nationalités, partagent une culture commune. Cela ne signifie pas du tout être apatride. Le groupe a des racines profondes dans chaque pays : françaises en France, italiennes en Italie, chinoises en Chine. Nous essayons de faire vivre toutes ces cultures ensemble. Cela ne va pas sans conflit. C'est un travail de longue haleine et jamais achevé. Mais c'est fascinant.

La beauté de nos métiers, c'est que rien n'est jamais acquis. La culture commune doit être celle du changement permanent, de l'innovation, de l'amélioration. Les salariés doivent être fiers de leur groupe, avoir le sentiment de participer à une création, de faire avancer les choses. Nous ne sommes pas des rêveurs. C'est notre vision de l'industrie.

– ABB est en train de réaliser une importante mutation, en se développant dans les pays émergents. Pourquoi avez-vous entrepris un tel mouvement ?

– Nous allons où sont les marchés. Quand le bloc de l'Est s'est ouvert en 1989, nous avons décidé tout de suite d'aller vers ce marché de 400 millions d'habitants. Il existe là-bas pour nous de telles opportunités : installer des centrales électriques, des réseaux, des équipements gaziers et pétroliers, moderniser l'industrie. Nous y avons maintenant 30 000 salariés et nous y réalisons un chiffre d'affaires de 6 milliards de dollars. Il devrait rapidement augmenter de 3 ou 4 milliards de dollars. C'est une situation bénéfique pour tous, une fois que vous avez convaincu les salariés de l'Ouest qu'il ne s'agit pas de déplacer des emplois à l'Est mais d'accroître aussi les emplois à l'Ouest. En intégrant l'Est et l'Ouest de l'Europe, nous pouvons conjuguer les avantages des bas salaires d'un côté, des salaires élevés et des technologies de l'autre, et devenir ensemble plus compétitifs.



PERCY BARNEVIK

Il en est de même pour l'Asie. La Chine et l'Inde, ces deux géants, sans parler de l'Indonésie, du Vietnam ou de la Thaïlande, sont en train de changer le monde. Ce nouvel ensemble regroupe près de 3 milliards d'habitants. Nous devons être là au moment où ce continent entre dans une révolution industrielle semblable à celle de l'Europe il y a un siècle. Il faut construire des centrales électriques, électrifier les campagnes, moderniser l'industrie. Nos ventes sont passées de 2 à 8 milliards de dollars en huit ans. Nous devrions atteindre rapidement 15 milliards.

– Vous êtes un des groupes qui ont choisi d'investir et de produire le plus en Asie et en Europe de l'Est. N'est-ce pas un pari ?

– En Asie, nous sommes loin d'être seuls. Beaucoup de groupes américains, japonais et européens sont là-bas. En Europe de l'Est, en revanche, les sociétés sont beaucoup plus réservées. De nombreuses interrogations subsistent sur la stabilité politique et économique de ces pays. Mais nous avons appris à survivre là-bas, malgré les difficultés. Si nous attendons que la Russie ressemble aux autres pays européens pour y investir, nous devrons attendre plusieurs décennies !

– La globalisation des marchés poussera-t-elle à de nouvelles concentrations dans vos secteurs ?

– En Europe comme aux Etats-Unis, les grandes concentrations ont déjà eu lieu. GEC-Alsthom est né d'une fusion, ABB aussi, Siemens s'est renforcé. Les sociétés de taille moyenne ont disparu ou ont été reprises au cours de ces dix dernières années. Dans les prochaines années, il y aura sans doute des alliances entre constructeurs, comme celle que nous avons nouée avec Daimler-Benz dans le ferroviaire, pour partager certains coûts de développement ou pour conquérir des marchés. Mais il n'y aura pas de grande fusion.

En revanche, tout risque de bouger dans les pays nouveaux. Il y a les grands groupes internationaux mais aussi des acteurs locaux. La compétition est ouverte pour les parts de marché. Qui sera l'acteur dominant en Chine, en Inde, en Russie ? Sur tous ces marchés émergents, la bataille a commencé.

– Dans cette redistribution, l'Europe semble souvent absente. A-t-elle, selon vous, perdu sa compétitivité ?

– C'est manifeste. Quelle que soit la référence prise (production industrielle, productivité), l'Europe est distancée par les Etats-Unis et le Japon. Il y a plusieurs explications à ce retard : des marchés devenus matures, la combinaison de réglementations sociales trop rigides, de législations restrictives sur les capitaux... Mais il y a beaucoup de choses à faire : aller à l'est, aller au sud, tout en continuant à améliorer nos conditions de production. C'est ce que préconise le comité sur la productivité et la compétitivité en Europe auprès de Jacques Santer, président de la Commission européenne, dont je suis membre.

– La monnaie unique peut-elle y contribuer ?

– Bien sûr ! Il faut continuer la construction européenne et préparer l'avènement de la monnaie unique. C'est un outil nécessaire, mais pas suffisant. Ne nous leurrons pas. La monnaie unique suppose une politique commune. Si vous associez un pays à faible inflation à un pays à forte inflation, ce sera catastrophique. Si nous commencions déjà à faire une monnaie unique à six ou sept pays, cela donnerait une impulsion.

En Europe, nous avons toujours tendance à imaginer l'avenir de façon très ambitieuse. Et si nous n'atteignons pas le but fixé, c'est le désastre. Regardez le traité de Maastricht. Ce n'est que lamentations et cris sur le fait que tous ne pourront pas arriver à temps. On oublie les progrès déjà accomplis. Nous sommes passés, en sept à huit ans, d'un espace fragmenté avec des marchés protégés à un monde unifié, ouvert, concurrentiel. La déréglementation et les privatisations prennent forme. On peut toujours regretter les lenteurs dans certains secteurs, comme les télécoms ou les transports. Mais les choses bougent dans la bonne direction.

– Que pensez-vous de la campagne qui se développe actuellement aux Etats-Unis contre les grands groupes, accusés de tuer l'emploi ?

– L'industrie fait face à une augmentation sidérante de sa productivité. Comme cela s'est produit dans l'agriculture, on produit de plus en plus avec de moins en moins de personnes. Là où il fallait plus de 50 heures pour assembler une automobile, 20 heures aujourd'hui suffisent et bientôt ce sera peut-être 15 ou 10. Les gains de productivité, l'automatisation, les économies d'échelle vont continuer. Tout le problème est de savoir comment nous allons occuper les gens, alors que l'industrie a besoin de moins en moins de salariés.

Si, dans ce contexte, des licenciements sont conduits sans ménagement, cela crée des peurs et des antagonismes contre les grands groupes. L'annonce par ATT de la suppression de 40 000 emplois et la réaction de Wall Street qui salue la nouvelle par une hausse de ses actions nourrissent forcément des tensions. C'est un problème de société. Il faut changer, traiter les personnes avec dignité et leur donner de nouvelles chances pour aller vers de nouveaux métiers. Mais vous ne pouvez pas remonter le temps : la productivité doit continuer à s'améliorer.

– Les grands groupes n'ont-ils pas une responsabilité à l'égard de la société ?

– La responsabilité d'un dirigeant est de fabriquer les meilleurs produits possible et de bien diriger son groupe. Si vous perdez de l'argent, si vous n'êtes pas profitable, si vous ne créez pas de croissance, si vous dirigez mal votre groupe, à ce moment-là, vous n'êtes pas un bon citoyen. »

Propos recueillis par Martine Orange

Présent dans 40 pays

● **Activités** : ABB, spécialisé dans la production et la distribution d'énergie, les transports et les équipements industriels, figure parmi les cinq premiers groupes mondiaux de son secteur.

● **Résultats** : le bénéfice net du groupe en 1995 s'est élevé à 1,3 milliard de dollars (6,5 milliards de francs), en hausse de 73 % sur 1994, pour un chiffre d'affaires de 33,7 milliards.

● **Internationalisation** : le groupe est présent dans 40 pays. L'Europe (y compris l'Europe de l'Est) représente 58 % de son chiffre d'affaires, l'Asie-Pacifique 25 %, le continent américain 17 %.

● **Effectifs** : 210 000 salariés, dont plus de 25 000 en Asie et 30 000 en Europe de l'Est et dans l'ex-Union soviétique. En France, ABB emploie 3 000 salariés. Les coûts salariaux sont tombés de 34 % du chiffre d'affaires en 1991 à 29 % en 1995.

Un modèle de management

HARVARD l'étudie, les Japonais la décortiquent, d'autres groupes l'imitent : l'organisation d'ABB, spécialisé dans l'électrotechnique, est devenue une référence de management. Persuadé que tout groupe mondial se devait à la fois de *« penser globalement et agir localement »*, Percy Barnevik a décidé, en 1988, de faire éclater les structures traditionnelles au profit d'une organisation « matricielle ».

Les métiers du groupe sont regroupés en six branches – production d'énergie, transmission et distribution d'énergie, équipements industriels, transports, services financiers, divers – supervisées chacune au niveau mondial. Parallèlement, une direction a été mise en place dans chaque pays, afin de s'adapter au mieux au contexte local. Par ce jeu de découpage, ABB s'est transformée en une fédération de 1 000 sociétés indépendantes divisées elles-mêmes en 4 500 centres de profits, « rapportant » leurs résultats chaque mois. En huit ans, le chiffre d'affaires du groupe est passé de 17,8 à 33,7 milliards de dollars (170 milliards de francs environ).

Cette organisation a depuis été copiée par de nombreux groupes européens. Certains ont des capitaux binationaux, tels GEC-Alsthom, SGS-Thomson, Shell. Mais, à l'exception de quelques-uns comme Schlumberger, peu ont poussé aussi loin qu'ABB la décentralisation et l'internationalisation : le siège ne compte que 170 salariés de 19 nationalités différentes. Cinq cents cadres venus de tous pays forment la garde prétorienne d'ABB. Le défi de Percy Barnevik, qui cumule depuis février les fonctions de président et de directeur général, tient à l'enracinement de cette culture pour qu'elle survive à son départ.

M. O.

Laphal renonce à la semaine de quatre jours

Instauré dès 1974, ce système est jugé trop complexe

MARSEILLE
de notre envoyé spécial

« C'était devenu ingérable ! » Vingt et un ans après avoir instauré la semaine de quatre jours, Druon Note, PDG des laboratoires Laphal, vient d'y renoncer alors même que cette organisation fait de plus en plus d'adeptes en France.

A première vue, rien ne l'obligeait à prendre une telle décision. Située à Allauch, commune de quinze mille habitants aux abords immédiats de Marseille, l'entreprise fait figure de *success story*. Créée en 1972 par Druon Note, elle n'emploie alors que vingt personnes pour un chiffre d'affaires de 2 millions de francs. Aujourd'hui, l'entreprise emploie trois cent trente salariés, réalise un chiffre d'affaires de 310 millions de francs et ses bâtiments, reliés par un souterrain, occupent les deux côtés de la route. Une autre usine a même été ouverte au Rousset, près d'Aix-en-Provence.

En 1974, l'idée de Druon Note était simple : ne pouvant pas offrir des salaires élevés, cet adhérent du Centre des jeunes dirigeants, alors âgé de trente ans, décide de motiver ses salariés en les faisant travailler 39 heures et en organisant le travail sur quatre jours, ce qui lui permet également de faire des économies de fonctionnement.

Si le système est parfaitement adapté à la production, il se révèle vite ingérable pour le personnel administratif. Celui-ci travaillera donc 39 heures non pas sur quatre jours, mais sur quatre jours et demi. Dès 1976, le carnet de commandes impose de passer en deux équipes de production : la première travaille du lundi au jeudi et la seconde du mercredi au samedi. Ce sera un échec : *« Le samedi n'est pas un jour favorable à la productivité »*, explique pudiquement la direction. Les équipes se chevauchent donc sur deux jours : du lundi au jeudi et du mardi au vendredi. Les collaborateurs travaillent alors 38 h 30 sur quatre jours.

En 1978, une nouvelle étape est franchie avec l'introduction d'un nouveau paramètre : le jour de congé mobile. Les salariés peuvent décider de travailler du lundi au jeudi, du mardi au vendredi, ou de ne pas travailler le mercredi. En 1981, quand la durée légale du travail passe à 39 heures, les ouvriers de Laphal ne travaillent plus que 38 heures par semaine, soit 9 h 30 mn par jour durant quatre jours.

À BULLETINS SECRETS

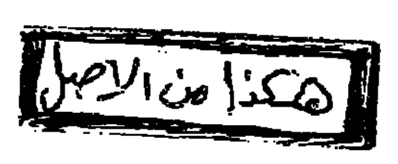
Ce système, qui concerne environ cent dix personnes affectées à la production, commence à montrer quelques signes de faiblesse à la fin des années 80. *« Les salariés ont demandé et obtenu que le jour mobile soit désormais fixé une fois pour toutes. Cet élément de souplesse est devenu une contrainte »*, explique Anne-Marie Lambert, directrice des ressources humaines. Avec le développement du façonnage – l'entreprise travaille en sous-traitant pour d'autres laboratoires – et le raccourcissement des délais de livraison, la gestion des plannings devient impossible. *« Les problèmes étaient multiples*, reconnaît Anne-Marie Lambert, *les machines tournaient 50 heures par semaine, ce qui est trop peu. La petite maintenance était impossible à faire. Nous devions arrêter les lignes une à deux semaines par an. En cas de surcharge d'activité, ce système ne nous laissait quasiment aucune marge de manœuvre pour effectuer des heures supplémentaires, puisque la durée maximale du travail est de 10 heures par jour. Nous étions obligés de recourir à du personnel intérimaire et peu qualifié. De plus, les salariés commençaient leur journée à 7 h 30 et la terminaient à 18 h, ce qui était très long. Surtout, nous avions un problème d'encadrement. Tout le monde ou presque voulait son mercredi et seules les plus anciennes, qui étaient également les plus qualifiées, l'obtenaient. »*

Conséquence : alors que les salariés concernés, essentiellement des ouvrières, étaient ravis d'avoir des *« week-ends de trois jours »* ou de disposer de leurs mercredis, la direction a annoncé à l'automne dernier son intention d'organiser la production sur quatre jours et demi. Seul le vendredi après-midi reste non travaillé. Prudente, la direction organise une consultation à bulletins secrets. A une écrasante majorité, les salariés se prononcent pour les quatre jours et demi. *« Entre un jour choisi par la direction et le travail sur 4,5 jours, je préfère cette seconde solution »*, témoigne Muriel. Mère de famille, elle regrette de ne plus pouvoir s'occuper de son jeune fils le mercredi. Responsable d'une partie des plannings, elle reconnaît pourtant que *« la gestion des mercredis était devenue impossible, que les équipes de six personnes étaient toujours éclatées et que les gens finissaient pas ne plus connaître leurs collègues »*.

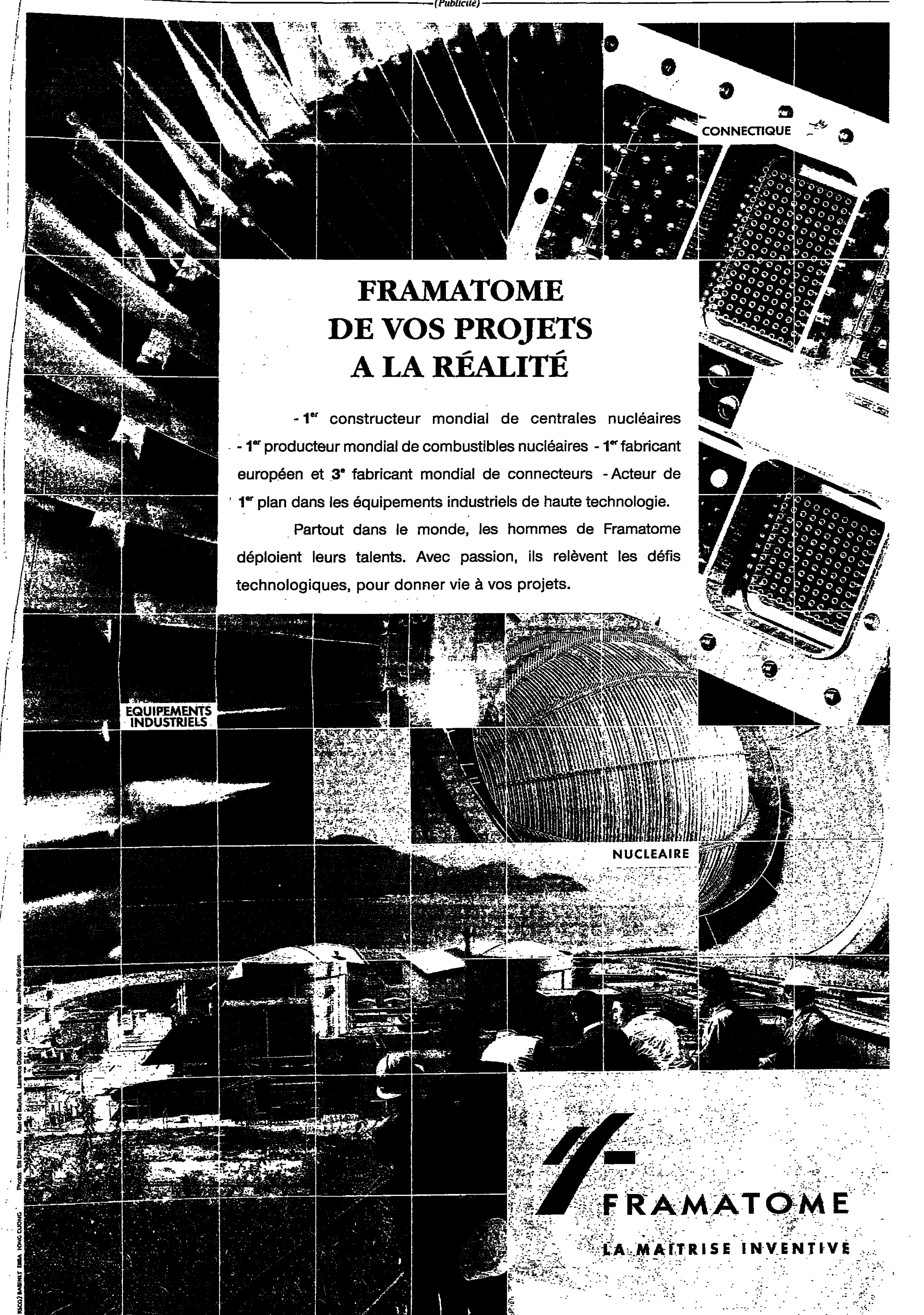
Corinne, elle, est ravie : *« L'ambiance était devenue mauvaise entre celles qui avaient leur mercredi et les autres. Moi, depuis mon retour de congé maternité, je ne l'ai jamais eu. Au moins, maintenant, je quitte l'entreprise à 17 heures. »* Délégué du personnel, Henri Balli estime que *« dans l'ensemble, la réforme est bien passée »*. Pas plus que le reste du personnel, il ne songe à se plaindre de la légère augmentation du temps de travail effectif occasionnée par la réforme.

Laphal montre que l'organisation du travail sur quatre jours est réalisable. Mais, loin de constituer une recette miracle, ce système peut finir par engendrer ses propres rigidités auxquelles, tôt ou tard, l'entreprise éprouve le besoin de mettre un terme.

Frédéric Lemaître



هكذا من الاصل



Les bénéfices des entreprises françaises cotées en Bourse ont baissé de 40 % depuis 1991

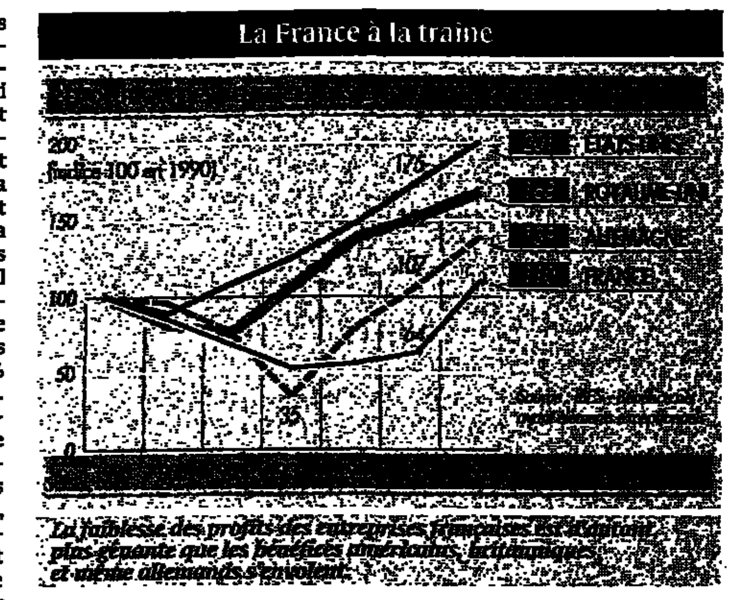
Les groupes hexagonaux sont freinés dans leur croissance

Le bureau d'études Associés en finance a revu à nouveau à la baisse ses prévisions de résultats des entreprises françaises pour 1995 : leurs profits sont en chute de 40 % par rapport à 1991. Les groupes français, qui ont payé trop cher leurs acquisitions à la fin des années 80 et subissent la crise de l'immobilier, ont des performances très inférieures à celles des Allemands, des Britanniques et des Américains.

LES PROFITS des entreprises françaises cotées en Bourse n'atteindront en 1995 « que » 82 milliards de francs, estime aujourd'hui Associés en finance, regroupement de dix-huit bureaux d'analyse financière. Ce chiffre apparemment colossal est une déception pour la place financière de Paris, qui vient de réviser une nouvelle fois à la baisse ses estimations de bénéfices des sociétés pour l'exercice 1995. Il y a un an, Associés en finance tablait sur des profits plus élevés de 70 %. Les bénéfices des entreprises se retrouvent ainsi, en 1995, 40 % en dessous de ceux réalisés en 1991.

Pour 1996, les analystes prévoient à nouveau une croissance de 70 %, qui permettra enfin de rejoindre le niveau de 1991. Mais les prévisions, en début d'année, pèchent très souvent par optimisme. Les Français n'en finissent pas de payer l'addition de la crise immobilière. *« La baisse des profits est due pour les deux tiers à la crise immobilière »*, explique-t-on chez Associés en finance. Paribas, Bouygues, ou la Générale des eaux afficheront des pertes historiques dues en grande partie à leurs placements immobiliers aventureux. Le solde serait lié à un fléchissement de l'activité fin 1995, qui a frappé notamment les petites entreprises.

Certes, les nettoyages de bilan expliquent parfois la chute des bénéfices : Alcatel Alsthom, par exemple, annoncera prochainement une perte de l'ordre de 25 milliards de francs pour 1995, mais seuls 11,5 milliards de francs de perte ont été pris en compte dans les calculs d'Associés en finance. Mais, signe inquiétant, le règlement des comptes du passé ne suffit pas à expliquer la mauvaise tenue des profits français.



La faiblesse des profits des entreprises françaises est d'autant plus gênante que les bénéfices américains, britanniques et même allemands s'envolent.

Toutefois, le bureau d'études américain IBES prévoit, lui, pour 1995, une progression de 13 % des bénéfices français avant éléments exceptionnels, c'est-à-dire reflétant la performance industrielle des entreprises. La difficulté consiste à savoir si les provisions de 1995, après celles de 1994, sont réellement exceptionnelles, ou si 1996 verra apparaître de nouvelles mauvaises surprises comme, par exemple, le nettoyage des comptes de l'UAP.

La prévision d'IBES est faussement rassurante. Depuis 1990, les profits des entreprises françaises ont baissé de 36 %. Si l'Italie a connu une descente aux enfers pire que celle de la France, avec les difficultés de Fiat, d'Olivetti et la faillite de l'empire Ferruzzi, les Etats-Unis ont vu leurs profits progresser de 75 % sur la même période, la Grande-Bretagne de 52 % et l'Allemagne de 7 %. *« La tenue des valeurs britanniques ne reflète pas la santé de l'économie anglaise »*, tempère-t-on chez Associés en finance.

Il n'est pas certain non plus que les entreprises allemandes aient toutes nettoyé leur bilan, à l'image de Daimler-Benz, qui enregistrera en 1995 une perte de l'ordre de 6 milliards de marks (environ 20 milliards de francs).

PETITS, TROP PETITS

Il n'empêche que dans une économie mondialisée, les entreprises françaises souffrent de la faiblesse de leurs profits. Danone, qui dégage l'un des plus forts autofinancements européens dans le secteur agroalimentaire, affiche un profit confortable de 2,13 milliards de francs, après provision pour restructuration de 1,8 milliard. Mais il n'a jamais réellement pu conquérir les Etats-Unis, si ce n'est dans les produits frais. A titre de comparaison, Coca-Cola, au chiffre d'affaires analogue, affiche des bénéfices de 3 milliards de dollars (15 milliards de francs), tandis que le géant Philipp Morris réalise des bénéfices de 27 milliards de francs, pour un chiffre d'affaires, il est vrai, quatre fois supérieur à celui de Danone.

Il semble logique que les profits de Renault et de Peugeot soient très inférieurs à ceux des géants General Motors (34,6 milliards de francs), Ford (20,7 milliards). Mais dans la compétition mondiale, c'est la somme que l'on peut mettre sur la table qui compte. Valeo, mis en vente par Carlo De Benedetti, coûterait à General Motors l'équivalent de six mois de bénéfices ; Peugeot et Renault, qui veulent que Valeo reste français, devraient eux dépenser quatre fois leurs bénéfices 1995, selon les estimations de la société de Bourse Meeschaert-Rouselle.

Les Français voient ainsi les trains passer sans pouvoir bouger : faute de profitabilité suffisante, aucune banque française n'a pu réellement s'implanter à la City de Londres, en reprenant par exemple Barings ou Warburg. Avec 3,8 milliards de bénéfices, la Société générale fait figure de nain face à la banque britannique Barclays (15,4 milliards de francs) ou face à Hongkong and Shanghai Banking Corporation (HSBC) (28,3 milliards de francs). De taille moyenne, les groupes français deviennent petits, trop petits. C'est aujourd'hui le cas de Rhône-Poulenc dans la pharmacie, de Matra dans la défense et d'Elf et de Total dans le pétrole.

Arnaud Leparmentier

Michelin a plus que doublé son résultat net en 1995

LE NUMÉRO UN MONDIAL du pneumatique, Michelin, a annoncé mardi 19 mars un résultat net (part du groupe) de 2,796 milliards de francs en 1995, soit plus du double de celui de 1994 (1,291 milliard). Hors éléments exceptionnels, le résultat net consolidé (part du groupe et part des intérêts minoritaires) progresse de près de 1 milliard de francs par rapport à l'exercice précédent, et de près de 4 milliards en deux ans.

Michelin confirme un chiffre d'affaires consolidé hors taxes en baisse de 1,65 % à 66,11 milliards de francs en 1995, contre 67,22 milliards en 1994. A taux de change et à périmètre constants, le chiffre d'affaires a progressé de 6,2 %.

En 1996, dans un contexte de croissance modérée du marché du pneumatique, Michelin devrait confirmer les tendances constatées au cours des deux derniers exercices : poursuite de la baisse des coûts et du désendettement, amélioration de la rentabilité et rétablissement des équilibres financiers.

Bigard : les pauses toilettes obligatoires jugées « illicites »

LE TRIBUNAL des prud'hommes de Quimper a déclaré, lundi 18 mars, *« illicite »* l'introduction de pauses toilettes à heures fixes, que la direction de l'abattoir Bigard avait souhaité mettre en place l'été dernier. Il a estimé que *« le droit de se rendre aux toilettes ne saurait être soumis à l'autorisation d'un tiers ni au remplacement préalable des salariés »*. Le tribunal a rejeté toutes les dispositions du règlement intérieur de l'atelier de découpe et de désossage du boeuf, où 250 ouvriers travaillent à la chaîne. Ce règlement faisait obligation aux salariés de se rendre aux toilettes uniquement pendant trois pauses de cinq minutes chacune, durant leur journée de travail.

Des contraintes financières réduisant la prime de vacances avaient été imposées aux *« contrevenants »*, mais, à la suite d'une grève du personnel, elles avaient été levées par la direction. Mardi 19 mars dans la matinée, celle-ci n'avait pas décidé si elle faisait appel ou non.

DÉPÊCHES

■ **SAGEM : le groupe français de télécommunications et d'électronique de défense a annoncé, lundi 18 mars, un projet de réorganisation qui se traduirait par l'absorption de Silec par sa société mère, la SAT, actuellement filiale à 70 % de Sagem SA. Sur le plan industriel, le groupe, qui a réalisé 15 milliards de francs de chiffre d'affaires en 1995 et 500 millions de résultat net (part du groupe), va répartir les activités de la Silec entre la SAT (division câbles, 1,88 milliard de francs) et la Sagem (signalisation et mesures, 324 millions de francs). Parallèlement, la SAT devrait apporter sa division défense, représentant 1,2 milliard de francs, à l'activité défense de la Sagem (2,2 milliards de francs).**

■ **BAYER : le groupe chimique et pharmaceutique allemand mise sur une progression de 10 % de son bénéfice avant impôts en 1996** après le record de 4,185 milliards de deutschemarks dégagé en 1995, a déclaré mardi 19 mars le président du directoire, Manfred Schneider. *« Nous nous sommes donné l'objectif, sans aucun doute ambitieux, d'augmenter notre chiffre d'affaires de 6 % en 1996 et de dégager ainsi un bénéfice avant impôts supérieur de 10 % à celui de 1995 »*, a déclaré M. Schneider lors de la conférence de présentation du bilan de Bayer à Leverkusen. L'optimisme de Bayer repose sur un bon début d'année. *« Le résultat des deux premiers mois dépasse à la fois le niveau de l'an dernier et les objectifs »*, a affirmé M. Schneider.

■ **DÉLAIS DE PAIEMENT : les règlements entre entreprises,** qui s'amélioraient depuis 1992, ont stagné à 66 jours en moyenne l'an dernier, selon l'enquête de l'UFB-Locabail. Les délais de paiement sont restés stables dans les services (62 jours), mais se sont fortement allongés dans le bâtiment (73 jours) et les transports (68 jours). Avec l'Italie, la France est le seul pays européen à afficher des délais de règlement supérieurs à deux mois. Ceux-ci représentent environ 100 milliards de francs, soit le tiers des crédits annuels aux entreprises.

■ **GIAT INDUSTRIES : le conseil d'administration du constructeur d'armements terrestres a entériné,** lundi 18 mars, la décision de l'Etat de procéder à une recapitalisation pour un montant de 3,7 milliards de francs (*Le Monde* daté 18 mars). Cette mesure a été prise au titre du bilan 1994. Or, depuis, la situation du groupe s'est encore aggravée et l'Etat actionnaire devra, probablement à la fin de 1997, prévoir un nouvel apport.

■ **AIR FRANCE : la compagnie aérienne pourrait ne pas tenir son objectif** de 4 milliards de francs d'excédent brut d'exploitation pour l'exercice 1995/96, qui se termine le 31 mars, estime la direction. Une très légère dérive par rapport à l'objectif est imputable aux mouvements de grève en France en décembre, qui auraient coûté 300 millions de francs à Air France.

■ **NOKIA : le groupe finlandais** a annoncé, lundi 18 mars, qu'il achevait de se concentrer sur l'industrie des télécommunications, en revendant ses 55 % dans le groupe néerlandais NKF Holding NV (câble).

■ **SLIGOS : la société française de services informatiques** a indiqué, lundi 18 mars, avoir signé avec la société américaine Cybercash, spécialisée dans la sécurisation des paiements sur Internet, un accord de coopération concernant l'Europe.

Quand un actionnaire non désiré prend 30 % du capital de Christie's

LONDRES
de notre correspondant dans la City

Christie's, la célèbre maison de ventes par adjudication, a vu son bénéfice s'accroître de 32 % en 1995 grâce à la hausse des ventes de tableaux et de bijoux. Prenant ses fonctions en mai, le nouveau président, Lord Hindlip, cinquante-cinq ans, dont toute la carrière s'est déroulée dans la vénérable maison de King Street, partage avec son prédécesseur la même école privée, le même régiment et enfin le carnet d'adresses, rempli des mêmes gens du monde et des mêmes clubs et salons. Or voilà que l'irruption dans cet univers du bon goût d'un financier totalement inconnu au bataillon des célébrités est venue gâcher la fête.

Avec près de 30 % du capital de Christie's, une participation acquise progressivement depuis l'été 1994, Joseph Lewis est aujourd'hui le premier actionnaire de l'aristocratique « auction house » fondée en 1766 par James Christie. Basé aux Bahamas, paradis fiscal comme il sied, cet homme d'action est discret au point d'avoir interdit à Christie's de fournir une biographie ou une adresse professionnelle. Son champ de bataille, dit-on, c'est le marché des changes. Une chose est claire, son arrivée en force a immédiatement déclenché de déplorables rumeurs d'OPA dans cette City pour qui l'activité des commissaires-priseurs est tout sauf un amusement exotique.

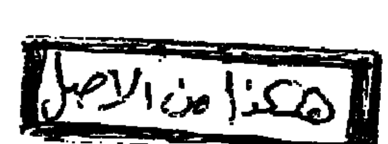
GENTLEMEN ET MARCHANDS

Ah ! le visage ennuyé de David Tyler, directeur financier de Christie's, cherchant une contenance à propos de l'« affaire Lewis » lors de la présentation, la semaine dernière des comptes de la société. *« Il s'agit d'une participation amicale. James Lewis nous a assurés qu'il s'agissait d'un investissement à long terme et que le lancement d'un raid boursier sur le reste des actions n'était nullement dans ses intentions. »* Pour David Tyler, il y a comme une impression de déjà vu, puisque, au début des années 90 et pour un court laps de temps, un concessionnaire de voitures d'occasion était devenu actionnaire numéro un avant d'avoir eu l'excellente idée de revendre ses titres à un prestigieux fonds d'investissements britannique.

« Chez Christie's, il y a des gentlemen qui s'efforcent d'être des marchands. Chez Sotheby's, des marchands qui essaient de passer pour des gentlemen » : les mésaventures de Christie's semblent infirmer cette vieille boutade. On imagine la satisfaction du grand rival et numéro un du marché, Sotheby's, qui affiche une performance commerciale meilleure encore que son concurrent. Les commentaires désobligeants de l'autre camp sur Alfred Taubman, propriétaire de la firme de Bond Street, promoteur immobilier du Michigan, qui s'était dépeint lui-même pour s'en repentir à jamais de *« camelot vendant de l'art comme de la bière »*, ne sont plus de saison. Et son bras droit, Diana Brooks, ancienne de la City Bank, surnommée – et pas toujours avec gentillesse – « l'Américaine » en raison de ses méthodes de travail jugées agressives, peut, elle aussi, savourer sa revanche.

Apparemment pourtant, le coup de poker de Joseph Lewis ne désole guère l'état-major de Christie's. Le nouveau venu a beau être un *self made man* à l'ambition gourmande, lui au moins est né anglais...

Marc Roche



■ **LA BOURSE DE TOKYO** a terminé la séance du mardi 19 mars en hausse. L'indice Nikkei a progressé de 0,78 %, soutenu par le repli du yen face au dollar.

■ **LES COURS DU PÉTROLE** ont fortement progressé, lundi 18 mars, sur le marché à terme de New York. Le baril de brut échéance avril a gagné 1,28 dollar, à 23,27 dollars.

■ **WALL STREET** a établi un nouveau record, lundi, son dix-huitième depuis le début de l'année. L'indice Dow Jones a gagné 98,63 points (+1,77 %), à 5 683,60 points.

■ **ABBEY NATIONAL** (crédit immobilier britannique) a lancé, lundi, un emprunt obligataire de 3 milliards d'eurofrancs sous la direction de la Caisse des dépôts et de Paribas.

■ **LE MONTANT** des émissions obligataires en francs a atteint 72,7 milliards de francs en janvier et février, soit une hausse de 11,5 % sur un an, selon le Crédit lyonnais.

LES PLACES BOURSIÈRES

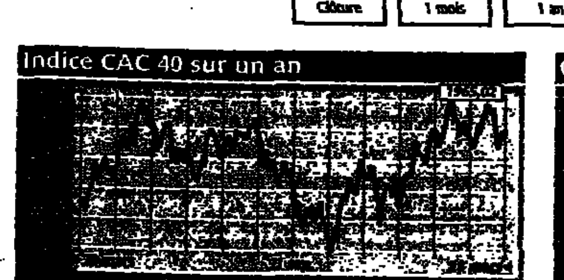
CAC 40	CAC 40	CAC 40	MIDCAC	NEW YORK	LONDRES	MILAN	FRANCFORT
↗ Clôture	↗ 1 mois	↗ 1 an	↗ 1 mois	↗ DOW JONES	↗ FT 100	↗ MIB 30	↗ DAX 30

Nouvelle avance à la Bourse de Paris

LA BOURSE DE PARIS était bien orientée mardi 19 mars après la vive hausse de Wall Street, la veille, qui a permis à l'indice Dow Jones d'inscrire un nouveau record. En hausse de 0,58 % à l'ouverture, l'indice CAC 40 affichait une heure et demie plus tard un gain de 0,69 %. Aux alentours de 12 h 45, les valeurs françaises s'inscrivaient en progression de 0,60 % à 1 976,90 points.

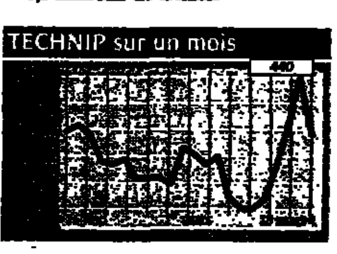
« Le marché suit New York mais le Matif est étale et le trente ans américain reste tendu. Les gérants préfèrent donc rester prudents en attendant que les choses se calment aux Etats-Unis », commentait un opérateur.

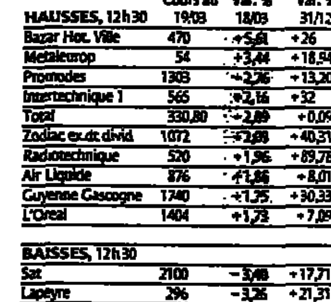
Du côté des valeurs, Michelin, qui avait ouvert en hausse, s'est vite essoufflé *« sur le fait accompli »* des résultats 1995, selon les opérateurs. A 10 h 27, l'action affichait un repli de 0,21 % et à 12 h 45, le titre perdait 2,3 % à 233,50 francs avec 495 000 titres échangés. Sanofi s'adjugeait 0,54 % à 372 francs dans un volume de 108 393 pièces dont 60 000 ont fait l'objet d'une application à 370 francs. Renault, qui devait publier ses résultats 1995 dans le courant de l'après-midi, affichait un recul de 2 % à 143,5 francs. Le consensus de place table sur un bénéfice net, part du groupe, de 2,2 milliards de francs contre 3,64 milliards en 1994.



Technip, valeur du jour

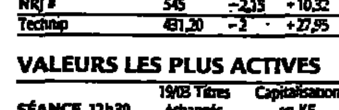
TECHNIP a reculé, lundi 18 mars, à la Bourse de Paris, pour afficher la plus forte baisse du marché à règlement mensuel. Le titre a perdu 4,6 % à 440 francs avec 42 000 pièces échangées. Ce net recul aurait été causé par une analyse du cabinet Détroyat, dont l'opinion sur le titre est passée de positive à négative à la suite de la publication des résultats pour 1995. Le numéro un français de l'ingénierie a enregistré une hausse de 3,9 % de son chiffre d'affaires à 9,2 milliards de francs, et son bénéfice a progressé de 18,6 % à 440,3 millions de francs.



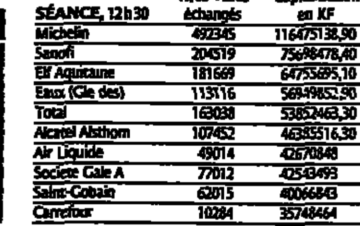


PRINCIPAUX ÉCARTS AU RÈGLEMENT MENSUEL

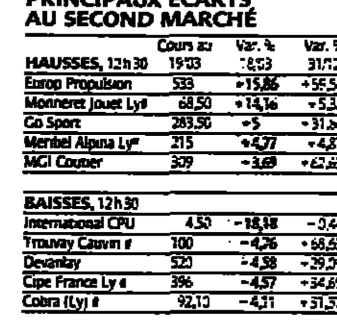
HAUSSES, 12h30	Cours au 19/03	Var. % 18/03	Var. % 31/12
Bazar Hot. Ville	470	+5,61	+26
Metaleurop	54	+3,44	+18,94
Promodes	1303	+2,36	+13,20
Intertechnique 1	565	+2,16	+32
Total	330,80	+2,09	+0,09
Zodiac ex.dt divid	1072	+2,08	+40,31
Radiotechnique	520	+1,96	+89,78
Air Liquide	876	+1,86	+8,01
Guyenne Gascogne	1740	+1,75	+30,33
L'Oreal	1404	+1,72	+7,09
BAISSES, 12h30			
Sat	2100	−3,48	+17,71
Lapeyre	296	−3,26	+21,31
UIC	81,30	−3,21	+38,03
SFIM	1005	−3,17	+18,23
Synthelabo	383	−2,79	+24,83
Michelin	233	−2,55	+19,30
Credit Lyonnais CI	216	−2,26	−8,08
UFB Locabail	479	−2,24	+19,75
NRJ #	545	−2,15	+10,32
Technip	431,20	−2	+27,95



VALEURS LES PLUS ACTIVES

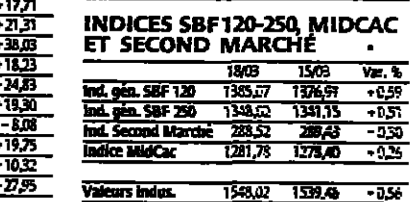


SÉANCE, 12h30	19/03 Titres échangés	Capitalisation en KF
Michelin	492345	116475138,90
Sanofi	204519	75698478,40
Elf Aquitaine	181669	64755695,10
Eaux (Gle des)	113116	56949852,90
Total	163038	53852463,30
Alcatel Alsthom	107452	46385516,30
Air Liquide	49014	42670848
Societe Gale A	77012	42543493
Saint-Gobain	62015	40066843
Carrefour	10284	35748464

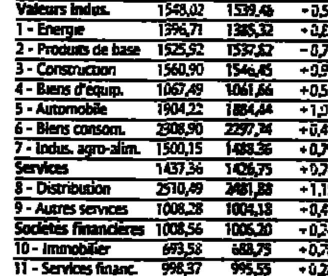


PRINCIPAUX ÉCARTS AU SECOND MARCHÉ

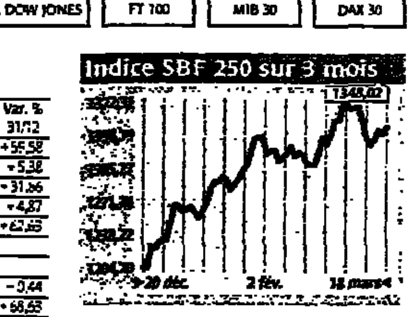
HAUSSES, 12h30	Cours au 19/03	Var. % 18/03	Var. % 31/12
Europ Propulsion	533	+15,86	+55,58
Monneret Jouet Ly#	68,50	+14,16	+5,38
Go Sport	283,50	+5	+31,66
Menbel Alpina Ly#	215	+4,77	+4,87
MGI Coutier	309	+3,69	+62,63
BAISSES, 12h30			
International CPU	4,50	−18,18	−0,44
Trouvay Cauvin #	100	−4,76	+68,63
Devanlay	520	−4,58	+29,39
Cipe France Ly #	396	−4,57	+34,69
Cobra (Ly) #	92,10	−4,11	+31,57

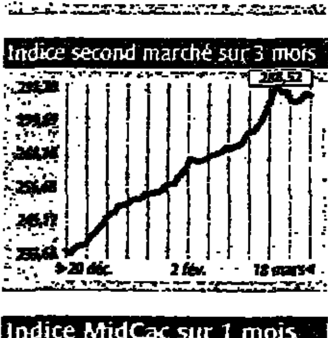


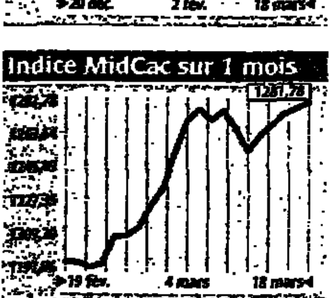
INDICES SBF 120-250, MIDCAC ET SECOND MARCHÉ



	18/03	15/03	Var. %
Ind. gén. SBF 120	1385,07	1376,97	+0,59
Ind. gén. SBF 250	1348,02	1341,15	+0,51
Ind. Second Marché	288,52	289,43	−0,30
Indice MidCac	1281,78	1278,40	+0,26
Valeurs indus.	1548,02	1539,46	+0,56
1 - Energie	1396,71	1385,32	+0,82
2 - Produits de base	1525,92	1537,82	−0,77
3 - Construction	1560,90	1546,45	+0,93
4 - Biens d'équip.	1067,49	1061,66	+0,55
5 - Automobile	1904,22	1884,44	+1,05
6 - Biens consom.	2308,90	2297,74	+0,49
7 - Indus. agro-alim.	1500,15	1488,36	+0,79
Services	1437,36	1426,75	+0,74
8 - Distribution	2510,49	2481,88	+1,15
9 - Autres services	1008,28	1004,18	+0,41
Sociétés financières	1008,56	1006,20	+0,24
10 - Immobilier	693,58	688,75	+0,70
11 - Services financ.	998,37	995,55	+0,28
12 - Sociétés invest.	1285,62	1285,83	−0,02







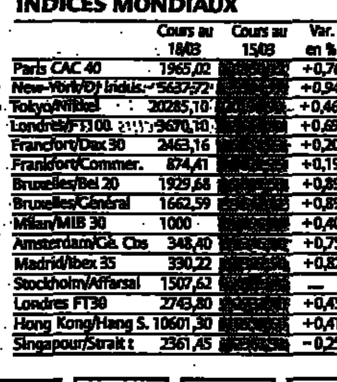
Nouveau record à Wall Street

DOPÉE par le nouveau record de clôture enregistré à Wall Street lundi, la Bourse de Tokyo a terminé en nette hausse mardi 19 mars. L'indice Nikkei a fini sur un gain de 157,47 points (0,78 %), à 20 442,60 points.

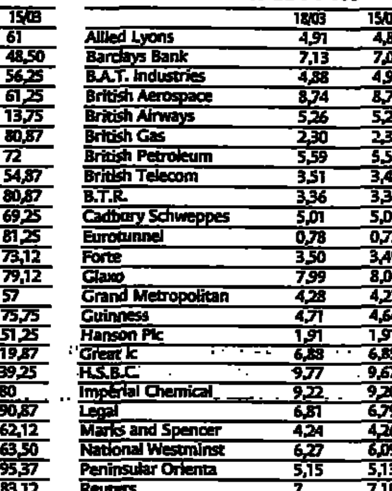
Lundi, Wall Street a en effet terminé sur un nouveau record de clôture grâce à des achats techniques consécutifs à l'expiration trimestrielle, à la veille du week-end, d'options et de contrats à terme sur indices boursiers – « journée des trois sorcières ». L'indice Dow Jones a fait un bond de 98,63 points, soit 1,77 %, à 5 683,60 points. Les analystes ont souligné que la progression du marché boursier reste alimentée par l'afflux constant de liquidités dans les fonds d'investissement.

En Europe, dans le sillage de Wall Street et grâce à des chiffres légèrement meilleurs que prévu pour le déficit budgétaire britannique, la Bourse de Londres a terminé en hausse. L'indice Footsie a gagné 24,8 points à 3 669,6 points, soit une avance de 0,7 %. La hausse était également de mise à la Bourse de Francfort, où l'indice Dax a fini sur un gain de 0,2 % à 2 463,16 points.

INDICES MONDIAUX



	Cours au 18/03	Cours au 15/03	Var. en %
Paris CAC 40	1965,02	[redacted]	+0,76
New-York/DJ indus.	5637,72	[redacted]	+0,94
Tokyo/Nikkei	20285,10	[redacted]	+0,46
Londres/FT100	3670,10	[redacted]	+0,69
Francfort/Dax 30	2463,16	[redacted]	+0,20
Frankfort/Commer.	874,41	[redacted]	+0,19
Bruxelles/Bel 20	1929,68	[redacted]	+0,89
Bruxelles/Général	1662,59	[redacted]	+0,89
Milan/MIB 30	1000	[redacted]	+0,40
Amsterdam/Gé. Cbs	348,40	[redacted]	+0,75
Madrid/Ibex 35	330,22	[redacted]	+0,82
Stockholm/Affarsal	1507,62	[redacted]	—
Londres FT30	2743,80	[redacted]	+0,45
Hong Kong/Hang S.	10601,30	[redacted]	+0,41
Singapour/Strait t	2361,45	[redacted]	−0,25

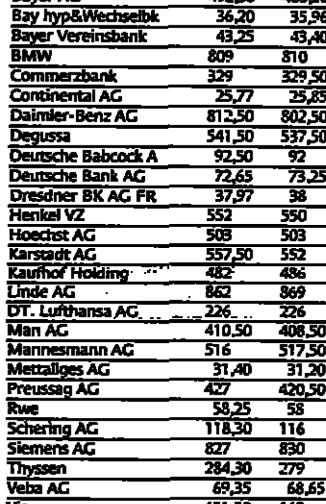


NEW YORK
Les valeurs du Dow-Jones

	18/03	15/03
Alcoa	63,37	61
American Express	48,75	48,50
Allied Signal	56,87	56,25
AT & T	61,87	61,25
Bethlehem	13,75	13,75
Boeing Co	85,62	80,87
Caterpillar Inc.	73,62	72
Chevron Corp.	57	54,87
Coca-Cola Co	82,37	80,87
Disney Corp.	67	69,25
Du Pont Nemours&Co	82,62	81,25
Eastman Kodak Co	73,87	73,12
Exxon Corp.	81,50	79,12
Gén. Motors Corp.H	57,37	57
Gén. Electric Co	77,87	75,75
Goodyear T & Rubbe	53	51,25
IBM	124,62	119,87
Intl Paper	39,75	39,25
J.P. Morgan Co	82,50	80
Mc Don Dougl	92,87	90,87
Merck & Co.Inc.	62,75	62,12
Minnesota Mng.&Mfg	64,62	63,50
Philip Moris	91,25	95,37
Procter & Gamble C	85,37	83,12
Sears Roebuck & Co	50,75	50,12
Texaco	84,25	82,87
Union Carb.	49,75	47,62
Utd Technol	111,37	111
Westingh. Electric	19,12	19
Woolworth	16	15,87

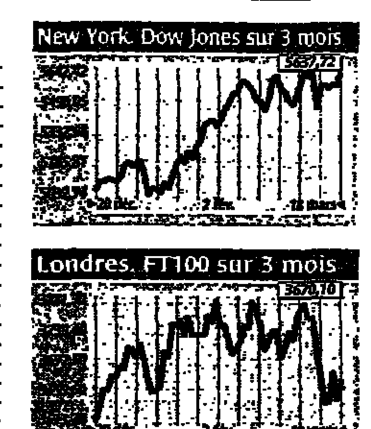
LONDRES
Sélection de valeurs du FT 100

	18/03	15/03
Allied Lyons	4,91	4,81
Barclays Bank	7,13	7,02
B.A.T. Industries	4,88	4,97
British Aerospace	8,74	8,78
British Airways	5,26	5,28
British Gas	2,30	2,32
British Petroleum	5,59	5,52
British Telecom	3,51	3,48
B.T.R.	3,36	3,33
Cadbury Schweppes	5,01	5,09
Eurotunnel	0,78	0,75
Forte	3,50	3,49
Glaxo	7,99	8,04
Grand Metropolitan	4,28	4,27
Guinness	4,71	4,64
Hanson Plc	1,91	1,91
Great Ic	6,88	6,85
H.S.B.C.	9,77	9,67
Impérial Chemical	9,22	9,20
Legal	6,81	6,79
Marks and Spencer	4,24	4,26
National Westminst	6,27	6,09
Peninsular Orienta	5,15	5,13
Reuters	7	7,10
Saatchi and Saatch	1,17	1,16
Shell Transport	8,52	8,47
Smithkline Beecham	6,73	6,65
Tate and Lyle	4,77	4,70
Univeler Ltd	12,36	12,30
Zeneca	13,75	13,87



FRANCFORT
Les valeurs du Dax 30

	18/03	15/03
Allianz Holding N	2674	2688
Basf AG	400	397
Bayer AG	492,50	485,20
Bay hyp&Wechselbk	36,20	35,96
Bayer Vereinsbank	43,25	43,40
BMW	809	810
Commerzbank	329	329,50
Continental AG	25,77	25,85
Daimler-Benz AG	812,50	802,50
Degussa	541,50	537,50
Deutsche Babcock A	92,50	92
Deutsche Bank AG	72,65	73,25
Dresdner BK AG FR	37,97	38
Henkel VZ	552	550
Hoechst AG	503	503
Karstadt AG	557,50	552
Kaufhof Holding	482	486
Linde AG	862	869
DT. Lufthansa AG	226	226
Man AG	410,50	408,50
Mannesmann AG	516	517,50
Mettallges AG	31,40	31,20
Preussag AG	427	420,50
Rwe	58,25	58
Schering AG	118,30	116
Siemens AG	827	830
Thyssen	284,30	279
Veba AG	69,35	68,65
Viag	651,50	648
Wellag AG	724	725,70



LES TAUX

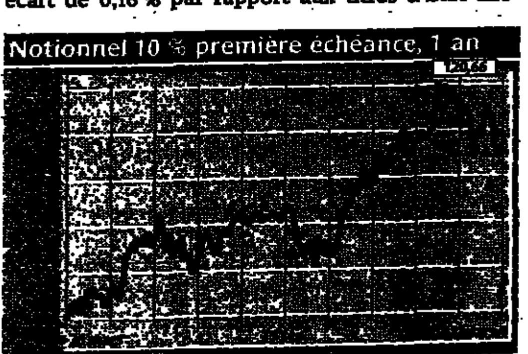
PARIS	PARIS	NEW YORK	NEW YORK	FRANCFORT	FRANCFORT
↘ Jour le jour	↗ OAT 10 ans	↗ Jour le jour	↗ Bonds 10 ans	→ Jour le jour	↗ Bunds 10 ans

Progression du Matif

LE CONTRAT NOTIONNEL du Matif, qui mesure la performance des emprunts d'Etat français, a ouvert en hausse mardi 19 mars. Après quelques minutes de transactions, l'échéance juin gagnait 12 centièmes pour s'établir à 120,68 points.

Le taux de rendement de l'obligation assimilable du Trésor (OAT) à dix ans s'inscrivait à 6,67 %, soit un écart de 0,16 % par rapport aux titres d'Etat allemands de même échéance. La veille, le marché obligataire américain avait terminé la séance en légère hausse. Le rendement de l'emprunt d'Etat à trente ans s'était détendu, revenant de 6,74 % à 6,70 %.

Mardi matin, prenant en compte l'appréciation du franc face au deutschemark, la Banque de France a abaissé d'un seizième de point le taux de l'argent au jour le jour, ramené de 4,06 % à 4 %.



LES TAUX DE RÉFÉRENCE

TAUX 18/03	Taux jour le jour	Taux 10 ans	Taux 30 ans	Indice des prix
France	4	[redacted]	7,57	[redacted]
Allemagne	3,25	[redacted]	7,30	[redacted]
Grande-Bretagne	5,75	[redacted]	7,72	[redacted]
Italie	9,75	[redacted]	10,96	[redacted]
Japon	0,41	[redacted]	4,75	[redacted]
Etats-Unis	5,50	[redacted]	6,74	[redacted]

MARCHÉ OBLIGATAIRE DE PARIS

TAUX DE RENDEMENT	Taux au 18/03	Taux au 15/03	Indice (base 100 fin 95)
Fonds d'Etat 3 à 5 ans	5,66	[redacted]	99,86
Fonds d'Etat 5 à 7 ans	6,20	[redacted]	99,81
Fonds d'Etat 7 à 10 ans	6,57	[redacted]	99,66
Fonds d'Etat 10 à 15 ans	6,78	[redacted]	99,41
Fonds d'Etat 20 à 30 ans	7,43	[redacted]	98,71
Obligations françaises	6,98	[redacted]	99,46
Fonds d'Etat à TME	−1,74	[redacted]	101,03
Fonds d'Etat à TRE	−1,25	[redacted]	100,48
Obligat. franç. à TME	−1,27	[redacted]	100,33
Obligat. franç. à TRE	+0,18	[redacted]	100,09

LE MARCHÉ MONÉTAIRE (taux de base bancaire 7,00 %)

	Achat 18/03	Vente 18/03	Achat 15/03	Vente 15/03
Jour le jour	[redacted]	—	[redacted]	—
1 mois	[redacted]	4,20	[redacted]	4,18
3 mois	[redacted]	4,28	[redacted]	4,30
6 mois	[redacted]	4,28	[redacted]	4,40
1 an	[redacted]	4,44	[redacted]	4,56
PIBOR FRANCS				
Pibor Francs 1 mois	[redacted]	—	[redacted]	—
Pibor Francs 3 mois	[redacted]	—	[redacted]	—
Pibor Francs 6 mois	[redacted]	—	[redacted]	—
Pibor Francs 9 mois	[redacted]	—	[redacted]	—
Pibor Francs 12 mois	[redacted]	—	[redacted]	—
PIBOR ÉCU				
Pibor Ecu 3 mois	[redacted]	—	[redacted]	—
Pibor Ecu 6 mois	[redacted]	—	[redacted]	—
Pibor Ecu 12 mois	[redacted]	—	[redacted]	—

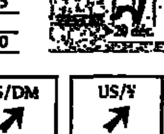
MATIF

Échéances 18/03	volume	dernier prix	plus haut	plus bas	premier prix
NOTIONNEL 10 %					
Mars 96	19351	[redacted]	120,80	[redacted]	120,66
Juin 96	108797	[redacted]	120,70	[redacted]	120,56
Sept. 96	272	[redacted]	119,46	[redacted]	119,36
Déc. 96	2	[redacted]	118	[redacted]	118,24
PIBOR 3 MOIS					
Mars 96	6799	[redacted]	95,72	[redacted]	95,69
Juin 96	24824	[redacted]	95,56	[redacted]	95,54
Sept. 96	5349	[redacted]	95,46	[redacted]	95,44
Déc. 96	4300	[redacted]	95,31	[redacted]	95,30
ÉCU LONG TERME					
Mars 96	331	[redacted]	89	[redacted]	88,80
Juin 96	1354	[redacted]	88,46	[redacted]	88,42

CONTRATS À TERME SUR INDICE CAC 40

Échéances 18/03	volume	dernier prix	plus haut	plus bas	premier prix
Mars 96	18019	[redacted]	1978	[redacted]	1973
Avril 96	4342	[redacted]	1980	[redacted]	1976,50
Mai 96	51	[redacted]	1949	[redacted]	1968
Juin 96	1218	[redacted]	1952	[redacted]	1950,50

LES MONNAIES



US/F	US/DM	US/¥	DM/F	£/F
↘ 5,0470	↗ 1,4755	↗ 105,9000	↘ 3,4257	↗ 7,7170

Hausse du dollar et du franc

LE DOLLAR, orienté à la hausse, mardi matin 19 mars, lors des premières transactions entre banques européennes, s'échangeait à 1,4785 mark, 106,15 yens et 5,0470 francs. Il était soutenu par le rebond, lundi, des actions et des obligations américaines, qui traduit un afflux de capitaux internationaux vers les Etats-Unis. L'annonce d'une contraction de l'excédent commercial nippon au mois de février (6,13 milliards de dollars) représente également un élément favorable à la monnaie américaine. Enfin, le dollar a bénéficié des déclarations d'Alan Greenspan, président de la Réserve fédérale américaine, selon qui *« il est d'une importance vitale que nous préservions l'idée que le dollar est stable et le restera »*.

Le franc gagnait du terrain, mardi matin, face au deutschemark, à 3,4190 francs pour 1 mark.

MARCHÉ DES CHANGES À PARIS

DEVISES	cours BDF 18/03	% 15/03	Achat	Vente
Allemagne (100 dm)	342,5700	−0,09	330	354
Ecu	6,3430	+0,03	—	—
Etats-Unis (1 usd)	5,0470	−0,07	4,7500	5,3500
Belgique (100 F)	16,6650	−0,09	16,1000	17,2000
Pays-Bas (100 fl)	306,0700	−0,08	—	—
Italie (1000 lir.)	3,2260	−0,05	2,9800	3,4800
Danemark (100 krd)	88,6600	−0,06	82,7000	92,7000
Irlande (1 iep)	7,9565	+0,03	7,5700	8,3200
Gde-Bretagne (1 L)	7,7170	+0,12	7,2800	8,1300
Grèce (100 drach.)	2,0935	+0,02	1,8500	2,3500
Suède (100 krs)	75,0800	+0,61	68,5000	78,5000
Suisse (100 F)	425,0100	+0,08	412	436
Norvège (100 k)	78,6700	−0,05	72,7000	81,7000
Autriche (100 sch)	48,7120	−0,08	47,1500	50,2500
Espagne (100 pes.)	4,0690	−0,09	3,7700	4,3700
Portugal (100 esc.	3,3100	—	2,9500	3,6500
Canada 1 dollar ca	3,7042	+0,40	3,3900	3,9900
Japon (100 yens)	4,7649	−0,36	4,5500	4,9000
Finlande (mark)	109,6100	+0,25	102,5000	113,5000

PARITES DU DOLLAR	19/03	18/03	Var. %
FRANCFORT : USD/DM	1,4755	1,4725	+0,20
TOKYO : USD/Yens	105,9000	105,7800	+0,11

MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

DEVISES comptant:	demande	offre	demande 1 mois	offre 1 mois
Dollar Etats-Unis	5,0430	5,0415	5,0493	5,0488
Yen (100)	4,7694	4,7639	4,7793	4,7793
Deutschemark	3,4263	3,4258	3,4299	3,4296
Franc Suisse	4,2504	4,2472	4,2503	4,2463
Lire ital. (1000)	3,2280	3,2253	3,2212	3,2202
Livre sterling	7,7100	7,7035	7,7093	7,7060
Peseta (100)	4,0663	4,0622	4,0770	4,0749
Franc Belge	16,670	16,661	16,692	16,685

TAUX D'INTÉRÊT DES EURODEVISES

DEVISES	1 mois	3 mois	6 mois
Eurofranc	4,06	4,18	4,25
Eurodollar	5,31	5,31	5,37
Eurolivre	6	6,06	6,06
Eurodeutschemark	3,31	3,31	3,25

L'OR

	cours 18/03	cours 15/03
Or fin (k. barre)	64100	64000
Or fin (en lingot)	64800	64850
Once d'Or Londres	395,70	394
Pièce française(20f)	371	366
Pièce suisse (20f)	370	368
Pièce Union lat(20f)	370	370
Pièce 20 dollars us	2525	2510
Pièce 10 dollars us	1382,50	1440
Pièce 50 pesos mex.	2395	2385

LE PÉTROLE

En dollars	cours 18/03	cours 15/03
Brent (Londres)	17,95	17,95
WTI (New York)	—	—
Crude Oil (New York)	16,91	16,91

LES MATIÈRES PREMIÈRES

INDICES	18/03	15/03
Dow-Jones comptant	215,97	211,91
Dow-Jones à terme	347,24	343,39
CRB	248,50	248,77
METAUX (Londres)		dollars/tonne
Cuivre comptant	2568	2552
Cuivre à 3 mois	2547	2540
Aluminium comptant	1600	1610
Aluminium à 3 mois	1631,50	1639
Plomb comptant	884	837
Plomb à 3 mois	807	804
Etain comptant	6150	6100
Etain à 3 mois	6170	6115
Zinc comptant	1078	1077
Zinc à 3 mois	1100	1097
Nickel comptant	8050	7945
Nickel à 3 mois	8160	8043

METAUX (New-York)		$/once
Argent à terme	5,52	5,53
Platine à terme	—	—
Palladium	141	141
GRAINES, DENREES (Chicago)		$/boisseau
Blé (Chicago)	4,97	5
Maïs (Chicago)	3,91	3,93
Grain. soja (Chicago)	7,16	7,17
Tourt. soja (Chicago)	224,40	225,40
GRAINES, DENREES (Londres)		£/tonne
P. de terre (Londres)	—	200
Orge (Londres)	108,25	107,50
SOFTS		$/tonne
Cacao (New-York)	1196	1196
Café (Londres)	2150	2095
Sucre blanc (Paris)	—	[illegible]
OLEAGINEUX, AGRUMES		cents/tonne
Coton (New-York)	—	0,82
Jus d'orange (New-York)	1,36	1,36

RÈGLEMENT MENSUEL

MARDI 19 MARS

Liquidation : 22 mars
Taux de report : 4,13
Cours relevés à 12 h 30

CAC 40 PARIS +0,60 % CAC 40 : 1976,82

VALEURS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours	% +-	Montant coupon (1)
EDF-GDF 3%	7722	7798	+ 0,98	163,35
B.N.P. (T.P)	942	939	- 0,31	60,36
Cr.Lyonnais(T.P.)	852	848	- 0,46	60,21
Renault (T.P.)	1836	1849	+ 0,70	94,77
Rhone Poulenc(T.P)	2021	2000	- 1,03	103,71
Saint Gobain(T.P.)	1270	1280	+ 0,78	81,63
Thomson S.A (T.P)	1068	1065	- 0,28	56,02
Accor	712	724	+ 1,68	18
Air Liquide	860	876	+ 1,86	14
Alcatel Alsthom	430	431	+ 0,23	15
Alcatel Cable	399,90	396	- 0,97	10
Alspi	475	480	+ 1,05	15
AGF-Ass.Gen.France	145	145,80	+ 0,55	3
Axa	300,70	302,50	+ 0,59	5,50
Axime	550	547	- 0,54	
…				
CGIP	1210	1199	- 0,90	35
Chargeurs	1321	1326	+ 0,37	14
Christian Dior	603	608	+ 0,82	5,50
Ciments Fr.Priv.B	251	252,50	+ 0,59	17,50
Clarins	621	617	- 0,64	7
Club Mediterranee	470	469	- 0,21	2
Coflexip	175	174	- 0,57	3,30
Colas	922	928	+ 0,65	23
Comptoir Entrep.1	14,90	14,65	- 1,67	7,50
Comptoir Moder.	1880	1865	- 0,79	20

	Cours précéd.	Derniers cours	% +-	Montant coupon (1)
CPR	424	425,20	+ 0,28	20
Cred.Fon.France	74,10	74,20	+ 0,13	28
Credit Local Fce	404,90	404	- 0,22	12,66
Credit Lyonnais CI	221	216	- 2,26	10
Credit National	386,10	389	+ 0,75	12
CS Signaux(CSEE)	235,50	236	+ 0,21	4,50
Damart	4390	4350	- 0,91	65
Danone	774	775	+ 0,12	16
Dassault-Aviation	472	463	- 1,90	8,50
Dassault Electro	274,50	273	- 0,54	4,30
De Dietrich	253,20	254	+ 0,31	53
Degremont	464,20	464,20	—	8
Dev.R.N-P.Cal #Li	52,25	52,30	+ 0,09	—
DMC (Dollfus Mi)	246	246	—	4
Docks France	865	864	- 0,11	13
Dynaction	131,60	132	+ 0,30	3
Eaux (Gle des)	495	503	+ 1,61	11,25
Ecco	1053	1050	- 0,28	12
Eiffage	757	753	- 0,52	13,70
Elf Aquitaine	351,90	356,50	+ 1,30	13
Eramet	365	365,80	+ 0,21	5,40
Eridania Beghin	850	850	—	30
Essilor Intl	1240	1242	+ 0,16	17,50
Essilor Intl ADP	843	846	+ 0,35	12,30
Esso	627	625	- 0,31	17
Eurafrance	1854	1854	—	48
Euro Disney	13,95	13,75	- 1,43	0,68
Euro RSCG W.W.	537	545	+ 1,48	11,80
Europe 1	1260	1250	- 0,79	19
Eurotunnel	5,95	5,95	—	—
Filipacchi Medias	894	890	- 0,44	12
Finextel	71,50	72,50	+ 1,39	4,49

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché.

DERNIÈRE COLONNE (1) :
Lundi daté mardi : % variation 31/12
Mardi daté mercredi : montant du coupon
Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon
Jeudi daté vendredi : compensation
Vendredi daté samedi : nominal

COMPTANT

Une sélection Cours relevés à 12 h 30

MARDI 19 MARS

OBLIGATIONS	% du nom.	% du coupon
BFCE 9% 91-02	113,90	3,488
CEPME 8,5% 88-97CA	103,45	6,154
CEPME 9% 89-99 CA#	110,30	5,311
CEPME 9% 92-06 TSR	—	6,713 o
CFD 9,7% 90-03 CB	—	1,219
CFD 8,6% 92-05 CB	112,20	0,963 o
CFF 10% 88-98 CA#	107,50	6,753 d
CFF 9% 88-97 CA#	104,43	4,205 ↓
CFF 10,25%90-01CB#	111,88	0,197
CLF 8,9% 88-00 CA#	110,68	7,221
CLF 9%88-93/98 CA#	106,70	1,230
CNA 9% 4/92-07	115,80	7,963 o
CRH 8,6% 92/94-03	110,86	6,274
CRH 8,5% 10/87-88#	—	0,396 ↑
EDF 8,6% 88-89 CA#	109,63	0,796 ↑
EDF 8,6% 92-04 #	111,65	5,177
Emp.Etat 6%93-97 #	101,61	4,898
Finansder 9%91-06#	115,05	2,877
Finansd.8,6%92-02#	111,21	3,292 ↓
Floral9,75% 90-99#	111,96	6,447

SECOND MARCHÉ

Une sélection Cours relevés à 12 h 30

MARDI 19 MARS

VALEURS		Cours précéd.	Derniers cours
Acial (Ns) #		61,25	61,25
AFE #		373	378
Aigle #		199	195
Albert S.A (Ns)	◆	144	144
Altran Techno. #		1066	1078
Montaignes P.Gest	◆	581	581
Bque Picardie (Li)	◆	595	595
Bque Sofirec (M)	◆	570	570
Bque Tarneaud(B)#		246	249
Bque Vernes		610	610
Beneteau #		550	550
B I M P		71	71
Boiron (Ly) #		511	518
Boisset (Ly)#		220	220
But S.A.		302	299
Cardif SA		775	773
CDA-Cie des Alpes		147	146,20
C.E.E #		301	299

HORS-COTE

Une sélection Cours relevés à 12 h 30

MARDI 19 MARS

VALEURS		Cours précéd.	Derniers cours
B.A.C.	◆	0,03	[illegible]
CFJPE	◆	131	[illegible]
Générale Occidentale	◆	45,75	[illegible]
Murum	◆	1000	[illegible]
Nobel	◆	180	[illegible]
Sté lecteurs du Monde	◆	132,10	[illegible]

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ◆ cours précédent; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

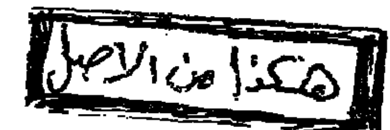
SICAV

Une sélection
Cours de clôture le 18 mars

VALEURS		Émission Frais incl.	Rachat net
Actimonétaire C		36654,10	36654,10
Actimonétaire D		31197,01	31197,01
Agipi Ambition (Axa)		115,26	109,72
Amplia	◇	114979,72	114979,72
Amplitude Monde D		760,07	741,53
Antigone Trésorerie		847743	847743
Arbitr. Court Terme		9363,72	9363,72
Arbitr. Première		8790,81	8708,77
Arbitr. Sécurité		17143,73	17058,44
Asie 2000		700,38	680,27

* Division par 4 de la V.L. le 3 novembre 1995.

SYMBOLES
◇ cours du jour; ◆ cours précédent.



هكذا من الأصل

AUJOURD'HUI

SCIENCES

AGRONOMIE Sur l'île de la Réunion, les champs de canne à sucre sont ravagés depuis près de vingt ans par le ver blanc d'un hanneton. Grâce aux travaux du Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement (Cirad), cette peste végétale pourrait bientôt être circonscrite par un champignon. ● LA LUTTE biologique n'en inquiète pas moins les écologistes, qui redoutent un effet néfaste pour les insectes locaux des « agents de contrôle » ainsi introduits par l'homme. ● LA BIODIVERSITÉ est telle, en effet, qu'il est très difficile de prévoir l'impact qu'aura l'espèce mise en œuvre sur la faune locale. ● UNE MEILLEURE connaissance de celle-ci pourrait néanmoins permettre de sélectionner des auxiliaires plus spécifiques, et de réduire ainsi le recours à la lutte chimique, coûteuse et considérée comme de moins en moins efficace.

La lutte biologique contre les parasites fait rage à la Réunion

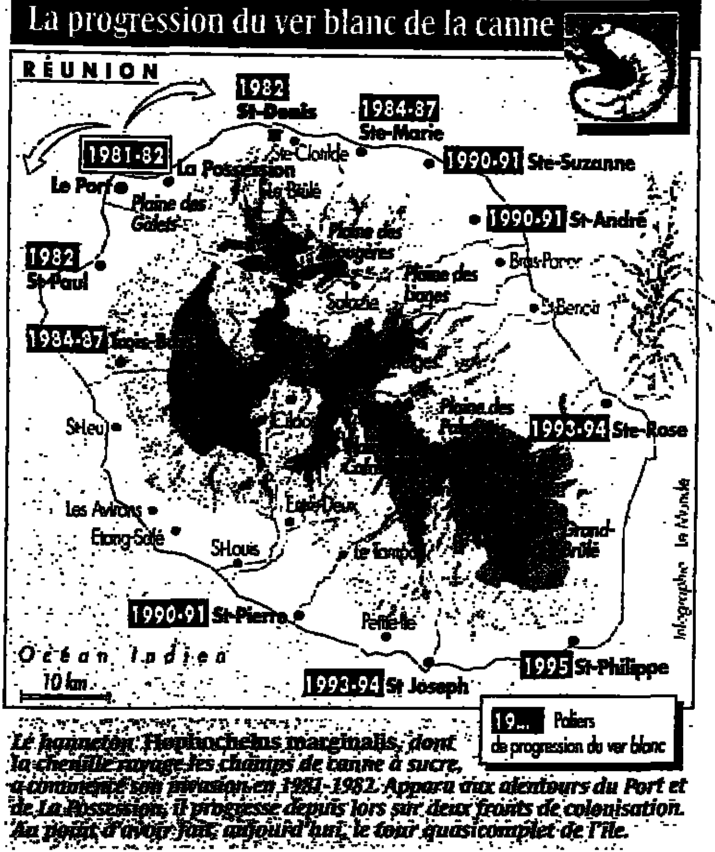
Un champignon malgache pourrait permettre d'enrayer la progression du ver blanc qui ravage les cultures de canne à sucre de la Réunion. Mais cette pratique n'est pas sans danger pour l'environnement

LA RÉUNION
de notre envoyé spécial

Deux mois après les pluies, à Saint-Philippe de la Réunion, les cannes à sucre ont l'air d'être passées au four. Sèches et cassantes, parfois à terre. Lorsqu'on les agrippe, elles vous restent entre les mains. En l'espace de quinze ans, le phénomène s'est reproduit sur toute l'île, parmi les 30 000 hectares de canne à sucre. Est-ce dû à un mini-cyclone ? À une sécheresse brutale ? Non. Le responsable est *Hophochelus marginalis*, un hanneton malgache introduit accidentellement sur l'île dans les années 70, sa larve s'étant glissée dans un pot de fleurs – fleurs qu'elle dévore par les racines, tout comme la canne et nombre de fruitiers.

Ce fléau, dit « ver blanc de la canne », vient d'être circonscrit par un champignon malgache, *Beauveria brongniartii*, que le Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement (Cirad) a importé en 1989. *« Un vrai miracle : avec dix fois moins de spores que les autres champignons testés, nous parvenons à éliminer 80 % des vers ! »*, se félicite Régis Goebel, de la station La Bretagne (Cirad), près de Saint-Denis. *« Et ça marche tout seul : en trois ans, il a déjà gagné 3 750 hectares, bien au-delà de nos parcelles expérimentales. »* Sitôt informée, l'entreprise Calliope (Pau, Pyrénées-Atlantiques) a breveté un granulé à base de spores de *Beauveria*, dont elle prépare la vente massive en juin sur l'île.

Si le Cirad a ici travaillé pour la gloire, au moins entend-il faire de la Réunion un pôle mondial dans la lutte biologique contre les insectes nuisibles – terrain où excellent surtout les Anglo-Saxons. Ses références ? Quinze ans de « biocontrôle » tous azimuts sur l'île et deux programmes-phares : celui du ver blanc de la canne et celui lancé contre les mouches des fruits, autres ravageurs exotiques de l'île. A ce tableau de chasse, Régis Goebel espère bien ajouter l'élimination des borers asiatiques, un groupe d'insectes foreurs de la tige des cannes qui dégrade leur taux de sucre et réduit leur diamètre de façon dramatique.



Le hanneton Hoplochelus marginalis, dont la chenille ravage les champs de canne à sucre, a commencé son invasion en 1981-1982. Apparu aux alentours du Port et de La Possession, il progresse depuis lors sur deux fronts de colonisation. Au point d'avoir fait, aujourd'hui, le tour quasi complet de l'île.

MICRO-GUÊPES

Déjà présents en 1850, ces borers furent contenus par l'introduction d'un variété de cannes résistante. Mais celle-ci a depuis lors été remplacée par une autre, plus sensible. Résultat : un tiers des surfaces est aujourd'hui affecté. *« Nous travaillons sur un complexe d'agents de contrôle : plusieurs espèces de micro-guêpes capables de pondre et de se développer dans les œufs, les larves ou la chrysalide des borers*, précise M. Goebel. *Pour renforcer leur action, nous ferons des lâchers massifs de micro-guêpes en 1997. »*

Le plan de bataille réjouit les planteurs, beaucoup moins les écologistes et quelques entomologistes qui redoutent un effet néfaste pour les insectes locaux de ces mini-guêpes et autres « agents de contrôle ». *« Mis à part les papillons, quelques libellules et certaines fourmis, les populations d'insectes de l'île sont très mal connues »*, explique Christian Guillermet, de l'Insectarium de la Réunion, au Port. Ce qui a conduit à plusieurs « dérapages ». Ainsi, dans les années 50, l'ancêtre d'un laboratoire du Cirad, l'IRAT, a introduit des mouches tachinaires pour combattre *Papilio demodocus*, un papillon ramené d'Afrique dont la chenille défolie les agrumes. L'exotique a correctement été limité, mais les mouches ont aussi parasité deux papillons endémiques, protégés et en voie de disparition.

A ces lâchers sauvages du passé, le Cirad oppose aujourd'hui des études préalables à toute introduction. Reste que leur laboratoire de quarantaine, où l'on s'assure que les candidats au contrôle ne portent ni parasites ni maladies transmissibles à la faune et flore locales, n'est pas aux normes internationales (absence d'incinérateur et de surpression pour éviter toute échappée d'insectes, virus ou champignons). *« Ces normes sont très récentes ; une mission ministérielle viendra en juin nous aider à les appliquer »*, assure Serge Quilici, qui dirige le programme de lutte contre les mouches des fruits.

L'autre inquiétude porte sur la qualité même de ces études. Contre les pestes végétales, durant plusieurs années, on vérifie que l'auxiliaire à introduire soit bien nuisible pour la peste et non pour la flore locale. En revanche, il est très rare de mener de tels tests de « spécificité » sur la faune locale. *« Systématiser cette pratique serait d'une lourdeur excessive »*, précise Serge Quilici. Pourquoi ce qui est considéré comme nécessaire dans un cas ne le serait plus dans l'autre ? *« C'est une question d'échelle : la biodiversité des insectes est bien trop riche pour en faire le tour. En revanche, une connaissance minimale de celle-ci peut permettre de sélectionner des auxiliaires plus spécifiques, qui n'attaquent par exemple que quelques genres dans la famille du ravageur visé. »*

Encore faut-il que l'étude de la biodiversité que Serge Quilici appelle de ses vœux (et mène dans son coin) fasse partie intrinsèque des programmes de contrôle biologique du Cirad. Ce qui n'est pas le cas. Régis Goebel justifie les priorités actuelles : *« On ne peut pas refuser aux planteurs et aux élus – qui nous financent en partie – de relâcher des auxiliaires lorsqu'ils se sont montrés efficaces en laboratoire, sous prétexte que nous ne les avons pas testés sur tous les insectes de la Réunion ! »*

Pourtant, parfois, il faut savoir dire « non » aux représentants agricoles. *« Nous l'avons déjà fait*, indique Serge Quilici : *par exemple, en refusant de cautionner l'introduction d'une punaise contre un thrips porteur d'un virus qui abîme les cultures maraîchères. Nous considérions que la punaise ne serait pas efficace ni assez spécifique. »* Et l'introduction n'a pas eu lieu.

Pour contenir les pestes végétales, aucune méthode n'est donc idéale. Ni la lutte chimique (*« coûteuse, souvent néfaste pour l'environnement, et de moins en moins efficace du fait des processus de résistance des insectes »*), ni la lutte biologique. De même, aucune méthode n'est sans risque. Mais l'on pourrait en réduire l'impact en améliorant les études préalables et le suivi. En renforçant les moyens de contrôle à l'aéroport et aux ports, l'éducation des touristes et des habitants, la Réunion pourrait ainsi cesser d'être un paradis pour espèces exotiques nuisibles et envahissantes.

Vincent Tardieu

Des espèces venues d'Hawaii

La Réunion a une gamme très variée de mouches nuisibles, qui lui coûtent chaque année 7 millions de francs rien qu'en pertes et traitements chimiques des fruitiers. Sur les vingt-deux espèces existantes, trois gâtent fruits et agrumes, trois pourrissent les cucurbitacées et une les solanacées. Sur le nombre, une seule est native de l'île. Piégeages et insecticides sont utilisés pour limiter l'étendue de ces ravageurs, dont l'étude écologique est menée sur soixante sites. Serge Quilici et Bruno Montagneux du Cirad testent aussi l'action de deux parasites venus d'Hawaii. Grâce à eux, 30 % à 80 % de certaines espèces de mouches ont pu être décimées en élevage – ce qui n'est pas si mal. Reste à trouver un parasite efficace contre la principale mouche des fruits, *Ceratitis rosa*, originaire du Natal sud-africain. Un continent où les spécialistes en parasites des mouches sont moins prolifiques…

Les syndicats de chercheurs du CNRS appellent à une journée d'action jeudi 21 mars

A L'OCCASION du conseil d'administration du Centre national de la recherche scientifique (CNRS), une intersyndicale des personnels de recherche regroupant une dizaine d'organisations appelle à manifester, jeudi 21 mars, devant le siège parisien et les délégations régionales de l'établissement public. Cette journée d'action fait suite aux dernières mesures d'assainissement financier entreprises par la direction du CNRS. Dans la nuit du 5 au 6 janvier, celle-ci avait procédé à un « ratissage » de 90 millions de francs de crédits non dépensés par des laboratoires et à valoir sur l'année 1996, privant une partie d'entre eux de moyens de fonctionnement (*Le Monde* du mercredi 13 mars). Ce dernier épisode est unanimement dénoncé par les organisations syndicales. Selon le Syndicat national des chercheurs scientifiques (SNCS), la situation financière difficile du CNRS tient essentiellement à un écart cumulé, estimé à 2 ou 2,5 milliards de francs, entre les autorisations de programme (AP) et les crédits de paiement (CP) qui doivent assurer leur financement.

Les responsables de ce dérapage seraient *« les ordonnateurs des financements, c'est-à-dire les délégués régionaux du CNRS »*. Selon l'intersyndicale, le remboursement annoncé de la dette consisterait essentiellement en un *« jeu d'écriture »* destiné à conserver les crédits de paiement 1996 au niveau de 1995, et à masquer un recul en volume des CP de 10,6 %. Les autres organismes de recherche seraient aussi dans le *« collimateur »* du gouvernement, assurent les représentants syndicaux, qui évoquent une « régulation » à l'Inserm et à l'Orstom.

Ce désengagement de l'Etat dans la recherche publique a aussi des conséquences sur l'emploi. Au CNRS, le « recrutement-zéro » est de rigueur pour les chercheurs et deux cent deux postes d'ingénieurs, techniciens et administratifs (ITA) sont supprimés en 1996. L'intégration des neuf mille doctorants formés chaque année devient problématique, tout comme la multiplication des emplois précaires (CDD, CES), qui, selon une estimation du SGEN-CFDT, représenteraient 13 % des personnels CNRS.

Si bien que les syndicats voient se profiler un démantèlement des établissements publics de recherche, déjà évoqué en 1986, et contenu en germe dans le plan triennal de réforme de l'Etat, préparé par le ministre de la fonction publique, Dominique Perben. Récemment rebaptisé « Réflexion préparatoire à la réforme de l'Etat » (*Le Monde* du 8 mars), ce document prévoit que dans un délai de six mois, à compter de son adoption, le ministre chargé de la recherche propose *« une réforme d'ensemble de ces institutions, afin de clarifier leurs missions et d'opérer les regroupements, les rapprochements et les coopérations qui paraîtront utiles »*.

Hervé Morin

Le FC Nantes compte sur l'omniprésence de Claude Makélélé pour masquer les vides dans son effectif face au Spartak Moscou

Les Nantais abordent avec deux buts d'avance le quart de finale retour de la Ligue des champions

Le FC Nantes se déplace sur le terrain du Spartak Moscou, mercredi 20 mars, en quart de finale de la Ligue des champions. Vainqueurs (2-0) au match aller, les Nantais seront handicapés par plusieurs absences. Mardi 19 mars, la tâche des Girondins de Bordeaux devait être beaucoup plus ardue. Les Girondins devaient rattraper leur déficit de deux buts, face au Milan AC, pour se qualifier pour les demi-finales de la Coupe de l'UEFA. Jeudi 21 mars, la Paris SG reçoit les Italiens de Parme au Parc des Princes en Coupe des vainqueurs de coupe. Les Parisiens s'étaient inclinés, 1-0, au match aller.

EN ZAÏROIS, la langue de ses origines, Makélélé signifie « le bruit ». Dans son cas, le nom s'accorde mal au tempérament. Claude Makélélé déteste susciter le tapage. Hors des terrains, il passerait plutôt inaperçu, avec son allure sans aspérité. *« Mon objectif dans la vie n'est pas d'attirer les regards »*, explique-t-il. Le milieu de terrain du FC Nantes entretient une modestie que lui dictent sa *« nature »* et son *« éducation »*. Celles d'un enfant qui, à l'âge de cinq ans, s'est installé avec sa famille en région parisienne pour suivre le père, longtemps international de football dans la sélection zaïroise. Cet exil lui a valu *« une éducation à l'européenne »*, soucieuse de ne pas tout miser sur le seul talent sportif. La gloire du père a aussi relativisé la renommée naissante du fils. Avec son expérience, André-Joseph a su apprendre à Claude Makélélé ce recul sur le ballon rond et son environnement qui le classent aujourd'hui dans la catégorie des footballeurs sages. Sur le terrain, cette retenue donne souvent l'impression de le placer en retrait de ses équipiers. Non que Claude Makélélé ne soit parfaitement à sa place dans l'effectif du FC Nantes. Arrivé au club à dix-huit ans, il y a cinq saisons, après être passé par Melun et Brest, le joueur n'a pas connu la promiscuité de la crèche de talents qu'est la Jonnelière. Il ne s'en est pas moins rapidement fondu dans une génération qui a grandi ensemble. Claude Makélélé jouait déjà naturellement ce football que la plupart de ses équipiers ont appris au centre de formation.

FOOTBALL

En revanche, cette arrivée tardive et ce caractère tempéré le tiennent à l'écart des excès du FC Nantes, club fertile en coup de génie ou de folie, en caprices et en exploits. Ainsi Claude Makélélé attire-t-il moins souvent les louanges ou l'opprobre que certains des équipiers vedettes. Du match aller des quarts de finale de la Ligue des champions, face au Spartak Moscou, l'on se souvient des secondes d'inspiration de Nicolas Ouédec. L'on garde aussi en mémoire les instants d'égarement de Reynald Pedros, assez irresponsable pour donner un coup de pied à un adversaire et se faire expulser à quelques minutes de la fin du match. La contribution de Claude Makélélé, irréprochable contre les Moscovites dans son rôle de demi-relais censé faire rebondir le jeu devant la défense, a laissé moins de traces. Elle fut pourtant aussi indispensable à la victoire (2-0) du FC Nantes que dans le parcours vers le titre de champion, la saison dernière.

Mercredi 20 mars à Moscou, un concours de circonstances placera toutefois le joueur en pleine lumière pour le match retour des quarts de finale de la Ligue des champions. Le meneur de jeu tchadien Japhet N'Doram, son voisin de poste, blessé, et Laurent Guyot, le pilier de la défense, suspendu, seront absents de l'effectif nantais. Reynald Pedros sera absent à cause de sa conduite au match aller. Sans ces pièces maîtresses, Claude Makélélé se retrouvera plus isolé qu'à l'habitude pour organiser le premier rideau défensif, pour fournir Nicolas Ouédec en bons ballons, pour soutenir les regards des spectateurs et les espoirs de supporteurs nantais. Cette perspective ne l'effraie pas plus que celle de disputer, quelques jours plus tard avec l'équipe de France espoirs, un quart de finale face aux Allemands crucial pour la qualification pour les Jeux olympiques d'Atlanta.

BAROMÈTRE DU JEU

Le milieu de terrain sait que s'il tient correctement son rôle, le FC Nantes possède des chances réelles de préserver son avantage et de parvenir en demi-finale. Son niveau de jeu a trop souvent coïncidé avec celui du club pour qu'il puisse en douter. Claude Makélélé est sans doute le baromètre le plus fiable pour évaluer les pressions qui pèsent sur le jeu des canaris. Nul plus que lui n'a souffert des bouleversments qui ont affecté le club à l'inter-saison. Personne ne s'est autant trouvé destabilisé, sur le terrain, par les départs de Christian Karembeu et Patrice Loko, qui évoluaient tous deux sur le côté droit de la pelouse où il a pris l'habitude de dérouler ses dribbles. *« Sans eux, j'ai traversé une période de flou*, se souvient-il. *C'était comme si j'avais perdu mes repères. »* Joueur égaré dans un Nantes déboussolé, Claude Makélélé aurait aimé qu'on lui accorde une pause à l'entrée de l'hiver, qui aurait permis à son corps de récupérer après les efforts de la folle saison du titre. Mais la cadence du championnat et de la Coupe d'Europe, ainsi que la fragilité de l'effectif nantais ne l'ont pas permis.

Le milieu de terrain a continué de jouer et d'empiler des matches frustrants, comme son équipe qui ne retrouvait plus ce jeu qui l'avait fait championne. Ses dribbles ralentis par la lassitude ont moins surpris les adversaires, comme le culot émoussé des Nantais. Ce n'est que depuis le début de l'année que le joueur a peu à peu retrouvé la forme, tandis que le club renouait parfois avec la grâce. La saison semble d'ores et déjà gâchée en championnat, mais le match contre le Spartak a montré à Nantes la voie à suivre si l'équipe veut en finir avec ses intermittences.

A vingt-trois ans, Claude Makélélé connaît aussi les progrès à accomplir pour relancer sa carrière précoce. Il a pris l'habitude de se comparer aux meilleurs footballeurs de la planète, pour rester lucide sur ses capacités et garder intacte son envie d'avancer. Il sait qu'il lui manque une qualité essentielle pour approcher le talent de ses modèles et pour égaler la notoriété de certains de ses équipiers : celle du buteur.

Claude Makélélé n'a pas encore marqué cette saison. Si utile dans l'entre-jeu, il semble se décomposer à l'approche des cages qui attirent ses camarades. A l'entraînement, ces derniers se moquent gentiment de ce blocage. Lui hausse les épaules et cherche surtout à n'en point faire une obsession. *« Je sais que cela finira bien par venir »*, jure-t-il. A condition qu'il apprenne à renoncer à une partie de ses vertus collectives pour penser un peu plus à lui-même. Si cela devait arriver mercredi soir, si cela doit déboucher sur une qualification de son équipe, Nantes ne lui en voudra pas d'avoir choisi, pour une fois, d'attirer tous les regards.

Jérôme Fenoglio

Les retransmissions télévisées

● **Mardi 19 mars** : Bordeaux-Milan AC (Coupe de l'UEFA) en direct sur Canal Plus à 20 h 30.
● **Mercredi 20 mars** : Spartak Moscou-Nantes (Ligue des champions) en direct sur TF 1 à 17 h 30, puis, à 22 h 30, résumé des trois autres quarts de finale : Ajax Amsterdam-Borussia Dortmund (2-0), Juventus Turin-Real Madrid (0-1) et Panathinaïkos-Legia Varsovie (0-0).
● **Jeudi 21 mars** : Paris SG-Parme (Coupe des coupes) en direct sur Canal Plus à 20 h 30.

Les Bleus sans Eric Cantona et David Ginola

Le sélectionneur de l'équipe de France, Aimé Jacquet, a rendu publique la liste des seize joueurs retenus pour le match amical Belgique-France du mercredi 27 mars à Bruxelles. Le fait marquant est le retour du défenseur parisien Alain Roche, après huit mois d'absence à cause d'une blessure au genou gauche. En revanche, Aimé Jacquet demeure inflexible dans son choix de ne pas sélectionner les anciens Laurent Blanc, Jean-Pierre Papin et surtout les deux « Anglais » Eric Cantona et David Ginola, qui voient leurs chances de participer à l'Euro 96, en juin, s'amenuiser. *« Je ne suis pas insensible aux bonnes performances actuelles d'Eric Cantona avec son club et je connais les qualités de David Ginola, mais je veux poursuivre mon idée jusqu'au bout »*, a déclaré Aimé Jacquet. Lundi soir, Newcastle, le club de David Ginola, a repris un avantage de trois points devant Manchester United, l'équipe d'Eric Cantona, en tête du championnat d'Angleterre, en battant West Ham (3-0).

■ **Anghel Iordanescu, le sélectionneur national de l'équipe roumaine de football**, futur adversaire des Français à l'Euro 96, a présenté sa démission, lundi 18 mars, afin de protester contre la *« médiocrité »* du championnat roumain. Cette démission doit encore être approuvée par le président de la Fédération roumaine pour être effective. M. Iordanescu, 46 ans, avait récemment dénoncé les *« matches truqués »* au sein du championnat, pour l'amélioration duquel il avait réclamé, en vain, une réduction de 18 à 16 clubs. – *(AFP.)*

Franck David, un véliplanchiste de Barcelone à Atlanta par le chemin des écoliers

LA MÉDAILLE D'OR est abîmée. *« Elle a bien vécu, elle a fait toutes les boîtes de nuit de Barcelone, elle est passée dans des centaines de mains, maintenant elle est chez moi, sur une île, personne ne viendra me la voler là-bas... »* La breloque est rayée, mais les souvenirs de Franck David sont intacts, lumineux. Près de quatre ans après, ses yeux bleu clair s'allument encore à la lueur de ces images auxquelles il pense *« tous les jours »*.

Dans la capitale de Catalogne, ce jeune Morbihannais, alors âgé de vingt-deux ans, était devenu champion olympique de planche à voile en 1992, après une dernière régate décisive. *« Les Jeux, c'est inoubliable, fantastique, je suis resté presque un mois à Barcelone. Comme la marina était juste à côté du village olympique, il y avait beaucoup de Français qui venaient nous encourager au départ des manches. Les handballeurs déjeunaient tous les jours sur le port. Alors, après la médaille, je suis allé moi aussi supporter tout le monde... »*

De ce mois d'août fabuleux, entre rêve et réalité, Franck a aussi gardé des copains : *« Jean-Philippe Gatien, Sébastien Flute, les escrimeurs. On s'écrit régulièrement, on se téléphone de temps en temps. »* Se sont-ils donné rendez-vous à Atlanta, pour défendre leurs médailles ? *« Eux vont sûrement y aller, moi c'est une autre histoire... »*

UN SEUL FRANÇAIS aux J.O.

Franck ne s'aveugle d'aucune illusion quand il se mire dans l'or de sa médaille. Un seul Français ira aux Jeux d'Atlanta, c'est la règle pour toutes les séries de voile olympique, et la concurrence est très sévère. La première des trois épreuves de sélection est le championnat du monde, qui se déroule cette semaine, à Haïfa, en Israël. Franck sait bien que son titre olympique sera dur à défendre. Après Barcelone, il a abandonné la planche de compétition pendant deux ans, pour reprendre le chemin des études. Avec son grand ami Michel Quintin, double champion du monde, mais candidat malheureux à la sélection pour les JO en 1992, il est allé voir les responsables de la fédération. *« On leur a dit : on n'exige rien pour ce titre, mais on arrête deux ans, et quand on revient on demande à être réintégrés en équipe de France. »*

La FFV accepte, les deux copains amoureux des îles et du soleil – Quintin est néo-calédonien, Franck vient de l'île d'Arz (5 kilomètres carrés, 200 habitants), au large de Quiberon – se retrouvent à Paris. Franck David s'installe sur les bancs de la faculté de la porte Dauphine, à deux pas du périphérique. Objectif : une maîtrise d'économie et de gestion du sport. *« Après deux ans de planche sous les tropiques, ça m'a fait drôle. Mais mon titre olympique et le soutien prolongé de mes sponsors personnels, VVF et les Produits laitiers, m'ont permis de profiter de Paris pendant deux ans. Cela a coupé l'élan sportif, mais, sans études, c'était un coup à rester dans les nuages... »*

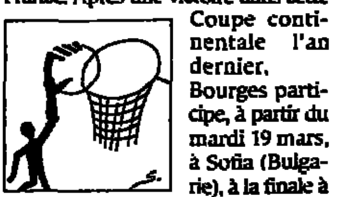
Franck David se remet à la planche à l'automne 1994. Dans la souffrance. Entre temps, la planche olympique a changé : la très technique Lechner a été abandonnée, au profit de la Mistral, plus physique. De plus, la pratique du *« pomping »* (création de son propre vent en agitant la voile) a été autorisée. Tout cela favorise des planchistes très costauds. *« Aujourd'hui, la stratégie est quasiment absente ; c'est dommage, c'est ce qui nous rapprochait vraiment des autres séries de la voile »*, regrette Franck.

Pourtant, après une première année délicate où il doit s'acclimater aux nouvelles règles et faire de la musculation, Franck termine cinquième, et premier Français des derniers championnats d'Europe. Cela lui permet de rester en équipe de France. Et si une mauvaise place aux championnats du monde de la fin d'année 1995 le condamne aux yeux de beaucoup à regarder de loin les Michel Quintin, Claude Muzellec ou autres Jean-Max de Chavigny se battre pour aller aux Jeux, lui évoque *« la grande bataille »* avec un sourire au coin des lèvres. *« J'ai hâte que ça commence. Depuis Barcelone, on n'a pas fait un seul podium mondial chez les garçons, mais je suis sûr que ce printemps, on va reparler des Français. »* Réponse aux championnats du monde de planche à voile, qui comptent pour la sélection française en vue des Jeux d'Atlanta, à partir du mardi 20 mars, à Haïfa. Et si, encore une fois, c'est lui qui décroche la lune ? *« Ce sera formidable, après j'arrêterai sûrement pour me consacrer à la société organisatrice d'événements que j'ai créée... »* Un silence, peut-être le souvenir sucré d'un parfum de Catalogne. *« De toute façon, ça ne sera jamais aussi bien que la première fois. »*

Jean-Michel Brochen

Bourges veut démontrer la progression du basket féminin en France

L'EUROPE réussit aux clubs féminins de basket. Remportée par Tarbes la semaine dernière (*Le Monde* du 13 mars), la Coupe Ronchetti reste en France. Après une victoire dans cette Coupe continentale l'an dernier, Bourges participe, à partir du mardi 19 mars, à Sofia (Bulgarie), à la finale à quatre de la Coupe d'Europe des clubs champions.



BASKET

Vingt ans après les quatre finales perdues du Clermont Université Club (CUC) contre le Daugawa de Riga, dix-huit fois champion d'Europe entre 1960 et 1982 avec une impassable Ouliana Semenova... de 2,12 mètres, jamais une équipe française n'a été aussi près de concrétiser la progression des clubs hexagonaux. La France occupe largement, cette saison, la première place du classement féminin des nations. Elle « taquine » l'Italie pour le classement général par clubs des trois dernières années. Six équipes françaises seront donc autorisées par la Fédération internationale de basket (FIBA) à s'aligner dans les compétitions européennes, la saison prochaine.

Les succès des clubs français sont nés des échecs du CUC. La fin des années 70 marque l'arrivée des joueuses étrangères dans les équipes du championnat de France. Le CUC montrait ainsi la voie d'un véritable professionnalisme, indispensable pour bien figurer au niveau européen. Depuis cette époque, le championnat féminin est également largement contrôlé par la Fédération française de basket (FFB). Celle-ci impose à chaque club professionnel de se doter d'une équipe espoirs. Ces véritables centres de formation sont « alimentés » par des joueuses que les entraîneurs repèrent sur tout le territoire. C'est pour cette raison que la FFB se veut très vigilante sur la qualité de la formation scolaire, de l'hébergement, du suivi médical de ces jeunes filles, dont certaines seulement réussissent à faire partie des équipes premières.

Il y a maintenant douze clubs professionnels en National 1 A. Des villes moyennes comme Versailles, Mirande, Challes, Valenciennes et Bourges ont succédé à Clermont au palmarès du championnat de France. Le championnat de National 1 B compte vingt-huit clubs, et les quatre poules de National 2 douze équipes chacune. Avec des budgets « raisonnables » de quelques millions de francs, les équipes professionnelles réussissent à apporter une certaine notoriété à leurs commanditaires. Elles ont également fidélisé un public, et jouent un rôle moteur dans le développement du basket féminin en France. *« Avec 160 000 basketteuses sur 455 000 licenciés, nous pensons avoir fait la preuve de la validité de nos choix »*, se félicite Philippe Restout, vice-président de la FFB.

Les résultats de l'équipe de France ne sont toutefois pas encore à la hauteur des résultats des clubs. Après une médaille d'argent inespérée aux championnats d'Europe en 1993, les joueuses tricolores n'ont pu prendre que la sixième et dernière place de leur poule à l'Euro féminin 1995, à Brno (République tchèque). Comme celle des hommes, l'équipe de France féminine va ainsi manquer la consécration des Jeux olympiques d'Atlanta.

Christophe de Chenay

En demi-finale contre les championnes d'Europe

Après avoir éliminé en quart de finale les Espagnoles de Valence, battues par Côme en 1995 dans le match ultime de la Coupe d'Europe des clubs champions, l'équipe de Bourges devait affronter dès la demi-finale, mardi 19 mars, à Sofia, ces redoutables Italiennes qui détiennent le titre depuis deux ans.

C'est la cinquième confrontation entre Bourges et Côme cette saison. Les deux clubs devaient jouer la « belle » en Bulgarie puisqu'ils sont crédités de deux victoires chacun. Les équipes de Bourges et de Côme se sont en effet rencontrées lors de la Golden Cup, au Brésil, en septembre 1995, ainsi que lors de la poule qualificative de la Coupe d'Europe. A cette occasion, les championnes de France ont été les seules à battre une fois les Cômoises. Dans l'autre demi-finale, les Slovaques de Ruzomberok rencontrent les Allemandes de Wuppertal.

Le maire de Saint-Denis lance un appel pour un club au Stade de France

PATRICK BRAOUEZEC, maire (PC) de Saint-Denis, a lancé un nouvel appel, lundi 18 mars, pour la création d'un club de football de haut niveau en Ile-de-France. Cette équipe pourrait devenir, à l'horizon de l'an 2000, le club résident du Stade de France, actuellement en construction pour la phase finale de la Coupe du monde de football 1998. La présence d'un club de première division est indispensable pour permettre au consortium gestionnaire du stade d'approcher l'équilibre financier. En l'absence de club résident, l'Etat s'est engagé à verser une indemnité annuelle aux sociétés concessionnaires, qui pourraient, de surcroît, se retirer au bout de deux ans, en laissant le financement de l'équipement à la charge des pouvoirs publics.

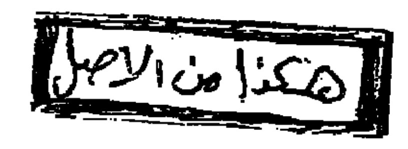
Le nouveau club doit être *« un vecteur de lien social et un élément du dynamisme économique de la région »*, écrit encore M. Braouezec dans l'appel cosigné notamment par Jack Ralite (maire (PC) d'Aubervilliers), Michel Hidalgo, Just Fontaine, Raymond Kopa, Didier Deschamps et Jean-Claude Bras, président du Red Star (D 2).

■ **BASKET-BALL : Dennis Rodman a été suspendu** pour six matches et devra payer une amende de 20 000 dollars (100 000 francs environ). Le joueur des Chicago Bulls a été condamné par la commission de discipline de la NBA pour avoir donné, samedi 16 mars, un coup de tête à un arbitre, après son expulsion d'un match contre les Nets de New Jersey. Dennis Rodman, meilleur rebondeur du championnat américain, est autant connu pour son agressivité sur les terrains que par les extravagantes teintures de sa chevelure. En son absence, les Bulls l'ont emporté, lundi 18 mars, face à Philadelphie (98-94). – *(AFP.)*

■ ***RUGBY A XIII* : les clubs « rebelles » australiens** pourraient trouver un compromis avec leur fédération. Les représentants des 311 joueurs et des 10 clubs qui avaient intégré la Super League, le *championnat créé en Australie par* le magnat de la presse Rupert Murdoch, ont présenté, lundi 18 mars, leurs conditions pour réintégrer le giron de la fédération australienne de rugby à XIII (ARL), et permettre ainsi le démarrage du championnat officiel, le 22 mars. La situation était bloquée depuis la décision du tribunal fédéral australien d'interdire la Super League jusqu'en l'an 2000 (*Le Monde* du 12 mars). Les propositions des représentants de la Super League sont la possibilité pour les chaînes de télévision de Rupert Murdoch de retransmettre les rencontres du championnat et l'admission des deux clubs créés de toutes pièces pour la Super League. Le passage du championnat de 20 à 22 clubs risque cependant d'être refusé par les représentants des 12 clubs *« loyalistes »* de l'ARL. – *(AFP.)*

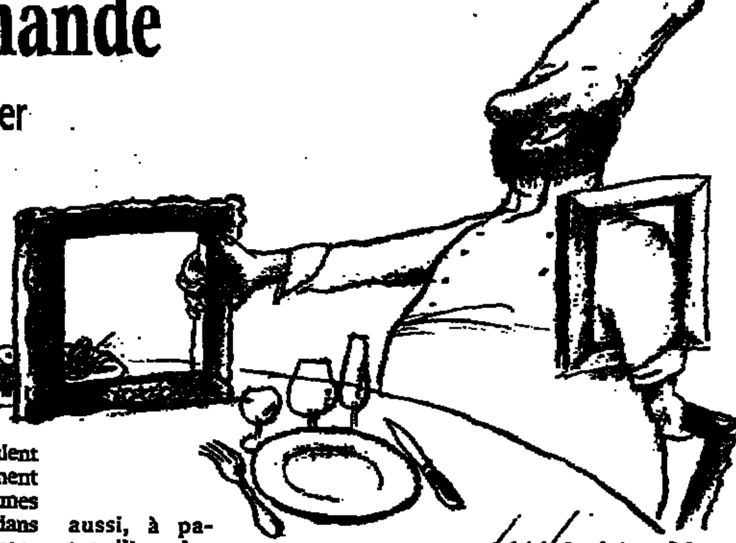
■ **ATLANTA : le comité d'organisation** des Jeux olympiques (ACOG) vient d'être assigné en justice par les architectes ayant construit le stade olympique. Ceux-ci estiment que les modifications apportées aux plans initiaux ont entraîné des surcoûts importants et demandent 4 millions de dollars d'indemnités à l'ACOG. Le coût de construction du stade olympique est estimé à 230 millions de dollars. L'ACOG estime que ce procès est *« une mesure de rétorsion »* après sa demande aux architectes et à leurs assureurs de payer les surcoûts rendus nécessaires pour améliorer la sécurité sur le chantier. – *(AFP.)*

■ **AUTOMOBILE : une formule 1 entièrement japonaise pourrait** faire son apparition sur les circuits en 1997. Dome, l'écurie japonaise de F 3000, championne du monde en 1994, a présenté, lundi 19 mars, un prototype de formule 1 qui pourrait participer au championnat du monde 1997. Cette voiture est équipée d'un moteur Mugen-Honda, utilisé la saison dernière par l'écurie Ligier. – *(AFP.)*



La nouvelle école flamande

A Bruges, le travail de Geert van Hecke, dernier promu du Michelin dans son édition Benelux



ON NE PEUT *décidément* rien reprocher à Bruges. Dommage. Fâcheusement retirée à l'affection de la mer pour cause d'ensablement du Zwin, fleuve nourricier en navires marchands, la ville se voit aujourd'hui piétinée avec ardeur par un maelström de voyageurs qui vient, sans ferveur particulière, mais avec une idée en tête, prendre un bain d'œuvres d'art et retrouver un peu de fraîcheur d'âme dans une ambiance policée et flamande. Courte cité habitée de ponts et d'eau, elle n'offre d'elle que *ses reflets*, là où Venise noie ses visiteurs dans les gloires délicatement infâmes et résolument glorieuses de son passé. Ici, les couples se *tiennent par la main* pour ne pas se perdre, et là-bas par la taille pour mieux se quitter. Bruges ou le rendez-vous des passions tranquilles.

Mais Bruges, selon le Michelin – encore, toujours lui –, méritait, dans sa version Benelux 96, une étoile supplémentaire, ou plutôt un nouveau trois étoiles qui ferait joli dans ce paysage de Flandre à l'altérité prononcée et à la langue impossible. Une distinction hors francophonie à demi, mais qui voulait saluer le travail d'un cuisi*nier élevé dans le sérail français* – chez Alain Chapel, à Mionnay, dans l'Ain – et qui avait pris sur lui d'aller porter la bonne parole en terre étrangère, son pays d'origine pour la circonstance.

Car le Rouge a pris cette habitude d'étendre ses zones d'influence et de s'ingérer aujourd'hui sans vergogne dans des affaires strictement intérieures, jouant le rôle de gendarme international avec veto tout puissant, bientôt censeur de la juste cuisson du mil *bantou et de la bonne découpe du* phoque inuit. Alors voyons ce qui se passe de si étonnant à Bruges, où rien d'extraordinaire, normalement, ne peut se passer.

Sans que l'on sache très bien d'où elle émane, il y a de la prière dans ce lieu, du carillon respectable. Il est recommandé de mettre ses loucheries au rancart ; Amsterdam et Hambourg, c'est plus haut. Ainsi, coup fameux que l'entrée dans ce restaurant du 19 de la Langestraat à l'enseigne de De Karmeliet, la Carmélite, où officie Geert Van Hecke, le promu. Enorme vestibule en forme de transept avec croisées d'ogives et lumière mesurée dans les gammes de la plusextrême onction. De là-haut, coulent des cantiques disco si souplement mesurés qu'ils donnent aux jeunes maîtres d'hôtel qui s'agitent dans *la place des allures* de petits chanteurs des chorales de Cambridge. Vraiment tout à fait impressionnant. Fallait-il venir avec son missel ?

LE XVIe SIÈCLE EN DIRECT

Coutume locale : c'était la salle d'attente. Champagne, commande sur menu parcheminé et passage au cœur du propos, dans l'un des salons de cette demeure patricienne où venaient loger des religieuses – De Karmeliet. Changement d'ambiance, *nous sommes ici* chez Hans Holbein. A chaque table, tous revêtus de sombre, sérieux et affamés comme des gens respectables, des bourgeois et *leurs enfants, des bourgeois et leur* maîtresse, des bourgeois et leurs relations d'affaires. Tous copies à l'identique des familles de grands marchands qui fondèrent et firent prospérer la Hanse, puissante organisation commerciale qui régnait sur les mers du Nord. On les croirait tombés du tableau. A 300 kilomètres de Paris, le XVIe siècle en direct. Faut voir.

A la barre de cette nef gourmande, un Flamand, pas vraiment brugeois – il y tient –, cuisinier de *nature et de profession. Homme à* la barbe blonde et au regard bleu dur ; un pas tellement commode sous sa petite taille. Il y a du Saint-Jean-d'Acre dans le personnage. *Dans sa cuisine aussi. Les* nouveaux croisés font mouvement. Trente-neuf ans, l'âge qui convient pour savoir reconnaître le juste du faux, l'imposture de la vérité. Ses classes, il les fait en France, auprès du défunt Chapel ; ses pèlerinages aussi, à patrouiller chez les seigneurs de la table, à noter leurs manques et leurs coups d'éclat, leur combines et leurs illuminations. Libre de ses pensées et de ses actes, mais admirateur pour toujours.

Le talent, en cuisine, est universel tant que l'on ne choque pas celui auquel on s'adresse. Autrement dit, comment rendre raison, par effraction, à ceux que l'on assouplit dans un ordre nouveau du goût sans contrarier les quelques vérités *auxquelles ils tiennent. C'était le* juste pari de ce Franco-Flamand engagé dans un combat de frontières qui pouvait tout aussi bien le mener à sa perte que jusqu'à la ronflante reconnaissance de l'éminence suprême. Vous n'aimez que la sole, le turbot, le homard et les langoustines géantes, murmure-t-il à sa riche clientèle, je vous propose des maquereaux de ligne, demain des plies, du merlan, des crevettes grises à ma façon ; des plats si simples que vous pourriez en rester baba.

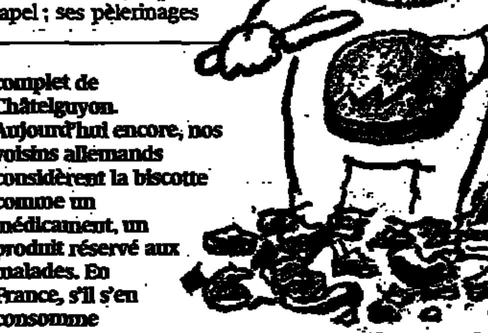
En attendant cette révolution de palais, en la préparant, Geert Van Hecke reste raisonnable. Voilà l'un de ses plats champions, un impa*rable : tuile sucrée et salée, grosses* langoustines rôties aux chicons – *« gesuikerd en gezouten kantkoekje, gebakken nieroogkreeftjes met witloof »* –, jus de pommes vertes et curry léger. En français, chapeau ! On pourrait sûrement en faire un repas. Du touché, une cuisson qui frise l'insolence – juste avant, c'est raté, juste après, c'est juste après. Comment font-ils ? Autre chose, si l'on aime les oursins : huîtres en gelée d'oursins, lisette marinée aux langues d'oursins, œufs de caille pochés à la *crème d'oursins. Des oursins donc*, mais travaillés à la virile, en force et en toute connaissance de cause. Il y a de la poigne et de l'intégrité chez ce cuisinier. C'est assez réjouissant.

D'autres plats, multiples encore, conçus généreux, sans trucage, faits maison par Van Hecke, enfant des « pianos » français, traducteur d'une Europe qui finira bien un jour par arriver. La carte est vaste et courte à la fois et donne l'impression d'être nourrissante. Les vins qu'on sert sont de ces vins qui ressemblent à ceux sur lesquels on n'a jamais jeté d'imprimatur définitif ni porté de jugement grandiose. Tout à fait remarquables en *réalité. Avec son nom de coureur* cycliste engagé sur l'anneau du sans pitié Liège-Bastogne-Liège, Geert Van Hecke pourrait bien finir par étonner son monde.

Jean-Pierre Quélin

★ De Karmeliet, 19, Langestraat, Bruges. Tél. : (19)-32-50-33-82-59. Sur place : 33-82-59. Menu : 500 F. Carte : à partir de 700 F.

Biscottes tradition



Est-ce à un boulanger un peu rapiat que nous devons la biscotte ? On raconte que c'est un petit artisan de Nanterre, à la fin du XIXe siècle, qui décida un jour de faire griller le pain rassis qu'il n'avait pas réussi à vendre frais. Cette double cuisson des invendus aurait donné naissance à la biscotte, vocable issu de *biscotto*, littéralement *« deux fois cuit »*.
Si l'on s'en réfère à l'exégète en la matière, M. Geoffroy, qui publia en 1957 un ouvrage consacré à la biscotte, le véritable avènement de ce produit ne date lui que de la première guerre mondiale. Impossible alors de mettre du pain frais dans les colis qu'on envoyait aux prisonniers français. On se rabattit donc sur cet ersatz, desséché puis lentement grillé, et qui supportait bien mieux le transport.
Outre ses vertus de conservation, la biscotte fut jugée plus digeste que le pain frais, et le corps médical s'en empara. Les médecins la recommandèrent pour combattre l'obésité, l'hyperchlorhydrie ou la dyspepsie. Les stations thermales s'en firent fabriquer à leur nom : Pain de Vichy, de Contrexéville, Pain complet de Châtelguyon.
Aujourd'hui encore, nos voisins allemands considèrent la biscotte comme un médicament, un produit réservé aux malades. En France, s'il s'en consomme désormais plus de 90 000 tonnes par an, la biscotte est-elle pour autant devenue un produit gastronomique ? Depuis 1935, date de sa fabrication industrielle, la recette usine a peu *changé. De la farine et de l'eau avant* tout, un peu de levure, de sucre et de sel. Quant aux matières grasses, chaque fabricant semble avoir sa recette en la matière. Végétale ou animale, elle est en tout cas incorporée à petite dose, et le beurre semble être le grand absent chez les biscottiers. Sur les neuf entreprises qui exercent encore aujourd'hui en France, une seule fabrique des biscottes au beurre pour la grande distribution. Elle en est suffisamment fière pour les avoir rebaptisées du nom de *« toasts »*.
Pour tirer la biscotte hors du ghetto de ses consommateurs habituels (personnes âgées et familles nombreuses), le numéro un du marché, Heudebert, lançait récemment la « Biscotte gourmande ». Si l'emballage joue à fond l'imagerie boulangère, on ne peut que sourire en lisant le slogan *« Retrouvez le goût de la tradition »*. Le fabricant lui-même ayant été bien en peine de retrouver une recette « traditionnelle », il en a inventé une de toutes pièces. Par rapport à la biscotte « basique », la « gourmande » est plus *riche en sucre et en matières grasses, mais elle* est surtout plus épaisse. Quelques millimètres supplémentaires qui peuvent devenir un gage de solidité. Chose importante lorsque l'on sait que la cuisson des biscottes les rend toutes légèrement concaves, *et donc extrêmement* fragiles à beurrer.

Guillaume Crouzet

★ Biscottes gourmandes d'Heudebert. *8,50 F* environ les vingt-deux tranches.

TOQUES EN POINTE

Bistrots

LE PACTOLE

■ Roland Magne fait le distinguo entre ses responsabilités syndicales et son métier. La TVA réduite des fast-foods le met de mauvaise humeur. Dur, le métier ? *« Il faut désormais travailler plus avec moins de personnel et ouvrir le dimanche. »* Le client ne s'en plaindra pas le dimanche soir où, à Maubert, toutes les bonnes maisons sont fermées. Un menu à 149 F propose de bons plats de bistrot, un saucisson de Morteau pommes à *l'huile tièdes, la blanquette de volaille ou bien le navarin d'agneau aux* petits légumes. La carte est plus ambitieuse. Le cabillaud fumé minute, par exemple, servi avec dés de tomate, zestes de citron confit et purée à l'huile d'olive, et encore la pomme au four farcie aux figues et beurre de cidre. Service zélé. Menu à 149 F et 210 F (vin compris). A la carte, compter 250 F.

★ Paris. 44, boulevard Saint-Germain (75005). Tél. : 43-26-92-28. Fermé samedi midi.

LA TABLE DU COMTAT

■ Il ne reste pas grand-chose de l'hospice du XVe siècle situé au sommet du pittoresque village qui domine la plaine du Comtat. Mais la vue demeure saisissante. Alors la brouillade d'œufs aux truffes et jeunes asperges du pays, simplement apprêtée, et la bouillabaisse de morue ne font qu'ajouter au bonheur perché que l'on éprouve irrésistiblement. Le chef Franck Gomez propose un sympathique menu du terroir, les escargots farcis à la provençale, la bouillabaisse borgne ou la blanquette de chevreau, fromages régionaux et dessert maison. L'ensemble pour 150 F. Bon choix de vins de propriétaires de la région, et de Séguret même. A quelques kilomètres de Vaison-la-Romaine, où devrait bientôt s'installer le chef lillois Robert Bardot, cette table mérite l'ascension. A la carte, environ 250 F.

★ Séguret Village (84110). Tél. : 90-46-91-49. Fermé mardi soir et mercredi.

Brasseries

PAVILLON NOURA

■ Selon l'humeur, on louera le décor clair, peint *a fresca*, ou bien l'on n'y verra qu'un luxe désuet. De la table étonnante, abondante, superfétatoire même, on retiendra la variété de la Méditerranée et jusqu'à l'ombre portée d'Istanbul. Et c'est la ronde des « mezzés » avec lesquels on boit l'arak anisé. Taboulé bien sûr, persil et blé concassé ; hommos aux pois chiches, purée d'aubergine, feuilles de vigne farcies, gombos, falafel, fèves mijotées. Le morceau de choix, ce sont les brochettes avec légumes ou *boulghour* (blé concassé) – kefta, poulet mariné et grillé, *chawarma ;* poissons grillés et frits. Agneau et volaille sont garnis de fraîches salades. Nous n'aurions garde de négliger un ensemble de pâtisseries remarquables, une carte des vins honorable, dont le Kefraya de la Bekaa. Une clientèle choisie vient chercher au *Pavillon Noura* souvenirs ou bien dépaysement. Les uns et les autres sont heureux.

★ Paris. 21, avenue Marceau (75116). Tél. : 47-20-33-33. Tous les jours.

SÉLECT OPÉRA

■ De bons esprits nous font remarquer que bistrots anciens et brasseries disparaissent chaque jour à Paris. Profitons alors du *Sélect Opéra*, au décor charmant, intérieur nacré et enjolivé de torsades de néons de couleur. Une patronne attentive qui épluche sagement les pommes des desserts de famille, la traditionnelle serveuse, vive et aimable, des vins variés, dont un bordeaux Château Gomerie – 1989 – à 66 F. Outre la carte classique de brasserie, c'est aujourd'hui un éventail de poissons au beurre d'estragon, ou bien le pot-au-feu, toujours de saison. Cuisine française de tradition. Demain, ce sera la brandade de morue. Dans un cadre choisi et typique, pour 110 F environ, c'est un « luxe » qu'employés et artisans peuvent s'offrir. Les étrangers aussi, sensibles au Vieux Paris, tendance rétro.

★ Paris. 33, rue Danielle-Casanova (75001). Tél. : 42-96-09-22. Fermé samedi soir et dimanche.

Gastronomie

LA GRANDE CASCADE

■ La Grande Cascade reste l'un des témoins les plus accomplis de l'architecture des jardins du Second Empire. Cette belle endormie au Bois dormant attendait patiemment son Prince charmant. C'est chose faite avec l'arrivée d'Alain Ducasse, ce styliste de la grande cuisine à la façon des designers italiens. Ce Fregoli de la cuisine méditerranéenne ne pouvait mieux choisir que ce bâtiment de l'architecte Davioud pour présenter aux Parisiens sa cocotte en fonte de légumes d'hiver à la truffe noire écrasée.

Un de ses fidèles lieutenants, qui fut pendant dix ans son second, est installé seul aux commandes depuis le départ du chef Thierry Sabine. Les élèves ont parfois la réputation de faire plus « fade » que le maître. Ce n'est pas le cas ici avec la truffe cuite et crue, céleri et sauce Périgueux, le pâté en croûte à la façon de Lucien Tendret, ou encore la longe de veau *de lait fermier cloutée de moelle. Desserts de cuisinier*, ananas rôti, croustillant à la fève de cacao. Intéressante sélection de la cave proposée avec un menu, servi tous les jours – midi et soir – à 285 F. A la carte, à partir de 450 F.

★ Paris. Allée de Longchamp (75016). Tél. : 45-27-33-51. Tous les jours.

Jean-Claude Ribaut

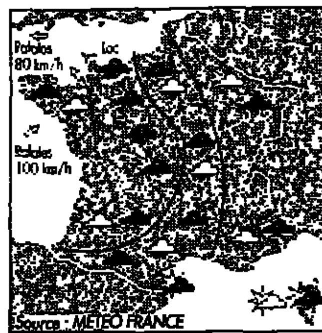
Pluies et nuages

LA SITUATION se dégrade par l'ouest, une dépression remontera rapidement dans la nuit, du nord-ouest de l'Espagne. Elle viendra se positionner mercredi matin à l'entrée de la Manche, engendrant un renforcement des vents en Bretagne. Le front froid associé à cette dépression balaiera la quasi-totalité des régions en cette journée de mercredi, amenant nuages et pluies. L'extrême sud-est du pays restera à l'écart et ne connaîtra que des passages nuageux. Autour du golfe de Gascogne, du pays nantais à la frontière espagnole, les pluies de la nuit laisseront place à un ciel variable. Malgré le retour de courtes éclaircies, on restera sous la menace d'une averse, du matin au soir, de Saint-Nazaire à Bordeaux. Le vent de sud-ouest soufflera en rafales du Médoc à l'estuaire de la Loire. En Bretagne et sur la Basse-Normandie, le temps restera maussade. La pluie, la grisaille et le vent ne connaîtront que peu de répit. Les rafales de sud-ouest seront particulièrement fortes en Bretagne sud où elles pourront atteindre 90 à 100 km/h. La pluie arrivera rapidement en tout début de matinée de la Basse-Normandie aux Pyrénées, en passant par l'Ile-de-France et le Limousin.

L'après-midi, le ciel deviendra plus variable entre Loire et Seine, le soleil fera quelques apparitions entre les passages nuageux parfois porteurs d'averses. L'amélioration sera beaucoup moins sensible dans le Sud-Ouest, les nuages resteront nombreux des Pyrénées au Massif Central, mais les pluies disparaîtront au fil de l'après-midi. Plus à l'est, de la frontière belge au Lyonnais, les nuages se feront de plus en plus menaçants. Il pleuvra faiblement en début d'après-midi. La grisaille et la pluie se maintiendront jusqu'au soir sur ces régions, elles atteindront la Lorraine et l'Alsace en fin de journée. Les régions de l'extrême Sud-Est resteront à l'écart de ce temps gris et humide. La journée sera douce et ensoleillée des Alpes du Sud à la Corse. L'après-midi, des nuages élevés voileront le ciel. Autour du golfe du Lion, le temps sera un peu plus incertain.

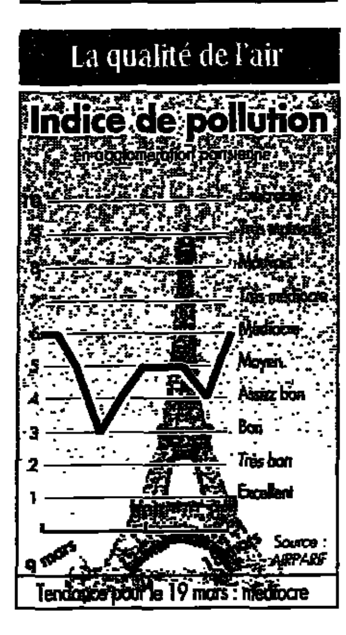
Les températures évolueront peu par rapport aux jours précédents, la douceur se maintiendra sur la totalité du pays.

(Document établi avec le support technique spécial de Météo-France.)



Prévisions pour le 20 mars vers 12h00

La qualité de l'air



Tendance pour le 19 mars : médiocre



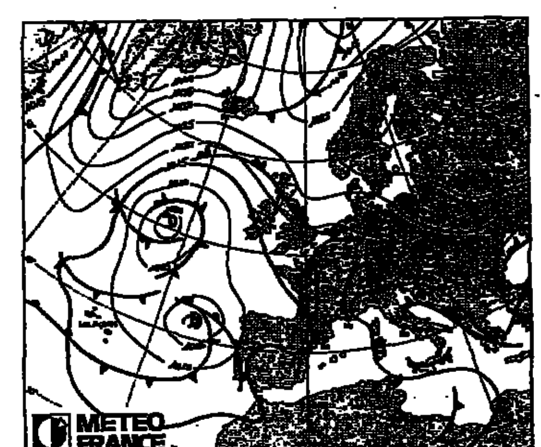
TEMPÉRATURES du 18 mars maxima/minima

FRANCE

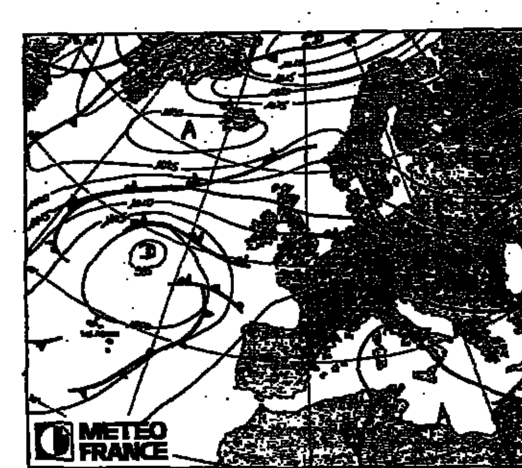
AJACCIO	15/7
BIARRITZ	17/6
BORDEAUX	16/4
BOURGES	13/–1
BREST	12/4
CAEN	14/1
CHERBOURG	13/3
CLERMONT-F.	10/–2
DIJON	12/5
FORT-DE-FR.	30/21
GRENOBLE	10/5
LILLE	10/0
LIMOGES	15/–1
LYON	8/4
MARSEILLE	15/3
NANCY	11/–3
NANTES	13/3
NICE	15/9
PARIS	15/5
PAU	16/4
PERPIGNAN	17/3
POINTE-À-PIT.	31/20
RENNES	15/3
ST-DENIS-RÉUNION	29/22
ST-ÉTIENNE	7/1
STRASBOURG	9/5
TOULOUSE	14/2
TOURS	12/1

ÉTRANGER

ALGER	15/0
AMSTERDAM	6/2
ATHÈNES	13/8
BANGKOK	39/26
BARCELONE	15/5
BELGRADE	7/–3
BERLIN	8/–3
BOMBAY	31/20
BRASILIA	32/22
BRUXELLES	8/–1
BUCAREST	3/–2
BUDAPEST	5/–2
BUENOS AIRES	31/20
CARACAS	32/22
CHICAGO	2/–6
COPENHAGUE	3/–2
DAKAR	26/18
DJAKARTA	31/24
DUBAI	28/16
DUBLIN	8/5
FRANCFORT	10/3
GENÈVE	12/6
HANOI	26/19
HELSINKI	–1/–16
HONGKONG	26/16
ISTANBUL	4/1
JÉRUSALEM	–/–
KIEV	0/–7
KINSHASA	30/21
LE CAIRE	22/11
LIMA	26/20
LISBONNE	15/12
LONDRES	11/2
LOS ANGELES	18/14
LUXEMBOURG	6/0
MADRID	16/3
MARRAKECH	19/13
MEXICO	28/10
MILAN	14/8
MONTRÉAL	5/–7
MOSCOU	6/–5
MUNICH	5/–1
NAIROBI	28/14
NEW DELHI	28/17
NEW YORK	12/5
PALMA DE M.	16/2
PÉKIN	10/0
PRAGUE	6/–1
PRETORIA	25/16
RABAT	19/11
RIO DE JAN.	28/22
ROME	16/7
SAN FRANC.	18/11
SANTIAGO	28/13
SÉVILLE	19/11
ST-PETERS.	1/–12
STOCKHOLM	–1/–7
SYDNEY	26/12
TENERIFE	19/15
TOKYO	15/5
TUNIS	16/9
VARSOVIE	3/–7
VENISE	12/3
VIENNE	8/0



Situation le 19 mars, à 0 heure, temps universel



Prévisions pour le 21 mars, à 0 heure, temps universel

IL Y A 50 ANS DANS *Le Monde*

La conférence de Savannah

L'HOSPITALITÉ du Sud est réputée aux Etats-Unis, et Savannah a tenu à recevoir somptueusement les experts étrangers venus à la conférence monétaire internationale. Sortis du train spécial, les délégués ont trouvé une centaine d'autos pour les transporter, en majorité à l'Hôtel Général-Oglethorpe, situé sur une île à l'embouchure de la rivière Savannah. Les enfants en vacances les ont acclamés, cependant que le trajet les faisait passer par des quartiers noirs d'une misère tragique...

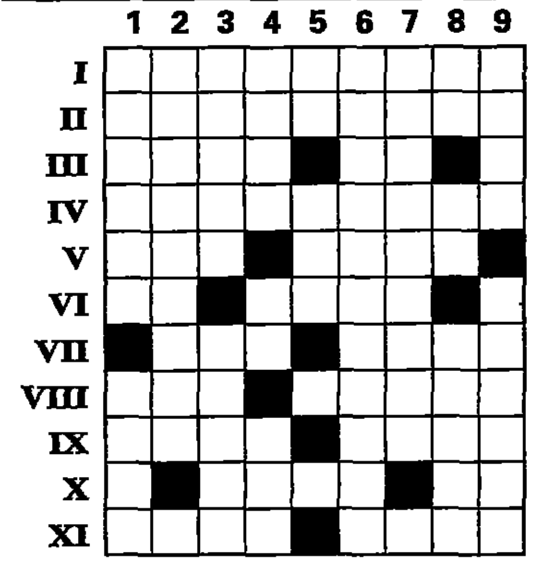
Les conférences sont entrecoupées de réceptions, de cocktails, de promenades touristiques et de dîners, dans cette atmosphère si spéciale de l'hospitalité « coloniale » américaine. Les visiteurs portent un insigne en plastique : deux piliers de taille imposante soutenant une pièce d'un volume moindre, preuve de l'optimisme du *State Department* sur la force des deux organismes futurs !

La session s'est ouverte sur une adresse du président Truman, qui a cité les paroles du président Roosevelt à la conférence de Bretton Woods : *« Cette conférence sera le test de notre capacité de coopération dans la paix. »* Puis le secrétaire au Trésor Vinson, dans un discours d'une belle maîtrise, montra comment la constitution de la Banque mondiale et du Fonds monétaire international pouvait être la *« magna charta économique »* du monde de demain. Il souligna le rôle de ces organismes qui doivent aider les nations à *« remporter une course contre le temps »*.

Après discussion, Washington a été, à la requête des Américains, choisi comme centre de l'institution, malgré l'opposition des Anglais et des Français redoutant l'influence du *State Department* par trop proche de cet organisme international.

René Servoise
(20 mars 1946.)

MOTS CROISÉS *PROBLÈME N° 6781*



HORIZONTALEMENT

I. Peut faciliter le travail. – Doivent éviter de se regarder dans le miroir. – III. Comme des yeux de déesse. Fleuve côtier. – IV. Ne sont évidemment pas camées. – V. Parle *comme un innocent.* Est *dénoncé avant de partir.* – VI. Pronom. Mis en demeure. – VII. Roue. Un bleu. – VIII. Dieu mésopotamien. Aime les vieux arbres. – IX. Déesse égyptienne. Une montagne de ruines. – X. Présenté comme la pilule. Suit la deuxième personne. – XI. Ville du Morbihan. Une affaire classée.

VERTICALEMENT

1. Peuvent avoir les boules quand arrivent les fêtes. Un échec dont on peut dire qu'il nous reste sur l'estomac. – 2. Qui rassemblent tout le monde. – 3. Cela part du cœur. Fait sauter. – 4. Fit le malin. Donné avant d'attaquer. Circule au Pérou. – 5. Symbole. Peuple du Nigeria. – 6. Doivent montrer dans leur travail les meilleures dispositions. – 7. Européenne. – 8. Adverbe. Article étranger. Ce qu'est parfois une fuite. – 9. Dieu. Bien vraie.

SOLUTION DU N° 6780

HORIZONTALEMENT

I. Call-girl. – II. Laie. Maie. – III. Ermitages. – IV. Pain. Gens. – V. Tuée. Tu. – VI. Ana. – VII. Mesurable. – VIII. Ab. Site. – IX. Natalité. – X. Eh. Gloire. – XI. Sidéen. Su.

VERTICALEMENT

1. Cleptomanes. – 2. Aarau. Ebahi. – 3. Limiers. – 4. Leine. Usage. – 5. Arille. – 6. Imagination. – 7. Rage. Abêti. – 8. Lient. Ers. – 9. Essuyés. Eu.

Guy Brouty

PARIS EN VISITE

Jeudi 21 mars

■ **LE MARAIS**, quartier de l'aristocratie au dix-septième siècle (50 F), 10 h 45, sortie du métro Saint-Paul (Découvrir Paris).

■ **MUSÉE DES ARTS ET TRADITIONS POPULAIRES** : exposition sur le compagnonnage (40 F + prix d'entrée), 11 h 30, 6, avenue du Mahatma-Gandhi (Approche de l'art).

■ **MUSÉE DU LOUVRE** (33 F + prix d'entrée) : la sculpture des pays du Nord, 11 h 30 ; *La Tête de Didoufri*, 12 h 30 (Musées nationaux).

■ **L'ÉGLISE SAINT-SULPICE** (50 F), 14 h 30, parvis de l'église (Institut culturel de Paris).

■ **L'ÉGLISE DU VAL-DE-GRÂCE** (40 F), 14 h 30, devant l'église (Sauvegarde du Paris historique).

■ **LES GRANDS BOULEVARDS**, de la porte Saint-Martin à la rue Montmartre (37 F), 14 h 30, 16, boulevard Saint-Martin (Monuments historiques).

■ **L'HÔTEL DE SALM**, siège du Musée de la Légion d'honneur (55 F + prix d'entrée), 14 h 30, 2, rue de Bellechasse (Paris et son histoire).

■ **JARDINS ET PASSAGES DE CLIGNANCOURT** (50 F), 14 h 30, sortie du métro Jules-Joffrin (Paris pittoresque et insolite).

■ **MUSÉE CERNUSCHI** : exposition « Idoles du Népal et du Tibet » (25 F + prix d'entrée), 14 h 30, 7, avenue Vélasquez (Musées de la Ville de Paris).

■ **PASSAGES COUVERTS** (50 F), 14 h 30, sortie du métro Louvre-Rivoli (Christine Merle).

■ **PASSAGES ET GALERIES MARCHANDES** : premier parcours (50 F), 14 h 30, angle de la rue de Rivoli et de la rue Marengo (Paris autrefois).

■ **L'ÎLE SAINT-LOUIS** (50 F), 15 heures, sortie du métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

■ **MUSÉE CARNAVALET** (25 F + prix d'entrée) : Paris et les Parisiens à travers les siècles, 15 heures, 23, rue de Sévigné (Musées de la Ville de Paris).

■ **LE PALAIS D'IÉNA**, siège du Conseil économique et social (37 F), 15 heures, place d'Iéna, devant le Conseil économique et social (Monuments historiques).

LE CARNET DU VOYAGEUR

■ **GUINÉE-BISSAU.** Le Cap-Vert et la Guinée-Bissau ont conclu un accord pour l'établissement de liaisons maritimes et aériennes hebdomadaires entre les deux pays. – *(AFP.)*

■ **PAYS-BAS.** Dès le 31 mars, date d'entrée en vigueur des horaires d'été, la compagnie KLM ouvrira de nouvelles liaisons avec Pékin (Chine), Surabaya (Indonésie), Bucarest (Roumanie) et Aarhus (Danemark). La compagnie aérienne néerlandaise, qui effectuera 200 vols de plus que l'année dernière, augmentera les dessertes de Hongkong, Johannesburg, Le Cap et de plusieurs capitales européennes à partir du 23 juin. – *(Bloomberg.)*

■ **SCANDINAVIE.** Les ventes de billets en classe affaires de la compagnie scandinave SAS ont augmenté de 4 % au cours des deux premiers mois de 1996, un chiffre inférieur aux prévisions (6 %). En revanche, les ventes de billets en classe touristes ont augmenté comme prévu de 6 %, et les ventes totales ont enregistré une hausse de 5 %. L'alliance de SAS avec Lufthansa, entrée en vigueur le 1er février, a permis d'accroître le trafic entre l'Allemagne et la Scandinavie de plus de 10 %. – *(AFP.)*

■ **TOURISME.** D'après le Conseil mondial du tourisme et des voyages (WTTC), le secteur du tourisme et des voyages devrait connaître une croissance de l'ordre de 50 % au cours des dix prochaines années et créer quelque 130 millions d'emplois nouveaux dans le monde. La Chine, l'Indonésie, la Malaisie et Singapour devraient être les grands bénéficiaires de cet accroissement. – *(Reuter.)*

■ **ESPAGNE.** Le gouvernement espagnol a donné son feu vert au lancement des travaux sur deux tronçons de la ligne ferroviaire à grande vitesse Madrid-Barcelone-frontière française. La mise en place d'une ligne TGV entre Madrid et Barcelone permettra de relier les deux villes en deux heures et demie, au lieu de six et demie actuellement. – *(AFP.)*

LES SERVICES DU *Monde*

Le Monde	40-65-25-25
Télématique	3615 code LE MONDE
CompuServe :	36 63 81 22
Adresse Internet :	http:// www.lemonde.fr
Documentation	3617 code LMDOC ou 36-29-04-56
CD-ROM :	(1) 44-08-78-30
Index et microfilms :	(1) 40-65-29-33
Films à Paris et en province :	36-68-03-78 ou 3615 LE MONDE (2,23 F/min)

Le Monde est édité par la SA Le Monde, société anonyme avec directoire et conseil de surveillance.

Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437. ISSN : 0395-2037

Imprimerie du *Monde* : 12, rue M. Gunsbourg, 94852 Ivry-Cedex.
PRINTED IN FRANCE. 1994

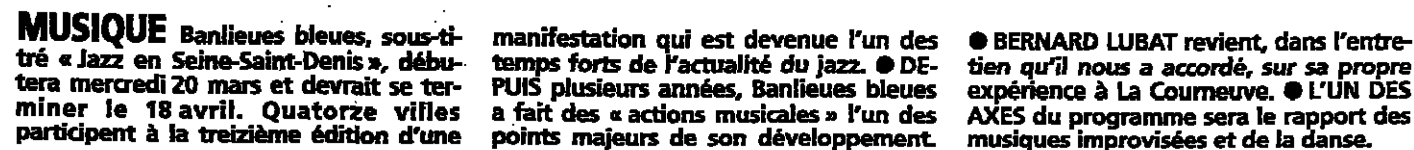
Le Monde PUBLICITÉ
Société filiale de la SA Le Monde et de Médias et Régie Europe SA

Président-directeur général : Jean-Marie Colombani
Directeur général : Gérard Morax
Membres du comité de direction : Dominique Alduy, Gisèle Peyou

133, avenue des Champs-Elysées
75409 Paris Cedex 08
Tél. : (1) 44-43-76-00 ; fax : (1) 44-43-77-30

هكذا من الاصل

هكذا من الأصل

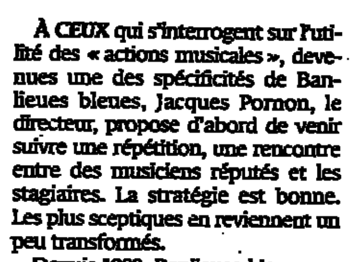


MUSIQUE **Banlieues bleues, sous-titré « Jazz en Seine-Saint-Denis », débutera mercredi 20 mars et devrait se terminer le 18 avril. Quatorze villes participent à la treizième édition d'une manifestation qui est devenue l'un des temps forts de l'actualité du jazz. ● DEPUIS plusieurs années, Banlieues bleues a fait des « actions musicales » l'un des points majeurs de son développement. ● BERNARD LUBAT revient, dans l'entretien qu'il nous a accordé, sur sa propre expérience à La Courneuve. ● L'UN DES AXES du programme sera le rapport des musiques improvisées et de la danse.**



Quatorze banlieues jouent le jazz

Depuis 1984, Banlieues bleues est devenu l'un des temps forts de la saison musicale. De nombreux ateliers ancrent la manifestation dans les villes de Seine-Saint-Denis



À CEUX qui s'interrogent sur l'utilité des « actions musicales », devenues une des spécificités de Banlieues bleues, Jacques Pornon, le directeur, propose d'abord de venir suivre une répétition, une rencontre entre des musiciens réputés et les stagiaires. La stratégie est bonne. Les plus sceptiques en reviennent un peu transformés.

Depuis 1989, Banlieues bleues accentue son travail d'élargissement des publics et de proximité avec la vie des quartiers des villes participantes. Inscrites dans le cahier des charges à la création, en 1984, les « actions musicales » ont d'abord été ponctuelles, tâtonnantes. Aujourd'hui elles représentent une dépense de 2,4 millions de francs sur un budget total d'environ 9,5 millions. Trente-trois musiciens – treize Européens, treize Américains, sept Africains – y interviennent, sur les deux cent vingt programmés à Banlieues bleues cette année ; près de sept cents participants y sont inscrits.

Parmi les participants des actions musicales, on trouve des élèves des classes de jazz des conservatoires du département, quelques adultes, mais surtout, pour les trois quarts, les jeunes que l'on a croisés en bas des escaliers d'une tour, à la sortie d'un lycée d'enseignement professionnel, se conformant à l'image que l'on attend des jeunes des cités, blasés, durs. Des structures scolaires, de l'accompagnement social, ils n'attendent généralement presque rien. Ils sont pourtant, ici, attentifs, calmes, consciencieux. Parce que la plupart des musiciens qui dirigent les ateliers sont des jazzmen réputés, parce qu'on ne leur a pas envoyé des *« animateurs à guitare »*. Certains des quatorze projets ont commencé en novembre 1995 et se prolongent bien après Banlieues bleues. On y joue l'histoire du jazz, des chorales se sont montées, les percussions abondent, on y danse, on y écrit les textes d'un rap...

Valérie Malot, responsable des « actions musicales », connaît tout le monde. Elle salue un ancien stagiaire qui a monté dans son quartier une classe de jazz, là un autre qui a rejoint l'équipe technique. Elle n'en revient toujours pas de cette soif d'apprendre, de cette avidité à voir aboutir un projet. *« Ce qu'on propose, c'est le moyen qu'il y ait un déclic, l'envie d'avancer ensemble, d'être content de soi, la fierté d'avoir réalisé quelques minutes de musique. »* Cela paraît infime. Dans certains quartiers, c'est immense.

SACRÉES CLAQUES

Nulle trace ici d'une opération bonne conscience pour occuper les jeunes. L'enjeu est avant tout musical. *« Nous sommes une organisation qui propose des concerts*, rappelle Jacques Pornon. *Nous ne nous substituons pas à l'éducation nationale, ni aux conservatoires, et nous ne revendiquons pas un rôle de travailleurs sociaux. L'objectif, c'est de faire tomber des barrières, de prévention, d'a priori, pour qu'il y ait du monde dans les salles, au contact du moment intense du concert. Nous pensons que ça peut passer par un rapport différent à l'artiste, dont les actions musicales sont un des éléments. »* Rien n'est automatique. Tant de semaines de résidences ne donnent pas tant de billets vendus pour une soirée ou tant de vocations. Les musiciens rigolent à l'idée qu'ils viendraient ici gagner des fortunes aux frais du contribuable. Lorsque Robert Irving III, clavier dont on retrouve le nom sur la moitié des productions des grands studios d'enregistrements américains, reste un mois en France avec les stagiaires de Montreuil, il loupe quelques belles affaires. Steve Coleman, lui, est venu découvrir le raï à Romainville. *« La rencontre se fait dans les deux sens. Les musiciens prennent parfois de sacrées claques avec la réalité »*, ajoute Valérie Malot.



Ce soir du vendredi 15 mars, au café La Pêche, à Montreuil, David Murray, radieux, dirige une cinquantaine d'instrumentistes. Des cuivres, des joueurs de sabar (un tambour) conduits par Doudou N'Diaye Rose, une demi-douzaine de chanteurs et chanteuses qui se passent le relais sur un rap écrit dans une classe de Montreuil sur le thème des origines. Des copains sont venus pour voir *« la frime des vedettes »*. Ils en sortiront soufflés. *« Les musiciens placent la barre artistique très haut »*, constate Valérie Malot. Des stagiaires vont partir à Dakar transmettre leur nouveau savoir. Sans se poser en modèle, Banlieues bleues admet que l'ampleur des projets fait sa spécificité. Après s'être montrés méfiants, des directeurs d'établissements scolaires, des documentalistes, des directeurs de festivals, contactent Banlieues bleues. Cette année, les questions sur les « actions » ont été posées plusieurs mois avant les premières installations.

Sylvain Siclier

★ Dimanche 24 mars, à 16 heures, concert de présentation des « actions musicales » au Centre culturel Jean-Houdremont à La Courneuve. Avec David Murray, Arthur Blythe, Jean-François Duroure, André Minvielle et Bernard Lubat, Doudou N'Diaye Rose. 30 F. Tél. : 43-85-66-00.

Bernard Lubat, chanteur, compositeur, instrumentiste

« Jouer, ce n'est pas chercher à communiquer : c'est tenir sa médiocrité en respect »

« Outre les concerts de la Compagnie Lubat, quel est votre rôle dans cette édition de Banlieues bleues ?

– On devait travailler en vue du premier concert, par ateliers. J'étais chargé des rappeurs : juste au bas de la Cité des 4 000, à La Courneuve. Très intéressant. La banlieue, je connais. J'y ai fait des stages, des ateliers, du rock surtout. C'était toujours avec les municipalités PC. J'essayais de parler du jazz, de l'improvisation. Le premier dimanche, on ne s'est rien dit. Ils ne me connaissaient pas, c'était une non-rencontre, ils discutaient entre eux, je n'étais pas surpris. Le deuxième dimanche, ils ont rappé sur leurs trucs à eux. David Murray avait envoyé la musique en vue du concert. Le débat a porté sur le fait qu'ils ne pouvaient pas rapper sur cette musique.

» Ils étaient soixante garçons, pas de filles. Le troisième dimanche, quatre ou cinq filles sont venues chanter un peu, en anglais. J'ai pianoté, je leur ai demandé pourquoi l'anglais, quelle langue elles parlaient à la maison. Elles m'ont dit que le créole, c'était la honte, pas assez branché. Entre-temps, on a fait un concert avec Perrone et Di Donato. Au concert, les ateliers du rap ne sont pas venus. Et le quatrième dimanche, tout le monde s'est mis à écrire. Je faisais rapper le gonze, mais je le faisais lire aussi à plat. On restait là comme si on comprenait. Au début, ils ne me demandaient rien, strictement rien. Et là plus personne ne voulait partir. Ma mission s'arrêtait là.

– Quel en sera le résultat ?

– On ne peut pas dire avant. C'est ce qui m'intéresse. Je réponds à une pratique par une autre pratique. On peut y arriver. Perrone fait un travail d'enfer avec les tout-petits, mais vraiment tout-petits. Le tout, c'est de ne pas avoir peur du bruit. La surprise, c'est le plaisir qu'on déclenche.

– Le succès vous intéresse ?

– J'adore, à condition que ça me regarde. Cette semaine, on est revenu en club à Paris avec Minvielle et Perrone, c'était archi-bourré, et les gens étaient heureux. Je sais ce que j'ai vécu. L'échec ne m'affecte pas. Rien de mieux que de se propulser dans les zones de l'inconnaissance, dans ces endroits que je ne connais pas, où le public est violemment utile. Il joue, il se joue et il nous joue.

– C'est la leçon du jazz ?

– Le jazz pour nous, vieux Occidentaux, a fait des ravages. C'est le droit à l'oralité, à la parole, le droit au chapitre. Quand je suis arrivé au conservatoire, je ne connaissais rien : *Les Oignons*, le cha-cha-cha... Kenny (Clarke), Dexter (Gordon), tous m'ont fait cette impression magique et inatteignable. Je ne comprenais pas, je ne pouvais pas comprendre, j'étais loin de comprendre. La question ne se posait pas de savoir s'ils jouaient bien ou mal. Au lieu de se cacher, ils en vivaient. Ils en souffraient, mais ils en jouaient. Monk, bien sûr, est le prince de cette aventure. Je regardais le quartet de Coltrane avec la même terreur rigolo-admirative. Pourquoi ils n'y arrivaient pas à ce point... Au même moment, d'autres s'y acharnaient évidemment. Les contemporains de la musique contemporaine, par exemple, mais avec d'autres moyens que je dirais plus moyens. Dans le Domaine musical, avec Diego Masson, on vivait le même truc : on savait à peine lire des partitions impossibles à coder qu'un chef ne savait plus parfaitement battre, et le compositeur assistait au désastre. C'est ça qui était fort, ce jeu avec la débâcle comme matière.

– Aujourd'hui, les musiques savent y arriver ?

– Hélas, oui. La croyance s'est reportée sur le jeu. Le religieux est revenu partout. C'est un religieux de l'esbroufe ou du scientisme, mais on dirait que les types essaient de conclure à tout prix. Dans le bop au moins, c'est sa grandeur, personne n'y est arrivé. Les gens sont morts trop tôt. Y arriver, c'est comme si on voulait accéder à la maîtrise : autant dire anticiper sur le néant. Je ne veux pas de ce religieux-là. Je suis un pratiquant de l'erreur. Ce qui me plaît, c'est la mauvaise foi acceptée, celle de Dexter, celle d'Eddy Louiss, surtout aujourd'hui où l'oedipe repart de plus belle, où le temps n'a jamais été si épais. Je ne suis pas un musicien très catholique.

– C'est de là que vient l'activité d'Uzeste ?

– Uzeste, c'est la seule radioactivité non mortelle, c'est la vie qui se propage. J'ai toujours été envahi par l'autre, par la vie, par les livres, par les disques. J'ai toujours eu des envies de musicien au-dessus de mes moyens. C'est pour ça que j'aime Portal, Solal, Di Donato, René Thomas, Chautemps ou Eddy Louiss. Jouer, ce n'est pas chercher à répéter, à communiquer : c'est tenir sa médiocrité en respect. Parce que c'est volontaire, c'est en public, ça se joue avec la vie. Je parie sur le baroque, l'interconnexion, les circulations où la morale n'a pas le temps de s'installer. La musique a tendance à devenir hyper-morale. Le romantisme ou le lyrisme, c'est le court-jus de l'hystérie. C'est ça que je veux dire quand je dis que je ne veux pas devenir un couillon du jazz. Cela a à voir avec la peur, l'amitié, ce lieu commun où l'ego est mis à distance, cet endroit où tu te laisses envahir par ce qui t'arrive, quelque chose de communiste. Au début, à Uzeste, on nous a pris pour des cons, et ce n'était pas faux. Maintenant, on nous demande dans tout le Grand Sud-Ouest, pour des espèces de transports de vie totale : avec les repas, le fromage, la danse, le cinéma de Laure Duthilleul, l'improvisation, le rap, le free, la poésie de Manciet, le rythme, le rire. Pain et vin compris. »

Propos recueillis par Francis Marmande

Le souffle partagé de la danse et du jazz

AU TOURNANT des années 80, le Centre américain du boulevard Raspail est ébranlé par le cri furieux du saxophone de l'Américain Steve Lacy. Il joue pour un homme portant chignon de geisha, qui descend, tête en bas, le long d'une corde. Le danseur, concentré sur ses yeux fermés, est prêt à tous les assauts. Il s'appelle Shiro Daïmon. Il est japonais. Ce duo sauvage, censé figurer l'accouchement, nommé *No Baby*, fit un triomphe ! Panique d'un happening ravageur. Le spectateur, les nerfs écorchés par la lenteur et la stridence du saxo, comprenait, quand il avait recouvré ses esprits, que ce jazz et cette danse en liberté, éclatés, renvoyaient à une même technique : celle de l'improvisation. Aux mêmes qualités : l'attention à l'autre, l'extrême sensibilité à l'humeur, qui faisait qu'un spectacle pouvait durer une heure comme trois.

Lacy souffrait de ce que la danse contemporaine, du moins en France, ne se préoccupât pas davantage de musique. Pendant quinze ans, il milita, le plus souvent seul, pour affirmer le bien-fondé de cette alliance. Maître du free jazz et de la mélodie, il savait accompagner, deviner, avec la même aisance, les transes de l'Africaine Elsa Wolliaston, la précision horlogère de son compatriote postmoderne Douglas Dunn. Au Théâtre de la Forge royale, à Paris, Dominique Petit rebondissait sans fin sur ses notes imprévisibles. Sheryl Sutton, égérie de Bob Wilson, venait parfois les rejoindre. L'Américain s'essayait, en 1983, avec *Brackets*, à l'opéra dansé. En 1988, il composait la musique d'*Artémis* de Susan Buirge. On comprend mieux aujourd'hui – Lacy vient de quitter la France, où il vivait depuis trente ans – son goût pour le décloisonnement des arts. Son credo : le swing, comme mode de vie. *« Musique et danse doivent procéder d'un même souffle partagé »*, disait-il.

Il a fallu attendre les années 90 pour que la leçon du saxophoniste américain soit entendue en France. Après un premier essai sur les notes graves de la contrebasse de Joëlle Léandre, Mathilde Monnier se lançait dans une collaboration suivie avec Louis Sclavis. D'abord en solo pour *Chinoiseries*. Dans la foulée, le musicien composait la partition de la chorégraphie *Face Nord* : un moment fort du Festival de Chateauvallon 1991. Ces deux arts sont faits l'un pour l'autre. Comme Michel Portal pour la danse de Carolyn Carlson. *« Le jazz et la danse contemporaine inventent en se frottant l'un à l'autre. Ces dernières années, j'ai pu découvrir Garth Fagan avec Winston Marsalis, Mathilde Monnier avec Sclavis, aujourd'hui Jean-François Duroure avec Bernard Lubat. Dans ce contexte, je souhaite que la danse devienne une des identités de Banlieues bleues »*, explique Jacques Pornon, directeur artistique de la manifestation.

François Verret improvisera en duo avec Jean-Pierre Drouet. Ils viennent de créer avec succès *Rapport pour une académie* (*Le Monde* du 17 janvier 1996). Dans cette pièce, Drouet tapait sur tout ce qui bougeait. La sueur dansait autour de ses lunettes, tandis qu'il tournait sur lui-même en criant des mots magiques. Jean-François Duroure et Bernard Lubat ont imaginé *Transe-errance*, une suite musicale à laquelle sont conviés le saxophoniste David Murray et le chanteur basque Benat Achiary. Mathilde Monnier reprendra *Chinoiseries* avec Louis Sclavis. Mark Tompkins, chorégraphe américain vivant à Paris, a choisi Pierre Bastien et la fantaisie de ses instruments inventés pour *Klick-clique*. *« Cette édition 1996 devrait faire tomber les préventions des amateurs de jazz à l'égard de la danse. A commencer par les danseuses des* Contes du Vietnam *de Nguyên Lê. Que penseront-ils de Michel Portal et des acrobates qui l'accompagnent dans* Circus *? »*, s'interroge Jacques Pornon.

Dominique Frétard

CROQUIS-REPORTAGE JEAN-PIERRE CAGNAT

Quatre semaines

● **Chiffres.** Depuis 1994, Banlieues bleues est suivi par environ 12 500 spectateurs auxquels s'ajoutent les 10 000 participants des « actions musicales ». Le budget (9,5 millions de francs prévus pour 1996) est couvert à 25 % par le conseil général de Seine-Saint-Denis, à 26 % par les quatorze villes participantes ; le reste provient du partenariat privé et d'aides de sociétés civiles. Le taux de remplissage moyen, en augmentation régulière depuis 1993, a été de 72 % en 1995.

● **Lieux.** L'effort de la Seine-Saint-Denis en matière d'équipement culturels permet de bénéficier, dans la plupart des cas, d'excellentes conditions de concerts : le Forum culturel de Blanc-Mesnil, l'Espace culturel du parc à Drancy, l'Espace Jean-Renaudie d'Aubervilliers, le Centre culturel Louis-Aragon de Tremblay-en-France, la salle Jacques-Brel de Pantin, l'Espace 1789 de Saint-Ouen ont ainsi rejoint l'historique MC93 de Bobigny.

● **Programme.** *« On ne fait pas un programme en essayant de coller à une supposée tendance du moment »*, affirme Jacques Pornon. Démonstration du 20 mars au 18 avril avec notamment les compagnies Lubat et Duroure, Yusef Lateef, l'Italian Instabile Orchestra, David Murray, Pierre Bastien et Mark Tompkins, Pino Minafra, Steve Coleman, Charles Gayle, Lousadzak, Trio Joelle Leandre, Elvin Jones, Mathilde Monnier/Louis Sclavis, Nguyên Lê... Programme complet et renseignements à Banlieues bleues, tél. : 43-85-66-00.

Le cinéma français perd son « maître artisan » René Clément

Honoré puis oublié, le cinéaste de « Jeux interdits », « La Bataille du rail », « Plein soleil... » est mort, dimanche 17 mars, la veille de son quatre-vingt-troisième anniversaire



D.R.

FÊTÉ, reconnu, honoré, réalisateur de plusieurs films devenus des classiques du cinéma français, René Clément, mort dimanche 17 mars, veille de son quatre-vingt-troisième anniversaire, à l'hôpital de Monte-Carlo, où il avait été admis à la suite de problèmes cardiaques était pourtant un cinéaste oublié depuis près de trente ans, même si un César lui avait été décerné pour l'ensemble de sa carrière en 1984.

Oubli injuste si l'on songe à la place qu'il occupa jusqu'au début des années 60, logique si l'on considère une fin de carrière décevante. Oubli qu'explique également le caractère hétérogène d'une œuvre apparemment dépourvue de lignes de force thématiques. Comme pour couper court à toute tentative d'analyse, lui-même affirmait, avec un rien de coquetterie, avoir *« cherché avant tout à distraire le public »*. Il y a souvent réussi, en technicien qu'il se flattait d'être avant tout.

Technicien, donc. Ce dès l'âge de six ans (il est né le 18 mars 1913, à Bordeaux), époque à laquelle il situait la naissance de sa vocation et où il commence à bricoler, dessinant à l'encre de Chine sur des morceaux de pellicule. A quatorze ans, il obtient un prix dans un concours de cinéastes amateurs. Plus tard, suivant en cela la voie tracée par son père, il étudie l'architecture et réalise un dessin animé, *César chez les Gaulois*, dans lequel Vercingétorix prend sa revanche sur César. La mort de son père le contraint à interrompre ses études, il effectue son service militaire au service cinématographique de l'armée, où il travaille notamment sur un film destiné à illustrer les théories du colonel de Gaulle sur l'utilisation des engins blindés...

Il rencontre Jacques Tati, pour lequel il réalise *Soigne ton gauche* (1937) et, la même année, accompagne l'archéologue Jules Barthou au Yémen, où il réalise clandestinement un film d'une heure, en couleurs, qu'il parvient à rapporter en France après plusieurs séjours en prison et une condamnation à mort. Réalisateur de plusieurs autres courts métrages, il en est également l'opérateur et le monteur.

Il fait bientôt la connaissance de l'opérateur Henri Alekan, avec lequel il réalise notamment *Ceux du rail* (1942). De ce court métrage, dont le tournage est marqué par un accident dont Clément sort miraculeusement vivant (il a heurté un pont alors qu'il filmait sur la locomotive lancée à toute vapeur), naît *La Bataille du rail* (1945), son premier long métrage. Conçu à l'origine comme un documentaire, le film devient une épopée de la résistance ferroviaire, réalisée dans des conditions identiques à celles qui président, au même moment en Italie, à la naissance du néoréalisme. Le film est également le premier des six que Clément consacrera à la deuxième guerre mondiale.

Tout en travaillant au montage de *La Bataille du rail*, qui lui vaudra le Grand Prix du jury au premier Festival de Cannes (1946), il assiste Jean Cocteau sur le tournage de *La Belle et la Bête*. Réalisateur du *Père tranquille* (1946), à la demande de l'acteur et scénariste Noël-Noël, il réussit un tableau attachant de la France occupée. La guerre toujours et encore, mais cette fois-ci sur une tonalité très sombre, avec *Les Maudits* (1946). Il part ensuite pour Gênes, pour écrire, avec Jean Aurenche et Pierre Bost, *Le Mura di malapaga* (littéralement : « le mur des mal payés »), qui deviendra en France *Au-delà des grilles* (1949). Jean Gabin et Isa Miranda sont les vedettes de ce film tourné en décors naturels, qui restitue avec un réalisme impressionnant, né de l'extrême rigueur de la mise en scène, le climat de l'Italie de l'après-guerre. Ce réalisme contredit le romanesque échevelé du scénario, qui permet à Jean Gabin, passager clandestin qui fuit la police et rencontre dans le port de Gênes une serveuse de restaurant, de se situer dans la lignée des grands rôles tragiques qui ont fait sa gloire avant la guerre. Ici, pourtant, le destin n'est pas maître du jeu, mais les conditions sociales qui façonnent et déterminent la vie des êtres.

« Un insecte qui fait le même trou, avec la même application, dans un bois de sapin ou un bois d'acajou »

Le Château de verre (1950), marque un changement radical de style et d'atmosphère. L'influence de Jean Cocteau est, en effet, sensible tout au long de cette adaptation, par Pierre Bost, d'un roman de Vicki Baum (*Sait-on jamais ?*)dans lequel les producteurs ont distingué un sujet idéal pour le couple Jean Marais – Michèle Morgan.

Plus grand succès commercial de René Clément, *Jeux interdits* (1951) est né dans des circonstances singulières. A l'origine, le film était un moyen métrage, intitulé *Croix en bois, croix en fer*, destiné à composer, avec deux autres films confiés à d'autres réalisateurs, un ensemble consacré aux enfants confrontés aux horreurs de la guerre. Par manque d'argent, le producteur Robert Dorfman dut renoncer aux deux autres films et *se résoudre à faire de Croix en bois, croix en fer* un long métrage.

Les scénaristes, François Boyer, auteur de la nouvelle, et Jean Aurenche, réécrirent donc l'histoire, avant que Clément n'entreprenne un deuxième tournage, en septembre 1952, soit plus d'un an après le premier (mars et avril 1951). Entre-temps, les paysages avaient changé, mais surtout les enfants avaient grandi. *Jeux interdits*, soutenu par les thèmes musicaux adaptés et interprétés à la guitare par Narciso Yepes, connut un immense succès, même si la vision sans aménité qu'il offre du monde paysan fut en son temps sévèrement critiquée.

La mise en scène, très sobre, empêche le film de sombrer dans le sentimentalisme vers lequel pouvait l'entraîner le sujet, et permet à l'histoire de trouver son équilibre, entre réalisme et poésie enfantine morbide. Quant à l'interprétation de Brigitte Fossey et Georges Poujouly, elle demeure sans équivalent et témoigne une fois de plus de l'exceptionnelle maîtrise dont Clément a toujours fait preuve dans la direction d'acteurs.

Cette maîtrise et la sérénité d'un style de mise en scène dont le dépouillement éclaire le foisonnement de l'intrigue et des personnages font également le prix de cette autre réussite qu'est *Gervaise* (1955), adaptation de *L'Assommoir* de Zola, que Clément réalise après avoir tourné, en Angleterre, *Monsieur Ripois*, d'après le roman de Louis Hémon *Monsieur Ripois et la Némésis* (dans une adaptation à laquelle collabora Raymond Queneau). Gérard Philipe est le héros cynique, incapable d'aimer, de ce film d'une facture une nouvelle fois remarquable. *Le personnage confirme* l'attirance de René Clément pour les personnages masculins ambigus et vains, dont la superficialité se traduit essentiellement par la lâcheté. Cette caractéristique, qui pouvait déjà être appliquée à plusieurs protagonistes des *Maudits*, répond également à la définition du personnage incarné par Alain Delon aussi bien dans *Plein soleil* (1959), adaptation du roman de Patricia Highsmith *Monsieur Ripley* et autre grand succès du cinéma de René Clément, que dans *Les Félins* (1964), nouveau témoignage de l'aisance avec laquelle le réalisateur se glisse dans le registre du *thriller*.

La sérénité d'un style de mise en scène dont le dépouillement éclaire le foisonnement de l'intrigue et des personnages

Clément, qui a également porté à l'écran le roman de Marguerite Duras *Barrage contre le Pacifique* (1958), adaptation « impossible » et contrariée par des problèmes de production, réalise en Italie le méconnu *Quelle joie de vivre !* (1961), avec Alain Delon, satire du terrorisme située en 1921, dans le milieu des « chemises noires ». *Puis il retrouve la Résistance*, dans *Le Jour et l'heure* (1962), porté par la composition de Simone Signoret et les images en noir et blanc d'Henri Decae, et *Paris brûle-t-il ?* (1966), lourde évocation de la libération de Paris, coécrite par Gore Vidal et Francis Ford Coppola et traversée de plusieurs dizaines de stars.

Peut-être sa carrière aurait-elle dû s'interrompre juste avant. Avant, en tout cas, que René Clément ne mette en scène des stars américaines dans des films policiers sans saveur : Charles Bronson (*Le Passager de la pluie*, avec également Marlène Jobert), Faye Dunaway (*La Maison sous les arbres*), Robert Ryan (*La Course du lièvre à travers les champs*, adaptation pirate de deux romans de David Goodis). Histoire d'un enlèvement d'enfant, *La Baby-sitter*, avec Maria Schneider et Sydne Rome, fut un dernier échec, en même temps que la preuve que Jean Aurenche ne se trompait pas lorsqu'il décrivait René Clément comme *« un insecte qui fait le même trou, avec la même application, dans un bois de sapin ou un bois d'acajou »*.

Et le scénariste ajoutait : *« Je ne sais pas s'il voit la différence. »* Peut-être René Clément a-t-il seulement refusé de comprendre que ce cinéma qu'il aimait, et *qu'il servait avec passion et* talent, était en train de mourir en même temps que se transformaient les conditions de production et que s'effondraient ses valeurs les plus sûres.

Pascal Mérigeau

« Jeux interdits » et Brigitte Fossey

« Pour le rôle de Paulette, je cherchais une petite fille d'au moins huit ans, plutôt neuf. Les enfants défilaient, disaient leur texte et repartaient. Je ne trouvais pas la fillette que je voulais. Soudain, on me tire par ma veste, du côté droit. Je me tourne, je ne vois rien. Normal, puisque c'était un petit oiseau blond avec des yeux bleus, qui arrivait à peine au niveau de la table, curieusement habillée d'un costume de bain représentant des feuilles de vigne. Elle me dit : "Bonjour, monsieur." Je lui réponds, mais sans y penser. Arrive une dame, sa tante, qui s'excuse d'être en retard à la convocation et me dit qu'elle a compris que je cherchais quelqu'un de plus vieux. Je dis à la petite de s'asseoir à côté de moi (...). Elle me dit s'appeler Brigitte et avoir "cinq ans et trois mois". Plusieurs enfants défilent, puis je sens que l'on me tire de nouveau par ma veste. "Qu'est-ce qu'il y a ? – Je le sais, mon tesque. *– Eh bien, dis-le", comme cela, parce que la petite m'amuse. Et elle me le sort impeccable, dans le ton, exactement comme je le voulais. Tout s'arrête. »*

★ Extrait d'un entretien inédit réalisé par Philippe Esnault.

Directeur de la photographie, réalisateur...

● **RÉALISATIONS**

– **Courts métrages** : 1931, *César chez les Gaulois* (animation). 1936, *Soigne ton gauche*. 1937, *L'Arabie interdite* (ensemble de trois courts métrages) ; *Paris la nuit*. 1938, *Flèche d'argent* ; *La Bièvre, fille perdue* ; *Energie électrique* ; *Histoire du costume*. 1942, *Toulouse* ; *Le Triage* ; *Ceux du rail*. 1943, *Chefs de demain* ; *La Grande pastorale*. 1944, *Mountain*.

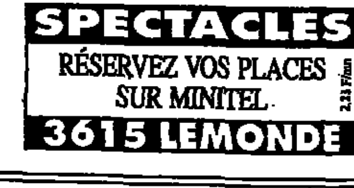
– **Longs métrages** : 1945, *La Bataille du rail*. 1946, *Le Père tranquille*. 1949, *Le mura di Malapaga* (Au-delà des grilles). 1950, *Le Château de verre*. 1951, *Jeux interdits*. 1954, *Knave of Hearts* (*Monsieur Ripois*). 1955, *Gervaise*. 1958, *La diga sul Pacifico* (*Barrage contre le Pacifique*). 1959, *Plein Soleil*. 1961, *Che gioia vivere* (*Quelle joie de vivre !*). 1962, *Le Jour et l'Heure*. 1964, *Les Félins*. 1966, *Paris brûle-t-il ?* 1969, *Le Passager de la pluie*. 1971, *La Maison sous les arbres*. 1972, *La Course du lièvre à travers les champs*. 1975, *La Baby-sitter*.

● **DIRECTEUR DE LA PHOTO**

– 1934, *L'Ile de France*, de Claude Dolbert (CM). 1936, *Au seuil de l'islam*, de Jean Lhérissey (CM) ; *Occitanie*, de J. K. Raymond-Millet (MM) ; *Terre d'Aude*, de J. K. Raymond-Millet (CM) ; *La Grande Chartreuse*, de L. Fehr-Lutz (CM). 1939, *Albegois*, de J. K. Raymond-Millet (MM) ; *Haute vallée de la Garonne*, de J. K. Raymond-Millet (MM).

● **DIVERS**

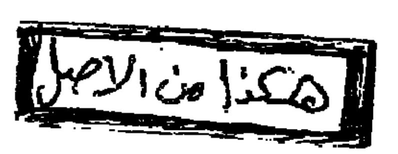
– 1934, *On demande une brute*, de Charles Barrois (CM, assistant réalisateur). 1940, *La Vénus aveugle*, d'Abel Gance (assistant opérateur). 1943, *La Boîte aux rêves*, d'Yves Allégret (assistant réalisateur). 1944, *La caméra sous la botte*, d'Albert Mahuzier (moyen métrage, supervision technique). 1945, *La Belle et la bête*, de Jean Cocteau (conseiller technique). 1952, *Images d'Ethiopie*, de Paul et Jean Pichonnier (moyen métrage, commentaire). 1968, *Play Dirty* (*Enfants de salaud*), d'André De Toth (commencé par R. Clément).







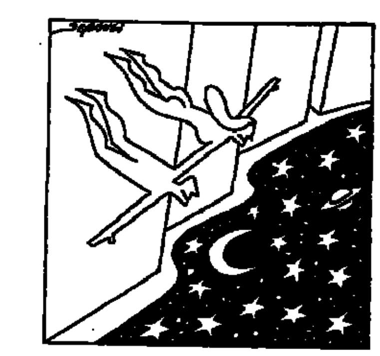




هكذا من الاصل

« Achille immobile à grands pas »

Une fantaisie avec musique et théâtre d'objets



SELON le paradoxe de Zénon d'Elée, Achille aux pieds légers ne rattrape jamais la tortue. Sur ce thème, Jean-Pierre Larroche et Pascale Hanrot, venus au théâtre par l'architecture et les arts plastiques, créent *Achille immobile à grands pas*, un spectacle de figures, d'objets et de machines animés par des comédiens manipulateurs, en présence de deux musiciens. Flèches vibrantes, batailles de fer, de branches ou de pinceaux évoquent la trajectoire paradoxale d'Achille et de la tortue. Les objets de Jean-Pierre Larroche et Pascale Hanrot tiennent à la fois des machines merveilleuses de la Renaissance et des créations de sculpteurs contemporains tels Tinguely ou Rebecca Horn. Le trompettiste et la violoniste encadrent la scène comme les donateurs dans les tableaux classiques. A la fin du spectacle, le public, curieux de connaître les dessous de cette belle machinerie théâtrale, descend visiter l'arrière-scène.

★ Théâtre de la Cité internationale, 21, boulevard Jourdan, Paris 14e. Mº Cité-Universitaire. 21 heures, lundi, mardi, vendredi et samedi ; 19 h 30, jeudi ; 17 heures, dimanche. Relâche mercredi. Jusqu'au 5 avril. Tél. : 45-89-38-69. De 55 F à 110 F.

UNE SOIRÉE À PARIS

Sequentia
Disque d'or pour leur enregistrement du *Chant de l'extase*, les musiciens de Sequentia sont aujourd'hui des stars. Pour une tout autre musique, on se méfierait, mais dans ce cas on ne peut que se réjouir du succès bien mérité, après des années de mépris, de ce répertoire méconnu et essentiel. Œuvres de Köln, Le Chancelier, Bingen et Santa Maria.
Eglise Saint-Séverin, 3, rue des Prêtres-Saint-Séverin, Paris 5e. Mº Saint-Michel. 20 h 30, le 19. Tél. : 45-61-54-99. Location Fnac, Virgin. De 90 F à 130 F.

Jean-François Richet/ S. M. Eisenstein
Le Studio des Ursulines reçoit Jean-François Richet pour son film *Etat des lieux*. Comme il est de rigueur lors de ces soirées de l'Aurore, ce dernier a choisi de présenter en avant-programme *Octobre* de S. M. Eisenstein. Des rencontres-débats entre le cinéaste et le public concluent chaque séance.
Studio des Ursulines, 10, rue des Ursulines, Paris 5e. 19 h 30 et 21 h 30, le 19. Tél. : 43-26-19-09. 1 film : 40 F. 2 films : 60 F.

Kurt Weill – « Tuba Song »
La chanteuse Annie Papin (on l'a entendue en version jazz, ou encore en chanteuse réaliste lors de l'exposition Toulouse-Lautrec au Grand-Palais) s'est assuré les services de quatre joueurs de tuba (le Steckar-Tubapack, en clair le paquet de tubas de Marc Steckar), d'un piano et d'un batteur, afin d'aborder les rivages toujours inexplorés de la musique de Kurt Weill. Du *Tango des matelots* à *I'm a Stranger Here Myself*, une conversation menée avec tact et mise en scène par Samuel Bonnafil.
Théâtre du Renard, 12, rue du Renard, Paris 4e. Mº Hôtel-de-Ville. 19 heures, du mardi au samedi. Jusqu'au 20 avril. Tél. : 42-71-46-50. 120 F.

THÉÂTRE

Une sélection des pièces à Paris et en Ile-de-France

NOUVEAUTÉS

Aux hommes de bonne volonté
de Jean-François Caron, mise en scène d'Anita Picchiarini, avec Christine Gagnieux, Anne Rotger, Damien Dodane, Eric Elmosnino, Alain Libolt et Daniel Tarrare.
Théâtre ouvert-Jardin d'hiver, 4, cité Véron, Paris 18e. Mº Blanche. A partir du 26 mars. Du mardi au vendredi, à 20 h 30 ; le samedi, à 16 heures et 20 h 30. Tél. : 42-62-59-49. Durée : 1 h 30. De 50 F à 100 F. Jusqu'au 19 avril.

Les Chutes du Zambèze
de Daniel Soulier, mise en scène de Jean-Christian Grinevald, avec Annie Girardot, Laure Guillem, Jean-Christian Grinevald et Daniel Soulier.
Théâtre de la Main-d'or Belle-de-Mai, 15, passage de la Main-d'Or, Paris 11e. Mº Ledru-Rollin. A partir du 26 mars. Du mardi au samedi, à 21 heures ; le dimanche, à 17 heures. Tél. : 48-05-67-89. Durée : 1 h 30. De 80 F à 180 F. Jusqu'au 2 juin.*

Cosroès
de Jean Rotrou, mise en scène de Jean-Marie Villégier, avec Bernard Waver, Olivier Werner, Jonathan Duverger, Dominique Marcas, Geneviève Esménard, Didier Niverd, Karine Fellous, Antoine Girard, Pierre Léomy et Marc Zammit.
Athénée-Louis Jouvet, 4, square de l'Opéra-Louis-Jouvet, Paris 9e. Mº Opéra. A partir du 26 mars. Du mercredi au samedi, à 20 h 30 ; le dimanche, à 16 heures ; le mardi, à 19 heures. Tél. : 47-42-67-27. 90 F et 120 F. Jusqu'au 28 avril.*

La Femme de Gilles
d'après Madeleine Bourdhouxe, mise en scène de Luc Fonteyn et Laurence Vieille, avec Anne-Sophie de Bueger, Nathalie Rjewsky et Luc Fonteyn.
Centre Wallonie-Bruxelles, 46, rue Quincampoix, Paris 4e. Mº Rambuteau. Le dimanche 24, à 17 heures ; le lundi 25, à 20 h 30. Tél. : 42-71-26-16. Durée : 1 h 10. 70 F et 100 F.*

Les Femmes savantes
de Molière, mise en scène d'Isabelle Moreau et Gloria Paris, avec Benoît Cassard, Aurélie Rusterholtz, Christine Gagnepain, Lucile Jourdan, Pascal Montel, Cécile Bouillot, Ludovic Van Dorm, Philippe Delbart, Pierre Guillois et Sylvie Moussier.
Cartoucherie-Théâtre du Chaudron, route du Champ-de-Manœuvre, Paris 12e. Mº Château-de-Vincennes, bus 112. A partir du 21 mars. Les mardi, mercredi, vendredi, samedi, à 20 h 30 ; le jeudi, à 20 heures ; le dimanche, à 16 heures. Tél. : 43-28-97-04. Durée : 1 h 50. De 50 F à 110 F. Jusqu'au 21 avril.*

L'Homme difficile
de Hugo von Hofmannstahl, mise en scène de Jacques Lassalle, avec Andrzej Seweryn, Dominique Labourier, Océane Mozas, Roland Amstutz, Marianne Basler, Hugues Quester, Rosine Rochette...
Théâtre national de la Colline, 15, rue Malte-Brun, Paris 20e. Mº Gambetta. A partir du 21 mars. Du mardi au samedi, à 20 heures ; le dimanche, a 15 heures. Tél. : 44-62-52-52. Durée : 3 h 30. 110 F et 160 F. Jusqu'au 27 avril.*

Jean sans peur
de Simonne Moesen, mise en scène de l'auteur, avec Charo Calvo, Kaat De Wint, Simonne Moesen et Mayté Yerro.
Centre Wallonie-Bruxelles, 46, rue Quincampoix, Paris 4e. Mº Rambuteau. Les vendredi 22 et samedi 23, à 20 h 30. Tél. : 42-71-26-16. Durée : 1 h 20. 70 F et 100 F.*

Lecture
Flaubert par Fabrice Luchini.
Théâtre Paris-Villette, 211, avenue Jean-Jaurès, Paris 19e. Mº Porte-de-Pantin. Du mardi au samedi, à 18 heures. Tél. : 42-02-02-68. Durée : 1 h 15. De 65 F à 135 F. Jusqu'au 1er avril.

La maison était tranquille
de Jean-Pierre Jourdain, mise en scène de Jean Deloche, avec Gabriel Le Doze, Cécile Pillet et Camille Grandville.
Théâtre de l'Atalante, 10, place Charles-Dullin, Paris 18e. Mº Anvers, Abbesses. A partir du 20 mars. Du mercredi au samedi, le lundi, à 20 h 30 ; le dimanche, à 17 heures. Tél. : 46-06-11-90. Durée : 1 h 30. De 50 F à 120 F. Jusqu'au 22 avril.*

Marie Stuart
de Wolfgang Hildesheimer, mise en scène de Jean-Louis Heckel, avec Babette Masson, Pascale Blaison, Pierre Alanic et Laurent Fraunié.
Centre Boris-Vian, rue du Morvan, 91 Les Ulis. Les vendredi 22, samedi 23, mardi 26, mercredi 27, jeudi 28, à 20 h 30 ; le dimanche 24, à 17 heures. Tél. : 69-07-65-53. Durée : 1 h 15. 60 F et 85 F. Jusqu'au 28 mars.*

Orphée
de Jean Cocteau, mise en scène de Réchana Oum, avec Jean-François Ducis, Sophie Vassalli, Yves Legrain, Claire Montel, Régis Romele, Laurent Daval et Richard Vallart.
Guichet Montparnasse, 15, rue du Maine, Paris 14e. Mº Montparnasse-Bienvenüe, Gaîté. A partir du 25 mars. Du mardi au samedi, le lundi, à 22 heures. Tél. : 43-27-88-61. Durée : 1 h 10. De 80 F à 100 F. Jusqu'au 27 avril.*

Le Roi Lear
de William Shakespeare, mise en scène de Georges Lavaudant, avec Philippe Morier-Genoud, Sylvie Orcier, Annie Perret, Marie-Paule Trystram, Marc Betton, François Caron, Philippe Demarle, Bernard Vergne, Jean-Marc Boeglin, Gilles Arbona...
Théâtre national de l'Odéon, 1, place Paul-Claudel, Paris 6e. Mº Odéon. A partir du 20 mars. Du mardi au samedi, à 20 heures ; le dimanche, à 15 heures. Tél. : 44-41-36-36. Durée : 4 heures. De 30 F à 170 F. Jusqu'au 12 mai.

Savannah Bay
de Marguerite Duras, mise en scène de Jean-Claude Amyl, avec Martine Pascal et Gisèle Casadesus.
Théâtre national de Chaillot, 1, place du Trocadéro, Paris 16e. Mº Trocadéro. A partir du 20 mars. Du mardi au samedi, à 21 heures ; le dimanche, à 16 heures. Tél. : 47-27-81-15. Durée : 1 h 10. 120 F et 160 F. Jusqu'au 14 avril.*

Sophonisbe
de Pierre Corneille, mise en scène de Jean-Marie Villégier, avec Alfredo Canavate, Sandrine Bonjean, Anne Claire, Candy Saulnier, Marie-Ange Dutheil, Marc Schreiber...
Athénée-Louis Jouvet, 4, square de l'Opéra-Louis-Jouvet, Paris 9e. Mº Opéra. A partir du 20 mars. Du mercredi au samedi, à 20 h 30 ; le dimanche, à 16 heures ; le mardi, à 19 heures. Tél. : 47-42-67-27. De 40 F à 150 F. Jusqu'au 28 avril.*

Woyzeck
d'après Georg Büchner, mise en scène de Gilles Bouillon, avec Antoine Basler, Hélène Lausseur, Pierre-Alain Chapuis, John Arnold, Jean-François Viérick, Xavier Guittet, Léon Napias, Julia Zimina, Théo Kailer et Bruno Tiaïba.
Artistic-Athévains, 45, rue Richard-Lenoir, Paris 11e. Mº Voltaire. A partir du 20 mars. Du mardi au vendredi, à 20 h 30 ; le samedi, à 16 heures et 20 h 30 ; le dimanche, à 16 heures. Tél. : 43-56-38-32. Durée : 1 h 40. 80 F et 150 F. Jusqu'au 5 mai.*

SÉLECTION

L'Ange noir
de Nelson Rodrigues, mise en scène d'Alain Ollivier, avec Jean-Michel Martial, Emmanuelle Baillot, Cécile Camp, Sophie Daull, Jenny Alpha, Josselin Sassia, Michèle Lemoine, Martine Miximin...
Maison de la culture, 1, boulevard Lénine, 93 Bobigny. Du mardi au samedi, à 20 h 30 ; le dimanche, à 15 h 30. Tél. : 41-60-72-72. Durée : 2 h 05. 100 F et 140 F. Jusqu'au 14 avril.*

Camus, Sartre et les autres
de Jean-François Prévand, mise en scène de l'auteur, avec Stéphane Hillel, Philippe Ogouz, Sarah Sanders, Olivier Granier, Gérard Maro, Valérie Karsenti, Agathe Boisseau et Sidonie Pigeon.
Théâtre de l'Oeuvre, 55, rue de Clichy, Paris 9e. Mº Place-de-Clichy. Du mardi au vendredi, à 21 heures ; le samedi, à 19 heures et 21 h 30 ; le dimanche, à 15 heures. Tél. : 44-53-88-88. Durée : 1 h 55. De 90 F à 240 F. Jusqu'au 30 juin.*

Platonov
d'Anton Tchekhov, mise en scène de Claire Lasne, avec Patrick Pineau, Anne Alvaro, Richard Sammut, Yann-Joël Collin, Fabien Orcier, Anne Sée, Dominique Guihard, Sylvia Cordonnier, Alain Enjary, Patrice Bornand, Nicolas Fleury, Anne Klippstiehl et Gérard Hardy.
Théâtre Paris-Villette, 211, avenue Jean-Jaurès, Paris 19e. Mº Porte-de-Pantin. Du mardi au samedi, à 20 heures. Tél. : 42-02-02-68. Durée : 4 heures. De 65 F à 135 F. Jusqu'au 20 avril.*

Imprécation IV
de Michel Deutsch, mise en scène de l'auteur, avec Judith Henry, André Wilms, Marie Payen et le groupe Sentimental 3x8.
Théâtre de la Bastille, 76, rue de la Roquette, Paris 11e. Mº Bastille, Voltaire. Du mardi au samedi, a 21 heures ; le dimanche, à 17 heures. Tél. : 43-57-42-14. Durée : 1 h 30. 70 F et 100 F. Jusqu'au 14 avril.*

Mithridate
de Jean Racine, mise en scène de Daniel Mesguich, avec Simon Eine, Claude Mathieu, Olivier Dautrey, Eric Génovèse, Samuel Le Bihan, Guillaume Gallienne et Sarah Mesguich.
Comédie-Française Théâtre du Vieux-Colombier, 21, rue du Vieux-Colombier, Paris 6e. Mº Saint-Sulpice. Les mardi, mercredi, vendredi, samedi, à 20 h 30 ; le jeudi, à 19 heures ; le dimanche, à 16 heures. Tél. : 44-39-87-00. Durée : 3 h 15. De 60 F à 150 F. Jusqu'au 14 avril.*

Napoléon ou les Cent Jours
de Christian Dietrich Grabbe, mise en scène de Bernard Sobel, avec Michel Bompoil, Anne Caillère, Sylvia Conti, Bernard Ferreira, Gilles Masson, Gérard Watkins et la P'tite Fanfare...
Theâtre, 41, avenue des Grésillons, 92 Gennevilliers. Du mardi au samedi, à 20 h 30 ; le dimanche, à 16 heures. Tél. : 41-32-26-26. 95 F et 140 F. Jusqu'au 21 avril.*

Qui est là ?
de Peter Brook, avec Anne Bennent, David Bennent, Sotigui Kouyaté, Giovanna Mezzogiorno, Bruce Myers, Yoshi Oida, Bakary Sangaré et Mahmoud Tabrizi-Zadeh (musicien).
Bouffes du Nord, 37, bis, bd de la Chapelle, Paris 10e. Mº La Chapelle. Du mercredi 20 au vendredi 22, à 20 heures ; le samedi 23, a 15 heures et 20 heures. Tél. : 46-07-34-50. Durée : 2 heures. De 60 F à 130 F. Dernières.

Le Tartuffe
de Molière, mise en scene d'Ariane Mnouchkine, par la troupe du Théâtre du Soleil.
Cartoucherie-Théâtre du Soleil, route du Champ-de-Manœuvre, Paris 12e. Mº Château-de-Vincennes, puis navette Cartoucherie ou bus 112. Du mercredi au samedi, à 19 h 30 ; le dimanche, à 15 h 30. Tél. : 43-74-24-08. Durée : 3 h 30. 150 F. Jusqu'au 14 avril.

Titre provisoire
de Jean-Marie Patte, mise en scène de l'auteur, avec Emmanuelle Grangé, Michèle Oppenot, Loïc Houdré, Christophe Vandevelde, Jean-Marie Patte...
Maison de la culture, 1, boulevard Lénine, 93 Bobigny. Du mardi au samedi, à 21 heures ; le dimanche, à 16 heures. Tél. : 41-60-72-72. 100 F et 140 F. Jusqu'au 14 avril.*

Tout est bien qui finit bien
de William Shakespeare, mise en scène de Jean-Pierre Vincent, avec Marc Bodnar, Hélène Fabre, Frédéric Fisbach, Bernard Freyd, Madeleine Marion, Myrto Procopiou, Laurent Sauvage...
Théâtre des Amandiers, 7, avenue Pablo-Picasso, 92 Nanterre. Du mardi au samedi, à 20 h 30 ; le dimanche, à 16 heures. Tél. : 46-14-70-00. Durée : 3 heures. De 80 F à 130 F. Jusqu'au 13 avril.*

(*) Tarifs réduits.

CINÉMA

NOUVEAUX FILMS

LES CAHIERS RETROUVÉS DE NINA VYROUBOVA
Film français de Dominique Delouche, avec Nina Vyroubova, Cyril Atanassof, Attilio Labis, Milorad Miskovitch, Delphine Moussin, Isabelle Ciaravola (1 h 35).
Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14 ; réservation : 40-30-20-10).

CASINO (*)
Film américain de Martin Scorsese, avec Robert De Niro, Sharon Stone, Joe Pesci, Don Rickles, Alan Hing, Kevin Pollak (2 h 58).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er (36-68-68-58) ; 14-Juillet Beaubourg, dolby, 3e (36-68-69-23) ; Grand Action, dolby, 5e (43-29-44-40 ; 36-65-70-63) ; Bretagne, dolby, 6e (36-68-04-73 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Danton, dolby, 6e (36-68-34-21) ; Gaumont Marignan, dolby, 8e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Normandie, dolby, 8e (36-68-49-56) ; Max Linder Panorama, THX, dolby, 9e (48-24-88-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; La Bastille, dolby, 11e (43-07-48-60) ; Gaumont Grand Ecran Italie, dolby, 13e (36-68-75-13 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; Gaumont Kinopanorama, dolby, 15e (36-68-75-15 ; réservation : 40-30-20-10) ; Majestic Passy, dolby, 16e (36-68-48-56 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Maillot, dolby, 17e (36-68-31-34) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22 ; réservation : 40-30-20-10).
VF : Rex, dolby, 2e (36-68-70-23) ; UGC Montparnasse, dolby, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; Paramount Opéra, dolby, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09 ; réservation : 40-30-20-10) ; Les Nation, dolby, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, dolby, 12e (36-68-62-33) ; UGC Gobelins, dolby, 13e (36-68-22-27) ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Mistral, dolby, 14e (36-68-04-73 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Convention, dolby, 15e (36-68-29-31) ; Le Gambetta, dolby, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44 ; réservation : 40-30-20-10).

ELDORADO
Film canadien de Charles Binamé, avec Robert Brouillette, Pascale Bussières, James Hyndman, Macha Limonchik, Pascale Montpetit (1 h 44).
UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er (36-68-68-58) ; Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49) ; Sept Parnassiens, dolby, 14e (43-20-32-20 ; réservation : 40-30-20-10).

EXCLUSIVITÉS

L'ARMÉE DES 12 SINGES
de Terry Gilliam,
avec Bruce Willis, Madeleine Stowe, Brad Pitt, Christopher Plummer, Franck Gorshin.
Américain (2 h 05).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er (36-68-68-58) ; Rex, dolby, 2e (36-68-70-23) ; Rex (le Grand Rex), dolby, 2e (36-68-70-23) ; 14-Juillet Beaubourg, dolby, 3e (36-68-69-23) ; 14-Juillet Hautefeuille, dolby, 6e (46-33-79-38 ; 36-68-68-12) ; UGC Odéon, dolby, 6e (36-68-37-62) ; Biarritz-Majestic, dolby, 8e (36-68-48-56 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; George-V, THX, dolby, 8e (36-68-43-47) ; 14-Juillet Bastille, dolby, 11e (43-57-90-81 ; 36-68-69-27) ; Gaumont Gobelins Rodin, dolby, 13e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; Majestic Passy, dolby, 16e (36-68-48-56 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Maillot, dolby, 17e (36-68-31-34) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22 ; réservation : 40-30-20-10).

BROKEN ARROW
de John Woo,
avec John Travolta, Christian Slater, Samantha Mathis, Delroy Lindo, Frank Whaley, Bob Gunton.
Américain (1 h 48).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er (36-68-68-58) ; UGC Odéon, 6e (36-68-37-62) ; Gaumont Marignan, 8e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Normandie, dolby, 8e (36-68-49-56) ; Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22 ; réservation : 40-30-20-10).
VF : Rex, dolby, 2e (36-68-70-23) ; UGC Montparnasse, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; Paramount Opéra, dolby, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-68-62-33) ; UGC Gobelins, 13e (36-68-22-27) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Miramar, dolby, 14e (36-68-04-73 ; réservation : 40-30-20-10) ; Le Gambetta, dolby, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44 ; réservation : 40-30-20-10).

CHAMANE
de Bartabas,
avec Igor Gotsman, Spartak Fedotov, Vladimir Yakovlev, Sergueï Emilianov, Stefan Bellaev, Aliocha Egounov.
Français (1 h 35).
VO : Gaumont Opéra Impérial, dolby, 2e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaubourg, dolby, 3e (36-68-69-23) ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (43-25-59-83 ; 36-68-68-12) ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Bastille, dolby, 11e (43-57-90-81 ; 36-68-69-27) ; Escurial, 13e (36-68-48-24 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24).

COÛTE QUE COÛTE
de Claire Simon,
Français (1 h 35).
Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

LE CRI DE TARZAN
de Thomas Bardinet,
avec Julien Haurant, Hamida Bedjaoui, Marie Vialle, Martine Erhel, Michel Jeanjan, Kader Touati.
Français (1 h 52).
Saint-André-des-Arts II, 6e (43-26-80-25).

FLIRT
de Hal Hartley,
avec Bill Sage, Parker Posey, Martin Donovan, Dwight Ewell, Geno Lechner, Elina Lowensohn.
Américain (1 h 25).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er (36-68-68-58) ; 14-Juillet Hautefeuille, dolby, 6e (46-33-79-38 ; 36-68-68-12) ; UGC Triomphe, 8e (36-68-45-47) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81 ; 36-68-69-27).

HEAT
de Michael Mann,
avec Al Pacino, Robert De Niro, Val Kilmer, Jon Voight, Diane Venora, Tom Sizemore.
Américain (2 h 50).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er (36-68-68-58) ; 14-Juillet Hautefeuille, dolby, 6e (46-33-79-38 ; 36-68-68-12) ; UGC Danton, 6e (36-68-34-21) ; Gaumont Marignan, dolby, 8e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; George-V, dolby, 8e (36-68-43-47) ; La Bastille, dolby, 11e (43-07-48-60) ; Gaumont Grand Ecran Italie, dolby, 13e (36-68-75-13 ; réservation : 40-30-20-10) ; Miramar, dolby, 14e (36-68-04-73 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22 ; réservation : 40-30-20-10).
VF : Rex, dolby, 2e (36-68-70-23) ; Paramount Opéra, dolby, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-68-62-33) ; Gaumont Gobelins Fauvette, dolby, 13e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Le Gambetta, dolby, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44 ; réservation : 40-30-20-10).

LE JOURNAL DU SÉDUCTEUR
de Danièle Dubroux,
avec Chiara Mastroianni, Melvil Poupaud, Hubert Saint Macary, Serge Merlin, Mathieu Amalric, Danièle Dubroux.
Français (1 h 35).
Gaumont les Halles, dolby, 1er (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G. de Beauregard, 6e (42-22-87-23 ; réservation : 40-30-20-10) ; Le Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Gaumont Opéra Français, 9e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Majestic Bastille, dolby, 11e (36-68-48-56 ; réservation : 40-30-20-10) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20 ; réservation : 40-30-20-10).

LI
de Marion Hänsel,
avec Stephen Rea, Ling Chu, Adrian Brine.
Franco-belge-britannique (1 h 32).
VO : Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49) ; L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

MAUDITE APHRODITE
de Woody Allen,
avec Woody Allen, F. Murray Abraham, Helena Bonham Carter, David Ogden Stiers, Mira Sorvino, Michael Rapaport.
Américain (1 h 34).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er (36-68-68-58) ; 14-Juillet Beaubourg, dolby, 3e (36-68-69-23) ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77 ; 36-65-70-43 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Danton, dolby, 6e (36-68-34-21) ; La Pagode, dolby, 7e (36-68-75-07 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Champs-Elysées, dolby, 8e (43-59-04-67 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Majestic Bastille, dolby, 11e (36-68-48-56 ; réservation : 40-30-20-10) ; Les Nation, dolby, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33 ; réservation : 40-30-20-10) ; Escurial, dolby, 13e (36-68-48-24 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Gobelins Rodin, dolby, 13e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; Bienvenüe Montparnasse, dolby, 15e (36-68-04-73 ; réservation : 40-30-20-10) ; Majestic Passy, dolby, 16e (36-68-48-56 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Maillot, 17e (36-68-31-34) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22 ; réservation : 40-30-20-10).

MÉMOIRES D'UN JEUNE CON
de Patrick Aurignac,
avec Christophe Hémon, Patrick Aurignac, Daniel Russo, Alexandra London, François Périer.
Français (1 h 30).
Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49).

LES MENTEURS
d'Elie Chouraqui,
avec Jean-Hugues Anglade, Lorraine Bracco, Valéria Bruni-Tedeschi, Sami Frey, Julie Gayet, Christian Charmetant.
Français (1 h 47).
UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er (36-68-68-58) ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (43-25-59-83 ; 36-68-68-12) ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Gobelins Fauvette, dolby, 13e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Mistral, 14e (36-68-04-73 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22 ; réservation : 40-30-20-10).

LE MONDE EST UN GRAND CHELM
de Albert Hanan Kaminski,
dessin animé Franco-hongrois-allemand (1 h 16).
VF : 14-Juillet Beaubourg, dolby, 3e (36-68-69-23) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00 ; 36-68-59-02).

MUSSULMAN
de Vladimir Khotinenko,
avec Evgeni Mironov, Nina Usatova, Evdokia Germanova, Alexandre Baluev, Alexandre Peskov, Petr Saitchenko.
Russe (1 h 50).
VO : Gaumont les Halles, dolby, 1er (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49).

NOS ANNÉES SAUVAGES
de Wong Kar-Wai,
avec Leslie Cheung, Andy Lau, Maggie Cheung, Carina Lau, Rebecca Pan, Jacky Cheung.
Hongkong (1 h 33).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, 1er (36-68-68-58) ; Racine Odéon, 6e (43-26-19-68 ; réservation : 40-30-20-10) ; Le Balzac, 8e (45-61-10-60).

RAISON ET SENTIMENTS
d'Ang Lee,
avec Emma Thompson, Alan Rickman, Kate Winslet, Hugh Grant, Greg Wise, Emilie François.
Américain (2 h 15).
VO : Gaumont les Halles, dolby, 1er (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Hautefeuille, dolby, 6e (46-33-79-38 ; 36-68-68-12) ; UGC Odéon, dolby, 6e (36-68-37-62) ; La Pagode, 7e (36-68-75-07 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Champs-Elysées, dolby, 8e (36-68-66-54) ; Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-68-62-33) ; Gaumont Grand Ecran Italie, dolby, 13e (36-68-75-13 ; réservation : 40-30-20-10) ; Mistral, 14e (36-68-04-73 ; réservation : 40-30-20-10) ; Sept Parnassiens, dolby, 14e (43-20-32-20 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; UGC Maillot, 17e (36-68-31-34) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22 ; réservation : 40-30-20-10).

LA ROUE
de Morshedul Islam,
avec Amirul Huq Chowdhury, Ashish Khondoker, Ruhul Amin Rubel, Ataur Rahman, Dilara Zaman, Golam Rasul Babu.
Bangladais (1 h 05).
VO : 14-Juillet Beaubourg, 3e (36-68-69-23).

SEPT EN ATTENTE
de Françoise Etchegaray,
avec Clémentine Amouroux, Richard Bean, Gwenola Bothorel, Myriam David, Marpessa Dawn, Cécile Pares.
Français (1 h 30).
Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).

TAXANDRIA
de Raoul Servais,
avec Armin Mueller-Stahl, Richard Kattan, Elliott Spiers, Katja Studt, Chris Campion, Daniel Emilfork.
Belgo-allemand-français (1 h 20).
VO : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).
VF : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

WEEK-END EN FAMILLE
de Jodie Foster,
avec Holly Hunter, Robert Downey Jr., Anne Bancroft, Dylan McDermott, Charles Durning, Geraldine Chaplin.
Américain (1 h 45).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er (36-68-68-58) ; Gaumont Opéra Impérial, dolby, 2e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (43-25-59-83 ; 36-68-68-12) ; UGC Rotonde, dolby, 6e (36-65-70-73 ; 36-68-41-45) ; Gaumont Marignan, dolby, 8e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; George-V, 8e (36-68-43-47) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81 ; 36-68-69-27) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22 ; réservation : 40-30-20-10).

REPRISE

THE LAST WALTZ
de Martin Scorsese,
avec Band, Joni Mitchell, Neil Young, Bob Dylan, Eric Clapton, Neil Diamond.
Américain, 1977 (2 h).
VO : Action Ecoles, dolby, 5e (43-25-72-07 ; 36-65-70-64).

(*) Films interdits aux moins de 12 ans.
(**) Films interdits aux moins de 16 ans.

Euro RSCG gagne le budget Intel

LES 100 MILLIONS de dollars (500 millions de francs) que le fabricant américain de microprocesseurs Intel consacre chaque année à son marketing publicitaire aux Etats-Unis vont désormais aller à l'agence de publicité française Euro RSCG, filiale de Havas Advertising. Ce choix a eu lieu après que Euro RSCG eut acquis la majorité du capital de Dahlin Smith White (DSW), une agence de Salt Lake City (Utah), qui gérait depuis six ans le budget Intel (« Intel Inside ») sur le territoire américain. DSW devient ainsi la troisième agence américaine contrôlée par Euro RSCG. Le budget Europe d'Intel était auparavant entre les mains de Publicis. Dentsu devrait conserver le budget Intel pour la seule zone géographique du Japon.

■ **PRESSE BRITANNIQUE : Mohammed El Fayed**, l'homme d'affaires égyptien propriétaire du grand magazin londonien Harrod's, a fait une offre de 25 millions de livres (environ 160 millions de francs) au groupe de presse Guardian Media (GMG) pour le rachat de l'hebdomadaire *The Observer, le plus vieux des* journaux du dimanche, dont la diffusion moyenne est de 469 000 exemplaires (troisième sur le marché de la presse « de qualité »). *Acheté en 1993* par GMG pour 27 millions de livres, l'hebdomadaire de centre gauche continue d'afficher des pertes. GMG avait rejeté une précédente offre de 15 millions de livres.

Le groupe britannique Pearson va poursuivre sa politique d'acquisitions

LONDRES
de notre correspondant dans la City

Malgré une baisse de 5 % du bé*néfice d'exploitation l'an dernier*, le groupe britannique Pearson, propriétaire du *Financial Times* et de plusieurs sociétés de production audiovisuelle, affiche ouvertement les ambitions d'un conglomérat médiatique planétaire en entendant poursuivre sa stratégie d'acquisitions en 1996.

Progression de 18 % du chiffre d'affaires à 1,83 milliard de livres (14,5 milliards de francs), augmentation de 23 % du bénéfice imposable : les résultats annoncés le 18 mars dressent en fait un rideau trompeur. Si on enlève la vente récente de la participation de 9,75 % que le groupe détenait dans le bouquet de chaînes de télévision diffusées par satellite et câble, *BSkyb, qui a gonflé le bénéfice im*posable, la performance n'est guère brillante comparée à celle de rivaux comme Reuters ou Reed-Elsevier.

Pénalisé par des coûts substantiels de restructuration, Pearson a maintenu vaille que vaille le cap grâce à la vente de la division loisirs, regroupant la télévision (Thames TV...) et les parcs d'attractions (Madame Tussaud). Cette réussite lui a permis de neutraliser en partie le recul de la branche éducation, conséquence de la morosité prévalant aux Etats-Unis, ou les pertes accusées dans l'informatique.

La compagnie, présidée par lord Blakenham, s'est d'ailleurs renforcée *dans le secteur télévisuel*, comme l'attestent l'acquisition de la société de production australienne Grundy Worldwide, la participation au consortium qui a remporté la gestion de la cinquième chaîne du réseau terrestre britannique et la désignation de Greg Dykes (« pape » de la télévision du matin) au poste de directeur général.

La division information, qui regroupe la presse (*Financial Times, Les Echos, The Economist...*) et l'imprimerie, a également contribué de manière appréciable aux profits. Quotidien de la City, le *Financial Times*, en dépit d'une progression légère de ses ventes, a vu toutefois son bénéfice reculer de 30 %, résul*tat du coût* de la création de nouveaux centres d'impression et de restructurations en profondeur.

L'objectif du nouvel état-major, désigné en février par lord Blakenham *et qui doit prendre ses* fonctions le 1er avril, est simple : transformer un groupe vulnérable au point de paraître « opéable » en raison de la trop grande diversité de ses activités, en un *conglomérat* performant, centré sur trois métiers, l'information, la télévision et l'éducation.

Marc Roche

« L'Express » et Christine Ockrent vers le divorce

QUELQUES JOURS après que Christian Brégou, le PDG de CEP-Communication qui a repris les magazines d'Alcatel-Alsthom il y a quatre mois, a envisagé de rapprocher *L'Express* de son lectorat (*Le Monde* du 16 mars), il semble que Christine Ockrent doive quitter la direction de la rédaction de l'hebdomadaire.

Le projet de M. Brégou ne serait pas compatible avec la formule lancée en septembre dernier par celle-ci, en dépit de la sensible augmentation des ventes (+ 33 %) qu'elle a entraînée.

Le nom de Denis Jeambar, qui vient de quitter la direction de la rédaction d'Europe 1 après avoir occupé les mêmes fonctions au *Point*, est le plus fréquemment cité pour prendre la succession de Christine Ockrent à la tête d'un *news* qui se rapprocherait de la formule des magazines allemands du groupe Bertelsmann. L'objectif serait d'atteindre des ventes de l'ordre de 800 000 exemplaires avec une équipe technique réduite.

A la tête du magazine mensuel *Gault-Millau*, Monique Pivot serait également sur le point de partir dans le cadre de la clause de cession ouverte aux journalistes après l'acquisition de ce titre par CEP-Communication.

*La filiale du groupe Havas a ra*cheté en même temps au groupe Alcatel-Alsthom *L'Express, Le Point, Courrier international* et le mensuel gastronomique *Gault-Millau*.

Les femmes préfèrent RTL

RTL obtient un fort succès auprès des femmes. Elles représentent en effet 53 % de l'auditoire quotidien de la radio généraliste et 58 % de son audience instantanée. Mieux : avec 2 h 58, RTL détient le record radio de durée d'écoute par auditrice. Un phénomène qui ne doit rien à l'âge ou à l'oisiveté, puisque RTL réalise aussi bien ce score auprès des ménagères de moins de 35 ans *(2 h 06), des femmes actives (2 h 39) que des mé*nagères avec enfants de moins de 15 ans (2 h 29).

Ce succès a incité la régie publicitaire IP (filiale d'Havas, qui gère RTL, Fun, Wit FM, M40 et Sud-Radio) à mener, en collaboration avec Allegoria consultants, une étude plus approfondie sur les femmes d'aujourd'hui, qu'elle a présentée, mardi 19 mars. Aujourd'hui l'univers du travail est un monde mixte puisque 47 % des femmes de 15 ans et plus – et 75 % des 25/50 ans – sont actives tandis que le nombre de mariages diminue – il atteint son niveau le plus bas du siècle – et intervient plus tard (26,3 ans pour les femmes ; 28,3 ans pour les hommes). La maternité aussi surgit tardivement dans la vie des couples : 26,5 ans en 1977 contre 28,2 ans aujourd'hui.

VIE PROFESSIONNELLE ET VIE DE FAMILLE

Pour 89 % d'entre elles (âgées de 25 à 34 ans), *s'investir dans la vie professionnelle* ne doit pas se faire au détriment de la vie de famille. Un choix qui entraîne un inconvénient : le manque de temps. La radio, parce qu'elle accompagne l'auditeur au cours de ses multiples activités, convient particulièrement à cette population suractive.

« Cette étude conforte les orientations de RTL, se réjouit Philippe Labro, vice président et directeur général des programmes de la station. *Aujourd'hui, la féminisation de la société est en phase avec la coloration de la station. »* De fait, par petites touches, la première généraliste de France a su donner de plus en plus de place aux femmes. *« On a, sur notre antenne, une très forte population féminine*, constate Philippe Labro.

Michèle Cotta, Christelle Rebière, Isabelle Morini-Bosc sont, en effet, présentes sur la tranche d'information du matin – 7heures/8 h 30 – qui fait autant d'audience auprès des femmes actives qu'auprès des hommes actifs ; Anne Sinclair anime, tous les mercredis, « Question d'actualité » et Isabelle Quenin, une émission qui concerne les femmes actives, « La vie, c'est la vie ». Enfin, des femmes participent désormais à l'émission phare de RTL, « Les grosses têtes », fort appréciée, selon l'étude, par la population féminine active.

Véronique Cauhapé

MARDI 19 MARS

TF 1

13.00 Journal, Météo.
13.35 Femmes. Magazine.
13.40 Les Feux de l'amour. Feuilleton.
14.30 Dallas. Feuilleton.
15.25 Rick Hunter, inspecteur choc. Série.
16.20 Une famille en or. Jeu.
16.55 Club Dorothée.
17.30 Les Années fac. Chasse à l'homme.
18.00 L'Un contre l'autre. Série.
18.30 Les Nouvelles Filles d'à côté. Série.
19.00 Agence tous risques. Les scorpions du désert.
20.00 Journal, Tiercé, La Minute hippique, Météo.

20.50

SISTER ACT ■
Film d'Emile Ardolino (1992, 100 min). 201109
Une comédie caricaturale qui repose sur Whoopi Goldberg déguisée en nonne et sa façon de faire swinger tout un couvent.

22.30

LMI, LE MAGAZINE INFO
Magazine présenté par Guillaume Durand. De la *cour de lycée à la cour* d'assises : Les adolescents meurtriers. (85 min). 6278890
23.55 Les Rendez-vous de l'entreprise. Magazine. Alain Joffrin, *PDG de Kodak-Pathé* (20 min). 8688258
0.15 L'Hôtel des passions. Nobel mais fauché. Série.
1.10 Journal, Météo.

1.20 Reportages (rediff.). 1.50 et 2.55, 3.55 TF1 nuit. 2.00 et 5.05 Histoires naturelles. 3.05 Histoire des inventions. 4.50 Musique.

France 2

12.59 Journal.
13.45 Derrick. Une tendresse fugitive. Série.
14.50 Le Renard. Mort d'un pirate. Série.
15.50 et 5.25 La Chance aux chansons.
16.30 Des chiffres et des lettres. Jeu.
17.00 Quoi de neuf, docteur ? Vive Las Vegas. Série.
17.30 La Fête à la maison. La perruque du principal.
18.05 Les Bons Génies. Jeu.
18.45 Qui est qui ? Jeu.
19.15 Bonne nuit, les petits. Une échelle, ça sert à quoi ?
19.20 et 1.45 Studio Gabriel. Invités : Philippe Noiret, Gérard Jugnot, Maxime Boldron.
19.59 Journal, Météo.

20.55

LES SPÉCIALISTES ■
Film français de Patrice Leconte avec Bernard Giraudeau, Gérard Lanvin (1984, 90 min). 2948074
Film d'action efficace où l'intrigue compte moins que les exploits de Lanvin et Giraudeau.

22.35

ÇA SE DISCUTE
Présenté par Jean-Luc Delarue. Le sport peut-il tuer le couple ? Avec Josie Stella, Anne Panis, Brigitte Leconte, Monique Pivot, Martine Jouandeau, Joseph-Antoine Bell (90 min). 498703
0.05 Journal, Bourse, Météo.
0.30 Le Cercle de minuit. Raison et plaisir : l'architecture du cerveau. Avec Jean-Pierre Changeux, Rémi Eyraud, Régine Chopinot, Dominique Simonnet, Anne et Patrick Poirier, *François Roustang* (75 min). 3134258

2.15 Taratata (rediff.). 3.20 24 heures d'infos. 4.30 Les Quatre Eléments. 5.55 Dessin animé.

France 3

12.35 Journal, Keno.
13.10 Tout en musique. Jeu.
13.45 Beau Fixe. Avec Linda de Souza.
14.48 Le Magazine du Sénat.
15.00 Questions au gouvernement. En direct de l'Assemblée nationale.
16.15 Les Craquantes. Série.
16.40 Les Minikeums.
17.45 Je passe à la télé.
18.20 Questions pour un champion. Jeu.
18.50 Un livre, un jour. Degas parle, de Daniel Halevy.
18.55 Le 19-20 de l'information, 19.08, Journal régional.
20.05 Fa si la chanter. Jeu.
20.35 Tout le sport.

20.50

LES GRANDS CIRQUES DU MONDE
Le 15e cirque Scott. Présenté par Sergio (90 min). 496345
Le plus célèbre cirque suédois nous est présenté ce soir.
22.20 Journal, Météo.

22.50

COULEUR PAYS
Magazine. Programme des treize télévisions régionales.
Au programme de Cinéma étoiles, *diffusé ce soir dans la plupart des stations régionales, un entretien avec Suzanne Ofteringer, réalisatrice de* Nico Icon (90 min). 406722

0.20 Sagachés (rediff.). 0.45 Sidamag (rediff.). 1.05 Dynastie. Une importante décision. 1.50 Musique Graffiti. *Carmen*, extraits, de Bizet, *Concerto pour trompette*, de Nerruda, par l'Orchestre philharmonique d'Oslo, dir. Marc Soustrot (20 min).

La Cinquième

13.00 L'Œil et la Main. 13.30 La Grammaire impertinente. 13.35 Attention santé. 13.40 Déclics magazine. 14.05 Teva. 15.00 Arrêt sur images. 16.00 Le Palais de Topkapi à Istanbul. 16.30 Le Réseau des métiers. 16.35 Rintintin. 17.30 Les Enfants de John. 18.00 Alphabets de l'image. Edouard Molinaro pour le film *Beaumarchais, l'insolent*. 18.15 Cinq sur cinq. 18.30 Le Monde des animaux.

Arte

19.00 The Comic Strip. Série [2/12]. Les cinq formidables contre le docteur Love (30 min). 7154
19.30 7 1/2 (30 min). 9345
20.00 Archimède. Commémoration ; le pendule de Foucault ; formation ; roue ; entretien avec le physicien Pierre Bergé ; les montagnes russes ; bibliographie (30 min). 6258
20.30 8 1/2 Journal.

20.45

LA VIE EN FACE : PAROLES D'OTAGES
Film documentaire [2/2] . Le retou r (50 min). 2713074
Jean-Paul Kauffmann, Gerhard Vaders, Edouard-Jean Empain, ces trois anciens otages retournent sur les lieux de leur libération ; euphorie des premières heures de liberté, mais vite les difficultés commencent... Remarquable document.

21.35

SOIRÉE THÉMATIQUE : LE THÉÂTRE DE MARGUERITE DURAS
21.36 Marguerite Duras : théâtre. Documentaire (34 min). 109892088
22.10 Savannah Bay, c'est toi. Documentaire (70 min). 9174068
Une pièce écrite par Marguerite Duras pour Madeleine Renaud. Un moment de grâce.
23.20 La Pluie d'été. De Jacques André, d'après le livre de Marguerite Duras, mise en scène d'Eric Vigner (95 min). 3088567
0.55 Aelita ■ ■ Film soviétique de Jakov Protozanov (1924, N., muet, 90 min, rediff.). 4434600

M 6

13.25 Secret de famille. Téléfilm de Jack Hofsiss (92 min). 9767635
Une femme se rend, en compagnie de sa fille, chez sa mère avec qui elle entretient des rapports conflictuels.
15.00 Deux flics à Miami.
16.30 Hit Machine. Variétés.
17.05 Filles à papas. Série.
17.35 L'Etalon noir. Série.
18.05 Models Inc. Série.
19.00 Code Quantum. Série. Coiffée au poteau.
19.54 Six minutes d'information.
20.00 et 0.05 ▶ Mode 6. Magazine. John Galliano pour Givenchy.
20.05 Notre belle famille.
20.35 E = M 6 junior. L'évolution des hommes.

20.50

BIGFOOT
Téléfilm de Corey Michael, avec Zachary Ty Bryan, Matt McCoy (84 min). 572109
Un bigfoot, singe géant mythique, est signalé dans une forêt américaine. Dès lors, chasseurs et chercheurs affluent...

22.30

L'AMOUR RUINÉ
Téléfilm de Richard Colla, avec Perry King, Chynna Phillipps (91 min). 7288364
Une jeune provinciale, récemment installée à Palm Beach, fait la connaissance d'un séduisant homme d'affaires. Coup de foudre, mariage. Mais le conte de fées va très vite se transformer en cauchemar.
0.15 Les documents de Zone interdite *(rediff., 105 min).* 4697987

2.00 Best of 100% français. Musique. 3.35 La Saga de la chanson française. Documentaire. Yves Montand. 4.20 Culture pub. Magazine (30 min).

Canal +

▶ En clair jusqu'à 13.45
12.30 La Grande Famille.
13.45 Jack l'Eclair. Film de Simon Wincer (1994, 94 min). 3336819
15.20 Le Mystère de la baleine bleue. Documentaire d'Al Giddings et Rick Blue (52 min). 8442797
16.10 Graine de star. Film de James Lapine (1993, 88 min). 6308242
17.40 Surprises.
18.00 Dessin animé. Les Exploits d'Arsène Lupin.
▶ En clair jusqu'à 20.30
18.24 Help ! Série.
18.35 Nulle part ailleurs. Invité : Jean-Paul Gaultier.

20.15

FOOTBALL
En direct. Match retour du quart de finale de la Coupe de l'UEFA : Bordeaux-Milan AC. (135 min). 1524529
22.30 Flash d'information.
22.35 Les Monstres de nos cauchemars. Documentaire (47 min). 5771890

23.20

INTERSECTION
Film de Mark Rydell avec Richard Gere (1993, v. o., 94 min). 8794600
Un remake hollywoodien des Choses de la vie *de Claude Sautet qui nous paraît totalement inutile.*
0.55 Emmène-moi. Film de Michel Spinosa (1994, 85 min). 1899426
Une jeune femme rencontre deux militaires au buffet d'une gare. Elle leur fait des avances et les emmène dans un hôtel dont le réceptionniste est son ancien amant.
2.20 Surprises (40 min.).

Radio

France-Culture

20.00 Le Rythme et la Raison. Le Groupe des Cinq : Mili Balakirev, Cesar Cui, Modeste Moussorgski, Nicolas Rimski-Korsakov, Alexandre Borodine (2).
20.30 Archipel Médecine. L'alzheimer...
22.30 Grand Angle (rediff.). Les traducteurs en filigrane. A l'occasion du Salon du livre de Paris.
22.40 Nuits magnétiques. La tétralogie du vieux monsieur (1).

0.05 Du jour au lendemain. Jacques Derrida (Apories) (1). 0.50 Coda. Le Rock irlandais (2). 1.00 Les Nuits de France-Culture (Rediff.). Chantier, une nébuleuse de foyers ; 2.50, La Révolution tranquille, de Carlo Goldoni ; 4.20 Michèle Broccard Plaut (Diableries et sorcellerie en Savoie) ; 4.48, Andrée Chédid ; 5.38, L'Echappée belle.

France-Musique

19.05 Domaine privé. De Hubert Nyssen.
20.00 Concert. Donné le 22 février, à la Radio danoise, à Copenhague, par l'Orchestre symphonique de la Radio nationale danoise, dir. Guennadi Rojdestvenski : Atmosphères, de Ligeti ; *Symphonie n° 4*, de Gade : Music of the Spheres, de Langgaard, Gitta-Maria Sjoberg, soprano.
22.00 Soliste. Michel Chapuis.
22.30 Musique pluriel. Présences 96. Extrait du concert donné le 11 février, par l'Ensemble 2E 2M, dir. Paul Méfano : Chute en automne, de Shuya Xu ; L'Esprit de la montagne et du temple, de Hung Chien-Hui.
23.07 Ainsi la nuit. Œuvres de Prokofiev, Kabalevski.

0.00 La Guitare dans tous ses états. 1.00 Les Nuits de France-Musique.

Radio-Classique

20.40 Les Soirées de Radio-Classique. Concerts enregistrés en septembre 1995, à Saint-Nazaire, dans la Galerie des Franciscains, Mona Julsrud, soprano, Paul Meyer, clarinette, Raphael Oleg, violon, Sonia Wieder Atherton, violoncelle, Haakon Austbo et Jeremy Menuhin, pianos : Œuvres de Grieg : Danses norvégiennes op. 35 ; *Mélodies ; Fantasiestücke* op. 43, de Gade ; Quatre Mélodies, de Kjerulf ; Trio n° 1, de Mendelssohn.

22.30 Les Soirées... (Suite). Œuvres de Messiaen, Boulez, Bartók. 0.00 Les nuits de Radio-Classique.

Les soirées sur le câble et le satellite

TV 5

20.00 Envoyé spécial.
21.30 Perfecto.
21.55 Météo des cinq continents.
22.00 Journal (France 2).
22.30 Bas les masques.
23.50 Viva.
0.30 Soir 3 (France 3).

Planète

20.05 Himalaya. Les vallées tropicales.
20.35 Histoire de l'aviation. [3/7] L'Atlantique 1918-1927.
21.30 Raison d'Etat.
22.20 Pêche au gros. [4/7] Espadons voiliers au Sénégal.
23.15 ▶ Queen Mary, légende de l'Atlantique.
0.05 ▶ L'Escale de Guinée. (60 min).

Paris Première

19.30 Stars en stock.
20.00 Paris modes prêt-à-porter.
21.00 Jean-Edern's Club.
21.55 Premières loges.
22.25 Another Country ■ ■ Film de Marek Kaniévska (1983, v.o., 90 min). 6342093
23.55 Totalement cinéma.
0.20 *Concert :* Gloria Estefan. Enregistré en 1991 (60 min). 5419952

France Supervision

19.45 CinéActu.
19.55 Basket-ball.
21.30 Cluny, une lumière dans la nuit. De Marceau Ginesy.
22.20 Maman, j'ai encore raté l'avion. Film de Chris Columbus (1992, 120 min). 80195819
0.20 Cassiopée. Invités : Hubert Reeves, André Berger, Titouan Lamazou (55 min).

Ciné Cinéfil

20.30 Le Petit Chose ■ ■ Film de Maurice Cloche (1938, N., 90 min). 5699155
22.00 Les Intrigantes ■ *Film d'Henri Decoin* (1954, N., 100 min). 5636180
23.40 La Part de l'ombre ■ Film de Jean Delannoy (1945, N., 110 min). 43851426

Ciné Cinémas

20.30 Paris s'éveille ■ ■ ■ Film d'Olivier Assayas (1991, 95 min). 5625074
22.05 My Left Foot ■ Film de Jim Sheridan (1989, v.o., 100 min). 27616548
23.45 Copain, copine ■ Film de Glenn Jordan (1984, 110 min). 88511345

Série Club

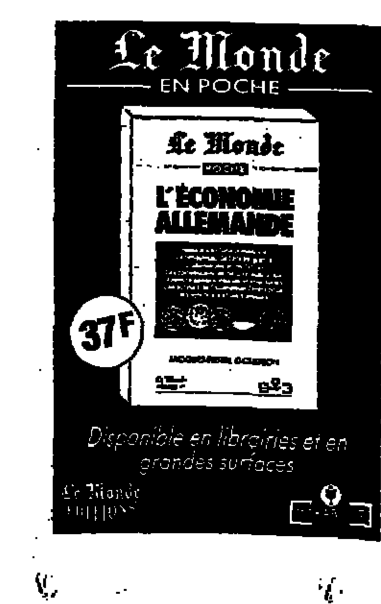
20.20 Ne mangez pas les marguerites. Quelle fête.
20.45 (et 23.45) Jake Cutter. La malédiction du passé.
21.30 Le Club.
21.40 (et 1.00) Jim Bergerac. Sparta.
22.30 Alfred Hitchcock *présente*. Treizième étage.
23.00 Mission impossible. Le chantage.
0.30 Janique aimée (30 min).

Canal Jimmy

21.00 Les monstres nouveaux sont arrivés.
21.25 The Doors in Europe. De Paul Justman, John Densmore et Ray Manzarek.
22.25 Chronique bakélite.
22.30 Angela, quinze ans.
23.15 Cambouis.
0.10 Absolutely Fabulous. *Vive le régime !*
0.40 Top bab. Invité : Iggy Pop.
1.25 Le Frelon vert. Les cadavres de l'année. (25 min).

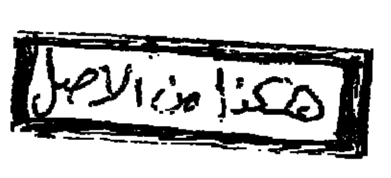
Eurosport

18.00 Basket-ball. En direct. Coupe des champions dames. Demi-finale. Bourges-Côme (Ita.) (90 min). 188001
19.30 Patinage artistique. En direct d'Edmonton (Canada). Championnats du monde. Programme court de danse sur glace (210 min). 58848987



Les programmes complets de radio, de télévision et une sélection du câble sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi.

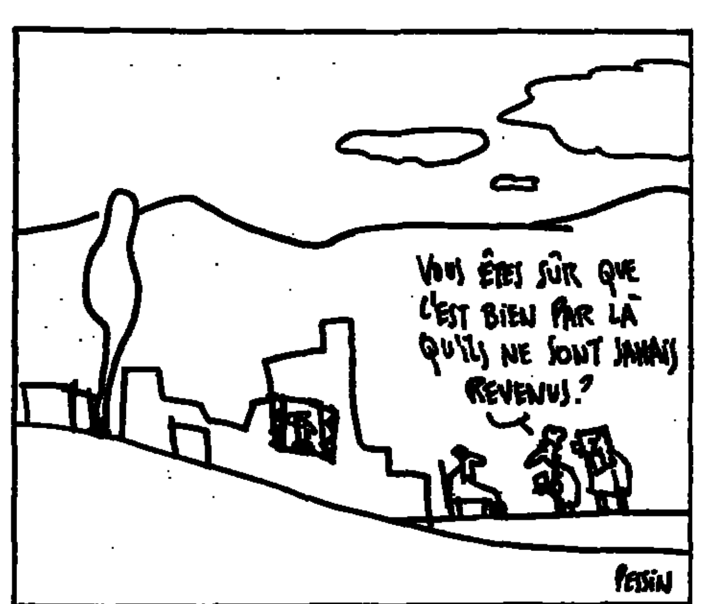
Signification des symboles :
▶ *Signalé dans « Le Monde Télévision-Radio-Multimédia ».*
■ On peut voir.
■ ■ Ne pas manquer.
■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classique.
◆ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.



Srebrenica, un massacre prémédité ?

Pour « La marche du siècle » consacrée à la Bosnie, deux journalistes ont retrouvé deux survivants de la tuerie de juillet 1995. Tentative de reconstitution des dernières heures

ILS SONT PARTIS le 14 février. Marie-Claude Vogric, spécialisée sur l'ex-Yougoslavie, et Pascal Vasselin, journaliste reporter d'images indépendant (Point du Jour, Capa...). Douze jours, à deux, pour rapporter dix-huit minutes d'images qui s'inscriront dans cette « Marche du siècle » sur la Bosnie. *« L'idée : essayer de retrouver des survivants du massacre de Srebrenica, reconstituer leur odyssée et chercher à savoir s'il s'agit d'un acte aveugle ou d'un meurtre prémédité,* explique Marie-Claude Vogric. *Au départ, on ne savait pas grand-chose, on avait lu le rapport Helsinki Watch Human Rights, d'octobre 1995, dans lequel on trouve une vingtaine de témoignages sur les atrocités commises par les Serbes juste après la prise de l'enclave. Des récits se recoupent qui laissent penser que cette tuerie aurait été planifiée. On a également vu à la télévision ces images où des femmes sont séparées des hommes, où le général serbe Ratko Mladic rassure la population. Que sont devenus ces hommes ensuite ? Assez vite a surgi la rumeur de terribles massacres. Premiers témoignages, et découverte de charniers. Mais qui a organisé tout cela ? »*



« CHAMP DE LA MORT »

Avec une caméra vidéo, une voiture louée à Ljubljana (Slovénie), Marie-Claude Vogric et Pascal Vasselin veulent d'abord recueillir les récits des rescapés, puis mettre les témoignages à l'épreuve du terrain. Refaire, sept mois après, le même chemin. Ils n'ont aucune adresse. Première escale à Zagreb (Croatie) pour se procurer une carte de presse de l'IFOR, cette accréditation sans laquelle on ne peut se déplacer. Ils traversent Plitvice, Bihac, cinq ou six check-points. *« On ne sait pas forcément à qui on a affaire du fait des nouvelles partitions,* explique Marie-Claude Vogric. *Il faut vérifier où l'on se trouve. Après Plitvice, on commence à voir des paysages de ruines, des tanks perdus dans la neige, des check-points en pleine nature. Deux types avec un fusil sur un bout de route. »*

A Sarajevo, le Comité des crimes de guerre (organisme lié au gouvernement bosniaque) leur donne l'adresse d'un autre comité près de Tuzla. C'est là qu'une petite équipe travaille, depuis des années, sans moyens, accumulant les témoignages sur les crimes de guerre. Grâce à leur aide, ils vont retrouver deux rescapés, Mevludin Oric et Huljem Suljic, qui ont déjà parlé aux médias. Marie-Claude Vogric et Pascal Vasselin enregistrent leur récit, bouleversés en même temps que hantés par la crainte d'une erreur : *« Sur la carte qu'on utilisait, il y avait le nom de Timisoara dans un coin,* dit Pascal Vasselin. *J'étais frappé par cette proximité. Comme un signe. »* Les journalistes se sont donné pour règle d'être sceptiques. *« Vis-à-vis de ceux qui auraient intérêt à forcer sur la responsabilité des Serbes, les autorités bosniaques ; des témoins eux-mêmes, qui peuvent fabuler leur propre histoire ; de nous enfin. »*

Il n'est pas facile de couper un témoignage pour creuser un détail. *« Les Bosniaques n'ont pas l'habitude du récit. Les interrompre, c'est comme leur donner un coup sur la tête. Je posais donc mes questions ensuite. L'école ressemblait à quoi ? Comment avez-vous pu reconnaître qu'il était serbe ? Comment avez-vous pu le voir avec les yeux bandés ? »* Plus tard, ils ont refait les trajets évoqués par les deux hommes, cherché les entrepôts, les écoles, où ils avaient transité, jusqu'à ce « champ de la mort », où se déroulèrent les exécutions. Tous deux signalent, ici et là, la présence de Mladic. Les journalistes ont retrouvé presque tous les lieux et éliminé ceux dont ils n'étaient pas sûrs. Pour eux, *« ce parcours est suffisamment ponctué de haltes pour affirmer que tout cela n'est pas un coup de folie mais a été planifié. Il y a des écoles, des camions, des bus, des pelleteuses pour creuser les fosses. Une logistique. Donc des donneurs d'ordre. Qui ? On signale la présence de Mladic, commandant de l'armée serbe en Bosnie, et celle d'officiers serbes de l'armée de Belgrade. On ne va pas plus loin. »*

Catherine Humblot

★ « La marche du siècle » : France 3, mercredi 20 mars à 20 h 50.

Vite *par Agathe Logeart*

SAVOIR TOUT, tout de suite. Donner une explication à l'encore inexpliqué. Foncer, tête baissée, au risque de l'erreur, parce qu'il faudrait aussitôt des effets, trouver les causes. Le monde va vite. Et le public ne souffrirait pas d'attendre dans les limbes inconfortables de l'incertitude.

Un SDF a brûlé vif en plein Paris. Cela s'est passé au petit matin, sur un coin de trottoir au pied d'une église. Des cris, un homme qui titube, transformé en torche vivante. Un automobiliste qui s'arrête, tente d'étouffer les flammes avec sa veste. Et l'homme qui s'écroule, rongé par le feu. Voilà ce qu'ont dit les témoins, qui ont vu la scène depuis leurs fenêtres. Dans la rue, il reste quelques traces noires et des hardes roulées en balluchon. Une bouteille d'alcool à brûler autour de laquelle s'affairent des policiers, une casserole enveloppée dans un sac en plastique, quelques boîtes de conserve, rien de plus. Des restes charbonneux ont été soigneusement prélevés et placés dans un bocal. Ce sont les maigres pièces à conviction. On ne sait pas grand-chose d'autre, au fond, des circonstances de la mort affreuse de Fabrice Gaulin, le sans-domicile-fixe de l'église Saint-Vincent-de-Paul.

La télévision aurait pu le dire ainsi, avec prudence. Elle aurait pu se satisfaire d'une approche modeste, minimaliste. L'imagination du téléspectateur se serait alors appropriée l'histoire. Il aurait laissé son esprit errer sans guide et se serait interrogé, perplexe, sur ce drame aux contours incertains. Mais l'information télévisée s'accommode mal des zones de flou. Tout de suite, avec elle, il faudrait être sûr. Car une information chasse l'autre. Demain, déjà, on parlerait d'autre chose. Aussi, les journalistes se transforment-ils bien vite en enquêteurs péremptoires. Il faut à la télévision des histoires rondes, qui se referment bien proprement sur elles-mêmes. Trois hypothèses, logiques, ont été retenues pour expliquer les circonstances du drame dont on nous parle : l'accident (le réchaud de fortune qui se transforme en machine à tuer), la bande de jeunes qui veut casser du clochard, et la rixe entre SDF. TF 1 l'assure d'emblée, c'est la troisième hypothèse qui est la bonne.

La chaîne croit pouvoir mettre en avant le témoignage d'un homme entendu par la police, ce qui le leste d'un poids certain. Sans abri, comme la victime, il aurait été un témoin *« direct »* de la scène. Il dit, avec la bouche pâteuse de ceux qui ont depuis longtemps la boisson pour compagne, que ce sont *« des types »* comme lui qui ont fait le coup, pour *« s'amuser »*. C'est peut-être vrai, peut-être faux. Comment savoir ? Aussitôt recueilli, de toute façon, ce témoignage s'impose. Non parce qu'il serait plus convaincant que d'autres. Simplement parce qu'il a le « mérite » d'être tranché, affirmatif. Si cet homme sait, ou dit qu'il sait, c'est que c'est la vérité. Demain dira peut-être autre chose. Il faudra même peut-être attendre encore pour savoir. Mais pour la télévision, demain, c'est toujours trop tard.

MERCREDI 20 MARS

TF 1

13.00 **Journal**, Météo.
13.35 Femmes. Magazine.
13.40 Les Feux de l'amour.
14.30 Sydney Police. L'otage. Série.
15.30 Sous le soleil. Le beau mariage. Série.
16.20 Une famille en or. Jeu.
16.55 Super Club Dorothée.
17.25 Football. En direct de Moscou. Quart de finale retour de la Ligue des champions : Spartak Moscou-FC Nantes ; 17.30, Coup d'envoi ; 18.15, Mi-temps ; 18.30, 2e mi-temps (120 min). 6848556
19.25 Vidéo gag. Divertissement.
20.00 **Journal**, La Minute hippique, Météo, Météo des neiges.

20.50

COLUMBO
Série. Grandes manœuvres et petits soldats, avec Peter Falk (100 min). 208240
Un meurtre camouflé en accident. Une sombre affaire de chantage autour d'un trafic d'armes. Un camp de mercenaires comme champ d'action... La routine quoi !

22.30

FOOTBALL
Résumés des quarts de finale de la Ligue des champions : Juventus FC (Italie)-Real Madrid (Espagne) ; Panathinaikos FC (Grèce)-Legia Varsovie (Pologne) ; Ajax Amsterdam (Pays-Bas)-Borussia Dortmund (Allemagne) (100 min). 5861285
0.10 Ushuaïa. L'or du fleuve, Le spéléonaute ; Au rythme des pirogues ; Crocodile George (60 min). 2423223
1.10 **Journal**, Météo.
1.20 Côté cœur. 1.50 et 2.50, 3.55 TF1 nuit. 2.00 et 5.05 Histoires naturelles. 3.00 Histoire des inventions. 4.45 Musique.

France 2

11.45 et 4.15 Les Z'amours.
12.25 Pyramide. Jeu.
12.55 et 13.40 Météo.
12.59 **Journal**.
13.50 Derrick. Le roi de cœur. Série.
14.50 Le Renard. Série.
15.55 Tiercé. En direct d'Enghien.
16.10 Hartley, cœurs à vif. Série.
17.00 Quoi de neuf, docteur ? Zorro est arrivé. Série.
17.30 La Fête à la maison. Le plongeon de la mort.
18.05 et 3.30 Les Bons Génies. Jeu.
18.45 Qui est qui ? Jeu.
19.15 Bonne nuit, les petits. Où est Gros Nounours ?
19.20 et 2.00 Studio Gabriel.
19.55 et 20.45 Tirage du Loto.
19.59 **Journal**, Météo.

20.55

L'INSTIT
Série. Une seconde chance, de Gérard Marx, avec Gérard Klein (100 min). 2842846
A la mort de sa mère, une petite fille est confiée à la garde de ses grands-parents. Après dix ans d'absence son père réapparaît...

22.35

BAS LES MASQUES
L'amour plus fort que tout. Avec Michel Bozon (70 min). 8975440
23.45 **Journal**, Bourse, Météo.
0.05 Le Cercle de minuit. Magazine. Alain Delon, à propos de la rétrospective de ses films à la Cinémathèque française du 28 mars au 28 avril. Avec Dominique Païni, Serge Toubiana, Xavier Veauvois, Alfredo Arias (80 min). 5713136
1.25 Histoires courtes. Eternelles. Court métrage d'Eric Zouca. 2.30 Emissions religieuses (rediff.). 4.05 24 heures d'infos. 4.45 Outremers (rediff.). 5.40 Dessin animé.

France 3

12.35 **Journal**.
13.05 Keno.
13.25 Texas. Téléfilm de Richard Lang [2/2] (95 min). 2134730
15.00 Questions au gouvernement. En direct de l'Assemblée nationale.
16.05 Les Craquantes. Série.
16.35 Popeye. Dessin animé.
16.40 Les Minikeums.
17.45 Je passe à la télé.
18.20 Questions pour un champion. Jeu.
18.50 Un livre, un jour. *L'Enfant aux deux langues*, de Claude Hagège.
18.55 Le 19-20 de l'information, 19.08, Journal régional.
20.05 Fa si la chanter. Jeu.
20.35 Tout le sport.

20.50

LA MARCHE DU SIÈCLE
Magazine présenté par Jean-Marie Cavada en collaboration avec France-Info en direct de Sarajevo. Bosnie : les enjeux de la paix (115 min). 434489
● Lire ci-dessus.
22.45 **Journal**, Météo.

23.15

▶ UN SIÈCLE D'ÉCRIVAINS
Hervé Bazin, de Jean-Daniel Verhaeghe et Pierre Moustiers (50 min). 8548681
0.05 Les Quatre Dromadaires. Un Africain volant (rediff.). 1.00 Dynastie. Le candidat. 1.45 Musique Graffiti. Jeunes interprètes : Quatre mazurkas, de Chopin, par Emmanuel Strausser, piano (15 min).

La Cinquième

13.00 Fête des bébés. 13.30 La Grammaire impertinente. 13.35 Attention santé. Cannabis. 13.40 Demain le monde. Le Monde de la chirurgie. 14.10 L'Esprit du sport. 15.00 Omnisciences. 15.30 Vaisseau Terre. 16.00 Un temps pour la danse. Le mouvement [3/10]. 16.30 Le Réseau des métiers. 16.35 Rintintin. 17.30 Les Enfants de John. 17.55 Planète blanche. L'AGI et le traité ; KGI, les bases scientifiques. 18.30 Le Monde des animaux.

Arte

19.00 The Comic Strip. Série [3/12]. Camp de survie sans survêt', de Sandy Johnson, avec Adrian Edmondson (30 min). 6933
19.30 7 1/2. Magazine présenté par Désirée Bethge (30 min). 5204
20.00 Les Crapauds du désert. Documentaire de Kurt Hirschel et Heinz von Matthey (30 min). 2117
20.30 8 1/2 **Journal**.

20.45

LES MERCREDIS DE L'HISTOIRE
Documentaire. Les Chemins de l'histoire : Odessa, d'Ulla Lachauer (55 min). 9203730
Dessinée par un Français, port creusé par les Grecs et une vitalité qui doit beaucoup aux Italiens, c'est la ville d'Odessa, placée au carrefour de l'Orient et de l'Occident, sur les rives de la mer Noire. Odessa, un célèbre escalier aussi... celui du Cuirassé Potemkine.

21.40

LE CHOIX D'ANTON BRUCKNER
Documentaire fiction de Jan Schmidt-Garre (85 min). 1509310
Le Choix d'Anton Bruckner *(1824-1896) évoque une phase critique dans la vie du compositeur. Souffrant alors d'une maladie nerveuse, il doit néanmoins répondre à des questions existentielles.*
23.05 La terre tremble ■ ■ ■ Film italien de Luchino Visconti. (1948, N., v. o., 153 min). 87827138
Dans un village de Sicile, les pêcheurs sont exploités par les mareyeurs. Un garçon, qui a fait la guerre sur le continent, décide que sa famille vendra elle-même les produits de la pêche pour recueillir directement le fruit de son travail.
1.40 Rêves de glace. Documentaire (55 min, rediff.).

M 6

12.00 Ma sorcière bien-aimée. Série.
12.25 La Petite Maison dans la prairie. [1/2]. Série.
13.25 M 6 Kid.
16.20 Hit Machine (rediff.).
17.00 et 0.55 Fanzine.
17.35 L'Etalon noir. Série.
18.05 Models Inc. Série.
19.00 Code Quantum. Série. Y a-t-il une vie après le viol ?
19.54 Six minutes d'information.
20.00 et 0.45 ▶ Mode 6. Magazine. Jean-Charles de Castelbajac.
20.05 Notre belle famille.
20.35 Ecolo 6. Du riz pour le troisième millénaire.

20.45

LES RACINES DU CŒUR
Téléfilm de Richard Colla, avec Lisa Hartman, Linda Evans. [1/2] (92 min). 378843 [2/2] (93 min). 5157049
Une photographe renommée de Los Angeles rend visite à son père, propriétaire d'un des derniers grands ranches de Californie. Criblé de dettes, celui-ci est pressé par son banquier de vendre ses terres qu'il aimerait voir transformées en parc national à sa mort.
0.15 Fantasmes. La danse d'Emilie.
1.30 Best of pop-rock. Musique.
3.00 Culture pub. Magazine. 3.25 E = M 6. Magazine. 3.50 L'île aux plongeuses nues. Documentaire. 4.25 Jazz Dance. Documentaire (50 min).

Canal +

10.55 Le cave se rebiffe. Film de Gilles Grangier (1961, version colorisée, 94 min). 21354339
▶ En clair jusqu'à 13.45
12.30 La Grande Famille.
13.45 Décode pas Bunny.
14.40 Les Inventions de la vie. Documentaire (26 min). 486594
15.15 Jack Reed, le bras de la justice. Téléfilm de Brian Dennehy (88 min). 827285
16.45 Basket américain. Philadelphie-Chicago.
18.00 Dessin animé. Les Exploits d'Arsène Lupin.
▶ En clair jusqu'à 21.00
18.24 Help ! Série.
18.35 Nulle part ailleurs. Invité : André Wilms.
20.30 Le Journal du cinéma.

21.00

DEUX COW-BOYS À NEW YORK
Film américain de Gregg Champion, avec Woody Harrelson, Kiefer Sutherland (1994, 103 min). 7379420
Intrigue policière éculée et scènes de comédie lourdingues. Une catastrophe.
22.45 **Flash d'information.**

22.50

L'AFFAIRE PÉLICAN ■
Film d'Alan J. Pakula, avec Julia Roberts, Denzel Washington (1993, v. o., 136 min). 3855136
1.05 Bernard Blier. Documentaire de Doug Headline et Dominique Cazenave (52 min). 1617643
Mélange d'archives et de témoignages, ce bel hommage révèle un comédien reconnaissant de ses chances, mais aussi un fin gourmet.
2.00 Buffet froid ■ ■ ■ Film de Bertrand Blier (1979, 89 min). 5837020

Radio

France-Culture

20.00 Le Rythme et la Raison. Dans le cadre de la Saison Musicale Slave. Le Groupe des Cinq : Milij Balakirev, César Cui, Modeste Moussorgski, Nicolas Rimski-Korsakov, Alexandre Borodine (3).
20.30 Antipodes. Le désamour de la patrie chez les écrivains belges. 21.32 Correspondances. 22.00 Communauté des radios publiques de langue française. La Pensée en marche avec Fernand Dumont (2). Une émission de Radio Canada.
22.40 Nuits magnétiques. La tétralogie du vieux monsieur (2).
0.05 Du jour au lendemain. Jacques Derrida (Résistances) (2). 0.50 Coda. Le Rock irlandais (3). 1.00 Les Nuits de France-Culture (Rediff.). Maltaises, de Claudine Galea ; 1.45, Le Gai savoir de Florence D'Suza ; 2.31, L'Inde et le pèlerinage des poètes ; 3.55, Marceline Desbordes Valmore ou la transparence de la voix ; 5.19, Le Jardin de Flore (1) ; 5.29, Nancy Huston (Cantique des plaines) ; 5.55, La 2 CV : une modeste 8e merveille du monde.

France-Musique

20.00 Concert. Donné le 13 février, à l'Opéra d'Avignon, par François-René Duchâble, piano : Œuvres de Chopin : Ballade nº 2 op. 38 ; Nocturne op. 27 nº 2 ; Barcarolle op. 60 ; Vingt-quatre préludes op. 28 ; Les Tableaux d'une exposition, de Moussorgski.
22.00 Soliste. Michel Chapuis.
22.30 Musique pluriel. Récit sur la vieille route, d'après un poème de Li Bai, de Shuya Xu (extrait du concert donné le 22 février à Paris, dans le cadre de Présences 96).
23.07 Ainsi la nuit. Variations sur La Bergère Célimène pour violon et piano K 359, de Mozart ; Trio pour violon, violoncelle et piano nº 3 D 898, de Schubert, par le Trio Oïstrakh.
0.00 Jazz vivant. Les saxophonistes James Carter et Joshua Redman avec Craig Taborn, Jaribu Shahid, Peter Martin, Chris Thomas, Brian Blade (Festivals de Vienne, Juan-les-Pins et Nancy). 1.00 Les Nuits de France-Musique.

Radio-Classique

20.40 Les Soirées de Radio-Classique. Cleopatra et Cesare, drame musical en trois actes, sur un livret de Giovanni Gualberto Bottarelli d'après la Mort de Pompée de Corneille, de C.H. Graun, par le Chœur de Chambre de la Radio de Berlin, le Concerto Köln, dir. René Jacobs, Janet Williams (Cleopatra), Iris Vermillion (Cesare).
0.00 Les Nuits de Radio-Classique.

Les programmes complets de radio, de télévision et une sélection du câble sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi.
Signification des symboles :
▶ Signalé dans « Le Monde Télévision-Radio-Multimédia ».
■ On peut voir.
■ ■ Ne pas manquer.
■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classique.
◆ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.

Les soirées sur le câble et le satellite

TV 5

20.00 Faut pas rêver. Invité : Pierre Arditi.
21.00 Au nom de la loi.
21.55 Météo des cinq continents.
22.00 **Journal** (France 2).
22.35 Théâtre : Les Fourberies de Scapin. Pièce en trois actes de Molière. Mise en scène de Denise Filiatrault. Enregistré en 1973. Avec René Gagnon, Jean Besré.
22.55 Raison d'Etat.
23.45 Pêche au gros. [4/7] Espadons voiliers au Sénégal.
0.40 ▶ Queen Mary, légende de l'Atlantique (55 min).

Planète

20.35 Jesulin de Ubrique.
21.30 Himalaya. Les vallées tropicales.
22.00 Histoire de l'aviation. [3/7] L'Atlantique 1918-1927.

Paris Première

20.00 20 h Paris Première. Invité : Patrick Bruel.
21.00 Paris modes prêt-à-porter.
22.00 Paris Match Première.
22.30 Daniel Prévost.
23.35 A bout portant.
0.25 Premières loges. (25 min).

France Supervision

20.20 Entracte.
20.40 Concert : Les Byrds. Enregistré à l'Arthur's Club de Genève, dans le cadre du festival Blues Sessions (100 min) 20123001
22.20 Les Précieuses ridicules.
23.55 Sibérie, terre de la soif. De Pascal Pisson.
0.45 Opéra : Le Roi Arthur. En cinq actes de Purcell (95 min) 88308112

Ciné Cinéfil

20.30 Léviathan ■ ■ Film de Léonard Keigel (1962, N., 85 min) 91478049
21.55 Easy Living ■ ■ Film de Jacques Tourneur (1949, N., v.o., 80 min) 38178335
23.15 Drôle de mariage ■ Film de Garson Kanin (1940, N., v.o., 85 min) 53848372

Ciné Cinémas

20.00 Séquences.
20.30 The Blue Iguana ■ Film de John Lafia (1988, 90 min) 5868285
22.00 Et Dieu créa la femme ■ Film de Roger Vadim (1956, 90 min) 3245136
23.30 Ciné Cinécourts.

Série Club

20.20 Ne mangez pas les marguerites. Un dîner spectacle.
20.45 (et 23.45) Buck Rogers. Alerte au gaz.
21.40 (et 1.00) Jim Bergerac. Double vie.
22.30 Alfred Hitchcock présente. C'est perdu.
23.00 Mission impossible. Gaz.
0.30 Janique aimée (30 min).

Canal Jimmy

20.30 Route 66. Le guide destructeur.
21.20 Max Headroom. L'école.
22.10 Chronique de mon canapé.
22.15 Seinfeld. Le Jerry fusilli.
22.40 Cop Rock. Cop-a-Feeliac.
23.25 Liquid Television.
23.50 T'as pas une idée ? Invité : Etienne Chatiliez.
0.50 New York Police Blues. Episode nº 40 (45 min).

Eurosport

17.00 Motors.
18.30 (et 1.00) Grand Prix Magazine.
19.00 Patinage artistique. En direct d'Edmonton (Canada). Championnats du monde. Programme court messieurs (270 min). 44244407
23.30 Equitation.
0.30 ATP Tour Magazine (30 min).



Le Monde

MERCREDI 20 MARS 1996

Règlement intérieur

par Pierre Georges

BIGARD, vous avez dit Bigard ? Comme c'est Bigard ! Voilà bien une société qui prend le plus grand soin de ses salariés. Cette entreprise spécialisée dans la viande avait décidé d'innover sur ses chaînes d'abattage et de découpe. Du moins sur l'une d'entre elles à Quimperlé.

La maison Bigard avait édicté un règlement intérieur admirable à l'intention des deux cent cinquante salariés de cette chaîne : selon des normes nouvelles, les employés disposaient, dans leur journée de travail, de trois pauses de cinq minutes, pour satisfaire un éventuel besoin naturel. Hors ces créneaux, point de salut. Ni d'excuses. Tout abandon de poste relèverait de la *pénalité financière prélevée sur la* prime de vacances.

Les salariés ne l'ont évidemment pas accepté. Et *via* leurs syndicats, notamment la CGT, ils ont porté l'affaire, devant la justice pénale, puis prud'homale. Et le conseil des prud'hommes de Quimper, dans son infinie sagesse, a estimé que cette tentative de taylorisation de la pause-pipi procédait de la pratique *« illicite »*.

Elle était surtout profondément humiliante et stupide. Car cette petite affaire, illustration par l'absurde de la course aux Temps modernes, montre bien qu'en matière de relations humaines il existe des entreprises qui vivent dans l'irréalité la plus absolue. Décréter la pause-toilettes à minutes fixes et intangibles, ce n'est pas seulement *faire insulte à ses salariés*. C'est vouloir leur imposer ce que l'on pourrait appeler la robotique des « lieux ». Un rêve de petit chef, une merveille d'innovation, la maîtrise parfaite des envies, besoins et nécessités.

Ramener le débat social à ce niveau – sur le thème adjudantesque z'aviez qu'à prendre vos précautions –, c'est montrer en quelles estime et confiance l'on tient, dans les usines d'abattage, le troupeau des humains. Insensé ! Et plus insensée encore la nécessité d'avoir à mobiliser une juridiction pour dire l'insensé de la chose.

Comme si les magistrats n'avaient pas mieux à faire. Par exemple à juger du curieux règlement intérieur ayant existé, semble-t-il, en la mairie de Levallois, aux temps radieux de Balkany Ier. Cet ex-maire ne se mouchait pas du coude. Déjà on avait vérifié qu'il roulait carrosse. Ou, ce qui revient au même, voitures de fonctions, accessoirement blindée. Et l'ensemble du patrimoine municipal à roues fut ven*du aux enchères à la demande de* son successeur, du même parti, mais pas de la même eau.

Voici qu'aujourd'hui Patrick Balkany et son épouse comparaissent devant le tribunal correctionnel de Nanterre. Au motif judiciaire dit de la *« prise illégale d'intérêts »*. En français courant, il est reproché à l'ex-roi de Patagonie et des Hauts-de-Seine réunis d'avoir utilisé, à des fins privées, les services de trois employés municipaux. Les employés de mairie étaient devenus en quelque sorte employés de maison, de la maison Balkany. Payés par la mairie. Servant le maire et madame.

De ces trois personnes, l'une faisait fonction d'homme à tout faire dans le modeste appartement, 512 mètres carrés, des Balkany à Levallois. Les deux autres, *un couple, assura des années du*rant le gardiennage et l'entretien du moulin de Cosny, une bien belle propriété de not'bon maire du côté de Giverny. C'est du moins ce que reproche la justice aux pauvres Balkany. Eux qui oeuvrèrent tant et si bien pour la grandeur de Levallois ! Et apparemment pour leur bon plaisir.

Les syndicats de France Télécom refusent de négocier un changement de statut

Des mots d'ordre de grève pourraient être lancés

LUNDI 18 MARS, après publication de la lettre de mission du premier ministre, Alain Juppé, demandant à Michel Bon, le président de France Télécom, *« d'engager un dialogue social approfondi avec le personnel et ses représentants »* pour négocier la réforme du statut de l'exploitant téléphonique public (*Le Monde* du 19 mars), les principaux syndicats campaient sur leurs positions.

Toujours résolus à combattre ce changement, ils refusent, en attendant l'annonce par le gouvernement d'un calendrier précis pour cette opération, d'aller en discuter l'applicationet les mesures d'accompagnement. *« Personne n'ira négocier avec Michel Bon »*, résume la CFDT, opinion partagée par la CGT-PTT, SUD-PTT, FO-PTT et la CFTC-PTT. La lettre de mission d'Alain Juppé, dans la mesure où elle ne donne aucune échéance pour la transformation du statut de France Télécom, est perçue comme *« un coup d'épée dans l'eau »* par la CFDT.

« INQUIÉTUDES »

Les engagements écrits du premier ministre sur le maintien du statut de fonctionnaires des agents de France Télécom et sur le maintien des garanties associées en termes d'emploi et de droits aux pensions de retraite, n'adoucissent en rien les réactions. *« Ce n'est pas de nature à apaiser les inquiétudes et à rétablir un climat de confiance »*, souligne FO-PTT. *« Sur le terrain, très peu de monde y croit »*, souligne un élu de SUD dans les Yvelines, ajoutant que *« l'exemple de la précédente réforme, en 1990, et des promesses qui avaient été faites à cette occasion et sur lesquelles on est revenu trois ans plus tard, a échaudé les gens »*.

Refusant de *« cautionner des réflexions visant à faire accepter socialement une politique à laquelle elle s'oppose »*, la CFTC-PTT déplore par ailleurs qu'*« avec cette question de l'évolution du statut, on mélange des problèmes importants comme l'évolution de l'emploi et des métiers, le temps de travail (...)qui, du coup, vont être bloqués »*.

Des appels à la grève pourraient être lancés dans les prochains jours. La CGT-PTT est ainsi tentée de durcir le ton. Le syndicat évoque la date du 29 mars, jour où elle appelle déjà les agents de France Télécom à manifester pour la défense du service public, à l'occasion de la tenue de la Conférence intergouvernementale européenne. *« Le projet de loi sur le futur cadre réglementaire, ainsi que la lettre de mission de M. Juppé à M. Bon, montrent bien que les déclarations sur le service public ont fait long feu »*, indique le syndicat.

PRUDENCE DE SUD

« Le gouvernement apporte les conditions d'une mobilisation. Nous pourrions être conduits à un appel à la grève », n'exclut pas la CFTC-PTT. Pas plus que SUD, qui, tout en semblant préférer une autre date que le *29 mars pour une action plus spéci*fique à France Télécom, apparaît néanmoins prudent sur la capacité de mobilisation des personnels. Cette prudence est partagée par FO et la CFDT, qui déclarent ne pas vouloir d'actions massives.

Dans l'immédiat. Car, alors que Michel Bon déclarait, mardi 19 mars sur l'antenne d'Europe 1, ne pas apporter *« une attention excessive aux premières réactions à chaud »* et se félicitait que les syndicats ne fassent *« pas grève, c'est déjà ça »*, la CFDT prévient que *« le gouvernement et la direction de France Télécom ne pourront pas éviter un conflit »*.

Ph. L. C.

COMMENTAIRE

IMPASSE

Le gouvernement n'entend pas rééditer avec France Télécom l'épisode de décembre 1995 sur la Sécurité sociale et la SNCF. Il invite les syndicats à la négociation. Cette « offensive sociale » se heurte toutefois à une réalité propre à l'opérateur : instruit par l'exemple de la CFDT, qui a payé cher son soutien à la réforme de 1990, ainsi que par le renforcement de la CGT et de SUD aux dernières élections professionnelles, aucun syndicat ne peut se payer le luxe d'aller s'asseoir à la même table que Michel Bon, le président de France Télécom.

Les tractations en sous-main qui ne manqueront pas d'intervenir diront s'il est possible de sortir de cette impasse. Cette dernière tient à la façon dont, en 1993, en annonçant unilatéralement sa volonté de transformer France Télécom en société anonyme partiellement privatisée, Gérard Longuet, alors ministre de l'industrie et des PTT, a « braqué » l'ensemble des organisations représentatives du personnel. Y compris celles réputées « réformistes » – FO notamment –, contraintes de durcir le ton pour ne pas trop perdre leur légitimité sur le terrain.

Si l'impasse devait perdurer, quelle pourrait être la ligne de conduite du gouvernement ? Attendre ? Pour l'exécutif, qui se dit résolu à opérer la privatisation partielle d'ici à début 1998, l'exercice est possible. Mais il comporte une contrainte : les législatives de 1998 qui rendront difficile le lancement de cette opération dans les mois précédant les élections.

L'autre solution est de présenter au Parlement un projet de réforme avant la fin juin 1996, en même temps que le projet de loi ouvrant les télécommunications à la concurrence. C'était l'idée première d'Alain Juppé, en août 1995, lorsqu'il a réouvert ce dossier. C'est ce pour quoi milite Michel Bon. C'est, enfin, ce que les syndicats attendent, avec pour objectif de faire reculer le gouvernement.

Philippe Le Cœur

M. Emmanuelli se pourvoit en cassation dans l'affaire Urba

APRÈS AVOIR HÉSITÉ jusqu'au tout dernier moment, Henri Emmanuelli a *finalement décidé*, mardi 19 mars, de se pourvoir en cassation après sa condamnation par la cour d'appel de Rennes, le 13 mars, pour *« recel de trafic d'influence »* en tant qu'ancien trésorier du Parti socialiste dans l'affaire Urba-Sagès-BLE sur le financement du PS. M. Emmanuelli qui a été condamné à dix-huit mois de prison avec sursis, 30 000 francs d'amende et une privation de deux ans de ses droits civiques, avait théoriquement jusqu'au 18 mars à minuit pour déposer son pourvoi mais les horaires du greffe de la cour d'appel de Rennes, qui ferme à 17 heures, lui ont laissé un sursis d'une demi-journée.

Le pourvoi a été déposé, mardi à 9 h 30, au greffe de la chambre correctionnelle de la cour d'appel de Rennes. Toute la journée de lundi, le président du conseil général et député des Landes avait consulté ses conseils juridiques et les dirigeants socialistes. Parmi d'autres, deux motifs pourraient être invoqués pour ce pourvoi, alors que la Cour de cassation ne se prononce pas sur le fond. Les avocats de M. Emmanuelli estimeraient que lorsque, en 1991, la chambre criminelle de la Cour de cassation avait saisi la chambre d'accusation de la cour d'appel de Rennes, elle n'avait pas explicitement invoqué les *« faits de recel »* pour lesquels M. Emmanuelli a été condamné. Ils mettraient aussi en avant le *« défaut de motivation »* de la peine complémentaire – la privation de deux ans des droits civiques –, ce qui leur paraîtrait d'autant plus préjudiciable que celle-ci a pris l'allure d'une peine principale.

Selon notre correspondant à Rennes, huit autres condamnés du dossier Urba-Sagès-BLE, dont Gérard Monatte, ancien PDG d'Urba, et Gérard Vourc'h, ancien PDG de Bretagne-Loire-Equipement (BLE) ont aussi décidé de se pourvoir en cassation.

Le PS doit arrêter les modalités de la *« riposte »* politique qu'il entend mener auprès de l'opinion publique contre une décision de justice qu'il juge *« inique »*. Mardi, M. Emmanuelli devait s'en entretenir avec Lionel Jospin et les présidents des groupes parlementaires de l'Assemblée nationale, Laurent Fabius, et du Sénat, Claude Estier. La condamnation de l'ancien premier secrétaire du PS a provoqué, lundi, de nouvelles protestations émanant de Michel Charasse, ancien ministre du budget, et de l'ancien ministre de l'industrie Dominique Strauss-Kahn.

M. N.

Au moins 150 Philippins ont péri dans l'incendie d'une discothèque

LES PHILIPPINES ÉTAIENT SOUS LE CHOC, MARDI 19 MARS, après l'incendie d'une discothèque de Manille qui a coûté la vie à au moins 150 personnes, pour la plupart des collégiens et des étudiants. Il s'agit de la pire catastrophe que le pays ait connu depuis cinquante ans. Le sinistre s'est déclaré dans la nuit de lundi à mardi, faisant s'effondrer le plafond sur une piste de danse où évoluaient trois cents jeunes qui fêtaient la fin de leur année scolaire. La direction avait pour l'occasion réduit de moitié le prix d'entrée pour faire rentrer le maximum de monde. La discothèque Ozone avait récemment ouvert ses portes et était devenue un endroit à la mode.

Selon les premiers témoignages des pompiers, les corps carbonisés des victimes étaient enchevêtrés et empilés les uns sur les autres sur une épaisseur d'un mètre. La dernière grande catastrophe de ce type aux Philippines remonte à 1977, quand 47 personnes avaient péri dans l'incendie de l'Hôtel Filipinas de Manille. – (*AFP.*)

DÉPÊCHES

■ **ESPAGNE : l'organisation séparatiste basque ETA a revendiqué,** mardi 19 mars, les assassinats de l'ancien président du tribunal constitutionnel, *Francisco Tomas y Valiente, et d'un membre de la police* autonome basque, dans un communiqué publié par le journal indépendantiste *Egin*. Francisco Tomas y Valiente, un ami du chef du gouvernement, Felipe Gonzalez, avait été abattu le 14 février dans son bureau de l'université autonome de Madrid. – (*AFP.*)

■ ***MARSEILLE*** **: aucun autobus ni tramway ne roulaient,** mardi matin 19 mars, à Marseille et une seule ligne de métro était en service, à la suite de l'arrêt de travail des conducteurs de la Régie des transports de Marseille (RTM). Une assemblée générale du personnel devait se tenir dans la matinée, à l'appel des sept syndicats grévistes, après l'échec lundi d'une réunion de sept heures entre les syndicats, leur direction et le médiateur, Henri Loisel, sur la mise en œuvre de l'accord qui avait permis de mettre fin à la longue grève de décembre 1995.

■ **MUSIQUE : le violoniste français de jazz, Stéphane Grappelli,** âgé de quatre-vingt-huit ans, a été hospitalisé, depuis jeudi 14 mars, à Londres à la suite d'une pneumonie bronchique après une défaillance cardiaque, rapporte, mardi 19, la presse britannique. – (*AFP.*)

Le PS parisien exige des mesures contre la pollution

« SI D'IMPORTANTES mesures ne sont pas prises pour lutter contre la pollution, nous serions en devoir de mener des actions fortes pour faire bouger les choses », a annoncé Bertrand Delanoë, sénateur et président du groupe socialiste au conseil de Paris, lundi 18 mars. En ressortant ce dossier avant une discussion budgétaire, les 25 et 26 mars, où la marge de manœuvre sera étroite, les socialistes parisiens tentent de placer le débat sur un sujet peu « budgétivore » mais qui touche à la qualité de la vie, leur meilleur angle d'attaque face au maire RPR, Jean Tiberi.

Après avoir, pendant trois mois, consulté experts et responsables d'associations, Bertrand Bret, Elizabeth Larrieu et Jean-Marie Le Guen, conseillers socialistes, ont concocté un opuscule intitulé : « Lutte contre la pollution : une analyse et des propositions pour un vrai changement ». Forts du constat que la pollution est considérée par la majorité des Parisiens comme une *« inquiétude prioritaire »*, les socialistes estiment que *« face à la pression citoyenne, associative et politique, le maire de Paris a fini par intégrer cette composante dans son discours »*. *« Mais jusqu'à maintenant, elle n'a guère dépassé le stade des mots »*, estime M. Delanoë, qui propose un débat à M. Tiberi sur France 3.

Les socialistes avancent douze propositions, notamment une réduction de l'espace accordé à l'automobile. *« Notre démarche relève d'une autre conception de la ville,* soutient M. Delanoë. *La voirie doit être redéployée en fonction des transports en commun et des vélos. »* Et il propose que sur les 11 milliards de francs consacrés chaque année à ce budget, 3 millions de francs aillent au vélo.

Les socialistes prônent, par ailleurs, une amélioration des transports en commun et la mise en place d'un *« métro de surface »*, par l'installation de certaines lignes actuelles en sites propres. Ils se sont aussi ralliés au projet de tramway et de création d'un réseau vert pour vélos, *« conçu comme un véritable tracé urbain alternatif en continu (...)fermé à la circulation automobile »*. Ils réclament une augmentation des moyens d'Airparif et la création d'une *« journée de l'air »*. Ils demandent que soient encouragé l'usage du gaz, dont pourraient notamment être équipés les taxis. *« Des mesures doivent urgemment être prises pour que le niveau 3 ne soit plus atteint. Autrement, il se passera la même chose cet été que les étés précédents »*, prévient Jean-Marie Le Guen.

Françoise Chirot

BOURSE

TOUTE LA BOURSE EN DIRECT 3615 LEMONDE

Cours relevés le mardi 19 mars, à 10 h 15 (Paris)

FERMETURE DES PLACES ASIATIQUES

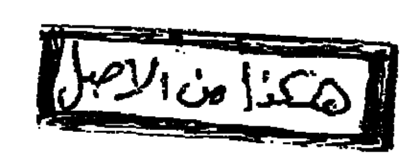
Tokyo Nikkei	20285,10	+0,47	+2,89
Honk Kong index	10601,30	+0,41	+6,03

Tokyo. Nikkei sur 3 mois

OUVERTURE DES PLACES EUROPÉENNES

	Cours au 18/03	Var. en % 15/03	Var. en % fin 95
Paris CAC 40	1965,02	+0,76	+4,97
Londres FT 100	3669,90	+0,68	−0,52
Zurich	1699,76	—	+11,10
Milan MIB 30	1000	−0,39	+7,41
Francfort Dax 30	2463,16	+0,20	+9,28
Bruxelles	1662,59	+0,89	+6,60
Suisse SBS	1420,32	—	−2,55
Madrid Ibex 35	330,22	+0,83	+3,17
Amsterdam CBS	348,40	+0,75	+8,36

Tirage du *Monde* daté mardi 19 mars 1996 : 478 638 exemplaires 1



هكذا من الاصل

TEMPS DE TRAVAIL
En avant-première, les résultats d'une enquête de l'UCC-CFDT page IV



TRIBUNE
par Michel Godet page IV

Le Monde des INITIATIVES



ANNONCES CLASSÉES
de la page V à la page XIV

DANS INITIATIVES MÉTIERS DU 26 MARS
Schneider Electric : unifier la culture d'entreprise

MERCREDI 20 MARS 1996
EMPLOI

ILLUSTRATIONS MARC DANIAU

Des entreprises recèlent nombre d'idées qui n'ont pas abouti et qui peuvent permettre de créer des emplois

Tirer profit des projets dormants

d o s s i e r

LORSQU'ON leur parle des techniques pour accélérer le retour à l'emploi, surtout s'il s'agit de cadres disposant d'un bon savoir-faire, les conseillers en recrutement ou les spécialistes de l'outplacement mettent toujours en avant la même recette. L'idéal, disent-ils, c'est que le demandeur d'emploi ranime chez l'employeur qu'il contacte soit l'idée d'un projet qu'il ne pouvait réaliser faute de moyens humains adaptés, soit le goût du développement parce que son interlocuteur vient lui en suggérer l'opportunité. De la sorte, dans un échange « gagnant-gagnant », les deux partenaires vont tirer profit l'un de l'autre. Le premier en retrouvant un emploi qu'il aura contribué à créer. Le second en optimisant son activité.

Depuis longtemps, aussi, et au nom de l'efficacité, nombre d'experts préconisaient que les dépenses nécessitées par les politiques de l'emploi se fassent plus dynamiques. De passives, comme elles le sont notamment au travers du système d'indemnisation du chômage, ils souhaitaient qu'elles deviennent actives pour favoriser la création d'emplois. Régulièrement, par exemple, l'OCDE attirait l'attention sur cette solution, faisant observer que des pays tels que la France étaient en retard de ce point de vue, en comparaison d'autres, dont la Suède.

Parallèlement, encore, des acteurs de terrain, à l'écoute des besoins des PME-PMI principalement, ne cessaient d'affirmer que des entreprises recelaient nombre de « projets dormants » qui n'étaient pas menés à bien par manque de temps, de capacités financières ou, tout simplement, parce qu'il se révélait trop risqué d'y consacrer des moyens humains, à mobiliser ou à recruter. Les mêmes se désespéraient de constater que les aides publiques, orientées vers d'autres priorités, ne venaient pas combler ces carences, préjudiciables à l'intérêt collectif et à l'emploi. La Maison des professions, qui avait tenté une opération pour rapprocher l'offre et la demande, en 1993, avait dû y renoncer, en l'absence de tout cadre réglementaire approprié. A Vendôme, comme ailleurs, de dynamiques innovateurs enrageaient de voir que les dispositifs publics privilégiaient le CES (contrat emploi-solidarité) ou le CIE (contrat d'initiative-emploi) au détriment de formules moins coûteuses et certainement plus génératrices d'emplois durables.

Après bien des tâtonnements, il semble bien que l'on soit sorti de ces ornières. Voulu par la CFDT et surtout par Nicole Notat, à l'époque présidente de l'Unedic, qui en avait fait une affaire personnelle, l'accord de juin 1994 permettant le lancement des conventions de coopération ouvrait de nouvelles perspectives. Enfin, et mieux qu'avec les mesures précédentes telles que l'AFR (allocation formation-reclassement) ou les conventions de conversion, l'activation des dépenses d'assurance-chômage était à l'ordre du jour. Même s'il fallut attendre l'avenant de juillet 1995 pour que les ultimes obstacles soient levés, les premiers résultats, tels qu'ils apparaissent maintenant, sont plus que prometteurs. Il était temps qu'une autre logique prenne corps.

Sur le terrain, où la rencontre s'effectue entre ces divers éléments, l'intuition se vérifie, pour peu que l'on procède scrupuleusement et avec prudence. Dans les petites entreprises, ces *« projets dormants »* existent bel et bien, que la moindre attention permet de détecter sous les propos d'un dirigeant le plus souvent débordé. Il suffit d'écouter pour le saisir, comme il faut parfois dialoguer avec les salariés, à la base, pour mieux comprendre les rouages et en déduire que des emplois peuvent naître là où il n'y avait que des déperditions produites par des dysfonctionnements. L'intérêt des entreprises coïncide avec les objectifs de développement économique local. Tant et si bien que, même si le bilan est encore modeste, un cycle vertueux est désormais amorcé.

Pour y parvenir, il aura fallu mettre au point une procédure et bâtir quelques principes qui viennent combattre de vieux réflexes. Ainsi en va-t-il du financement des opérations. Un chômeur peut travailler dans une entreprise, en fait œuvrer à la consolidation de son emploi futur, et son employeur percevoir temporairement l'équivalent de ses indemnités versées par les Assedic. Une révolution qui bouscule les habitudes, un contrat d'objectifs prenant le pas sur un contrat de travail. Ainsi en va-t-il de la démarche, pragmatique et transparente. Le projet dormant est examiné, évalué, puis, une fois les conditions de viabilité définies, on procède à un rapprochement entre des volontés et des profils. Le tout en s'efforçant d'obtenir une garantie de bonne fin qui doit engager des partenaires sérieux. Ce qui permet d'extrapoler sur les conséquences, en cascade, pour l'emploi futur, y compris pour d'autres catégories de chômeurs. Car telle est bien la démonstration recherchée : prouver que des emplois sont enfouis et qu'on peut les réveiller. Pour le profit de tous.

Alain Lebaube

Lire pages II et III

Une idée peut rester en panne faute de compétences pointues

Dans les Yvelines, l'association Agyre 1000 joue les bons offices entre des demandeurs d'emploi, les institutions et des patrons de PME

L'HISTOIRE de Stéphane Serrano fera certainement rêver plus d'un patron de PME. Et celle d'Alain Denes, plus d'un cadre au chômage. En 1992, Stéphane Serrano crée son entreprise, D. Technologie, située dans les Yvelines. Son activité consiste à développer des systèmes de gestion technique centralisée (GTC), traduisez un système qui transmet des alarmes techniques. Ce patron de PME, technicien de formation, met au point une première génération de produits, mis en service notamment dans cinq parkings souterrains à Caen. Chaque site est relié au parking central par un modem, lui-même connecté au téléphone portable d'un technicien. En cas de panne d'ascenseur, voire d'incendie, le système GTC déclenche une alarme, et avertit la maintenance. L'installation du système se fait par câble.

Il y a deux ans, une grande banque parisienne demande à Stéphane Serrano d'élaborer un système de détection de vol de matériel informatique. « *Chaque année, cette banque enregistre un taux de 10 % de vols de son parc d'imprimantes, d'écrans d'ordinateur... Pour contrôler son parc total de deux mille pièces, notre système par câble était dépassé. Il fallait mettre au point un système sans fil... Pour une PME comme la nôtre, concrétiser un tel projet peut durer des années. Nous avons donc développé, avec le concours d'une école d'ingénieurs (Siupso) et de la faculté d'Orsay, un prototype performant, mais que nous n'avions pas les moyens de développer* », explique Stéphane Serrano. C'était d'autant plus regrettable que le nouveau modèle ouvrait aussi d'autres marchés : gestion de la climatisation et du chauffage dans les bureaux, régulation de la température des produits alimentaires dans les supermarchés, etc. Faire appel à un cadre qui monterait un dossier financier, lancerait un appel d'offres à des investisseurs potentiels ? Stéphane Serrano y avait bien pensé. Mais, pour ce chef d'entreprise qui n'avait jamais embauché de collaborateurs, le premier pas était difficile à franchir. Même s'il connaissait déjà celui qui allait devenir son homme de confiance, Alain Denes. Il l'avait tout simplement rencontré sur son lieu de travail, tous deux exerçant dans le même immeuble.

Alain Denes, la cinquantaine, était alors cadre dans une entreprise informatique, où il dévelop-pait... un système de gestion technique centralisée, comparable à celui de D. Technologie, mais techniquement plus élaboré.

DÉTECTION

Il y a près d'un an, la société qui employait Alain Denes dépose le bilan. Sans emploi, ce cadre continue tant bien que mal à peaufiner son produit, et dépose un brevet. Un de ses premiers réflexes est de se rendre chez Stéphane Serrano, dont le projet n'a toujours pas décollé. « *La volonté de travailler ensemble ne manquait pas, mais une première embauche est une étape difficile, sur un plan psychologique et financier. J'ai reculé l'échéance jusqu'au dernier moment* », avoue Stéphane Serrano.

Le dernier moment, c'est la rencontre avec l'association Agyre 1000 (Agir pour gagner dans les Yvelynes le retour à l'emploi) en janvier 1996. L'association a été créée le 24 mars 1995, par accord local entre l'Assedic, l'ANPE, et la direction départementale du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle. Sa mission : détecter le projet qui sommeille dans une PME, trouver le cadre au chômage qui saura le réaliser, en signant une convention de coopération. Le principe est le suivant : une société qui embauche un chômeur indemnisé par l'Assedic depuis plus de huit mois reçoit en échange le montant de l'allocation du chômeur pendant un an. Fondateur d'Agyre 1000, Jean-Michel Fourgous est lui-même chef d'entreprise. « *La convention de coopération active trois choses : le chômeur, des moyens financiers pour des PME, et enfin, les caisses fiscales et sociales* », explique-t-il.

Entre janvier et février, cinq rendez-vous ont eu lieu entre les parties. « *Nous avons fait le point sur les financements nécessaires, et avons complété l'appel d'offres grâce aux société ELP et Melkior. Agyre 1000 a joué un rôle de conseil éclairé* », précise Alain Denes, embauché le 27 février 1996 comme directeur technique de D. Technologie en contrat à durée indéterminée. « *J'ai un cadre à temps plein. En plus de ses compétences techniques, Alain Denes apporte son expérience de terrain et ses nombreux contacts* », se réjouit Stéphane Serrano. « *Nous avons pu fabriquer le prototype, mais pour être plus compétitifs, nous devons le produire en plus grande série* », reconnaît Alain Denes.

Clarisse Fabre

Priorité aux cadres

Jean-Michel Fourgous a créé Agyre 1000, pour permettre à des PMI-PME d'engager des « *cadres développeurs de projets, de valeur ajoutée et donc d'emplois* ». Le choix du département des Yvelines est motivé par trois raisons essentielles : la population cadres qui y réside est dense, et particulièrement touchée par le chômage : 15 % des demandeurs d'emploi sont des cadres, soit huit mille personnes sur les cinquante quatre mille demandeurs d'emplois du département (7,9 % de la population active sont au chômage). Ensuite, l'activité industrielle est largement située dans la haute technologie et le tertiaire, généralement « grands consommateurs » de cadres. Enfin, un nombre élevé de très petites entreprises, et PME y sont implantées. Opérationnelle depuis septembre 1995, Agyre 1000 a déjà signé cent conventions de coopération, dont les deux tiers en contrats à durée indéterminée, et revendique les meilleurs résultats nationaux.

L'essor des conventions de coopération

Après un démarrage difficile, le dispositif, remanié en juillet 1995, semble porter ses fruits

A dire vrai, cela avait bien mal commencé pour les conventions de coopération. Au 26 juillet 1995, soit un an après la signature de l'accord Unedic entre les partenaires sociaux instituant des « *formes expérimentales d'intervention du régime d'assurance-chômage en faveur du reclassement des demandeurs d'emploi indemnisés* » (8 juin 1994), le bilan était décevant. Pour 61 conventions signées, 51 embauches seulement ont été réalisées sur un potentiel de 4 844 emplois. Que s'était-il passé ? L'idée de mettre au service de l'emploi des sommes réservées aux allocations de chômage étaient a priori séduisante. Il s'agissait de faciliter l'embauche de chômeurs inscrits depuis plus de huit mois à l'ANPE, moyennant quoi les entreprises recevaient une aide financière de l'Assedic calculée en fonction de l'indemnisation restante de la personne recrutée.

Exigeance qualitative, les personnes devaient être embauchées pour travailler sur ce qu'on appelle les « projets dormants », c'est-à-dire sur le développement d'activités qui n'auraient pas vu le jour sans ce petit coup de pouce. Pour ce faire, des conventions locales étaient signées entre l'Assedic, qui pilote le projet, la direction départementale du travail et de l'emploi, chargée de vérifier que le recrutement n'était pas destiné à pourvoir un poste qui aurait fait l'objet d'un licenciement économique dans les six mois précédant l'embauche, l'ANPE locale et les organisations professionnelles. Les entreprises pouvaient ensuite adhérer à la convention.

Les partenaires sociaux, réunis pour un bilan d'étape (le dispositif est expérimental jusqu'à fin décembre 1996), prirent alors la mesure du désastre et cherchèrent des remèdes. Ces réflexions aboutiront à l'avenant du 6 juillet 1995, qui modifie sensiblement les conditions de mise en oeuvre des conventions. La procédure est allégée : les conventions ne remontent plus systématiquement à l'Unedic, l'aide aux entreprises passe de six mois à douze mois et n'est plus dégressive, ce qui la rend plus intéressante pour l'employeur. Le dispositif devient également plus favorable aux salariés. A la sortie de l'emploi, ils retrouvent l'intégralité de leurs droits restant à indemnisation. Parallèlement, l'ANPE se voit confier un rôle moteur dans l'opération tandis que les directeurs d'Assedic sont mobilisés pour populariser la mesure auprès des différents acteurs locaux.

Les résultats ne se font pas attendre. La nouvelle formule est entrée en vigueur le 1er septembre 1995. Le 24 janvier 1996, cent cinquante conventions sont signées et six cent deux embauches effectuées pour un potentiel de 12 038, annonce l'Unedic. Quelque 73 % des embauches sont des contrats à durée indéterminée (CDI). Quant aux contrats à durée déterminée (CDD), la durée moyenne en est de neuf mois. Un mois plus tard, le 21 février, un nouveau pointage relève cent soixante-dix-huit conventions signées, pour 1 058 embauches réalisées (dont 70,7 % en CDI). Une analyse plus précise des embauches réalisées au 21 février montre que la grande majorité des recrutements est réalisée dans des PME de moins de cinquante salariés ; un tiers s'effectuant dans des entreprises de moins de cinq salariés. En tout, 59,3 % des embauches relèvent du secteur tertiaire.

AMÉLIORATION

Le dispositif profite essentiellement aux cadres, ce qui n'est pas étonnant puisque l'aide calculée à partir des indemnisations de chômage est particulièrement attractive dans leur cas. Les cadres représentent 37 % des bénéficiaires contre 24 % pour les ouvriers, 19,3 % pour les employés et 19,8 % pour les techniciens. Côté salaire, le dispositif prévoit que la rémunération du bénéficiaire est au moins équivalente au SMIC ou au minimum de la convention collective de la branche. Dans la réalité, le salaire brut moyen est égal à 13 149 francs alors que le salaire moyen des bénéficiaires du régime d'assurance-chômage est de l'ordre de 8 300 francs. Cette différence est due à la forte représentation des cadres dans le dispositif.

En ce qui concerne l'aide versée aux employeurs, si l'on peut aller jusqu'à 354 000 francs, son montant moyen est situé aux alentours de 95 000 francs. Plusieurs éléments laissent penser que les résultats ne feraient que s'améliorer. La campagne de communication de l'Unedic, démarrée le 12 février, ne devrait pas tarder à produire ses effets. L'ANPE commence justement à se mobiliser. Quant à l'APEC, *Association pour l'emploi des cadres*, elle n'est entrée officiellement dans le circuit que le 7 février avec la signature d'un protocole APEC-Unedic.

A Toulouse, l'agence locale de l'APEC n'a pas attendu la signature de l'accord pour agir. Elle a accepté dès 1994, à la demande de l'Union patronale de la région Midi-Pyrénées, d'apporter son savoir-faire dans une opération orientée sur le recrutement de dix cadres, l'APEC étant chargée de mettre en phase des projets et des hommes. Non seulement les recrutements ont été effectués, mais encore, dans plusieurs cas, ils ont fait boule de neige. Un nouvel objectif de cent embauches, cadres et non cadres, a été fixé pour 1996.

Un jour, au-delà du quantitatif, il sera intéressant de faire un bilan qualitatif de la mesure afin de voir si la notion de soutien au « projet dormant » n'a pas disparu au profit du recrutement à tout prix.

Catherine Leroy

La chasse aux emplois gaspillés

POUR promouvoir l'emploi au sein d'une entreprise, les salariés sont bien placés : voilà l'idée-force que l'on trouve exprimée à plusieurs reprises, depuis deux ans environ, dans divers documents émanant de la CFDT et d'organismes liés à elle : tel Syndex, le cabinet d'expertise-comptable qui épaule ses représentants dans les comités d'entreprise, et le Centre Idées, organe d'études proche de l'Union confédérale des cadres (UCC). Pour Alain Bouc, économiste qui intervient dans l'un et l'autre, il s'agit de l'une de ces idées-forces qui peuvent redonner un contenu au syndicalisme. Les centrales, juge-t-il, y compris la CFDT, se contentent trop facilement d'une position défensive. Elles se consentent de limiter les dégâts et il n'est même pas sûr qu'elles y parviennent : « *On chante victoire quand un patron réduit de cent à cinquante les licenciements qu'il avait annoncés alors que ce dernier avait intégré ce « recul » dans ses calculs !* »

Dans les interventions qu'il effectue au nom de Syndex, Alain Bouc discute longuement avec les comités d'entreprise. Toutes sortes d'informations fusent qui font apparaître les tensions nées de l'absence de certains emplois : tel problème est négligé, le commercial est désorganisé, on ne s'occupe pas de l'export ; dans tel domaine, on pourrait de toute évidence faire des gains de productivité... La liste, en général, est longue. « *Qui, mieux que le salarié, est au courant de tous ces dysfonctionnements ? Dans les PME, les patrons les connaissent mais ils sont trop débordés pour agir. Quant aux grosses entreprises, elles sont gérées comme des administrations, et les directions centrales ne savent qu'une petite part de ce qui s'y passe.* »

Du fait de cette connaissance intime qu'ils ont de leur milieu de travail, les salariés pourraient donc jouer un rôle important en matière d'emploi : « *Si, au lieu de grogner dans leur coin qu'ils sont surchargés, ils optaient pour une attitude active, ils pourraient élaborer des propositions à l'intention de leurs directions : leur montrer qu'une embauche ou le maintien de tel poste peut avoir tous les avantages d'un investissement. Ils ne sortiraient pas de leur terrain d'intervention et, en même temps, ce serait utile à l'entreprise.* » Le secrétaire adjoint de l'UCC, Pierre Vial, en donne un exemple parlant : en convainquant son patron d'embaucher quelqu'un pour surveiller les achats et vérifier les factures, un cadre a fait récupérer mensuellement à son entreprise l'équivalent de plusieurs salaires.

Argumenter sur ce sujet suppose que les représentants syndicaux des comités d'entreprise reçoivent une certaine formation. Le congrès de l'UCC (1994) manifeste la préoccupation de mettre à la disposition des salariés « *un outil* » qui leur permette de faire des propositions. Alain Bouc multiplie les documents : il inventorie les cas d'intervention possible, décrit la façon d'aborder un projet d'investissement-emploi, la manière de calculer sa rentabilité. Il envisage l'intervention pragmatique, au cas par cas, par exemple d'un salarié qui sait son poste menacé ; mais aussi une approche systématique : « *Là où c'est possible, un responsable ou l'équipe syndicale peuvent dresser un tableau de bord analytique et critique de l'emploi dans l'entreprise... de la même manière qu'il y a un cabinet fantôme créé par l'opposition face au gouvernement britannique, il devrait y avoir parmi les salariés une sorte de direction du personnel fantôme qui ferait des contre-propositions raisonnées.* »

Mais, à parler franc, l'idée ne mûrit que lentement dans les têtes. Pierre Vial croit cependant percevoir une évolution possible notamment, à partir du ras-le-bol qu'éprouvent les cadres face à la forte montée des heures supplémentaires.

Pour le moment, ce sont les plans sociaux qui amènent le plus souvent à réfléchir aux emplois qui pourraient être créés dans les entreprises. La réglementation impose en effet – sous peine d'annulation du plan par les tribunaux – qu'on les ait recherchés systématiquement avant tout licenciement.

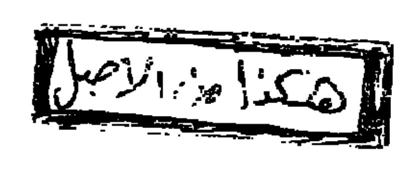
Marie-Claude Betbeder

L'exemple du Vendômois

LES dirigeants de l'Institut supérieur du management et d'économie rurale (Ismer), un petit centre de formation créé en 1994 à Vendôme (Loir-et-Cher), ne manquent ni d'imagination ni d'énergie. Alors que le stage « entrepreneur en milieu rural » en est à sa 3e promotion, une nouvelle formation « projets en entreprise » a vu le jour fin 1995. Cette formule consiste à mettre un stagiaire au service d'une PME de moins de 20 salariés durant 5 semaines sur 6, et ce, pendant 8 mois, avec une période d'essai d'un mois, la 6e semaine se déroulant à l'Ismer. De son côté, l'employeur s'engage, par écrit, à embaucher le stagiaire à l'issue de la formation si celui-ci a atteint l'objectif qui lui a été fixé au départ et s'il a démontré ainsi que son futur poste est viable. Un stagiaire, accueilli chez un agriculteur, doit, par exemple, développer l'activité de collecte et d'épandage des boues d'épuration et ramener, à la fin du stage, un chiffre d'affaires de 20 000 francs par mois.

Pendant plusieurs mois, Michel Herpin, chargé de mission à l'Ismer, a quadrillé le pays pour dénicher des « projets dormants ». Il a rendu visite à 140 PME-PMI. Tous les projets sont ensuite validés ou non par un comité de pilotage. Au final, « *25 à 40 projets vont voir le jour* », indique Jean-Bernard Péaron, directeur de l'Ismer. Cette formation, financée par l'Etat et la région Centre, est facturée par l'Ismer 1 250 francs par mois aux PME. Quant aux stagiaires, ils paient 650 francs par mois à l'Ismer, des frais généralement pris en charge par les entreprises. Quinze d'entre eux sont rémunérés, soit par le conseil régional, soit grâce à l'allocation formation-reconversion de l'Assedic. L'entreprise ne paie donc que 10 000 à 15 200 francs en huit mois, sans charges sociales. Toutefois l'engagement d'embaucher, conditionné par l'atteinte d'un objectif, n'a pas de valeur en droit du travail. Qu'en pensent les stagiaires ? « *Je ne me sens pas exploité, mais le risque existe* », analyse l'un d'eux. Les entreprises ne jouent cependant pas toujours franc jeu et font de la rétention d'information ou bien ce sont les salariés qui, par crainte de voir le stagiaire prendre leur emploi, lui mettent des bâtons dans les roues. « *Il faut parfois taper du poing sur la table* », observe Michel Herpin. La crédibilité de ce stage en dépend.

F.A.





La Maison des professions cherche dans les tiroirs des entreprises

Les seize premiers dossiers, lancés fin 1993, ont permis de créer 180 emplois. Mais l'expérience ne redémarre que depuis peu

LE 7 février 1995, la Maison des professions de Marcq-en-Barœul, émanation du patronat du Nord-Pas-de-Calais, signait avec l'Assedic de Roubaix-Tourcoing une première convention de coopération. Soit une semaine à peine après l'examen par le Conseil constitutionnel de la loi fixant le cadre juridique d'application de ce nouveau dispositif d'aide à l'embauche mis en place en juin 1994 par les partenaires sociaux gestionnaires de l'Unedic.

Ce feu vert, la Maison des professions l'attendait pour pouvoir enfin relancer son opération « Projets dormants » lancée en 1993. L'Assedic avait alors accepté, *« à titre expérimental »*, que des cadres demandeurs d'emploi puissent être placés dans des entreprises pour y étudier la faisabilité d'un projet tout en restant allocataires du régime d'assurance-chômage. Mais, ironie du sort, l'expérience, qui constituait alors une première, avait dû être interrompue, l'Unedic refusant de la financer. A l'époque, l'initiative s'inscrivait dans le cadre d'actions mises en œuvre par le réseau Emergence créé avec Espace Flandres, organisme local d'aide et de formation à la création d'entreprises, afin de favoriser l'essor d'entreprises sur le versant nord-est de la métropole lilloise.

C'est dans cette même logique d'aide au développement local que la Maison des professions remet sur les rails, en février 1995, son dispositif de détection et d'aide à la réalisation de projets dormants. Un dispositif qu'elle étend dès le mois de juin suivant à toute l'agglomération lilloise, en signant une autre convention de coopération avec l'Assedic de Lille. Sont également partenaires de l'opération la direction régionale du travail et de l'emploi (DRTE), l'ANPE, le groupe Vauban, caisse de prévoyance des cadres, et le conseil général du Nord, qui contribue financièrement à la démarche, à raison de 10 000 francs par projet. Cette participation couvre un tiers des frais de fonctionnement engagés par la Maison des professions.

« Nous cherchons à travers cette action à valoriser le savoir-faire de cadres demandeurs d'emploi, ce qui leur évite de basculer dans l'engrenage du chômage de longue durée. Mais, souligne Jean Thibaud, responsable au sein de la Maison des professions de la cellule développement local, maître d'œuvre du dispositif, *toute notre démarche consiste à partir du besoin économique. »* Chaque projet fait ainsi, dans un premier temps, l'objet d'une analyse préalable par l'un des quatre membres de cette équipe. *« Nous rencontrons le responsable de l'entreprise, soumettons pour avis le projet à des professionnels, pour vérifier sa fiabilité tant d'un point de vue technique que commercial. Nous cherchons également à mesurer la solidité économique et financière de la PME et nous évaluons le poids de l'investissement qu'elle aura à engager, le nombre d'emplois qu'elle sera susceptible de créer. Cela afin de nous assurer qu'elle est en capacité de développer son projet »*, explique Jean Thibaud.

Les projets sont ensuite soumis à un comité de validation constitué des partenaires de l'opération et de cinq chefs d'entreprise représentatifs des principaux secteurs d'activité de l'agglomération. Bien qu'ils fassent l'objet d'une première étude assez approfondie, certains dossiers peuvent être « recalés ». Sur les 41 projets présentés depuis un an, une dizaine n'ont ainsi pas été retenus, le comité de validation ayant en dernier ressort jugé que l'entreprise n'avait pas les ressources suffisantes ou au contraire qu'une aide ne lui était pas nécessaire. *« Il est aussi arrivé parfois,* relève Jean Thibaud, *que la PME recule au dernier moment, et décide de reporter le lancement de son projet. »* L'analyse préalable qui est effectuée a aussi le mérite de permettre à l'entreprise de bien prendre la mesure de son engagement.

ÉTUDE DE FAISABILITÉ

Une fois seulement le dossier agréé par le comité de validation, la PME se met en quête d'un cadre pour étudier la faisabilité de son projet et mettre en place les conditions de son démarrage. *« La personne doit être au chômage depuis huit mois. Mais, au-delà de cette condition, nous cherchons avant tout le cadre ayant l'expérience et la compétence qui correspondent le mieux aux exigences du projet,* souligne Jean Thibaud. *L'expérience montre qu'il faut entre un et deux mois pour trouver le bon profil. Ce délai n'est pas une contrainte en soi puisqu'il s'agit d'un nouveau projet. L'important,* insiste-t-il, *est de trouver la compétence adéquate. »* Dans sa démarche de recrutement, l'entreprise bénéficie de l'aide du service emploi de la Maison des professions, depuis la définition du profil du cadre recherché jusqu'à sa sélection, en passant par la recherche des candidats effectuée en liaison avec l'APEC et l'espace cadres de l'ANPE. La détection du projet, sa validation, la recherche du cadre ne sont qu'un préambule : à tous les stades de l'évolution du projet, la Maison des professions assure un suivi technique et économique. Tous les trois mois, sa cellule développement local fait un point sur l'état d'avancement du dossier avec le cadre et le chef d'entreprise. Et à tout moment, ceux-ci peuvent la solliciter pour un conseil. Ils sont alors orientés vers les services compétents. Et cet accompagnement ne s'arrête pas à la fin de la période couverte par la convention de coopération. Lorsqu'elle s'engage dans la réalisation de son projet, l'entreprise continue à être aidée pour construire son montage financier, rechercher des subventions, embaucher les salariés dont elle a besoin.

« Les conventions de coopération ne sont qu'un outil, relève Jean Thibaud. *L'entreprise reçoit une aide financière de l'Assedic, mais l'accompagnement dont elle bénéficie, le réseau de compétences sur lequel elle peut s'appuyer sont tout aussi essentiels. Il s'agit souvent de petites entreprises qui comptent en moyenne 25 à 30 salariés.* Et d'affirmer : *« Le fait que nous bâtissions avec elle son projet, que celui-ci soit agréé par un comité de validation, que nous trouvions le cadre compétent rassure l'entreprise. »* Dans 70 % des cas, cette dernière propose d'entrée de jeu au cadre une embauche à durée indéterminée. Et souvent avec un salaire de 3 000 à 5 000 francs supérieur au montant de l'aide versée par l'Assedic.

Sur les 29 projets agréés par le comité de validation en 1995, 13 d'entre eux n'ont pas encore trouvé le cadre compétent, 12 sont aujourd'hui en cours d'étude de faisabilité et 4 ont déjà démarré. Ces derniers ont tous, si cela n'était déjà fait, débouché sur une embauche définitive du chef de projet au terme de la convention de coopération. Au-delà même du reclassement des cadres au chômage, la démarche semble prometteuse : les 16 premiers projets lancés fin 1993, avant que la Maison des professions n'ait dû suspendre son expérience, ont en effet permis la création de 180 nouveaux emplois.

Laetitia Van Eeckhout

29 projets agréés par la Maison des professions

Parmi les projets agréés par la Maison des professions de Marcq-en-Barœul (Nord) en 1995 et bénéficiant d'une convention Assedic, les PME industrielles viennent en tête suivies par le secteur des services.

Une seconde vie

Un produit peut trouver un nouveau souffle ou de nouvelles applications. Exemple à Wavrin, près de Lille

DIPLÔMÉE de l'Ecole supérieure de commerce de Lille, ancien chef de produits chez Hédiard pour la gamme épicerie fine, Florence Muselet, vingt-neuf ans, peut se vanter, après neuf mois de chômage, d'avoir prestement « réveillé » le projet qui somnolait depuis plusieurs mois dans la tête de Patrice Jacquelin, jeune PDG de l'entreprise Demarle.

Installée à Wavrin, près de Lille, Demarle, qui affiche un chiffre d'affaires de 52 millions de francs et emploie 80 salariés, fabrique depuis une vingtaine d'années des moules et des plaques pour l'industrie agroalimentaire et les boulangers. Rien d'extraordinaire jusqu'à la fin des années 80, époque à laquelle l'entreprise a mis au point un matériau présenté comme *« révolutionnaire »*, le Flexipan, mélange de fil de verre et de silicone, qu'elle est toujours la seule à produire à ce jour. Utilisé pour fabriquer des plaques de cuisson souples, ce revêtement est très apprécié par les professionnels de la pâtisserie et les traiteurs pour ses propriétés anti-adhérentes.

« S'ils font le bonheur des professionnels, pourquoi mes moules n'intéresseraient-ils pas la ménagère, toujours prête à manier le rouleau à pâtisserie pour régaler ses enfants ? », se demandait le chef d'entreprise. Mais faute de compétences internes et d'argent, l'idée serait peut-être restée longtemps encore au fond des tiroirs si la Maison des professions n'avait soumis à Patrice Jacquelin son concept de projet dormant, avec signature à la clé d'une convention de coopération entre l'Assedic de Roubaix-Tourcoing et Demarle.

Attribuer, à titre dérogatoire, l'indemnité habituellement versée par l'Assedic au chômeur à une entreprise qui s'engage, en contrepartie, à l'embaucher en contrat à durée déterminée : le principe du projet dormant qui *« transforme l'allocation chômage en véritable investissement »* séduit d'emblée Patrice Jacquelin. *« L'indemnité Assedic représentait la moitié du montant du salaire brut et des charges patronales »*, précise-t-il, en insistant sur l'importance, à ses yeux, de l'engagement moral auquel il souscrit alors, à savoir la transformation à terme du CDD en CDI. *« D'autant que j'avais la conviction que ce projet aboutirait »*.

C'est à l'issue d'une procédure de recrutement tout à fait classique que la candidature de Florence Muselet est finalement retenue en février 1995. A charge pour elle de mener une étude de marché très élaborée ; 150 consommateurs seront « sondés » et invités à tester le produit, histoire de mesurer l'intérêt commercial du grand public pour les moules en Flexipan. Fixation du prix, élaboration de l'emballage, définition du segment de clientèle visé et du système de distribution : rien n'est laissé au hasard, au fil des six mois du contrat que la jeune femme a vécus comme *« une période d'essai, l'occasion ou jamais de saisir* [sa] *chance et de faire* [ses] *preuves »*.

Un an plus tard, les résultats sont à la hauteur des espérances, même s'il est encore trop tôt pour juger du succès commercial. Florence Muselet a été embauchée comme cadre responsable des produits grand public. Une assistante à mi-temps a également été recrutée. Depuis trois mois, une gamme d'une vingtaine de moules a fait son apparition sur les linéaires des grands magasins et des boutiques spécialisées.

Philippe Baverel

Les points-clés

- **Projet dormant.** Projet bloqué pour des raisons financières qui, s'il était réalisé, pourrait permettre à l'entreprise de passer à une activité nouvelle, de diversifier sa production, de l'ouvrir à de nouveaux marchés en France ou à l'étranger. Ainsi, un bureau d'études pourrait décider de fabriquer ses propres produits. Plusieurs PME dépourvues de service commercial pourraient mettre en place une direction commerciale commune.
- **Les conventions de coopération** de l'Unedic, mises en place par l'accord du 8 juin 1994, revues et corrigées par l'amendement du 6 juillet 1995, ont pour objectif d'aider financièrement les entreprises à activer les « projets dormants » et par là même à créer des emplois. Principe : l'entreprise embauche un chômeur inscrit depuis plus de huit mois à l'ANPE. Elle perçoit en retour une aide de l'Assedic calculée sur l'indemnisation due au chômeur à la veille de son embauche.
- **Résultats.** Au 21 février 1996, l'Unedic recensait, pour 178 conventions signées, 1 058 embauches réalisées, dont 70,7 % en contrats à durée indéterminée. Les recrutements concernaient 37 % des cadres.

Emploi : revaloriser la notion de services

par Michel Godet

LE débat public sur l'emploi et le chômage porte généralement sur le coût du travail et l'incitation à travailler. Mais les politiques publiques oublient trop souvent une évidence rappelée par *les petits patrons de la région* Centre (1) : *« L'entreprise n'embauche que si elle a un besoin, une aide à l'embauche quelle qu'elle soit ne déclenche rien par elle-même... L'embauche se fait souvent par le bouche à oreille, à partir des salariés de l'entreprise ou par l'intérim. »*

On le sait, les emplois de demain seront d'abord dans les services : ils représentent déjà les deux tiers des emplois existants et les trois quarts des emplois qui se créent chaque année. Les services sont trop souvent dévalorisés dans ce pays, comme si l'on dérogeait à sa dignité en se mettant au service des autres. La politique des pouvoirs publics, pour promouvoir les emplois de proximité, rencontre ainsi de multiples résistances culturelles et a peu de chances de réussir, surtout si l'on continue à rechercher l'insertion avant le service : *« Les emplois de proximité, ce sont des activités à créer et non des travailleurs à insérer* (2). »

Dans le département du Rhône, une initiative pour la création d'emplois familiaux mérite d'être citée. Au terme d'une longue concertation, cent vingt-cinq associations d'aide à la personne, *toutes agréées par la Sécurité sociale*, conventionnées par le département, ont créé, en 1993, la société anonyme Qualidom. Cette *société anonyme coopérative* est du statut particulier des unions d'économie sociale. Elle a pour objet de structurer le marché de l'aide à *domicile pour produire de nouveaux* clients et faire la promotion d'un nouveau service. Il s'agit de créer des emplois dans ce fameux *gisement un peu mythique des emplois* de proximité. Ces emplois sont souvent peu qualifiés et ne nécessitent pas de diplômes très conséquents. Cependant, ils exigent un haut professionnalisme *assurant la ponctualité*, la propreté, la discrétion... Bref, des savoir-être spécifiques à tous ceux qui sont chez autrui, même si l'activité pourrait être la même que chez soi. On ne confie pas spontanément son enfant à quelqu'un sans références et sans garanties. L'objectif de baisse du coût du travail ne doit pas empêcher d'assurer des revenus décents à ces salariés que l'on souhaite être des « pros ». Est-il raisonnable de prétendre structurer un secteur d'activité sur une base de rémunération si faible (bien inférieure au SMIC) que ce sont des situations de précarité que l'on organise ?

> « L'entreprise n'embauche que si elle a un besoin. Une aide à l'embauche quelle qu'elle soit ne déclenche rien par elle-même »

Hélas, le chèque-services reste dans la logique de l'emploi payé au noir ! Avec un minimum d'heures déclarées grâce au chèque-services et *un maximum* payées sous la table, l'employeur s'assure contre les risques de non-couverture en cas d'accident du travail et le salarié *ne perd* pas la totalité de ses autres droits aux revenus sociaux. Ainsi, le chèque-services crée moins d'emplois qu'il ne révèle une partie des flux de revenus jusqu'alors souterrains. L'emploi suppose en plus du revenu un contrat de travail qui définisse les droits et obligations entre deux parties. La volonté du gouvernement devrait viser à créer des emplois et pas seulement des revenus.

A ce propos, Jean Riondet, le très dynamique président de Qualitom, se prend à rêver *« aux évolutions possibles de la protection sociale, où des garde-fous sociaux que représentent les diverses aides APL, API ou RMI pourraient venir en complément conséquent des heures faites et payées par le particulier »*. Les évolutions et les modalités de mise en œuvre de ce RMI, élevé au niveau du SMIC en contrepartie d'une activité, sont à inventer. Et Jean Riondet remarque que *« dans la jungle des textes, Ubu et Kafka ont signé un pacte et la schizophrénie a atteint notre pays. D'un côté, le premier ministre et le gouvernement mobilisent depuis plusieurs mois les préfets sur l'emploi et, de l'autre, nous avons une administration qui applique des textes incohérents »*.

Pour éclairer son propos, Jean Riondet cite le cas très précis *« d'Annie M., recrutée grâce à Qualidom pour un emploi à mi-temps payé 5 % au-dessus du SMIC. Après plusieurs années de chômage et ayant atteint cinquante ans, cet emploi représente pour Annie M. un redémarrage inespéré. Elle gagne 100 francs de plus que le RMI. Bref, pour gagner 100 francs de plus par mois que le RMI, elle perd 400 francs de revenus mensuels par rapport à la situation antérieure, son APL étant réduite de 500 francs. Un spécialiste de la caisse d'allocations familiales interrogé sur ce cas dit que si Annie M. avait tenu ses services informés de cette offre, on l'aurait dissuadée de prendre un tel emploi »*.

Aucun industriel raisonnable n'accepterait de lancer un produit nouveau sur un marché nouveau. On ne peut gagner en cumulant les risques de perdre. Or le marché des services aux particuliers et à son domicile est nouveau, par la relation « client » qui s'instaure avec l'acheteur de ces services, et il serait préférable de recourir à des professionnels avérés pour que les règles du jeu sur ce marché se stabilisent autour de la qualité des réponses, afin que le client admette que ces services ont un coût. Au lieu de cela, on fait appel à des salariés en réinsertion et à droits sociaux réduits. Nous organisons la précarité sociale, un second marché de l'emploi en quelque sorte.

Et pourtant, l'exemple d'Annie M. est un scandale, car la décision privilégie le respect des règles au détriment de la situation de la personne. A ce scandale s'en ajoute un autre : par le respect strict des règles, c'est l'objectif que les règles sont censées servir qui n'est pas atteint : assurer des revenus à la personne. Si trouver un emploi c'est voir ses revenus baisser, on comprendra aisément qu'avec moins de 4 000 francs par mois, une personne privilégie le revenu au détriment de l'emploi.

Pour sortir de l'impasse, il faudra passer du salaire minimum au revenu minimum. On permettrait ainsi à chacun – sous condition d'activité, car il n'y a pas de droits sans devoirs – d'obtenir un revenu minimum au moins équivalent à celui du SMIC.

***Michel Godet** est professeur au CNAM.*

(1) Horizon Entreprise, association 1901, BP 109-45142, Saint-Jean-de-la-Ruelle. Tél. : 38-88-57-73.
(2) Prospective des emplois de proximité, Alain Beaumont et Véronique Singer. Mémoire de recherche du Laboratoire de prospective et stratégie des organisations (LIPS), à paraître dans les « Cahiers du LIPS » en 1996.

La moitié des cadres travaillent plus de 46 heures par semaine

Selon une enquête de l'UCC-CFDT, la semaine de quatre jours serait une bonne solution, car elle permettrait un meilleur respect des horaires légaux

VOUS avez dit partage du travail ? Selon une enquête réalisée par l'UCC-CFDT en 1995 *(Enquête sur les lieux, les outils et les temps de travail des cadres*, UCC-CFDT, 47, avenue Simon-Bolivar, 75019 Paris), la moitié des cadres déclarent travailler plus de 46 heures par semaine : 23,1 % avouent des semaines oscillant entre 46 et 50 heures tandis que 26,4 % affichent allègrement des agendas de 51 à 60 heures ! Seuls 9,9 % effectuent réellement 39 heures... Ces chiffres tombent à point nommé dans le vaste débat sur la réduction du temps de travail. D'autant qu'ils sont nourris par une kyrielle de témoignages recueillis auprès de 1 003 cadres, issus pour 68,8 % du secteur public et travaillant pour 85 % d'entre eux hors de la région parisienne.

Cette vaste enquête dont les conclusions ont été rédigées par Alain Bouc, secrétaire général de Centre Idées, sous la responsabilité de Pierre Vial, secrétaire général adjoint de l'UCC-CFDT, sera rendue publique le lundi 25 mars par l'Union confédérale des ingénieurs et cadres (UCC) de la CFDT. Démultiplication des lieux de travail (57,5 % des cadres accomplissent une partie de leur activité chez eux) ; généralisation de l'usage du télécopieur et de l'ordinateur de bureau mais très faible utilisation du téléphone portable ou de voiture (seuls 4,6 % des personnes interrogées y ont recours) ; nécessité d'être « joignable » à tout moment, y compris parfois hors du temps de travail, pour les trois quarts des cadres ; durée réelle des congés échelonnée entre 25 et 34 jours par an pour 80 % des personnes sondées, sachant que le temps consacré aux vacances augmente généralement avec l'âge... : c'est un véritable portrait-robot du cadre d'aujourd'hui, un tableau de ses us et coutumes professionnels que brosse l'enquête.

DÉPASSEMENT SYSTÉMATIQUE

C'est sans doute sur le temps de travail que la « photographie » apparaît la plus nette et les réflexions les plus constructives, même si les sentiments des uns et des autres se révèlent parfois contradictoires. Ainsi les intéressés eux-mêmes estiment-ils, à l'unisson avec la direction de leur entreprise respective, que leur *« niveau de rémunération implique le dépassement de l'horaire légal »*. Dans le même temps, ils s'affirment soucieux, au nom d'une certaine qualité de vie, de préserver quelque distance à l'égard de la vie professionnelle, ce que l'enquête, dans ses conclusions, résume d'un adage adapté de Molière : *« Il faut travailler pour vivre et non pas vivre pour travailler. »* Solidaires, les cadres s'affirment très majoritairement partisans d'une réduction du temps de travail, pourvu qu'elle soit assortie d'embauches. A l'exception toutefois de ceux qui craignent la concurrence de la main-d'œuvre bon marché des pays en voie de développement et expliquent qu'*« il faut, non pas travailler moins, mais travailler mieux ! »*.

S'ils sont majoritairement volontaires pour partager le travail, les cadres n'en soulèvent pas moins aussitôt les problèmes inhérents à la mise en œuvre d'une réduction des horaires. Les difficultés évoquées tiennent d'abord à la spécificité de la fonction d'encadrement : le travail de direction et d'animation d'une équipe, qui incombe généralement aux cadres, s'accommoderait mal d'un contrat à temps réduit, sauf à s'appuyer sur un adjoint digne de confiance ; en outre, le partage des tâches avec un collègue suppose un minimum de cohérence dans les méthodes.

Les cadres interrogés par l'UCC-CFDT attribuent ensuite les réticences aux entreprises elles-mêmes : la gestion du personnel serait difficilement compatible avec une totale flexibilité des horaires ; plus préoccupante, la généralisation des contrats au forfait, c'est-à-dire à la tâche, et l'individualisation des objectifs (primes de performance et autres gratifications) vide de tout sens l'idée même de diminution légale du temps de travail. Preuve que l'antienne selon laquelle *« les cadres ne comptent pas leurs heures puisqu'ils remplissent des missions »* a la vie dure... De l'avis des personnes interrogées, la réduction du temps de travail passe donc à la fois par un changement de la « culture » des entreprises (un cadre doit rester tard le soir au bureau) et par une refonte en profondeur du mode de calcul des rémunérations.

Partisans de la politique des « petits pas », les cadres suggèrent d'abord d'en revenir à la durée légale du travail en limitant sévèrement le recours aux heures supplémentaires, même si beaucoup estiment que *« les heures sup sont une contrainte intrinsèque de leur fonction »*. Dans une seconde étape, la semaine de quatre jours rallie la majorité des suffrages, au motif que cette formule garantirait le respect des horaires légaux actuels : difficile en effet de travailler plus de 40 heures dans ces conditions. Dans le même esprit, les cadres plébiscitent, pour des raisons personnelles et familiales, le repos de trois jours en fin de semaine. Quant au nerf de la guerre, la majorité des réponses estiment que *« revendiquer une réduction du temps de travail sans diminution de salaire n'a aucune chance d'aboutir »* et plaident donc pour une réduction proportionnelle des salaires. Preuve que nos cadres, finalement très raisonnables, ne demandent pas l'impossible !

Philippe Baverel

l e c t u r e s

Des organisations intelligentes

LA PRATIQUE DE L'ENTREPRISE APPRENANTE
de Gilbert Probst et Bettina Büchel
Editions d'organisation, 192 p., 189 F.

LA survie des entreprises et des organisations *« dépend en partie de leur capacité à apprendre en tant qu'entité collective »*. Deux spécialistes suisses du management montrent ce qu'est cet *« apprentissage organisationnel »* qui ne se réduit pas à une somme de démarches individuelles mais passe par la mise en place de nouvelles valeurs et de normes communes. Quand on l'oublie, cela donne l'accident de la navette spatiale Challenger (1986), un échec dû aux *« routines organisationnelles de défense »* des ingénieurs et des responsables de la NASA.

Pour éviter ce blocage sur des schémas traditionnels, il faut passer par une phase délicate de *« désapprentissage »*. Les outils ne manquent pas pour développer l'intelligence de l'entreprise et lui permettre d'assimiler la complexité : simulation d'actions ouvrant des perspectives de changement, fonctionnement par projet et en réseaux, coopération stratégique avec une entreprise partenaire, alliances entre salariés pour développer leurs compétences... Encore faut-il choisir les plus adaptés et les assembler selon le principe du Meccano, en leur donnant du sens.

Daniel Urbain

Professionnels du voyage

LES MÉTIERS DU TRANSPORT
de Jean-Paul Meyronneinc
Le Monde de l'éducation-Marabout, 162 p., 38 F.

COMBIEN gagne un chauffeur-routier ? Comment la SNCF recrute-t-elle ses cadres ? A quelle école s'adresser pour devenir pilote de ligne ? Quel est le statut d'un contrôleur aérien ? Les réponses sont dans ce guide, qui fournit de nombreuses indications sur les activités exercées dans les entreprises de transport et de logistique.

Les types de postes, leur contenu, leur importance en nombre sont passés en revue : si les perspectives sont encourageantes dans le routier et la logistique, elle sont plus sombres dans le maritime, l'aérien et le ferroviaire. Les filières de formation, dans lesquelles les professionnels des activités concernées sont largement impliqués, et les débouchés qu'elles offrent, sont précisément décrits. Ce panorama se complète par une liste des établissements d'enseignement, des organismes officiels qui couvrent le secteur et des principales entreprises qui le composent.

Le goût du travail bien fait

GUIDE DES MÉTIERS DE LA QUALITÉ
de Vincent Defourny et Agnès Peter,
Insep Editions, 96 p., 90 F.

La fonction « qualité » se professionnalise dans l'entreprise. Pourtant, les divers métiers qu'elle suscite restent mal connus ; d'où l'intérêt de ce guide qui en établit la typologie, présente leur évolution et les formations qui y mènent. S'ils ont enregistré un fort développement, celui-ci s'est ralenti, car ils sont très sensibles aux variations de l'activité économique. Après la vague des certifications, les compétences qualité seront de plus en plus intégrées aux structures de l'entreprise et à sa stratégie. Aux professionnels et aux jeunes attirés par cette discipline d'en tenir compte.

Vade-mecum

LE GUIDE DES AIDES AUX ENTREPRISES POUR L'EMPLOI
Ministère du travail et des affaires sociales
Editions d'organisation, 96 p., 125 F

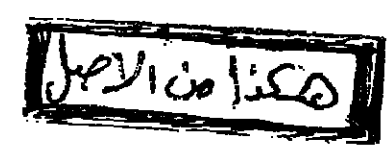
Ce guide détaille la panoplie des aides de l'Etat existant en matière d'emploi et de formation professionnelle pour recruter son personnel, gérer les ressources humaines, faire face aux difficultés économiques, ou encore pour créer son entreprise. Ce vade-mecum, présenté sous forme de questions-réponses, peut donner des idées aux chefs d'entreprise et aux DRH qui n'auraient pas eu le temps de débroussailler les 56 dispositifs présentés.

e n b r e f

RENCONTRES

■ LUTTE CONTRE LE CHÔMAGE
Le Club Valmy organise, les 21 et 22 mars, le Forum d'Epinal pour l'emploi sous le patronage de Philippe Séguin, président de l'Assemblée nationale, deputé-maire d'Epinal, et de Maurice Allais, prix Nobel d'économie. La première journée d'études permettra d'analyser les composantes essentielles de l'évolution de l'emploi, avec le concours d'acteurs de la vie économique et sociale réunis en ateliers spécialisés. Thème choisi : « A-t-on vraiment tout essayé dans la lutte contre le chômage, en France et ailleurs ? ». La seconde journée, des responsables et dirigeants aborderont les sujets suivants : « Quelles perspectives pour l'emploi ? Quelles propositions pour l'avenir ? Pleine activité ou plein emploi ? Quelles réalités derrière les concepts ? »
Club Valmy, 2, place André-Malraux, 75001 Paris. Tél : (16-1) 45-00-47-64. Télécopie : (1) 45-00-71-37.

■ RESSOURCES HUMAINES
Le Salon des dirigeants et des responsables de la fonction personnel se tiendra au CNIT, à la Défense, les 20, 21 et 22 mars 1996. Lancé en 1995, ce Salon intitulé Solutions ressources humaines regroupe l'ensemble des acteurs de la fonction personnel. La formation dans l'entreprise, les différents modes de gestion et d'implication, l'informatique appliquée à la gestion des ressources humaines, la protection sociale (caisse de retraite et d'épargne sociale) figureront au programme de ces journées. Organisé avec l'Association nationale des directeur et cadres de la fonction personnel (ANDCP), la manifestation est ponctuée de conférences thématiques. L'ANDCP en profitera pour tenir son assemblée générale dans le cadre du Salon le 21 mars à 18 heures.
Organisation : Infopromotions. 97, rue du Cherche-Midi, 75006 Paris.



LES DIRIGEANTS

Directeur du Développement International

Société du secteur textile technique leader dans son domaine

Opportunité exceptionnelle pour un professionnel du développement international, ayant vécu à l'étranger, de contribuer à la réussite d'un groupe français leader sur son marché.

500 KF + **Paris + très nombreux déplacements**

LA SOCIÉTÉ
- 500 personnes, CA : 380 MF
- Profitable et en développement
- Projet ambitieux à l'international

LE POSTE
- La réussite de notre stratégie passe par le développement international. Membre du comité de direction, sous la responsabilité directe du PDG, créant la fonction, vous :
  - animez le réseau et les filiales à l'international,
  - proposez toute opportunité de développement (création, achat, partenariat...) à l'international et en assurez la réalisation opérationnelle,
  - prenez connaissance du terrain et assurez la remontée efficace des informations, notamment vers le marketing et la fabrication, pour garantir la parfaite adéquation de nos produits aux différents marchés et à leurs réseaux de distribution,
  - contribuez à l'élaboration et à la mise en oeuvre de la stratégie du groupe, notamment à l'international.

PROFIL RECHERCHÉ
- Ecole supérieure de commerce ou d'ingénieur avec personnalité affirmée.
- 10 ans d'expérience réussie du développement à l'international, dont plusieurs basés à l'étranger.
- Innovateur et dynamique, très orienté résultats.
- Esprit souple et adaptable à la culture et aux valeurs d'une PME.
- Bilingue anglais ou français/anglais pour les étrangers.

Merci d'adresser votre dossier de candidature complet et rémunération actuelle sous réf. LM/60101 à Michel DUMONT, N.B.S. 44 rue du Colisée, 75008 PARIS.



N B SELECTION LTD
a BNB Resources plc company



Paris - London - Aberdeen - Birmingham
Bristol - City - Edinburgh - Glasgow - Leeds
Manchester - Slough - Madrid

membre de syntec

Directeur des Ressources Humaines et des Relations Sociales

Ce groupe français de conseil et d'ingénierie informatique coté en Bourse présente une excellente santé financière. Il compte plus de 1.500 personnes dont 80 % d'ingénieurs et dispose d'une implantation nationale. Entreprenant une politique de développement ambitieuse et convaincu que sa réussite est liée à la cohésion et à la motivation de ses équipes, il souhaite renforcer sa structure Ressources Humaines.

Agissant en étroite liaison avec la Direction Générale du Groupe, vous élaborez et proposez une politique de ressources humaines motivante et stimulante ; expert R.H., vous conseillez les directeurs opérationnels dans leurs responsabilités de management des hommes. Vous contribuez à l'établissement de relations constructives avec les représentants du personnel. Sensible à la culture de l'entreprise, vous vous attachez à l'enrichir et à la transmettre. Enfin, vous supervisez une équipe de professionnels et veillez à élargir leurs compétences.

De formation supérieure et âgé de 40 à 45 ans environ, vous disposez d'une large expérience de la fonction, acquise si possible dans un milieu d'ingénieurs ou dans une activité à forte valeur ajoutée. Doté d'une éthique personnelle exigeante, animé du sens de l'entreprise et des hommes, vous savez innover et faire partager vos idées. Poste basé à **Paris.**

Merci d'adresser votre dossier, sous référence C.303/M, à Catherine Charvet qui vous garantit toute confidentialité.

Oberthur Consultants — 49, rue Saint Roch, 75001 PARIS

CURRICULUM

DIRECTEUR GÉNÉRAL R & D

MITSUBISHI ELECTRIC implante en Europe des laboratoires spécialisés dans les télécommunications et la visualisation avec un pôle principal situé à Rennes.

Agé de 40/50 ans, diplômé d'une grande école d'ingénieurs ENST, ESE ou titulaire d'un doctorat d'université, vous avez une expérience assez longue dans la recherche et la pratique du management des techniques de télécommunication, en particulier dans les domaines des mobiles, de la numérisation et des transmissions larges bandes.

Vos relations avec les laboratoires nationaux et étrangers, les universités, les organismes de normalisation ainsi que votre expérience des programmes européens tels que RACE et ACTS seront appréciées.

Vous devrez être **parfaitement bilingue français/anglais**.

Le poste est à pourvoir à **Rennes** (Ille et Vilaine).

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV, photo et prétentions) sous réf FXC/JV à MITSUBISHI ELECTRIC FRANCE, Centre ITE, 55 avenue de Colmar, 92563 RUEIL MALMAISON cedex.



LBW

TECHNOLOGY FOR LIFE



Filiale de la Générale des Eaux, nous occupons une position mondiale de tout premier plan dans la conception, la réalisation et la gestion d'installations de traitement des eaux. Notre chiffre d'affaires annuel est de 3,2 milliards de francs que nous réalisons avec 2400 personnes en France et à l'étranger. Pour faire face à notre forte croissance, nous recrutons

2 FUTURS DIRECTEURS de Centre de Profit

En collaboration avec le Directeur France, après une formation à nos métiers, vous prendrez une direction opérationnelle, dans une région ou une filiale. Agé(e) de 35 à 40 ans, ingénieur de formation (type centrale, Arts et Métiers....), vous avez une expérience commerciale réussie d'encadrement d'équipe, de préférence dans l'ingénierie. Postes basés en France (Paris, Province, Est de la France). Notre forte implantation en France et à l'étranger vous permettra une carrière évolutive.

En indiquant vos préférences géographiques, merci d'adresser lettre manuscrite + CV + photo sous réf. LM/53 à Jacques THIBAUD & PARTNERS - 34 rue de Ponthieu - 75008 Paris.

JACQUES THIBAUD & PARTNERS

CURRICULUM

Important fabricant de biens d'équipement industriels destinés à l'Agro-alimentaire (400 personnes) basé en région Rhône-Alpes, fortement orienté à l'exportation, nous sommes reconnu comme spécialiste de l'ingénierie de notre métier, sur un marché en pleine mutation. Pour accompagner notre développement, nous recherchons notre

DIRECTEUR COMMERCIAL

Rattaché à la Direction Générale, vous optimisez le processus de vente en élaborant et en faisant appliquer votre politique commerciale et marketing, en termes d'orientations stratégiques, d'approche et de suivi des marchés, définition et adaptation de la gamme de produits, politique tarifaire et enfin suivi de la clientèle.

De plus, vous animez et encadrez le réseau commercial (vente et SAV), chargé de promouvoir nos produits auprès des utilisateurs (artisans, GMS, industriels).

A 40 ans, de formation commerciale et/ou marketing supérieure, vous avez forgé votre expérience au sein d'un groupe de dimension internationale. Autant homme d'action que de réflexion, vous conjuguez présence sur le terrain et capacité d'analyse et de synthèse des dossiers. La réussite à ce poste nécessite la parfaite maîtrise de l'anglais et d'une autre langue européenne, ainsi qu'une totale disponibilité. Les perspectives d'évolution au niveau supérieur du groupe sont de nature à séduire un candidat de grande valeur.

Si vos capacités sont à la mesure de nos ambitions et que ce challenge vous motive, adressez votre candidature (CV, lettre manuscrite et photo) sous référence **DC/LM** à : Stratégie & Potentiels 37, rue de Gottenhouse - 67700 SAVERNE.

STRATEGIE & POTENTIELS

Le PDG d'une PMI spécialisée dans le développement, la construction et la vente de machines agricoles sur les marchés France et Export, recherche son

DIRECTEUR GENERAL

450 KF+

En véritable responsable de centre de profit : Vous managez l'ensemble des équipes (250 personnes). Par vos actions, vous dynamisez la croissance et veillez à la bonne marche de l'entreprise en terme de gestion et de finance.

Nous souhaitons confier ce poste à un ingénieur de formation, qui, de par son expérience a acquis une solide maîtrise de la gestion et de l'animation, dans un environnement de production petites et moyennes séries.

Pour un premier contact, merci d'adresser votre dossier de candidature à Solange MONTEIL
SYMA CONSEIL, 5 avenue du Maréchal Juin
92100 BOULOGNE.

SYMA CONSEIL

MEDIAPA

Responsable de site industriel

Groupe industriel international de grande renommée recherche pour l'un de ses établissements français un Responsable de site industriel.

- Véritable patron et manager du site, vous prendrez en charge l'ensemble de la fonction comprenant les aspects : fabrication, achat, économie, développement de produits...

Vous animerez et motiverez les hommes et serez responsable des plans de développement de l'activité.

- De formation supérieure, vous possédez une solide expérience de généraliste de plus de 10 ans en site de production.
- Très opérationnel et capable de gérer les priorités, vous êtes un homme de dialogue et avez le sens de l'optimisation.

Une bonne maîtrise de l'anglais est indispensable.

Poste à pourvoir en région parisienne.

Salaire environ 320/380 KF selon profil.

Envoyer CV sous référence AS/SR2 à

InterSearch
ORHUS

25 rue Michel Salles,
92210 Saint-Cloud.

LES DIRIGEANTS

Une vision stratégique
Une volonté de concrétiser
Un talent de négociateur

Groupement régional de sept Mutuelles importantes (1700 salariés), notre volonté d'affronter un univers toujours plus concurrentiel avec une taille et des moyens significatifs, un professionnalisme pointu dans les métiers de l'assurance de la personne nourrit le dynamisme de notre développement.
Mobilisés autour d'un projet commun, nous puisons notre force et notre réussite dans la diversité et la richesse des apports de chacun. Nous recherchons notre

DIRECTEUR GENERAL DE GROUPE

• **Eclairer et préparer** les choix politiques du Conseil d'Administration par sa force d'anticipation et de proposition • **élaborer** avec son Président les axes stratégiques permettant au Groupement de poursuivre son développement (nouveaux partenariats, création ou renforcement de pôles d'expertise, lancement ou suppression d'activités...) • **en animer et piloter** la mise en oeuvre • **coordonner et fédérer** les Directeurs de Mutuelles • **insuffler** à ses collaborateurs directs dynamisme et rigueur • **gérer** avec savoir-faire un réseau dense de partenaires internes et externes, telles seront l'ampleur et la complexité de sa réussite.

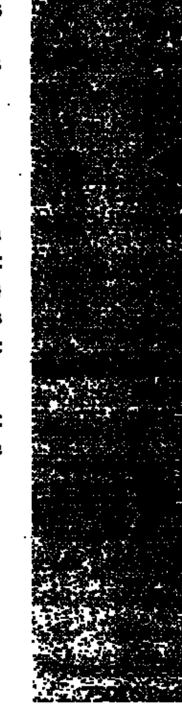
Doté d'une formation supérieure, il aura au travers d'une solide expérience de management d'un centre de profit important, confirmé son tempérament de leader et son pouvoir d'influence, son sens de l'adaptation, de l'anticipation et son esprit stratégique, sa capacité à fédérer, à construire et concrétiser.

La connaissance de la réalité mutualiste serait un atout supplémentaire.

Poste basé dans une ville universitaire à 300 kms Ouest de Paris.

etap

Ecrire sous réf.
12A 3016 6M
Discrétion absolue



francine

SECRETAIRE GENERAL
Gestion et Développement d'une marque leader

REIMS. Adossée à un grand groupe agro-alimentaire, la société FRANCE FARINE, leader sur son marché, commercialise une gamme complète de produits alimentaires. Elle doit son succès dans les circuits de la grande distribution à une politique de qualité constante, un appareil industriel performant et une stratégie de communication grand public permanente.

Son Secrétaire Général aura pour première mission de contribuer à l'élaboration de la politique marketing de l'entreprise et de mettre en œuvre les plans d'action et de communication. Par ailleurs, il assurera l'administration générale de la société, notamment dans la supervision des fonctions financière, comptable et de contrôle de gestion.

Il se chargera enfin de tous les chantiers de développement internes liés à l'évolution de l'entreprise et des tâches plus classiques de secrétariat général.

Cette oppportunité nécessite, outre une formation supérieure (Ecole Supérieure de Commerce ou équivalent), une solide expérience des produits de grande consommation, de préférence alimentaire, acquise à des niveaux de responsabilités globales dans des fonctions de marketing et de gestion. De réelles qualités d'écoute et d'animation sont nécessaires pour mener à bien les différents projets de l'entreprise exigeant polyvalence et pragmatisme.

Merci d'adresser votre dossier de candidature complet sous référence 1013/M à HEMERA Conseil 6, rue du Général Gouraud 67000 Strasbourg.

HEMERA Conseil

MARKETING - COMMUNICATION FONCTION COMMERCIALE

Directeur Commercial

Devenez le Responsable de notre implantation française !



Société allemande (800 personnes), leader en Europe de la technologie et de la fabrication des connecteurs haute fréquence : coaxiaux, fibres optiques, guide d'ondes. Nous sommes présents sur les marchés de la GSM, de la radio télévision, des relais, des équipements de mesure...

Responsable commercial de cette activité vous aurez à mener des négociations techniques très pointues avec des grandes entreprises électroniques, essentiellement en Région Parisienne. Vous travaillerez en relation étroite avec le bureau d'ingénierie de Munich et sur place vous serez secondé par deux collaborateurs.

Ingénieur électronicien, Supelec, Télécom..., à 35/45 ans vous possédez une solide expérience dans l'industrie de la Haute Fréquence et vous avez déjà exercé une fonction commerciale. Vous avez une pratique professionnelle de l'allemand et idéalement vous parlez l'anglais. Merci d'adresser lettre manuscrite de motivation + CV détaillé sous référence 625.01 à

MEMBRE DE SYNTEC

LES CONSEILS EN RECRUTEMENT ASSOCIES



*CERA,
32, avenue Kléber,
75116 Paris.*

Société internationale leader dans le monde des télécommunications.



planification marketing



Au sein de la Division Marketing, dans un contexte réellement international, vous serez chargé de la préparation des prévisions marketing dans le cadre de la planification et du processus budgétaire.

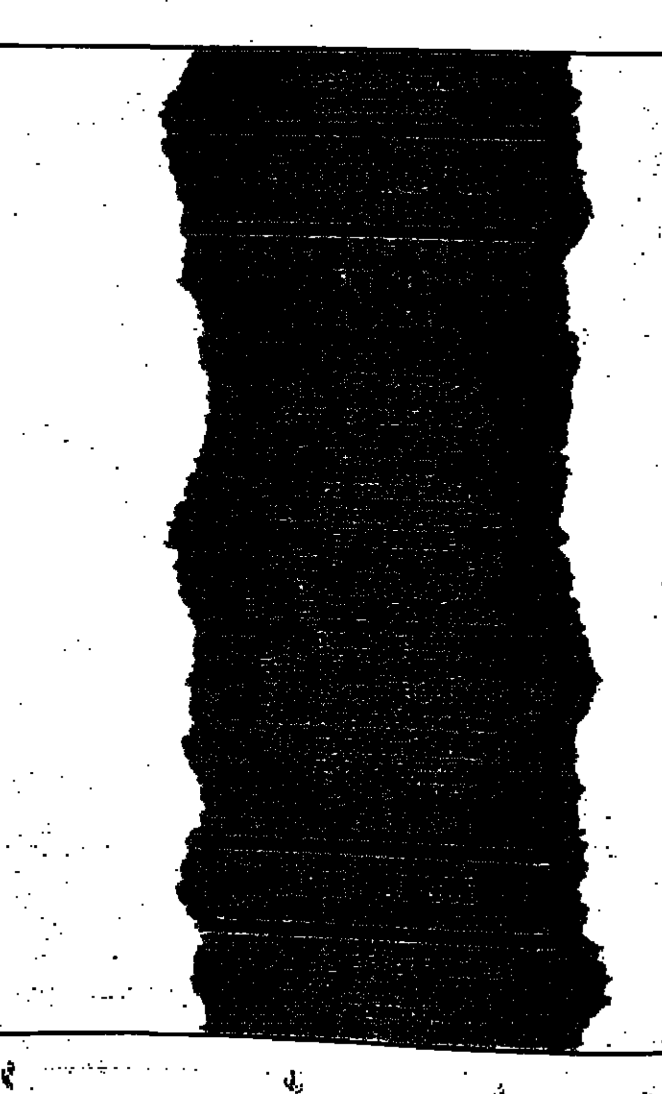
Vous avez un diplôme type "Grande Ecole" (Ingénieur, MBA) et une première expérience en planification marketing ou financière, de préférence dans le secteur des télécommunications ou dans un environnement de services de haute technologie.

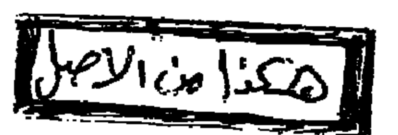
Votre esprit d'analyse et de synthèse, votre intérêt pour les prévisions chiffrées seront la clef de votre réussite dans ce poste.

Notre langue de travail étant l'anglais, vous êtes impérativement bilingue. Vous maîtrisez par ailleurs l'utilisation des bases de données et les outils informatiques tels qu'Acces, Excel, Powerpoint ...

Pour ce poste basé à Paris, merci d'adresser votre dossier de candidature, en précisant sur l'enveloppe la référence 333, à Communiqué, 50/54 rue de Silly, 92513 Boulogne-Billancourt Cedex, qui transmettra.

MEDIAPA





GESTION - FINANCE



VILLE DE ROUEN

Recrute

SON CONTRÔLEUR DE GESTION

Cadre A - Statutaire ou Contractuel

Sous l'autorité directe du Secrétaire Général, en relation avec l'Adjoint chargé des finances, vous aurez pour :

MISSIONS :

- La réalisation d'études organisationnelles et financières des services
- L'assistance des services pour la mise en place de tableaux de bord et, notamment, la définition d'indicateurs pertinents, l'analyse, l'exploitation et la mise à jour des données,
- L'étude de faisabilité d'un système de facturation interne inter-services,
- La définition des procédures internes,
- Le contrôle d'organismes para-municipaux, associations, co-contractants, gestionnaires délégués...

PROFIL :

- Une formation supérieure en contrôle de gestion,
- Une expérience professionnelle de 3 années minimum, une première expérience en collectivité territoriale ou en gestion publique étant particulièrement appréciée,
- Une aisance relationnelle, une capacité d'écoute et d'initiative,
- Une parfaite maîtrise de l'outil informatique,

REMUNERATION : • Statutaire + Prime

Adresser Curriculum Vitae et lettre manuscrite à Monsieur le Maire de Rouen - Hôtel de Ville Place du Général de Gaulle - 76037 ROUEN Cedex





Le contrôle de gestion : Un tremplin pour une carrière opérationnelle

Nous sommes une des sociétés leaders du Groupe Pernod-Ricard (800 personnes, CA : 1,6 Mds de francs).
Nous sommes en train de faire évoluer nos structures et dans le cadre d'une refonte de notre système de contrôle de gestion, nous souhaitons intégrer à notre équipe un

CONTROLEUR DE GESTION
à fort potentiel

Disposant d'une formation HEC, ESSEC, ESCP..., désireux de valoriser une expérience de 3 à 5 ans en Contrôle de gestion, acquise au sein d'une société de production et de commercialisation de produits de grande consommation ou en Cabinet d'Audit, vous prendrez en charge le contrôle de gestion de l'ensemble de nos activités commerciales.

Vos capacités de synthèse alliées à votre esprit prospectif vous permettront de dégager des résultats significatifs concernant la rentabilité de nos marques, de nos circuits de distribution ainsi que des actions engagées et d'apprécier la cohérence de notre stratégie.

Au-delà de la rigueur de vos analyses et de la pertinence de vos préconisations, vous vous ferez reconnaître, auprès de l'ensemble des responsables de la société et notamment des commerciaux, par votre ouverture et vos excellentes qualités relationnelles en créant un climat de concertation et en ayant un rôle d'assistance et d'aide à la décision auprès des opérationnels.

Ce poste offre à un candidat de valeur des perspectives d'évolution très ouvertes au sein d'un Groupe en expansion.

Il est basé à Paris.

Ecrire sous réf. 128 2967 SM
Discrétion absolue



71, rue d'Auteuil
75016 Paris

PFA

PFA (5 Mds de F de CA en assurance de dommages et 3 Mds de F de CA en assurance de personnes), filiale du groupe d'assurances ATHENA (17 Mds de F de CA, 7200 personnes), 4ème assureur privé français, recherche pour son siège situé à La Défense un

Adjoint au Responsable des Comptabilités Générales

Diplômé d'une école de commerce et expert comptable (ou équivalent), vous justifiez de 8 à 10 ans d'expérience acquise au sein d'une société d'assurances et/ou en cabinet d'audit, possédez des qualités de management et maîtrisez l'anglais.

Vous assurerez :
- la supervision technique et humaine des équipes,
- la poursuite de la mise en oeuvre du NPCA,
- les bilans, déclarations fiscales et réglementaires,
- l'étude de dossiers comptables.

Ce poste concerne les comptabilités des sociétés PFA et de leurs filiales.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions, sous référence 07, à Annie LACOSTE, PFA, DPRH, Cedex 43, 92076 Paris-la-Défense.

Évidence



Donnez à votre talent la dimension d'une grande entreprise

Soucieux d'apporter constamment un service de qualité à notre clientèle, nous recherchons pour la région Ouest

Responsable organisation bancaire

Chargé de coordonner et d'animer des projets transversaux avec pour objectif d'améliorer l'instrument de pilotage de l'entreprise et la fiabilité des flux d'information, vous travaillez en étroite collaboration avec le Directeur et ses équipes.
Dans ce contexte, vous pilotez l'analyse des besoins utilisateurs, la réalisation de diagnostics, les évolutions de l'organisation et mettez en œuvre les moyens humains, financiers et techniques nécessaires.

De formation supérieure, Ecole de Commerce ou d'Ingénieur, complétée de préférence par un 3ème cycle Systèmes d'Information, vous êtes, à 30/35 ans, un professionnel de l'organisation et avez prouvé vos compétences lors d'une expérience réussie dans un cabinet de conseil, ou dans un établissement financier ou bancaire.
Pragmatique et ouvert, vous êtes doté de solides capacités managériales ainsi que d'une grande aisance relationnelle. (Réf. 351/M1)

Organisateur bancaire senior

Au sein de notre Direction de l'Organisation, vous participez activement à l'évolution des structures de fonctionnement et des moyens informatiques. Vous apportez pour cela, un appui méthodologique et efficace aux utilisateurs.
Responsable de la conduite du projet jusqu'à la réalisation, vous êtes doté d'une grande rigueur et d'un réel talent de négociateur vis-à-vis des décideurs.
A 28/35 ans, de formation Bac + 4/+5, vous maîtrisez les techniques d'informatique bancaire, et avez une parfaite connaissance des circuits et structures d'une banque à réseau. Vous conjuguez brillamment communication écrite et orale. (Réf. 351/M2)

Merci d'adresser votre candidature (lettre, CV et photo), en précisant sur l'enveloppe la référence choisie, à Communiqué, 50/54 rue de Silly, 92513 Boulogne-Billancourt Cedex, qui transmettra.

MEDIAPA



Le Conseil Régional

crée le poste

Contrôleur Interne H/F

Vous aurez pour mission première de définir avec les intéressés les objectifs attendus, en particulier en matière de procédures et d'organisation interne et pour l'évaluation des politiques publiques régionales. Vous assurerez quatre fonctions auprès de la Direction (rattachée à la DG) du Contrôle Interne et de l'évaluation des politiques : l'organisation des procédures internes dans tous les domaines permettant d'améliorer et de moderniser les échanges internes/externes de gestion, d'information et de communication ; la définition et l'application de techniques modernes de planification de l'activité du Conseil Régional dans les domaines administratifs, techniques et de gestion ; la définition et le plan d'action du contrôle interne de l'ensemble des activités du Conseil Régional ; l'élaboration et la mise en place progressive des outils de contrôle de gestion et de tableaux de bord, en étroite liaison avec les services utilisateurs.

A 30/35 ans, de formation Bac + 5, vous aurez à votre actif une expérience affirmée dans le domaine du contrôle des procédures administratives et financières ainsi que des connaissances en gestion informatique et documentaire des procédures administratives. Vous bénéficierez également d'une expérience dans les collectivités publiques territoriales.

Ce poste d'Administrateur ou de Directeur Territorial est à pourvoir par mutation d'un fonctionnaire titulaire de la fonction publique territoriale, ou par détachement d'un fonctionnaire d'Etat, ou par un contractuel.

Pour recevoir des informations complémentaires, merci d'adresser avant le 5 avril votre CV accompagné d'une lettre de motivation sous référence 60221 à FC Conseil, 9 rue du Faubourg Saint Honoré 75008 Paris.

Organisme financier de premier plan

recherche un

Auditeur financier

Au sein de notre Direction des Activités Bancaires et Financières, vous serez intégré à l'équipe de l'Audit Interne (15 personnes).

Vous participerez à des missions d'audit à caractère essentiellement financier mais ponctuellement général, visant à établir des recommandations concrètes d'amélioration, et deviendrez rapidement chef de mission.

Vous contribuerez également au développement des méthodes d'audit. Vous interviendrez auprès de l'ensemble des servi[illegible] notre direc[illegible] qui lui so[illegible]

Vous possédez une formation supérieure, grande école de commerce ou d'ingénieur, et parlez couramment l'anglais et/ou l'allemand. Fort d'une expérience d'au moins 5 à 6 années en audit interne ou externe dans les secteurs bancaires et financiers, vous maîtrisez plus particulièrement l'une des activités suivantes : dépositaire, gestion pour compte de tiers, marché pour compte propre.

Disponible, vous faites preuve de qualités rédactionnelles et relationnelles, et pratiquez la micro-informatique.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre et CV), en précisant sur l'enveloppe la réf. 352, à Communiqué - 50/54 rue de Silly 92513 Boulogne-Billancourt Cedex.

GESTION - FINANCE

CONTRÔLEUR DE GESTION

Importante société de distribution basée dans le Nord, notre notoriété est due à notre savoir-faire et à la qualité de nos prestations. Notre croissance nous conduit à recruter un contrôleur de gestion qui sera amené à exercer de hautes responsabilités, et à participer à la stratégie commerciale de l'entreprise.

Homme d'ouverture, vos compétences en management, tant techniques que stratégiques font de vous un interlocuteur privilégié auprès des décideurs et des opérationnels. Excellent stratège, vous contribuez à élaborer les orientations de la société à moyen et long terme ainsi que le budget annuel, tout en vous assurant à la fois de l'adéquation entre moyens et objectifs, et de la cohérence du plan.

Votre esprit de synthèse et d'analyse vous permet de créer les outils opérationnels d'aide à la décision (tableaux de bord) et d'obtenir une compréhension rapide et précise des principaux facteurs d'évolution de l'entreprise. Véritable architecte, vous mettez en place les outils d'analyse et de suivi efficaces à tous les niveaux de l'organisation. Diplomate, vous êtes doué d'un sens aigu de la communication. Vous motivez et incitez les responsables à être efficaces, et instaurez une veille technologique dans le domaine de la gestion.

A 35 ans environ, de formation supérieure (Bac+4/5 généraliste + spécialisation complémentaire en techniques de gestion), vous avez acquis une expérience préalable concluante dans une fonction de management de haut niveau (direction générale, contrôle de gestion...). Du fait de votre haut potentiel, vous serez rapidement amené à exercer d'importantes responsabilités, dans l'immédiat à un poste de direction sur le plan national.

Merci d'adresser lettre, CV, photo et prétentions sous référence 983 à notre conseil :



andrée ruyffelaere et associés
Ressources Humaines
6, Rue J. Roisin - 59800 LILLE

★ EURO RSCG



Société spécialisée dans la conception de systèmes d'information pour la banque et l'assurance, pour accompagner notre croissance dans la gestion de portefeuilles et de patrimoine, nous recherchons quatre collaborateurs dont l'ambition se justifie par leurs compétences et leur rigueur. Les postes sont basés à notre siège de Paris et à Sophia-Antipolis dans notre centre de recherche et de développement.

CHEF DE MISSION SENIOR
FUTUR RESPONSABLE D'UN CENTRE DE PROFIT

Ingénieur, ou de formation supérieure en informatique, vous possédez une expérience significative dans les domaines de la gestion de patrimoine ou de l'aide à la vente de produits et services financiers. Vous maîtrisez les techniques de modélisation (Merise, OMT). Une bonne connaissance des méthodologies de conduite de projet sera un atout. Réf : SIP/CMP

CONSULTANT MIDDLEWARE

De formation ingénieur ou équivalent, vous possédez une expérience de 2 à 3 années en informatique de gestion. Votre capacité à modéliser (Merise) et vos connaissances en finance de marché ou en back-office des OPCVM seront des atouts très appréciés. Réf : SIP/CPP2

CONCEPTEUR GESTION PATRIMOINE

Ingénieur, ou de formation supérieure en informatique, vous justifiez d'une expérience d'au moins 5 années dans le domaine des produits d'assurance, prévoyance, retraite ou de la gestion de patrimoine. Votre capacité à modéliser (Merise, OMT) sera un atout apprécié. Réf : SIP/CPP

CONCEPTEUR GESTION DE PORTEFEUILLE

De formation ingénieur ou équivalent, complétée par un 3 ème cycle de finance, vous possédez une expérience professionnelle de 2 à 5 ans dans les métiers de back-office ou de front-office de la gestion ou des marché de capitaux. Votre capacité à modéliser (Merise, OMT) sera un atout apprécié. Réf : SIP/CP

Merci d'envoyer une lettre [illegible]
Direction des Ressources Humaines [illegible]
Sophia-Antipolis [illegible]



CENTRE NATIONAL
DE LA RECHERCHE
SCIENTIFIQUE

Le **CNRS** (27000 chercheurs, ingénieurs et techniciens), recherche pour son siège (Service du Personnel), situé à Paris de préference **par voie de mutation ou détachement,** un

CHARGÉ D'ÉTUDES
(dépenses de personnel)

Collaborateur direct du responsable du bureau emploi, vous serez chargé de :
- la modélisation des prévisions de dépenses appliquées à la préparation du budget et à son suivi.
- l'analyse et le contrôle de l'exécution du budget de personnel dans un contexte déconcentré.
- Les études statistiques et prospectives nécessaires à l'accomplissement de ces missions, impliquant une participation directe à l'élaboration du bilan social, et aux réflexions sur la politique du personnel.

Agé de 30/40 ans, de formation supérieure (comptabilité, gestion...), vous disposez d'une expérience technique confirmée dans le domaine de la gestion budgétaire et financière du personnel, de préférence appliquée au Secteur Public (Fonction Publique, Etablissements Publics).

Merci d'adresser votre candidature (lettre de motivation, CV, photo et prétentions sous référence VDM1436 à EUROMESSAGES, BP80, 92105 BOULOGNE ou tapez 3615 EUROMES code VDM1436 (1,01 F/mn)

ORC

Nous interrompons le secret bancaire le temps de cette communication.

Aujourd'hui, votre ambition est de pouvoir évoluer dans un environnement valorisant. Vous souhaitez partager un réel esprit d'équipe, car pour vous la convivialité est synonyme d'efficacité. Alors rencontrons-nous !

Créée en 1988, nous sommes aujourd'hui l'un[illegible] des premières sociétés de conseil en syst[illegible] d'information bancaires. Notre [illegible] d'assistance à maîtrise d'ouvrage et [illegible] de projets est reconnue par [illegible]ales banques, françaises et étrang[illegible]ratégie de développement conn[illegible]uccès. Elle repose principalement [illegible] de place tels que TBF, SNP, RG[illegible] unique, ...

Dans ce conte[illegible] nous souhaitons renforcer notre équip[illegible]

c[illegible]nsultants

[illegible]us avez, à 35 ans environ, outre une formation grande école, de solides compétences dans les métiers de la banque et de l'informatique. Une expérience des projets de place actuels serait un atout supplémentaire.

Nous vous remercions d'adresser sous référence C.GF lettre, CV, photo et prétentions à Delog Mr. P. SAMSON - 18, rue de la Boétie 75008 Paris.

DELOG

Conseil en systèmes d'information bancaires.

Publipanel

Société du secteur multimédia en forte croissance recherche pour Paris, un

Jeune Directeur Financier

Rattaché à la Direction Générale, vous prendrez en charge de façon opérationnelle le traitement du reporting et la réorganisation des services comptabilité et paie. Vous mettrez en place le développement de notre système de contrôle de gestion afin d'assurer une réelle maîtrise de la croissance. Diplômé d'une grande école de commerce (ESSEC, ESCP...), vous justifiez d'une première expérience (5 ans environ) en contrôle de gestion acquise dans le secteur informatique. Une première pratique de la supervision du système comptable serait appréciée.

Bilingue anglais, vous évoluez avec aisance en environnement international. Vos compétences techniques et vos aptitudes relationnelles permettront la réussite de vos missions et conduiront votre évolution.

PM RESSOURCES HUMAINES

Notre conseil vous remercie de lui adresser votre candidature (CV, lettre et prétentions) sous la référence CB/CR à P.M. Ressources Humaines 311 bd Saint Denis 92400 Courbevoie.

CURRICULUM



Rejoindre la Communauté Urbaine de Lille (110 métiers, 2900 pers.), c'est mettre ses compétences au service de la coopération intercommunale (87 communes) pour le développement de la Métropole. Avec un budget de 7 milliards de francs, la Communauté Urbaine de Lille intervient dans le domaine de l'Aménagement et gère les services publics de Transports en Commun, Voirie, Ecologie Urbaine, Lutte contre l'Incendie.

Contrôleur de Gestion

Missions : Au sein du service Contrôle de Gestion composé de cinq personnes, vous assurez plus particulièrement l'analyse comptable et financière de l'activité de la Communauté Urbaine de Lille et de ses structures associées. (48 satellites).
Vous participez également aux autres activités du service :
- Recommandations en matière organisationnelle, financière, stratégique.
- Assistance aux services communautaires (analyse d'activité, tableaux de bord).

Profil : Après une formation spécialisée en comptabilité et finances (MSTCF, DESCF) vous justifiez d'une première expérience dans un poste similaire.

Merci d'adresser votre candidature par lettre manuscrite avec curriculum vitae et photo sous réf.86 à Monsieur Le Président de la Communauté Urbaine de Lille - Service développement des Ressources Humaines - 1, rue du Ballon - BP 749 - 59034 LILLE Cedex.

LA METROPOLE DES GRANDS PROJETS

MEDIAPA

هكذا من الاصل

GESTION - FINANCE



PMI (30 personnes) implantée à proximité d'Evian (74), à caractère familial, nous occupons une place de leader en France sur notre marché : les biens d'équipement en inox. Notre forte croissance nous amène à créer le poste de Contrôleur de gestion.

A 26/30 ans, fédérateur créatif et rigoureux, vous avez une vision claire de l'organisation et la capacité de prendre en charge notre service administratif, comptable et financier. Responsable des budgets et de l'optimisation des performances de notre entreprise et de sa gestion, vous assurez la mise en place d'un management participatif par objectifs. Véritable bras droit du P.-D.G., votre talent à exercer cette fonction clé vous permettra d'évoluer vers les responsabilités de Directeur Administratif et Financier.

De formation supérieure (bac + 4), vous bénéficiez d'une expérience réussie en milieu industriel et/ou en consulting. Enthousiaste et passionné, vous faites preuve d'un sens inné du service, d'une disponibilité et d'une implication totales.

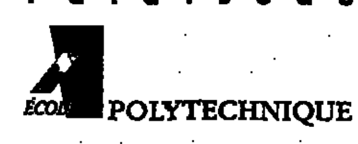
Merci d'adresser lettre manuscrite, CV et photo, sous référence MF/603, à Paul de Marigny, Abcys, BP 30, 74290 Veyrier-du-Lac.

MEDIA SYSTEM

Contrôleur de gestion



P a l a i s e a u



POLYTECHNIQUE

3000 personnes,
50 centres de dépense

- **Recherche**
- **Enseignement**
- **Administration**
- **Services généraux**

recherche

CYDIALE Conseil



Adjoints du Chef de Service Financier

- **Pilote de la fonction « Gestion de la Dépense »**

Votre action contribuera à créer, au-delà de la simple justification, une véritable gestion dynamique de la dépense. Celle-ci sera traitée dans un esprit responsable visant l'optimisation de chaque budget, dans le respect de l'intérêt général de l'Ecole et du droit public.

A 30/40 ans, de formation Bac + 4, votre expérience dans la fonction marchés/budgets a conforté vos capacités d'animation d'équipes (10 personnes).

- **Pilote de la fonction « Gestion de la recette »**

Votre gestion des Ressources contribuera à l'élargissement de nos recettes. Votre sens relationnel développé facilitera tous les contacts. A 30/35 ans sachant analyser et innover vous saurez utiliser vos compétences financières et fiscales (Bac + 3/4) pour être une une véritable force de propositions pour le Chef de Service (études diverses, tableaux de bord financiers...) dans un climat ouvert et participatif.

Adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions s/réf. 2/E/313 en précisant le poste choisi à : **CYDIALE CONSEIL** - APIS TECHNOLOGY BP 537 - 91946 COURTABOEUF CEDEX.

OKC

Au cœur de l'économie

Paris 15ème *auprès de chaque client*

SPECIALISTE DES MOYENS DE PAIEMENT

Au sein de la Direction du Marketing vous aurez pour principales missions de :

- Participer à la création, la définition, le lancement et le suivi des produits : DAV, moyens de paiement, dates de valeur et facturation, monnaie unique
- Apporter une bonne connaissance des nouvelles technologies dans ce domaine
- Animer des groupes de travail avec les caisses régionales, filiales et directions du Groupe C.N.C.A.

A 32/35 ans, vous êtes diplômé d'une grande école (ESCP, Sup de Co Lyon) et justifiez d'une expérience similaire de 5 à 6 ans. Une parfaite maîtrise de la micro informatique et de l'anglais est indispensable. Votre aisance relationnelle se double d'une grande créativité.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (CV, lettre de motivation) à DRH/CS - sous la référence 96.03 à la Caisse Nationale de Crédit Agricole - 91/93 boulevard Pasteur - 75015 Paris.

L'Imagination dans le bon sens

NC Communication

CONCRET RIGOUREUX, PASSIONNÉ,

Vous aimez et pratiquez le sport, à votre rythme, à votre façon, vous êtes dynamique. Pour vous, rejoindre DECATHLON, c'est rejoindre une entreprise qui vous ressemble : 8 000 hommes et femmes qui conçoivent, font fabriquer et distribuent les produits du sport dans plus de 120 magasins en Europe.

2 Jeunes potentiels en fiscalité et consolidation

Missions :
Au sein de la direction financière internationale, vous mettrez votre compétence au service des responsables financiers des filiales dans la maîtrise de leurs "reporting". Vous êtes garants des règles comptables du Groupe dont vous participez à l'évolution. Vous assurez la publication des comptes et des documents légaux dans le respect des délais.

Profils :
Agés d'environ 28 ans, de formation comptable supérieure type DEC, DESCF, MSTCF ou équivalent, vous présentez une expérience de 3 années dans un cabinet d'audit anglo-saxon avec une dominante fiscalité ou consolidation. Votre anglais est courant.

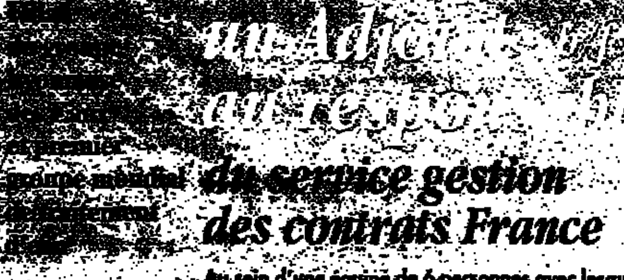
*Ces 2 postes localisés en **Métropole lilloise** vous permettront d'évoluer rapidement et d'exercer d'autres responsabilités au sein du groupe en pleine expansion internationale.*

Merci de contacter notre conseil Pascal VANCUTSEM au (1) 47.23.37.00 ou lui envoyer un dossier complet de candidature en mentionnant la référence 2632/PVF à NORMAN PARSONS, 39 avenue Pierre 1er de Serbie, 75008 PARIS.

36.15 DECATHLON DES EMPLOIS ET DES STADES

DECATHLON

TRAITER L'EAU, PROTÉGER L'ENVIRONNEMENT



(4000 personnes, 4,9 milliards de francs de CA et 154,5 millions de francs de bénéfice net en 1995), nous répondons à un besoin vital de l'homme en réservant à l'eau, partout dans le monde, les meilleurs traitements.

La direction financière recherche

Au sein d'une équipe de 6 personnes avec lesquelles vous travaillez en étroite collaboration et, en relation permanente avec les ingénieurs de travaux, vous êtes chargé de l'élaboration des décomptes mensuels et des factures, de la tenue des comptes clients, du recouvrement des créances et des prévisions d'encaissement.

Vous avez un rôle de conseil et d'information auprès des ingénieurs de projets, notamment en matière de crédit et de conditions de paiement.

Après une double formation supérieure BAC+4 (droit public et gestion) vous avez acquis une expérience similaire en entreprise (5 ans) au cours de laquelle vous avez été amené à entretenir des relations avec les clients «marché public».

La parfaite maîtrise de la bureautique (Word, Excel) est indispensable.

Votre rigueur, autonomie, goût du travail en équipe, votre réactivité et vos qualités relationnelles vous permettront d'être rapidement opérationnel et de réussir dans ce poste évolutif.

Merci d'adresser votre dossier (CV, lettre manuscrite et prétentions) à la Direction des Relations Humaines DEGREMONT, sous la référence GF/FS, 183, avenue du 18 juin 1940, 92508 Rueil-Malmaison cedex.

Degrémont

Médiapassive



Le Conseil Régional

recrute

Contrôleur de Gestion

Chargé de mission auprès du Directeur Général

Directement rattaché au Directeur Général, vous aurez pour contribution principale de faire fonctionner de façon optimale, au niveau des services utilisateurs, les instruments de préparation et de suivi (budget, activités, effectifs, déclinaison des politiques sectorielles de chaque Direction,...) des activités de chaque service de la Région.

Vous aurez simultanément un rôle de conseil et d'expertise auprès de la Direction Générale des Services sur l'élaboration et la mise en oeuvre du schéma directeur du système d'informations de gestion. Par ailleurs, vous contribuerez à la mise en place des systèmes d'informations de gestion et d'aide à la décision. Vous bénéficierez impérativement d'une expérience dans les collectivités publiques territoriales.

Les candidatures (lettre de motivation, CV complet, et rémunération actuelle) sont à adresser avant le 19 avril sous référence 60307M à **Madame la Présidente du Conseil Régional Nord-Pas-de-Calais**, à l'attention de **Monsieur le Directeur Général des Services**, BP 2035, Lille cedex.

IMPORTANT ÉTABLISSEMENT FINANCIER

Notre stratégie de développement nous conduit à mettre en place des projets d'envergure exceptionnelle et à intégrer au sein de notre direction de l'organisation et de l'informatique :

ORGANISATEUR BANCAIRE

De formation ingénieur grande école et âgé de 30/35 ans, vous possédez une expérience de 5 à 10 ans des métiers de l'organisation sur d'importants projets dans une banque à réseau. Une bonne connaissance des domaines tenue des comptes clients et référentiels clients serait fortement appréciée. Réf. ORGF 396

DIRECTEUR DE GRANDS PROJETS

De formation bac + 5 et âgé de 40/45 ans, vous avez au moins 15 ans d'expérience en conduite de projets dans le domaine de la banque à réseau en tant que responsable des études informatiques au sein d'une banque ou directeur de grands projets en SSII. Réf. DPF 396

ARCHITECTES DE SYSTEMES D'INFORMATIONS

De formation bac + 5 et âgé de 35/40 ans, vous avez au moins 10 ans d'expérience en conception de systèmes d'informations bancaires (épargne, clients, moyens de paiement, crédit, réseau d'agences...) sur de grands projets transversaux. Réf. ASIF 396

Ces postes basés à Paris présentent de réelles opportunités d'évolution de carrière pour des candidats de haut niveau à très fort degré d'implication.

Nous vous remercions d'adresser, en précisant la référence choisie, lettre de motivation manuscrite, CV, photo et rémunération actuelle à notre conseil EUROSERV, 121, bd Diderot 75012 Paris.

EuroServ

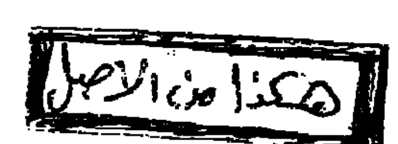
Jonction

JURISTES - RESSOURCES HUMAINES

CARRIÈRES EUROPÉENNES EN ENTREPRISES

couplage avec un ou plusieurs des titres suivants

NRC HANDELSBLAD – EL PAIS – Le Monde – Süddeutsche Zeitung – BERLINGSKE TIDENDE
CORRIERE DELLA SERA – LE SOIR – De Standaard – THE INDEPENDENT – THE IRISH TIMES



هكذا من الأصل

CONSEIL ET AUDIT

Consultants en management de projets

DÉPARTEMENT ORGANISATION

Vous serez chargé de développer et de mettre en œuvre les méthodes et les outils nécessaires aux responsables de projets bancaires et à leurs équipes (études d'opportunité, analyse de la valeur, structuration du projet, système d'information et de pilotage...). Ingénieur de formation, vous avez plus de 5 ans d'expérience en gestion de projets et vous maîtrisez les techniques, les méthodes, les outils de planification et de suivi budgétaire. Une expérience dans la mise en place (création, filialisation, fusion...) de structures juridiques sera appréciée. Réf. CS/MP

Consultants en organisation

Vous conduirez et encadrerez des missions de réorganisation, d'amélioration de la productivité et des performances dans les directions centrales et leurs filiales. Vous apporterez votre expertise dans la refonte de grands projets transversaux de la Banque. Diplômé d'une grande école de commerce ou d'ingénieurs, vous disposez d'une solide expérience de 5 à 7 ans en organisation, management et négociation, si possible dans les domaines de la logistique, de la distribution et de la qualité. Nous vous offrons l'opportunité de donner une nouvelle dimension à votre carrière. Réf. CS/ORG

Merci d'adresser votre candidature (lettre manuscrite, CV et prétentions), sous la référence choisie, à Christine Salafa, service du recrutement, Espace 21, 92972 Paris-La Défense Cedex.

Avec 44 000 collaborateurs dans le monde, 2 000 agences en France et plus de 500 implantations dans 70 pays, la SOCIÉTÉ GÉNÉRALE, groupe international, est active dans tous les métiers de la banque et de la finance.



CONJUGUONS NOS TALENTS.

Avez-vous ce plus que nos clients attendent d'un consultant en gestion ?

Vous cherchez plus de diversité, plus d'envergure dans vos projets, de réelles perspectives d'évolution en France et à l'étranger. Ecrivez-nous : le Conseil avec Peat Marwick Consultants, c'est à peu près ce que vous imaginez, en mieux ■

Leader mondial du Conseil et de l'Audit, le réseau KPMG, présent dans 142 pays, compte plus de 70 000 collaborateurs.

Peat Marwick Consultants, membre de ce réseau, accompagne les grandes entreprises dans les projets de tranformation de leur gestion favorisant la **création de valeur.**

Nos clients nous consultent pour notre connaissance de leur métier et de leurs marchés, ils nous choisissent pour notre savoir-faire et notre personnalité.

Diplômé(e) d'une grande école, bilingue, vous avez une expérience réussie d'environ 10 ans dans une fonction finance-planification-contrôle acquise dans une grande entreprise ou dans un cabinet de Conseil et d'Audit. Vous avez surtout ce plus que nos clients attendent et qui fait la différence entre le bon et l'excellent.

Marie-Odile RIBATTO vous remercie de lui adresser votre candidature, sous réf. 528, à Peat Marwick Consultants Tour Framatome - Cedex 16 - 92084 Paris-La Défense.

Évidence

KPMG Peat Marwick Consultants

Bernard Krief Management offre en 1996 à 4 cadres supérieurs de devenir

Consultants en Ressources Humaines

Mission : Après formation à nos méthodes, trouver et remplir, avec notre aide, des missions de Consultants en Ressources Humaines dans les grands groupes.

Il est offert : La possibilité de se former à un métier passionnant, dans une entreprise connue pour la rigueur et la créativité de ses approches et ses compétences en sciences humaines appliquées. Bénéficier d'une rémunération directement en rapport avec la réussite.

Il est demandé : Un intérêt pour l'approche scientifique dans les sciences sociales, une grande capacité de travail, des talents de communicateur et de rédacteur ; au moins cinq ans de responsabilités ayant nécessité la mise en œuvre de méthodologies solides et ambitieuses. Il faut pouvoir travailler en anglais et justifier d'une formation supérieure, si possible en sciences humaines.

Merci d'envoyer votre candidature à M. Bernard Krief, Président de Bernard Krief Consulting Group, 115 rue du Bac - 75007 Paris, qui traitera les réponses en toute confidentialité.



BERNARD KRIEF RECRUTEMENT

Un département de Bernard Krief Consulting Group



Le Crédit [illegible] France, Institution Financière [illegible] notée AAA, spécialiste [illegible] local, leader [illegible] pour son service [illegible] interne, au sein [illegible] jeune et pluridisciplinaire d'audit interne

Auditeur Junior

Vous participerez en priorité aux audits concernant les activités de trésorerie et devrez suivre l'activité et la réglementation qui s'y rapportent. Vous participerez également aux audits comptables financiers et d'organisation sur les différentes entités du groupe.

Pour ce poste nous souhaitons rencontrer un jeune diplômé de formation supérieure type actuariat (ENSAE, ISFA,...). Une première expérience dans le secteur de la trésorerie bancaire serait un plus.

Bilingue français/anglais, une deuxième langue étrangère (espagnol ou allemand) serait appréciée.

Des déplacements réguliers en province et à l'étranger sont à prévoir. **(Réf. ENSAE/96)**

Auditeur Informatique

Vous deviendrez notre spécialiste informatique et interviendrez auprès du réseau du siège et des filiales, afin de détecter les éventuels dysfonctionnements et en analyser les causes et leurs solutions.

Vous prendrez en charge, pour la moitié de votre temps, des missions informatiques (fiabilité des systèmes et applications, sécurité des opérations...) l'autre moitié étant consacrée à l'audit des différentes activités du CLF.

Pour ce poste, nous souhaitons rencontrer un auditeur informatique de formation supérieure (MIAGE - CISA) ayant 3 à 5 ans d'expérience en cabinet ou en inspection bancaire ou bien un ingénieur informaticien possédant d'excellentes connaissances financières et comptables.

Bilingue français/anglais, une deuxième langue étrangère (espagnol ou allemand) serait appréciée. **(Réf. EC/96)**

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre de motivation et CV) en précisant la référence du poste choisi au : CREDIT LOCAL DE FRANCE - Direction des Ressources Humaines - Gestion des carrières et des compétences 7/11, Quai André Citroën - BP 1002 - 75901 Paris Cedex 15.



CRÉDIT LOCAL de FRANCE

Le financier du cadre de vie

Dans le cas d'une annonce domiciliée au « Monde Publicité », il est impératif de faire figurer la référence sur votre enveloppe, afin que l'on puisse transmettre votre dossier dans les meilleurs délais.

CARRIÈRES INTERNATIONALES

Traducteur/Traductrice allemand-français

Pour renforcer notre équipe de traducteurs à Winterthur, nous cherchons un(e) collaborateur/trice qualifié(e) de langue maternelle française, maîtrisant parfaitement l'allemand et titulaire d'un diplôme universitaire (ETI ou formation équivalente).

Le poste à pourvoir comprend la traduction d'allemand en français de textes variés, tels que conditions générales, manuels, publications, brochures, articles, rapports, etc. Ces textes appartiennent aussi bien au domaine de l'assurance qu'à celui de l'économie, du droit ou de l'informatique.

Le candidat ou la candidate devra justifier d'une bonne culture générale, d'une grande aisance dans la rédaction ainsi que d'une réelle capacité d'intégration au sein d'une équipe. La préférence sera donnée aux candidats bénéficiant de quelques années d'expérience.

Nous offrons un poste de travail stable, agréable et bien équipé (traitement de texte, banque de données terminologiques), sans oublier tous les avantages d'une grande société.

Pour tout renseignement complémentaire, veuillez prendre contact avec nous ou nous adresser votre dossier de candidature afin que nous puissions convenir d'un premier entretien.

Winterthur-Assurances
Direction générale
Bettina Meichtry,
Service du personnel
CH-8401 Winterthur/Suisse
Telefon 052/261 37 72

winterthur

directeur financier

MONDIAL SERVICE GmbH, filiale allemande du Groupe Mondial Assistance (65 personnes) recherche son

Rattaché à la Direction Générale, vous prendrez en charge l'ensemble des aspects financiers et comptables :
- supervision des services comptables et gestion (10 personnes),
- établissement des budgets et des états financiers,
- suivi de la trésorerie,
- création et développement d'un système de suivi des coûts et d'analyse de rentabilité,
- relation avec les auditeurs et les banques.

Pour répondre à cette création de poste, vous serez âgé de 30/35 ans et **parfaitement bilingue allemand/français.** La pratique de l'anglais serait un plus. Doté d'un diplôme type ESC, vous justifiez d'une expérience de 4 à 5 ans, de préférence en cabinet (big six) et d'une très bonne connaissance dans les domaines financier et comptable allemands.

Le poste sera basé à **Wiesbaden** et régi par le droit allemand. Les premiers entretiens se dérouleront à Paris.

Si vous êtes intéressé par ce nouveau défi professionnel, merci d'adresser CV et prétentions à Marie BENESSAIAH, MONDIAL ASSISTANCE, Direction Internationale, 2 rue Fragonard, 75807 PARIS cedex 17.

LBW

MONDIAL ASSISTANCE

LA FÉDÉRATION INTERNATIONALE DES SOCIÉTÉS DE LA CROIX-ROUGE ET DU CROISSANT-ROUGE

recherche pour son Secrétariat à Genève un

DIRECTEUR, DÉPARTEMENT EUROPE

Le Secrétariat de Genève assume la responsabilité de la coordination des interventions lors de catastrophes et des questions statutaires pour le compte des 169 Sociétés nationales de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge membres de la Fédération internationale, et il fournit à ces dernières des conseils et un soutien dans le cadre du développement à long terme de leurs programmes et structures. Le Secrétariat emploie actuellement 250 collaborateurs au siège et quelque 400 délégués sur le terrain, ainsi qu'environ 1 500 employés locaux. En 1995, le Secrétariat de la Fédération internationale a lancé des appels de fonds d'un montant global de 355 millions de francs suisses au bénéfice de programmes de secours et de développement planifiés et mis en oeuvre en coopération avec les Sociétés nationales.

Le Département Europe est spécifiquement chargé de la gestion des opérations d'assistance de la Fédération et de la coordination globale des activités entreprises par le Secrétariat dans la région européenne.

Placé sous l'autorité du Sous-Secrétaire général, Division de la coordination des interventions lors de catastrophes, son Directeur supervisera les actions de secours conduites dans la région par l'intermédiaire des chefs des délégations nationales et régionales et des représentants de la Fédération, et il coordonnera les relations du Secrétariat avec les délégations et les Sociétés nationales des pays européens. Cela comportera en particulier de mettre à profit les capacités spécialisées des Sociétés nationales tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de la région, de suivre l'évolution de la situation globale dans la région, de veiller à l'intégration des orientations politiques dans la gestion des opérations, de promouvoir la réponse aux appels afin d'assurer la mobilisation des ressources appropriées et d'établir des directives stratégiques pour les programmes du Secrétariat dans la région, en coopération avec la Division de la coopération et du développement des Sociétés nationales et avec les autres départements intéressés.

Qualifications - Les candidats doivent être titulaires d'un diplôme universitaire et bénéficier de 3 à 5 années d'activité professionnelle dans le domaine du management, ainsi que d'une expérience de travail dans la région Europe, de préférences dans le domaine des secours. Ils seront jugés sur leurs compétences en matière de management, sur leurs aptitudes au travail d'équipe et à la communication, ainsi que sur leur détermination à obtenir des résultats et leur capacité à travailler sous pression. Ils devront maîtriser l'anglais et le français et avoir si possible de bonnes notions d'autres langues.

Le titulaire sera basé à Genève, Suisse, mais il devra être prêt a voyager fréquemment. En tant qu'employeur, la Fédération pratique la politique de l'égalité des chances. Les intéressés sont priés de faire parvenir leur candidature accompagnée de la mention VACANCE DE POSTE N° 95-085 d'ici au 12 avril 1996, à l'adresse suivante :

Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge
Département des ressources humaines
Case 372 - 1211 Genève 19, Suisse - (fax) (41 22) 733 03 95

Société internationale, leader dans le monde des télécommunications, recherche

AUDITEURS OPERATIONNELS

basés à Bruxelles

Mission

Dans le contexte d'un Groupe international en forte croissance, vous participerez aux efforts entrepris pour optimiser l'utilisation des ressources, des structures et des procédures par :
- la conduite des études et audits opérationnels dans les différentes entités du Groupe en vue d'identifier les domaines susceptibles d'être améliorés et d'apprécier l'impact économique des mesures proposées,
- la communication du résultat de vos travaux à la Direction du Groupe et l'obtention de l'adhésion de la hiérarchie locale à vos propositions,
- le suivi de la mise en place des changements.

Profil

- Agé de 30 à 35 ans.
- Diplômé d'une grande école scientifique, de préférence en Télécommunications ou Informatique, avec une formation complémentaire de type MBA.
- Vous avez travaillé pendant trois à cinq ans au sein d'un cabinet de conseil international, en tant que consultant auprès des opérateurs de Télécommunications.
- Vous avez acquis une expérience approfondie en matière d'optimisation des ressources et d'amélioration de la productivité.
- Vous possédez une aisance naturelle pour communiquer et un style de travail orienté vers la recherche de solutions pratiques.
- *Vous maîtrisez parfaitement l'anglais et vous êtes disponible pour des missions à l'étranger.*

Merci de bien vouloir faire parvenir votre CV et vos prétentions en précisant la réf. 362 à Communiqué, 50/54, rue de Silly - 92513 Boulogne-Billancourt Cedex, qui transmettra.

MEDIAPA

Develop your Japanese Strategy

Business opportunities within a 125 million strong Japanese consumer market and with Japanese companies are immense. Yet to exploit them fully Europeans need to understand the Japanese way of life and business practices. To this end, the European Commission and the Japanese Government have developed and are funding special training programmes for large, medium-sized and small companies from industry, trade or service sectors throughout the European Union. For participation in this senior management training, they are now looking for

Senior Managers for Japan

Top-Level Management Courses

The next training programmes in Tokyo (HRTP 19 and 20) will commence in August 1996 and in January 1997 respectively. *HRTP 19 will last 16 weeks, HRTP 20 will last 11 weeks.* It will include training in the Japanese language, business strategy, finance, consumer behaviour and distribution channels as well as specialist options such as robotics, quality control, R&D and value engineering. The training programme provides participants with a cost-effective opportunity to enhance their skills within the most sophisticated market place, Japan.

Candidates must be nationals of an EU Member State and have a good command of English. They should be at least 35 years of age and must be sponsored by their employer. The training programme, tuition and materials as well as field trips are free to participants. Only travel costs and subsistence expenses are to be paid by the sponsoring company. Participants from companies up to 250 employees may be eligible for a scholarship. For further information, interested companies or senior managers should contact: Orgaconseil, 64, rue du Ranelagh, F-75016 Paris, Ms. Müller, Phone: (16) 44547842, between 9-12 am and 3-6 pm.



THE EUROPEAN INDEPENDENTS

Kienbaum und Partner
Internationale Personal- und Unternehmensberater

CANCR

Exportez votre talent…

Directeur de filiale

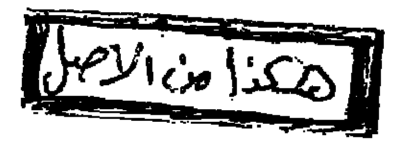
Libreville (Gabon)

Nous sommes un groupe de notoriété mondiale dans le domaine des services et recherchons le directeur de l'une de nos filiales (40 millions de francs de chiffre d'affaires). Dans cet environnement exigeant une logistique et un service client très performants, vous serez responsable de vos résultats et de votre équipe et interviendrez directement dans le suivi et le développement de l'activité commerciale. *Enfin, vous serez le garant de l'image de la société* auprès des institutions locales. De formation supérieure, 35/40 ans, vous *bénéficiez d'une expérience de direction de centre de profit* en France ou à l'étranger. Homme de terrain, votre présence, votre rigueur, votre autonomie et votre sens de la diplomatie seront vos atouts pour réussir dans ce poste.

Merci d'adresser votre candidature, sous la référence 6106, à notre conseil Orion qui vous garantit une totale confidentialité.

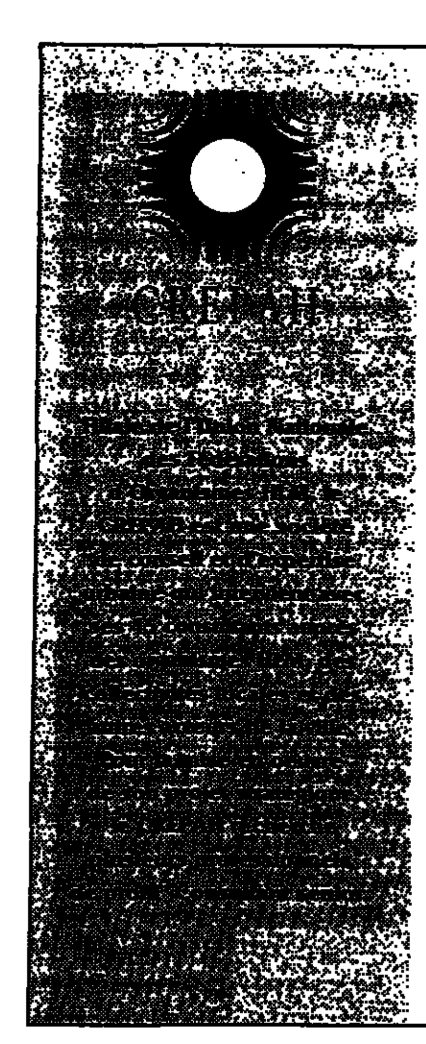
Le Quintet B, 4 rue Danjou, 92517 Boulogne





LE MONDE DES CADRES





Consultants senior «Directeur de Projet»

MISSION :
Vous exercez auprès des clients du CREPAH une activité de conseil en stratégie, organisation, management... Vous êtes responsable du développement et de la qualité auprès d'un segment de clientèle dont vous assurez le suivi commercial et l'accompagnement.
Vous jouez un rôle d'ensemblier et de pilotage d'équipes pour des missions faisant intervenir des consultants de diverses spécialités. Vous réalisez vous-même des interventions de conseil auprès de dirigeants et de responsables.

PROFIL :
A 35/45 ans, de formation grande école ou universitaire (3è cycle), vous avez une expérience confirmée du métier de consultant, de fortes capacités de développement commercial et d'implication, et un intérêt marqué pour les domaines de la ville et de l'habitat.
Vous êtes attiré par un métier passionnant au carrefour du social, de l'économique et de l'urbain, dans un environnement en pleine mutation.

NOUS VOUS PROPOSONS :
- Un poste basé à Paris : mission de développement auprès des collectivités locales (il nécessite une très bonne connaissance de ce secteur, de son environnement et de ses réseaux).
- Plusieurs postes basés à Paris, Lyon, Lille : missions de développement auprès des organismes HLM (ils nécessitent une forte expérience de conseil de haut niveau, adapté à ce domaine particulier d'activité).

Envoyez lettre de motivation, CV détaillé et photo, en précisant votre rémunération actuelle, à : Monsieur le Directeur Général du CREPAH - 4, rue Lord Byron - 75384 PARIS CEDEX 08.

BOSSARD CONSULTANTS
DEPARTEMENT FORMATION

Bossard Consultants, leader européen du conseil en management (780 consultants, 850 M.F de CA, 26 bureaux dans 19 pays) recrute un consultant pour son département formation.
Ce département (de 50 consultants) est positionné sur le marché de la formation-accompagnement. Il propose des prestations auprès d'entreprises de tous secteurs (Grande Distribution, Industries, Administrations et Entreprises Publiques).

CONSULTANT SENIOR

Il aura pour missions de :
- concevoir des projets de formation pour accompagner les grands projets de changements de l'entreprise (organisation, systèmes d'information, gestion des hommes),
- animer, chez nos clients, des séminaires de réflexion-action afin d'aider le management opérationnel à mettre en place ses priorités,
- participer au développement commercial du département.

Nous souhaitons rencontrer un professionnel du conseil et de la formation âgé d'environ 30 ans, possédant au moins 3 années d'expérience en cabinet de conseil et une solide formation (Bac + 5).

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV, photo) s/réf. BCF0396 à Marine STANDERA Service Recrutement - **BOSSARD CONSULTANTS** 14, rue Rouget de Lisle - 92441 ISSY-LES-MOULINEAUX Cedex.

GEB
"Les produits solution"

Nous sommes une PMI (CA 133 MF - 135 personnes) spécialisée dans la fabrication et la commercialisation de consommables chimiques tels que : mastics, colles, produits d'étanchéité. Leader reconnu dans les secteurs sanitaire, chauffage et plomberie, nos produits sont distribués auprès des négoces professionnels, GSB et dans le milieu industriel. Nous recherchons :

Organisateur HF
Assurer l'interface entre les utilisateurs et le service informatique
Bobigny - 93

En étroite collaboration avec notre direction et au sein d'une équipe, vous assurez l'interface entre les besoins des utilisateurs (ventes, administration des ventes, finance, production...) et le service informatique, afin de faciliter l'activité de chaque collaborateur dans le cadre du développement de nouveaux outils. A l'écoute de vos «clients» internes, vous participez bien-entendu aux différentes phases des projets : définition du cahier des charges, installation, maintenance...

La trentaine, de formation ESC / ING / MIAGE, vous possédez une expérience commerciale et gestion en entreprise, ainsi qu'un savoir-faire relationnel bien développé.

C'est par votre sens du service et du dialogue lié à vos qualités d'écoute, d'analyse et de pédagogie, que vous serez apprécié(e) des utilisateurs et optimiserez l'efficacité de vos actions pour faire progresser l'entreprise.

UN des TROIS

Merci d'adresser votre candidature (lettre manuscrite, CV et prétentions), sous référence TL 9632 G, à UN des TROIS Ressources Humaines - 101, rue Saint-Lazare 75009 Paris.
Conseil en dynamique Humaine



UNIGRAINS est une société financière d'intervention et de développement dans le secteur agro-alimentaire. Depuis sa création, Unigrains a ainsi développé des partenariats avec de nombreuses entreprises dont la plupart sont aujourd'hui leaders dans leur domaine d'activité.

Jeune Chargé d'Etudes
0 à 2 ans d'expérience

Vous intégrerez notre Division «Etudes et Prévisions Economiques» dont l'objet est de réaliser des études couvrant les secteurs végétaux et animaux dans une optique d'économie de filière très élargie.
Vous assurerez :
- dans le domaine des grandes cultures : (céréales, maïs, colza, tournesol, betteraves, etc.)
  - le suivi des secteurs de production et de transformations
  - le suivi et l'analyse de conjoncture

  et plus particulièrement
  - le suivi des débouchés alimentaires et non-alimentaires des céréales.
- dans le secteur porcin :
  - le suivi du secteur et le suivi de conjoncture.



Nous privilégierons une formation supérieure agronomique et/ou économique, la connaissance de l'anglais et une approche informatique.

Vous êtes disponible d'ici mai 1996
Merci d'adresser une lettre manuscrite, un CV détaillé et une photo à UNIGRAINS - Direction Administration et Resssources Humaines, BP 397.16 - 75768 Paris Cedex 16.





POUR UNE POLITIQUE RESOLUMENT TOURISME
LE CONSEIL GENERAL DE SEINE MARITIME
recrute *SON DIRECTEUR DU CDT*

De formation supérieure, vous devrez mettre en oeuvre les moyens d'une politique de développement de l'activité touristique du Département définie en accord avec le Président du CDT :

- Susciter l'intérêt et donner l'envie de faire partager les richesses du patrimoine touristique de la Seine Maritime à un public local, national et étranger.
- Etre apte à faire émerger une offre de produits touristiques et à en développer la commercialisation.
- Associer les différents partenaires privés et institutionnels à une politique cohérente de l'accueil en Seine Maritime.

Vos moyens : une équipe de 9 personnes à motiver et un budget de plus de 5 millions de francs à optimiser.
Dans le cadre de cette mission vous travaillerez en liaison étroite avec le Conseil Général et ses services.

- ANGLAIS courant indispensable
- Une autre langue serait souhaitée

Envoyer lettre manuscrite et CV à :
Richard Lewy Consultant* - FORMEL - *17, rue Saint Jacques - 10160 MARAYE EN OTHE

UNIVERSITE DE TECHNOLOGIE DE COMPIEGNE

recrute
un ENSEIGNANT-CHERCHEUR contractuel
« FIABILITE ET QUALITE »

Vous avez : **de très bonnes compétences scientifiques en:**
- gestion de la qualité,
- maitrise des outils mathématiques et statistiques,
- sûreté de fonctionnement,

l'expérience du milieu industriel:

Nous vous proposons : de rejoindre notre Département Génie Mécanique avec une double activité **d'enseignement et de recherche.**

Envoyez CV et lettre de motivation manuscrite avant le 29 Mars
UTC - Division du personnel - BP 649 - 60206 COMPIEGNE CEDEX

LE MONDE DES CADRES



AGENCE DE COMMUNICATION FINANCIERE

recherche

responsable de studio

- ▶ 3 ans minimum d'expérience similaire en agence.
- ▶ Parfaite maîtrise de la chaîne graphique en presse et en édition.
- ▶ Gestion du travail d'une équipe de 4 personnes, suivi et contrôle de l'exécution, devis, facturation.
- ▶ Disponible immédiatement pour un contrat à durée déterminée de 5 mois.

Merci de nous envoyer un CV et vos prétentions par fax au 44 40 09 65 à l'attention de Sylvie Fayette



Le recrutement est un secteur d'activité qui vous passio... autre. Diplômé de l'enseignement supérieur, à plus... bénéficiez d'une expérience significative, acquise d... formation et le commercial, complétée par une bonne... tissu de PME de votre environnement. Sens relationnel... du challenge, ambition sont les qualités indispensables pour vous permettre de créer et de manager votre structure en toute autonomie. La pratique de l'outil informatique est un plus. Nous vous apportons une identité, une stratégie, une charte de qualité et une assistance (méthodologie et outils) qui assureront votre réussite dans le cadre d'un projet innovant.

Merci de transmettre votre dossier de candidature (lettre, CV, photo), sous réf. PM/504M, à Paul de Marigny, ABCYS, BP 30, 74290 Veyrier-du-Lac, qui vous répondra personnellement.

Consultant senior H/F

Dirigez votre structure en créant dans votre région votre cabinet Abcys, conseil en recrutement, spécialiste des PME. En réseau, la réussite est plus rapide et la synergie plus stimulante.



GROUPE INFOGRAMES

LE MULTIMEDIA POUR TOUS

Leader européen : Conception, Production Diffusion de produits Multimédia Grand public Intéractifs.

Nous recherchons des CHARGES DE PRODUCTION : cela vous intéresse ?

Alors, rejoignez-nous et devenez responsables de la gestion complète de PROJETS LUDIQUES, EDUCATIFS OU CULTURELS

Vos atouts : de formation supérieure, vous êtes bilingue anglais et vous bénéficiez d'UNE PREMIERE EXPERIENCE DANS LA GESTION DE PROJETS MULTIMEDIA.

POSTES BASÉS SUR LYON ET SUR PARIS.

Merci d'envoyer votre candidature sous la référence CPM/03/96 à :
- Infogrames Entertainment - 84 rue du 1er Mars 1943 - 69628 Villeurbanne Cédex.
- Adresse e-mail : drh@infogrames.fr



Organisme pluridisciplinaire internationalement reconnu avec 650 personnes à la pointe des nouvelles technologies, notre vocation est d'améliorer la compétitivité des entreprises de la mécanique. En partenariat avec elles, nous intervenons dans 3 activités complémentaires : l'analyse des besoins, la recherche et le développement, le transfert des connaissances.

Responsable
des Actions de Formation et Journées d'Information

Pour assurer le transfert des connaissances, nous proposons à nos clients différentes approches : conseil, essais sur site ou en laboratoire, progiciels, publications et formation.

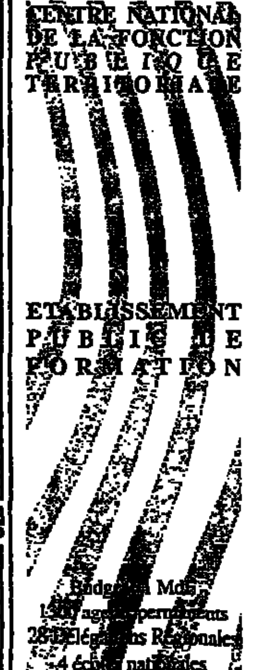
C'est pour développer très fortement notre secteur formation (CA. 1995 = 23,5 M.F.) que nous recherchons notre futur Responsable des Actions de Formation et Journées d'Information.

Professionnel de la formation ayant occupé plusieurs des postes liés à ce domaine d'activité : animateur de stages, chargé d'affaire en clientèle, responsable d'un centre de formation..., il est directement rattaché au Directeur Commercial et assiste celui-ci dans la mise en oeuvre de la politique de transfert de notre Centre.

Poste basé à SENLIS (40 km Nord de Paris).

Merci d'adresser CV, photo et prétentions à CETIM Gestion des Ressources Humaines - BP 67 - 60304 SENLIS Cedex.



L'Institut d'Etudes Supérieures de la Fonction Publique Territoriale - Fontainebleau recrute

RESPONSABLE DU CENTRE DE RESSOURCE MÉDIATHÈQUE
Réf 96-1589

En liaison avec la direction de l'Institut, vous serez chargé de :
- concevoir et mettre en place le Centre de Ressources et la Médiathèque de l'Institut,
- élaborer et réaliser les outils d'information et de diffusion de l'Institut en direction des élèves, des stagiaires et du milieu professionnel,
- participer aux projets de communication externe et interne en liaison avec la direction de la communication.

Conservateur de Bibliothèque ou Bibliothécaire titulaire ou inscrit sur liste d'aptitude, vous connaissez les applications des technologies nouvelles dans le domaine de la documentation et de la diffusion.

CADRE PÉDAGOGIQUE
Réf 96-1588

Vous prendrez en charge le secteur des formations initiales des cadres d'emplois supérieurs de la filière culturelle en liaison avec les Ecoles de l'Etat concernées (conservateur du patrimoine, conservateur des bibliothèques, directeur d'établissement d'enseignement artistique).

Cadre A titulaire ou inscrit sur une liste d'aptitude, vous avez une bonne connaissance des politiques culturelles locales et une expérience de la formation.

Merci d'adresser candidature manuscrite et CV sous la référence choisie, à M. le Président du CNFPT, Direction des Ressources Humaines, 3 villa Thoréton, 75738 Paris cedex 15

Pour gérer sa base de données (20 000 dossiers), Cabinet de Conseil recherche saison

Responsable Base de Données

Votre mission sera :
- *gérer la documentation qui permet de l'alimenter,*
- *organiser les informations et assurer leur mise à jour (collecte, saisie et revue périodique),*
- *exploiter les informations en faisant des extractions ciblées,*
- *travailler avec la SSII pour l'évolution et la maintenance du logiciel.*

Vous avez 25 ans minimum, êtes titulaire d'une maîtrise ou d'un DESS. Vous avez une pratique courante de l'anglais, de la micro-informatique et des techniques de documentation.

Après une expérience d'au moins deux ans en entreprise, où vous avez déjà pratiqué la gestion de bases de données, vous souhaitez prendre une responsabilité très opérationnelle vers laquelle votre capacité d'anticipation et de réalisation, votre curiosité, votre souplesse d'adaptation vous poussent naturellement.

Merci d'envoyer votre dossier (lettre + CV + prét.) sous référence A 500, à



11, avenue Myron Herrick - 75008 Paris

